

Mission de recherche sur les moulins à vent en France
Été 2006

Transcription des entrevues

Volume 2



Michel Vrignaud et Claude Arsenault

Par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
du 13 juin au 18 septembre 2006

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

Mission de recherche sur les moulins à vent en France Été 2006

Direction de projet, entrevues et recherche : Claude Arsenault

Transcription : Fanny Arsenault Villeneuve

Correction des textes : Monique Lucas

Organisateur de la tournée : Bernard Sauldubois

Conseillère ethnologue : Martine Roberge
Université Laval

Photographies : Claude Arsenault

Réalisation

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
C.P. 1092
Pointe-Claire (Québec)
H9S 4H9
Téléphone et télécopieur : (514) 693-9114
info@patrimoinepointeclair.org
<http://www.patrimoinepointeclair.org>

Merci à nos partenaires

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
du Québec

Ressources humaines et Développement des compétences Canada



Société
pour la Sauvegarde
du Patrimoine
de Pointe-Claire

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 



TABLE DES MATIÈRES

Françoise Poupet Propriétaire du Moulin de la Pâquelais, Savenay, Loire-Atlantique.	6
Marcel Poulizac Association du Petit Patrimoine de Vigneux-de-Bretagne, responsable de la restauration du Moulin Neuf, Vigneux-de-Bretagne, Loire-Atlantique.	15
Jacques Guyard Propriétaire et responsable de la restauration du Moulin de Nouan, Chezal Benoît, Cher.	27
Michel Detain Président de l'Association du Patrimoine de Nivernais-Bourbonnais et futur meunier du moulin des Éventées, Saint-Pierre-le-Moûtier, Nièvre.	41
François Clostre Maire de Saint-Pierre-le-Moûtier, Nièvre.	45
Pierre Rondeau Citoyen de la Communauté de communes du Nivernais-Bourbonnais, Nièvre.	48
Henry Marquis Président de l'Association pour la Conservation des Moulins du Terrier Marteau et responsable de la restauration des Moulins du Terrier Marteau, Pouzauges, Vendée.	50
Loïc Langlet Gestionnaire et développeur du site touristique du Mont des Alouettes, Les Herbiers, Vendée.	54
Jean Vincent Historien, Les Herbiers, Vendée.	61
Michel Vrignaud Propriétaire et meunier du Petit Moulin, Châteauneuf, Vendée.	68
Fabien Beneto Meunier du Moulin des Gourmands, Saint-Révérend, Vendée.	81
Sabrina Bigot Hebreteau Gestionnaire du Moulin des Gourmands, Saint-Révérend, Vendée.	86
Jean Orsatelli Molinologue, Pinu, Corse.	90
Jean Bruggeman Molinologue, président de l'Association Régionale des Amis des Moulins du Nord-Pas de Calais et fondateur du Musée des Moulins, Villeneuve d'Ascq, Nord.	99

Jean-Claude Gaillard Président de l'Association de Sauvegarde du Moulin du Sempin, Montfermeil, Seine-Saint-Denis.	119
Paul Dréan Trésorier de l'Association des Amis du moulin de la Tour d'Ivry, Ivry-sur-Seine, près de Paris, Val-de-Marne. • Yves Boisson, secrétaire général de l'Association des Amis du moulin de la Tour d'Ivry.	129
Alain Floriant Historien et propriétaire du Moulin du Pâquier, Champagnac, Charente-Maritime.	133
Claude et Arnaud Lutard Charpentiers amouleurs, Champagnac, Charente-Maritime.	138
Frédéric Massé Meunier du Moulin du Cluzelet, Jonzac, Charente-Maritime.	145
Paul Jossand Propriétaire et meunier du Moulin à eau de Guélin, Saint-Martial-sur-le-Né, Charente-Maritime.	156
Roger Simonnet Ancien président de l'Association des Amis du Moulin de Beauregard et responsable de la restauration du Moulin de Beauregard, Marans, Charente-Maritime.	164
Gabriel-Henri Penet Président de l'Association des Amis des Moulins de Touraine, propriétaire et responsable de la restauration des Moulins des Pelouses, Chouzé-sur-Loire, Indre-et-Loire. • Renaud Dion, habite et restaure les moulins des Pelouses.	171
Daniel Barbier Responsable du Moulin Fernand Barbier, Levesville-la-Chenard, Eure-et-Loir.	182
Jean Billard Maire de Moutiers-en-Beauce, Eure-et-Loir.	186
Danièle Spiteri Responsable du patrimoine, La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne.	189
Marie Richard Maire de La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne et vice-présidente, région Île-de-France. • José Brito, directeur de cabinet de Madame le maire Marie Richard.	192
Jacques Beauvois Conservateur de meules en silex de La Ferté-sous-Jouarre et fondateur de l'écomusée de l'industrie meulière, Reuil-en-Brie, Seine-et-Marne.	196

La reproduction de ce document est encouragée à des fins de recherche.
Nous demandons à ce que la provenance des informations prélevées
soit citée de la manière suivante :

Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire (Québec)
Entrevues menées par Claude Arsenault

Le nom de chaque personne citée devra être mentionné
et l'intégrité de ses propos devra être respectée.

Transcription de l'entrevue de

**Mme Françoise Poupet
Propriétaire du Moulin de la Pâquelais
Savenay, Loire-Atlantique**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 25 juin 2006
Durée : 45 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes le 25 juin et je suis en compagnie de Madame Françoise Poupet. Vous êtes propriétaire de ce moulin?

FP : Oui. Je suis propriétaire depuis 1981.

CA : Comment le moulin s'appelle-t-il?

FP : Le Moulin de la Pâquelais.

CA : Dans quelle commune sommes-nous?

FP : Nous sommes dans la commune de Savenay, entre Nantes et Saint-Nazaire, dans la Loire-Atlantique.

CA : Votre moulin est magnifique. Comment le qualifie-t-on?

FP : Il peut être qualifié de petit-pied ou bien de « taille de guêpe ». C'est une spécificité des moulins de Guérande. Il est évasé. Il était beaucoup plus bas autrefois. On voit d'ailleurs la différence en regardant les pierres. Le toit du moulin a brûlé en 1903 et les propriétaires de l'époque en ont profité pour le rehausser et pour y installer un système d'ails Berton. Ce système permettait au meunier de mettre au vent à partir de l'intérieur. C'était beaucoup plus pratique pour lui, parce que c'était plutôt dangereux de monter sur les ailes en toile.

CA : Quelle est l'année de sa construction?

FP : La construction date probablement du 16^e siècle. Sur le linteau, il y a une inscription des années 1300. Il s'agit peut-être de la date originelle, mais la pièce aurait aussi pu être récupérée. C'était un moulin féodal jusqu'à la Révolution française. Il appartenait probablement à Bouée, un tout petit pays qui était riche autrefois. Il y a là-bas une sorte de manoir où l'on retrouve le même écu que sur le moulin et qui s'appelle le Manoir de la Pâquelais. Le moulin appartenait donc sûrement au seigneur de cet endroit.

CA : En quelle année la dernière restauration a-t-elle été réalisée?

FP : Le toit a été refait en 1981. Lorsque nous avons acheté le moulin, celui-ci n'avait plus de toit. Il avait aussi commencé à se détériorer de l'intérieur, les planchers. Cependant, le mécanisme était toujours là. Nous l'avons tout d'abord couvert, puis il a été restauré un peu plus tard.

CA : Qui a réalisé la restauration?

FP : C'est un Compagnon du Tour de France qui se spécialisait dans les tourelles, comme il disait. Il a donc recouvert le toit de bardeaux de châtaignier.

CA : La toiture a donc été refaite en 1981. Avez-vous reçu de l'aide pour la restauration?

FP : Nous n'avons pas reçu d'aide. Nous avons monté un dossier pour la région. Il fallait que le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la commune soient d'accord. Dans notre cas, c'est la commune qui a refusé.

CA : Pourquoi?

FP : Je ne sais pas. La commune avait pensé acheter le moulin quand il était en vente.

CA : La commune aurait pu l'acheter avant vous?

FP : Oui, parce qu'ils avaient un droit de préemption.

CA : C'est la première fois que j'entends ça. Est-ce que c'est comme ça partout en France?

FP : La mairie se réserve parfois le droit d'acheter les bâtiments patrimoniaux comme des vieux manoirs, etc. Dans le cas du moulin, ils ont abandonné. Cet engouement pour les moulins est assez récent en France.

CA : Il commence en 1973 dans le Nord et en Anjou.

FP : En Anjou, il y avait un conservateur des bâtiments de France, Monsieur Henri Enguehard, qui était particulièrement amoureux des moulins. À ce moment-là, il a fait beaucoup de choses pour les moulins. Dans l'ouest, il y avait énormément de moulins.

CA : Vous en avez vu plusieurs?

FP : Oui, mais ils sont maintenant en ruine ou ils ont disparu. Il y avait des meuniers un peu partout. La meunerie a perdu tout son intérêt à cause des grandes minoteries.

CA : Tout à l'heure, on m'a dit qu'il y avait plusieurs moulins autour de Bouée.

FP : Il y en avait partout. L'ouest et la Provence étaient les régions où il y avait le plus de moulins. En France, on conservait les manoirs et les châteaux, mais on laissait de côté le petit patrimoine.

CA : Le petit patrimoine est constitué des moulins, des lavoirs, des pigeonniers, des cabanons pour les vignerons, etc.

FP : Oui. On n'en voyait pas l'intérêt.

CA : La commune a sans doute refusé de vous aider, parce qu'elle ne voulait pas déboursier d'argent?

FP : Oui et sûrement, parce qu'elle jugeait que ce n'était pas important.

CA : Pourriez-vous me donner plus de détail en ce qui concerne le processus d'achat et de restauration?

FP : Je vais aller voir dans mes documents. Alors, la date d'achat est d'avril 1982. Le nom du Compagnon du Tour de France qui a restauré la toiture est Monsieur Ménérole de Malakoff, Nantes.

CA : Il a mis combien de temps à faire la toiture?

FP : Probablement 1 ou 2 mois. Ils étaient 2 à travailler. Nous avons fait venir les bardeaux d'une maison au centre de la France, dans la Creuse. Une fois que le toit fut réparé, l'intérieur était encore pourri et les ailes n'étaient pas en état de marche. Il nous a fallu les refaire entièrement.

CA : Le devis de la toiture était de combien?

FP : Nous avons payé 42 832 francs. Devant le moulin, il y avait un apprentis en pierre qui avait sans doute été construit au début du 20^e siècle. Le meunier s'en servait pour ranger ses sacs de grain.

CA : S'en servait-il aussi comme moteur pour faire tourner les ailes?

FP : Non, il tournait au vent. Cet apprentis n'était pas beau et il défigurait le moulin. Nous l'avons donc abattu en 1986. Il cachait la belle porte et son écu¹ qui se trouve au-dessus.

CA : Il y a une date en dessous.

FP : 1343 ou 1543. Je crois que c'est plutôt 1543. C'est très certainement un moulin seigneurial.

CA : Qu'est-ce qu'on voit sur la girouette?

FP : On voit un moulin et un meunier qui tire son âne.

CA : Il y a plusieurs sculptures ici. En avant, il y a une sorte de Don Quichotte.

FP : Elles ont été faites par un sculpteur du nom de Jean Lebeau qui fait beaucoup de choses à partir de ferraille. À la base, il ne s'agissait que d'un cavalier, mais tout le monde le prend pour Don Quichotte.

¹ Bouclier allongé par le bas et portant un blason

CA : Et en ce qui concerne le mécanisme?

FP : Le mécanisme était en état de marche, mais pas l'arbre et les ailes. Ce moulin a aussi une certaine particularité : il possède une cave. Lorsque nous avons commencé à ramasser les débris, nous avons découvert une cave assez importante avec des petites niches et un grand cercle en pierre. C'était une sorte de mystère et ce l'est toujours. Nous en avons parlé à des gens qui connaissaient les moulins de France et ils nous disaient tous qu'ils n'avaient jamais rien vu de tel. Le mystère n'a donc jamais été élucidé. Nous avons recouvert cette cave d'un plancher, mais celui-ci pourrissait tout le temps. Maintenant, j'ai fait poser une grille et tout le monde peut voir à l'intérieur.

CA : Qu'y a-t-il exactement dans la cave?

FP : Un grand cercle qui épouse le moulin. Ce qui a étonné le plus tout le monde, c'est que les fondations sont carrées. Il y a 2 niches face à face et symétriques, ainsi qu'une petite cheminée par laquelle on pouvait faire du feu. Ce doit être très ancien. C'est une chose assez curieuse.

CA : C'est une énigme.

FP : Oui et on peut s'imaginer toutes sortes de choses. En ce qui concerne les ailes, nous avons contacté les Croix qui sont charpentiers amouleurs de France. Je connais aussi un amouleur belge, Monsieur Peel, qui a pris sa retraite. Il est venu un été avec son ami médecin, Monsieur Wroman, qui était lui aussi fou des moulins. Ils ont sillonné la région à la recherche de moulins à vent. La plupart des gens se connaissent dans ce petit milieu et on devient des amis.

CA : Ce sont donc les Croix² qui ont fait les ailes?

FP : Oui. Le devis a été fait en 1990 et ils ont réalisé le travail en mars 1991. Ils ont refait les ailes et ils ont descendu l'arbre avec une grue. Ils ont descendu le toit et ils ont travaillé à même le sol. Cette grosse grue nous avait coûté 800 000 anciens francs pour une journée. C'était très cher. Ils ont refait les ailes en peuplier.

CA : En 1991, Monsieur Croix a refait l'arbre et les ailes.

FP : Il a aussi refait quelques rouages en bois à l'intérieur.

CA : Le rouet?

FP : C'est fer sur bois pour éviter le feu. Il est fait en cormier.

² La Cornuaille, Maine-et-Loire

CA : Les ailes, l'arbre et les rouages ont été refaits en 1991. Combien cela a-t-il pu coûter?

FP : À peu près 300 000 francs. C'est une grosse somme (45 454 €).

CA : Sauf que Monsieur Croix garantit son ouvrage.

FP : Il travaille très bien et il est honnête, mais il n'a pas de concurrent. Il peut donc fixer les prix qu'il veut. C'est du travail sérieux.

CA : Tout à l'heure vous me parliez de Monsieur Peel. Comment se fait-il que vous le connaissiez?

FP : Comme je vous le disais, ils étaient à la recherche de moulins et celui-ci est tout de même cité parmi les plus beaux moulins de France.

CA : Il est impressionnant.

FP : Ils sont donc arrivés, nous avons sympathisé et déjeuné ensemble. Ils sont ensuite revenus plusieurs années après. Par la suite, je suis allée chez eux à Bruges. J'ai perdu le médecin de vue, mais je continue à entretenir une relation avec Peel. Il est venu ici l'année dernière.

CA : Ils sont 2 frères?

FP : Je crois que oui. Celui que je connais est à la retraite, mais je crois que l'entreprise existe toujours. Ils font du très bon travail.

CA : D'accord.

FP : La bluterie est la seule chose qui n'a pas été réparée. Il y en a une, mais il faudrait refaire les tamis.

CA : Le moulin tourne-t-il?

FP : Il tourne quelquefois, mais pas assez. Je ne peux pas le faire tourner, parce qu'il est très dur. J'avais un ami qui le faisait avant, mais il a maintenant plus de 80 ans. Mon fils n'est plus là. Il a fait un mémoire sur les moulins, mais dans l'Antiquité gréco-latine. Il ne tourne pas assez et c'est dommage.

CA : Il n'y a donc pas de rotation des ailes tous les mois?

FP : Non.

CA : Présentement, les ailes font face à quelle direction?

FP : Elles font face à l'ouest, à la mer, à l'Atlantique. Nous avons quelquefois fait de la farine pour les animaux. Les cultivateurs apportaient du grain pour s'amuser. On ne peut cependant pas faire de farine blanche. Il faudrait réparer le tamis pour y arriver.

CA : Mis à part certains détails, ce moulin est fonctionnel.

FP : Absolument. Il est dur à mettre en route, mais c'est possible.

CA : D'accord.

FP : Ce moulin a été sauvé une première fois. Un américain, le major Herman Webster, qui a vécu dans les années 1930, était tombé amoureux des moulins de France. Tel un mécène, il faisait réparer les moulins et les laissait aux gens. Ce moulin a donc été sauvé par ce major. C'était un peintre relativement connu, un ancien prix de Rome. Il a laissé de nombreuses aquarelles accompagnées d'articles sur la grande détresse de nos moulins.

CA : Il a réalisé un ouvrage?

FP : Oui. Il s'agissait de la revue *L'Illustration* très connue dans les années 1930.

CA : Ces illustrations sont superbes.

FP : Oui, elles sont un peu fantaisistes. Aux archives nationales, on retrouve ses carnets où il est noté, entre autres, la mise en vent du moulin de la Pâquelais. Il a fait refaire le toit en 1937. Il y est inscrit : « Le moulin est maintenant complètement remis en état. Aujourd'hui, il tourne et il a un beau toit de bardeaux rouges, des ailes refaites, des planchers. On peut y circuler sans risquer de passer à travers. Il moue le blé noir et fait de la nourriture pour les animaux. Nous n'avons pas le droit de faire de la farine de froment. Enfin, le moulin marche non pas pour faire vivre un homme, mais assez pour le faire vivre lui-même. ». Vous voyez comme il était réellement amoureux des moulins. « Nous sommes heureux d'être les artisans de cette restauration. ». Ç'a été écrit le 5 novembre 1937..

CA : C'est Monsieur Webster qui a écrit ça?

FP : Sa femme écrivait, mais c'est lui qui dictait.

CA : Ç'a été écrit en français?

FP : Oui.

CA : C'est généreux de sa part d'avoir restauré le moulin.

FP : Le travail qu'a accompli cet homme est très beau. Il y a de ça quelques années, sont venus des gens du Nord de la France qui accompagnaient un vieux monsieur qui était le fils de Webster. C'était un américain qui parlait très bien français. Il devait avoir 75 ans et il faisait le tour des moulins que son père avait restaurés pour voir ce qu'ils étaient devenus.

CA : Savez-vous combien de moulins le major Webster a fait restaurer?

FP : Je ne sais pas.

CA : Il faudra que je m'informe à ce sujet³.

FP : Ce moulin a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 22 août 1996. Nous avons monté plusieurs dossiers. Je tenais absolument à ce qu'il soit classé, parce qu'il sera protégé. Ainsi, on ne construira pas n'importe quoi autour. Il y aura un périmètre de protection de 500m. Ce sera surveillé.

CA : Je vous félicite pour les démarches que vous avez entreprises dans le but d'assurer la pérennité du moulin. Cependant, ce classement comprend-il des désavantages pour le propriétaire?

FP : Il n'y en a pas vraiment. Je crois que le dossier a progressé assez vite, parce qu'il n'impliquait pas de déboursement d'argent. On a tout de même éprouvé quelques difficultés. Le premier architecte des bâtiments de France que nous avons vu ne voyait pas du tout l'intérêt de faire classer des moulins. Il demeurait avec ses œillères de « grand patrimoine ». Il est vrai que la France regorge de bâtiments patrimoniaux. Nous n'en avons pas autant qu'en Italie, mais quand même. Tout cela coûte forcément très cher. Il ne voyait donc pas l'intérêt de sauvegarder des choses plutôt secondaires. Un jour, cet architecte est parti. Celui qui l'a remplacé s'intéressait, au contraire, beaucoup au « petit patrimoine ». C'est à ce moment que tout a fonctionné.

CA : Il vous a tout de même fallu persévérer.

FP : Oui, ce n'était pas gagné d'avance. Ce moulin possédait tout de même beaucoup d'attraits pour mériter son classement. L'architecture est intéressante et très spéciale. Il s'agit d'un des rares moulins qui possèdent tous ces corbeaux. Je crois qu'il méritait de perdurer. Je peux mourir tranquille à ce sujet.

CA : Le moulin est-il ouvert au public?

FP : Je l'ouvre pour les gens qui me le demandent. Autrefois, on recevait beaucoup d'écoles. Je ne refuse jamais une visite aux randonneurs. Il y a un chemin de randonnée tout près d'ici. Il est aussi ouvert à la journée du patrimoine au mois de septembre.

³ Après vérification : Il y en a au moins un autre, celui de la Croix-Cadeau, Avrillé, Maine-et-Loire.

CA : Il y a beaucoup de visiteurs à ce moment-là?

FP : Oui, quelquefois il y avait autour de 150 personnes. Les gens aiment bien ça. Je ne refuse jamais de l'ouvrir lorsque quelqu'un le demande, mais je ne fais plus de visite régulière.

CA : Pourquoi avez-vous fait l'acquisition de ce moulin exactement?

FP : Mes parents habitaient Savenay, la commune où se trouve le moulin. Nous habitions Nantes et nous n'avions jamais pensé à acheter un moulin. De 1968 à 1980, les gens ont développé un goût pour les résidences secondaires. Un jour, mon père m'a parlé de la vente du moulin. Cela l'intéressait beaucoup, parce qu'il était fils et petit-fils de meunier et il avait fait un peu de meunerie dans sa jeunesse.

CA : Dans quels moulins la famille avait-elle œuvré?

FP : Un peu partout dans la région. Il y avait un moulin à Fay-de-Bretagne, etc. Bref, c'est pour cette raison que le moulin nous a séduit. De plus, on le trouvait très beau. Nous l'avons acheté à un architecte qui habitait juste en face et qui pleurait presque en nous le vendant. Il l'avait acheté lui-même au major Webster et s'était engagé moralement à le préserver. Malheureusement, il l'avait délaissé et c'est pourquoi le moulin était un peu en décrépitude. Il a laissé le toit se défaire complètement. C'est une chose étonnante pour un architecte. Tout le terrain était envahi par des tas de cochonneries. Le moulin s'acheminait vers la ruine.

CA : Vous l'avez donc pris en main.

FP : Oui, notre but était de sauver ce moulin. Ce n'est plus une résidence secondaire, puisque j'y habite.

CA : L'argent investi pour la sauvegarde de ce moulin s'élève à quel montant?

FP : Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 50 millions d'anciens francs, soit au moins 500 000 francs.

CA : La maçonnerie a-t-elle été refaite?

FP : Non. Ils ont refait le rebord pour poser le nouveau toit, mais la maçonnerie était intacte. Il est beau de constater que ça dure depuis si longtemps.

CA : Je vois que vous prenez grand soin de votre moulin. Je vous remercie pour cette entrevue.

**Transcription de l'entrevue de
M. Marcel Poulizac
Responsable de la restauration du Moulin Neuf
Vigneux-de-Bretagne, Loire-Atlantique
En compagnie de M. Stéphane Glotin**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006**

Le 25 juin 2006

Durée : 55 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Nous sommes le 25 juin 2006 en compagnie de M. Marcel Poulizac.

MP : Bonjour chers amis canadiens. Mon nom est Marcel Poulizac et j'habite dans un petit coin de Bretagne tout près de Nantes. Je suis responsable d'une association de patrimoine qui s'appelle *Le Petit Patrimoine de Vigneux* qui est notre commune. Notre objectif est de maintenir en bon état quelques éléments du patrimoine de la commune. Ce patrimoine comprend des fours à pain, des puits, 75 calvaires, etc. Ce sont des bâtiments qui ont un, deux ou trois siècles et on les maintient en bon état. Et c'est à ce titre que nous avons réhabilité ce moulin qui date de 1702. Toutes les pierres qui constituaient le haut du moulin avaient été récupérées par les anciens propriétaires pour construire un garage vers les années 1940-45. Les camions venaient d'être inventés et ils étaient considérés comme sacrés alors on a démolì le moulin pour eux.

CA : Ce moulin s'appelle le Moulin Neuf, il fait environ sept mètres de hauteur?

MP : Six mètres quatre-vingt précisément.

CA : Il y manquait donc quelques mètres.

MP : Il y manquait environ 4 m. On le voit à la couleur de la pierre.

CA : Quand vous l'avez pris en main, il y avait la moitié de la tour détruite, il n'y avait plus de toiture. Qu'en était-il du mécanisme?

MP : C'était un mécanisme en bois alors, soumis aux intempéries, il avait disparu. Il restait donc l'escalier à l'intérieur fait de grands blocs de pierre. On s'est attaqué à ce travail en 2001. Nous avons récupéré des pierres des villages voisins avec six tracteurs et six remorques. Ça venait du bourg voisin qui se trouve à 3 km.

CA : Qui est-ce qui a pris part à ce projet?

MP : Ce sont des membres de l'association dont la plupart étaient des anciens à la retraite. Ici, beaucoup de retraités possèdent des camions ou des remorques. C'est pratique.

CA : Combien de personnes étiez-vous environ?

MP : Environ six ou sept personnes. C'est suffisant puisque si on est trop nombreux, il y a des problèmes d'organisation. La plupart du temps, nous travaillions à quatre. Nous savions comment manipuler des pierres et du ciment; ce n'est pas trop compliqué. Il y avait une cinquième personne qui était plus spécialisée dans le fer pour les soudures, l'échafaudage et les trucs comme ça. Il y en avait un autre spécialisé dans le bois. Ça suffisait.

CA : Quel était votre emploi auparavant?

MP : Je suis présentement à la retraite. J'ai fait carrière dans les chemins de fer; j'étais conducteur de train. Ma fin de carrière s'est déroulée à Nantes et j'ai monté l'opération T.G.V.

CA : Vous n'étiez ni maçon, ni charpentier, ni forgeron?

MP : Non. Nous avons comblé nos lacunes au niveau des connaissances en consultant des livres. Pour savoir comment reconstruire un moulin, il fallait connaître la dimension des poutres, celle de l'arbre, etc. Bref, la façon dont c'était fabriqué.

CA : Avez-vous eu de l'aide de spécialistes dans le domaine?

MP : Non, parce qu'il est pratiquement impossible d'en trouver. Il existe tout de même des livres à l'intérieur desquels on retrouve des dessins, des plans, des dimensions et on y arrive. Bien sûr, on s'est souvent trompé et parfois il fallait tout recommencer. On a pratiquement fait l'équivalent d'un moulin et demi.

CA : Et ça ne vous a jamais découragé?

MP : Non. On a abattu nous-mêmes les arbres. Dans ce moulin, il y a cinq ou six essences de bois différentes. Pour la charpente, par exemple, on utilise le chêne. Les bardeaux de couverture sont en châtaignier. Les ailes et l'arbre sont faits de chêne et les voliges de peuplier. Pour le peuplier, on abattait l'arbre, on le coupait en tranche de 9 mm d'épaisseur et on l'appliquait sur le cône de la toiture pendant qu'il est encore vert et gorgé d'eau; alors il prend bien la forme de la toiture. On met ensuite deux plis croisés, on appelle ça en feuille de fougère, et après on peut mettre les bardeaux. Les bardeaux, eux, ont été taillés dans du châtaignier. On les préperce de deux trous, pour qu'ils ne fendent pas lorsqu'on met le clou, et ensuite on les perce avec des clous en inox qui sont crantés parce que sinon ils auraient tendance à glisser.

CA : Vous avez taillé vous-même le chêne pour en faire l'arbre?

MP : Oui, c'est un chêne qui date d'un siècle. Il faisait environ 80 cm de diamètre.

CA : Combien de temps avait-il séché préalablement?

MP : Pas très longtemps, quatre ans. On a appris que, dans le temps, les gens construisaient les moulins avec du bois vert. Les charpentiers, par ici, n'utilisent pas de bois sec. Ils prennent du bois vert parce que, en séchant, le bois se déforme. Et tout le monde grandit ensemble. Le bois vert devient sec, et nous...

CA : Les ailes sont-elles en une seule pièce?

MP : Oui, elles font 14,50 m.

CA : Vous avez dû trouver un arbre très haut.

MP : Pour avoir deux arbres comme ça, on en a coupé six. Ça fait partie de l'apprentissage. Par rapport aux essences de bois, dans d'autres pays ils en utilisent des différentes. Ici, nous avons du chêne, du châtaignier, du peuplier, du sapin donc on utilise les essences locales.

CA : Le sapin est pour l'intérieur de la calotte de la toiture.

MP : Oui et on a pris du merisier pour faire la rampe d'escalier. On utilise également du cormier pour les dents d'engrenage. Par chez nous, les deux dents ne sont jamais en fer, il y en a toujours une en bois. C'est apparemment pour éviter les étincelles et le feu.

CA : En ce qui concerne vos ailes qui sont en toile et dont la traverse passe de bord en bord sans extrémités, on figure que vers 1702 c'était ce type d'ailes qui était préconisé?

MP : Oui, c'est ce que nous laissent entendre les gravures et les tableaux de peintres. Il y a une chose dont on n'est pas certain : c'est que les barrettes étaient symétriques de part et d'autre de l'aile.

CA : Pour permettre d'avoir un voilage plus ample d'un côté que de l'autre?

MP : Plus d'inclinaisons possibles en fonction de la force du vent. Ça augmente le nombre de combinaisons possibles.

CA : Aussi, à ce qu'on voit, l'aile est droite, mais les barreaux sont plutôt...

MP : Oui, l'aile est droite et la mortaise est percée en biais. Les ailes cependant ne sont pas très conformes à l'époque, ce sont des voiles de bateau parce c'est le matériel dont la durée de vie est la plus longue. En ce moment, il tourne même s'il n'y a pas beaucoup de vent, car on a fait installer un moteur électrique d'assistance. Ceci est dû au fait que le moulin doit être visité. Notre association s'occupe du patrimoine, nous ne sommes pas des gestionnaires. Il existe une autre association dans la commune qui s'appelle l'*Écomusée* et elle possède un petit musée à l'autre bout de la commune. Eux sont beaucoup plus compétents que nous pour faire visiter parce qu'ils ont des guides, des installations, ils ont rassemblé de vieilles charrettes, des moissonneuses batteuses, etc. Lorsque nous avons fini la restauration, nous leur avons donné le moulin pour qu'ils s'en occupent et le fassent visiter.

CA : Initialement, le moulin appartenait-il à la commune?

MP : Au début, le moulin était une propriété privée. Quand on a commencé à travailler, on avait l'accord des propriétaires. On a travaillé pendant trois ans. Au bout de trois ans, notre travail a inspiré confiance à la commune et la commune a acheté le site.

CA : Votre association devait donc faire ses preuves vis-à-vis la commune pour obtenir son appui. De quel ordre était le déboursé pour l'achat?

MP : Peut-être 500 000 francs pour 2000 mètres carrés. Pour les visites, on reçoit beaucoup d'écoles, des cars d'anciens. Et quand des groupes de 50 personnes arrivent, on ne peut pas leur dire « Il n'y a pas de vent, tant pis, vous ne verrez rien. ». Les gens seraient en colère. On a donc mis ce dispositif électrique pour que les gens ne soient pas trop déçus. Ce n'est pas très conforme historiquement.

CA : Mais pour le volet pédagogique, c'est bien pratique. Auparavant, le moulin pouvait tourner une journée sur trois?

MP : Parfois c'est pire. Par exemple, l'année dernière au mois de novembre, il n'y aurait pas eu une seule journée où il aurait tourné puisqu'il n'y avait aucun vent. Mais, dans l'ensemble, il pourrait tourner le quart du temps. Mais ce quart est parfois la nuit, parfois le dimanche. Ce n'est pas très pratique.

CA : Combien y a-t-il de visiteurs par année?

MP : Environ 3000 visiteurs par an. Cette année, on pense arriver à 4000.

CA : Et les tarifs de visite?

MP : Autour de 3 euros. Il y a des tarifs variables pour les groupes.

CA : Pour maintenir le fonctionnement du moulin, vendez-vous certains produits?

MP : Oui. Nous vendons de la farine et nous avons fait un livre où nos connaissances sur la technologie et la fabrication d'un moulin sont consignées. Nous vendons aussi des plaquettes et ça ne fait que commencer.

CA : La farine est faite à partir de sarrasin?

MP : Oui.

CA : Avez-vous des historiens dans votre groupe pour réaliser votre documentation?

MP : Ce sont plutôt des passionnés de l'Histoire, pas de véritables historiens. À l'*Association du Patrimoine* nous avons fait trois ou quatre livres sur l'histoire de la commune, de ses bâtiments et nous avons recueilli les témoignages d'anciens. La vente des livres nous aide aussi à financer nos travaux.

CA : Dans ces livres, avez-vous des informations à propos des meuniers d'ici?

MP : Oui, mais cette recherche n'est pas encore publiée.

CA : Pour en revenir aux propriétaires du terrain, la commune a acheté et ensuite?

MP : Ensuite, on a fait une convention entre le maire et l'association où le maire donne la gestion entière à l'association. Il demeure propriétaire, mais ne se mêle de rien. C'est très clair de ce côté-là, nous devons nous débrouiller.

CA : Et ça donne une très belle image à la commune. Concrètement, il n'y a aucun financement pendant l'année? Comment procédez-vous avec les assurances?

MP : C'est notre association qui prend l'assurance. Maintenant, à titre d'association, nous avons une subvention de la commune.

CA : Qui est de l'ordre de quel montant?

MP : Pour le petit patrimoine, nous avons 600 euros et l'*Écomusée* en a pour 3000 euros.

CA : D'accord. Maintenant, peut-être pourrait-on faire une petite visite?

MP : Certainement.

CA : Nous sommes aussi en compagnie de M. Stéphane Glotin. Je vois donc que vous avez clôturé le périmètre autour du moulin.

MP : C'est par précaution pour les enfants.

CA : Le moulin est assez large de la base.

MP : C'est de la terre, de l'argile.

CA : C'est majoritairement des joints de terre et ça tient bien. Chez nous, on ne voit pas ça souvent. En entrant, on voit l'âtre de la cheminée.

MP : À l'époque, le meunier passait la nuit ici, il fallait qu'il se réchauffe un peu.

CA : On remarque le serrage des meules.

MP : Oui et le hérisson qui repose sur la crapaudine. La poulie qui est dans le fond, c'est le monte-sac. Dans la bluterie, il y a aussi deux vrilles, des bouts de bois qui secouent pour faire décoller la farine.

CA : C'est très joli ce qu'on voit, de grosses pièces de chêne recouvertes d'une petite teinture,

MP : De la lasure. Ce n'est pas du vernis, c'est à base d'hydrocarbure ou d'eau. Ici, c'est à l'eau. Ça empêche les insectes, la moisissure et les champignons de s'installer.

SG : La lasure est meilleure que la peinture parce que le bois peut respirer. La peinture acrylique, par exemple, enferme l'humidité dans le bois.

CA : À l'entrée, on voit aussi les différentes brochures.

MP : Oui, voilà *Une vie de paysan*. Voici une photo du moulin avant de commencer les réparations.

CA : Il était vraiment en ruines.

MP : C'est pratiquement un roman photo. Il y a l'historique et les différents usages.

CA : Il y est inscrit : « Des pierres qui murmurent notre patrimoine vivant ».

MP : C'est le patrimoine de la commune : les petits calvaires, les puits, les ponts, etc.

CA : Ça permet de sensibiliser les visiteurs au patrimoine en général.

MP : Oui et c'est une trace de l'histoire de la commune.

CA : Lorsque nous allons partir d'ici, notre Société sera beaucoup plus informée qu'avant. C'est bien de fournir des documents pour pouvoir mieux informer les gens.

MP : Oui et voilà une petite brochure sur le moulin. C'est un appui visuel lors des visites. Nous travaillons présentement sur une brochure à propos du musée.

CA : Au rez-de-chaussée, il y a du pavé. Au début, c'était de la terre battue?

MP : Oui. On a récupéré de vieux pavés qui étaient sur une place de la commune.

CA : Donc c'est plus pratique de poser des pavés, pour l'humidité. Nous allons maintenant monter à l'étage. L'escalier est vraiment superbe.

MP : Voilà l'escalier en pierres massives. À l'origine, il n'y avait pas de rampe. On en a posé une pour rendre le lieu plus sécuritaire lors des visites.

CA : Les grosses pierres de l'escalier sont d'origine?

MP : Oui.

CA : Il n'y a qu'un étage.

MP : On voit l'arbre ici qui entraîne le grand rouet. Le gros rouet est en fonte avec des dents rapportées en bois de cormier. Il doit y avoir 72 dents sur le grand rouet et une trentaine sur la lanterne en fonte.

CA : Sur quoi votre arbre repose-t-il?

MP : À l'avant, il repose sur un demi-coussinet en marbre, pierre calcaire. L'arbre lui-même a des feuillures faites dans la partie cylindrique de l'arbre et dans ces feuillures il y a des plaques en fer, des alumelles, de 6 ou 7 cm de large par 30 cm de long. À l'arrière, il y a des alumelles pareilles, mais le demi-palier est en bois de cormier.

CA : Vous devez donc beaucoup le graisser?

MP : Oui, mais celui-là a très peu de charge, peut-être cinquante kilos. On pourrait, à la limite, le soulever à la main. Par contre, l'autre pèse plus d'une tonne à cause du poids des ailes.

CA : Donc, pour l'arrière, ce sont des alumelles en métal qui frottent sur le cormier et le tout est toujours bien graissé. Et en ce qui concerne la butée?

MP : Le bout de l'arbre est pointu, en forme de cône, et il y a une partie métallique qui s'appuie sur une butée également métallique. On graisse tous les trois ou quatre jours. Le gros arbre, quant à lui, est graissé tous les jours.

CA : On remarque ici que l'arbre est bien fendu. C'est normal étant donné qu'il a quatre ans de séchage. La charpente en haut est très belle.

MP : On voit donc la charpente en chêne et les voliges en peuplier incliné.

CA : Et le frein?

MP : C'est cette poignée qui agit sur ce grand levier et qui vient tirer le feuillard.

CA : Vous ne le manœuvrez pas de l'extérieur?

MP : Non, seulement de l'intérieur.

CA : Maintenant, je vais prendre les mesures verbalement. Au bout de votre échelle, vous avez un panneau avec les dimensions : « hauteur du mur : 6,50 m, hauteur totale : 12 m, diamètre des ailes : 14 m, surface des voiles : 40 mètres carrés, diamètre des meules : 1,50 m, poids d'une meule : 1 tonne, poids de la toiture tournante : 12 tonnes, puissance recueillie : 18 chevaux avec un vent stable de 40 km/heure, nombre de bardeaux de la couverture : 5000. ». On voit aussi une belle pièce en avant.

MP : Elle est en principe destinée à lever la meule pour la rhabiller. On l'a mise en décor, parce qu'elle est trop éloignée.

CA : Il s'agit de la potence.

SG : Autrefois, il n'y avait pas de palan, alors ils enrroulaient des cordes autour de l'arbre et ils tiraient sur les ailes avec les cordes pour lever les meules.

CA : C'était pratique et ils n'avaient pas besoin de forcer. Les meules viennent d'où?

MP : Elles proviennent d'un autre moulin. Elles n'étaient pas endommagées, c'est pourquoi on les a prises.

CA : On remarque un petit balai, une pièce de cuir, autour de la meule travaillante.

MP : Le balai pousse le produit dans le trou et ça descend dans la bluterie.

CA : Le travail de charpentier a pris combien de temps, une fois que le bois a été coupé?

MP : La charpente a été assemblée par un professionnel, un homme dans la région ouest qui reste à une centaine de kilomètres d'ici.

CA : Monsieur André Croix?

MP : Oui, il a eu le contrat pour refaire la charpente. On pensait la refaire nous-mêmes au départ, mais on s'est rendu compte que c'était un peu présomptueux.

CA : Il a fait le travail ici ou là-bas?

MP : Un peu des deux, l'assemblage final a été fait ici.

CA : Il a tourné l'arbre chez lui?

MP : On l'avait tourné ici, nous-mêmes. Il a fini de tourner les paliers et les allumelles dans son atelier. On avait un chantier ici, un copain tournait l'arbre à la main. On avait fait un châssis avec une tronçonneuse.

CA : C'était sécuritaire?

MP : Absolument pas. Ni précis, ni sécuritaire. Mais le résultat est là.

CA : Ça tourne. Vous avez fait tout ça tout en étant conducteur de locomotive?

MP : Oui.

CA : C'est très impressionnant ce travail qui a été fait par un regroupement de citoyens de la commune. Le moulin était vraiment en ruine au départ. Ce que je vois ici, c'est un rail dormant en métal?

MP : Oui, on appelle ça un profilé en IPN. Il a été cintré d'une façon très précise. Et là-bas, on voit un petit galet qui fait 6 ou 7 cm de diamètre. Il y a 14 galets comme ça. En dessous de chaque poutre, il y a un galet en acier qui roule.

CA : Un galet, c'est une roulette.

MP : C'est monté sur deux roulements à billes et c'est mis dans la charpente, ce qui permet au moulin de tourner très facilement. Il y aussi un galet latéral qui doit rester bien au centre, de sorte que le jeu d'engrenage soit toujours parfait.

CA : Au début, les sacs étaient montés par la fenêtre?

MP : Sans doute.

CA : Avez-vous pu relever des histoires sur les meuniers d'ici?

MP : Pas sur celui-ci, mais sur les moulins de la région, oui. On en a fait un recueil qui s'appelle *Petites histoires étranges*. Ce sont de petits événements insolites. Par exemple, quand un meunier mourait, tous les moulins de la région s'arrêtaient et les ailes se mettaient en croix.

SG : Au moulin de la Bicane, quand le père de Francis Gouin est mort, Francis Gouin a tourné les ailes vers la maison du meunier. Mais ce n'étaient pas tous les moulins de la région qui en faisaient autant, il y avait de la compétition.

CA : Il n'est pas très bruyant votre moulin.

MP : Il y a le frein qui fait un peu de bruit, mais quand il sera bien réglé il n'y aura plus de problème.

CA : Ça fait quand même une quinzaine d'années que vous avez amorcé la résurrection de ce moulin. Comment avez-vous été perçus par la commune à travers cette entreprise de restauration?

MP : Je crois qu'au début il y a eu beaucoup d'amusement mélangé à de la sympathie et du scepticisme. Il a fallu du temps avant que les gens commencent à croire qu'il était peut-être possible de réaliser un tel projet. Certainement, beaucoup de gens se sont demandé pourquoi nous faisons ça. Je ne sais pas si nous pourrions nous-mêmes répondre à cette question de façon très savante. Je crois qu'on est une petite bande de copains qui aiment bien travailler ensemble. Nous sommes complémentaires, c'est-à-dire que le travail se fait tout seul sans que nous ayons à parler, chacun fait ce qu'il a à faire. Toutes les deux ou trois heures, on s'arrête pour boire un verre ou manger un gâteau et puis on reprend le travail. On reçoit beaucoup de gens à l'*Écomusée*, des adultes et des enfants. Le comportement des enfants nous a un peu troublés parce que les jeunes n'attendent plus grand-chose des anciens. C'est peut-être la première fois que ça arrive dans l'histoire du monde. Ils ont les ordinateurs et la télévision et, du coup, le savoir des anciens se trouve un peu dévalorisé dans le monde moderne. On a donc un peu l'impression que c'est un peu dommage s'il ne reste rien des hommes lorsqu'ils disparaissent. Toute la société travaille par accumulation. Chaque génération laisse quelque chose. Ça peut être une route, des fourchettes, des crayons, des châteaux, etc. Ensuite, les générations suivantes profitent des générations précédentes et ainsi de suite. Les jeunes sont un peu condescendants par rapport aux objets qui nous ont servi à l'époque : les sabots, les charrettes et tout le reste. On s'est dit que c'était dommage parce qu'eux-mêmes passaient à côté de quelque chose. Les gens d'aujourd'hui sont complètement dépendants. Si quelque chose tombe en panne, il n'y aura personne dans l'environnement familial capable d'intervenir. L'ordinateur, le lecteur CD, la télévision, etc. Les gens ne peuvent plus intervenir, ce qui fait que la technologie leur devient complètement étrangère. Nous nous sommes dit qu'il serait peut-être amusant de leur faire voir ce qu'il y avait avant eux : des anciens qui étaient peut-être rustiques et bêtes, mais qui savaient construire un moulin pour faire de la farine, ce qui permettait de manger du pain. C'est peut-être cette volonté qui nous a poussés à nous lancer dans cette aventure. L'envie de prouver que les gens qui nous ont précédés avaient quand même quelque chose dans la tête. Là où ça devient intéressant, c'est lorsque les jeunes arrivent et, d'un seul coup, découvrent un monde où les engrenages font du bruit, où les meules broient quelque chose et où il faut monter de lourds sacs. Un monde qui leur était complètement étranger jusque là. Notre satisfaction est de voir qu'on les a intéressés à quelque chose.

CA : Ça doit fasciner les jeunes.

MP : Oui, un moulin qui tourne, les ailes, les engrenages, le bruit, la farine qui sort. Ils ouvrent de grands yeux.

CA : Par votre travail, vous avez fait découvrir un autre monde à ces jeunes.

MP : C'est peut-être un peu prétentieux ce que je dis. Mais lorsqu'on fait quelque chose, ce n'est pas uniquement par pur altruisme. C'est qu'on y trouve nous-mêmes une gratification.

CA : Peut-être, mais votre travail a tout de même contribué à conserver ce moulin pour les générations futures.

MP : C'est pour rappeler qu'il y a eu des gens avant nous à qui nous devons la vie, le confort.

CA : Maintenant, vous devez être bien reçu par la commune lorsque vous présentez un projet.

MP : Oui.

CA : De quelle façon vous avait-on reçus à vos débuts?

MP : Avec beaucoup de scepticisme. Les gens ne croyaient pas que nous pourrions faire en sorte que le moulin fonctionne. Ils pensaient que nous allions simplement le reconstruire, comme nous l'avions fait pour les puits et les calvaires. Ils nous croyaient capables de réaliser la partie architecturale, mais pas la partie mécanique. Et ça a été une grande surprise pour eux lorsqu'ils nous ont vu abattre du bois et tailler des ailes. C'est à ce moment qu'ils y ont cru.

CA : Ce n'était plus de l'utopie.

MP : Ce n'était plus de l'utopie, ça devenait réel. Ça a fait infiniment plaisir aux gens de la commune. Il n'y a eu aucune ombre négative. Depuis, on fait deux fêtes du patrimoine par an, ici, sur le site puisqu'on peut y accueillir du monde. Il y a 400 ou 500 personnes le jour du patrimoine (le 18 juin et le 18 septembre). C'est ici le rendez-vous, au pied du moulin. On fait des balades dans la commune. Aussi, ce qui vient équilibrer la chose par rapport au vieux pays c'est le projet d'aéroport. C'est une façon de dire qu'on fait du neuf tout en respectant le vieux. C'est le seul moulin qui est resté dans la commune. À la grande époque des moulins, il y en avait neuf en tout. Ils sont tous en ruine ou alors transformés en maisons d'habitation. On en a gardé un et nous sommes déjà très contents.

CA : Monsieur Poulizac, le travail que vous avez pu accomplir est magnifique.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jacques Guyard
Propriétaire et responsable de la restauration du
Moulin de Nouan
Chezal Benoît, Cher**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 26 juin 2006
Durée : 1 heure 12 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes le 26 juin 2006 et je suis en présence de Monsieur Jacques Guyard. Quel est le nom du moulin-tour qui se trouve devant nous?

JG : Ce petit moulin-tour assez trapu s'appelle le moulin de Nouan. Il est de conception assez sommaire, c'est-à-dire qu'il n'était pas très performant à l'époque. Nous l'avons restauré en 1986 et il date probablement de 1810. En France, nous avons la chance de posséder des cartes intéressantes qui ont été faites dès le 18^e siècle par la famille Cassini. Sur ces cartes sont répertoriés tous les points de repère visibles : les moulins, les clochers, etc. Autour de 1850 sont apparues des cartes encore plus intéressantes qui sont les cartes de l'État Major, il s'agissait d'un service militaire. Sur ces cartes très précises figuraient aussi tous les moulins à vent. C'est donc par le biais de ces cartes et de quelques autres documents qu'on peut situer la construction du moulin vers 1810. En 1978, moi, mon père et mon frère maçon avons fait du moulin une acquisition familiale. Nous avons ensuite entrepris la restauration en 1986. Il s'agit d'un petit coup de folie, parce que ce moulin ne sert à rien. Même si nous voulions faire de la farine, il ne serait pas rentable. Nous sommes cependant très passionnés par le patrimoine et nous nous sommes évidemment épris des moulins à vent. Le virus nous a pris. Le jour où mon père a acheté cette tour avec un toit recouvert d'ardoise, personne ne savait réellement que c'était un moulin. Sur les cartes, il était qualifié de colombier. De mémoire collective, la région ne savait plus ce que c'était. Évidemment, ça ne ressemble pas du tout à un colombier.

CA : Un colombier c'est un pigeonnier?

JG : Exactement.

CA : Ce serait un peu gros pour un pigeonnier, non?

JG : Il existe des pigeonniers plus gros que ça. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons tout de suite cru que c'était un moulin. Ça nous a été confirmé lorsque nous avons aperçu le rail qui permet au toit de tourner. Nous avons entrepris la restauration de façon complètement autonome, c'est-à-dire que nous avons embauché deux charpentiers faisant partie des Compagnons pendant quatre mois. Nous avons fourni les matériaux nécessaires. Il s'agit d'une réalisation faisable au même titre que la restauration d'une maison secondaire. Il faut cependant avoir un petit grain de folie.

CA : Vous ne l'habitez pas?

JG : Non. C'est la raison pour laquelle je vous disais qu'il ne sert à rien. Nous ne faisons pas de la farine et nous n'habitons pas à l'intérieur.

CA : La hauteur doit être d'environ 8 m?

JG : Probablement, puisque les ailes font 16 m d'envergure. Le mur doit faire entre 7 m et 7,50 m. La largeur est de 6 m.

CA : La maçonnerie est très belle.

JG : Lorsque nous avons décidé d'en faire la restauration, nous ne connaissions pas vraiment les moulins à vent. Nous avons entrepris le même type de démarche que vous, mais au niveau régional. Nous croyions qu'il était impossible qu'il n'existe aucun autre moulin dans le Berry. Les archives témoignent de l'existence des moulins à eau, mais pas de celle des moulins à vent. Nous nous sommes baladés aux alentours pour repérer les tours isolées au milieu des champs. La plupart du temps, il s'agissait de moulins à vent en ruine. Il y en avait, même si les habitants de la région affirmaient le contraire. Nous en avons trouvé une trentaine plus ou moins en ruine et nous les avons photographiés. Par la suite, lorsque nous avons consulté les fameuses cartes de Cassini et de l'État major, nous nous sommes aperçus qu'il existait plus de 120 moulins répertoriés dans le Berry. Les moulins que nous avons trouvés nous ont donc servi de repères. Notre moulin était en ruine, il n'y avait plus qu'une tour et un toit recouvert d'ardoise. Ce toit avait été recouvert par le propriétaire de l'époque qui voulait le protéger.

CA : Il n'y avait plus de planchers?

JG : Non. Le mécanisme n'existait plus, mais la couverture a protégé la tour. À un certain moment, le moulin avait été transformé en habitation et c'est pourquoi on retrouvait un trou pour la cheminée. De plus, le toit avait été scellé, alors qu'il s'agissait d'un toit amovible. La découverte de tous ces moulins nous a permis de récupérer des éléments à droite et à gauche : un ancien rouet, des meules, etc. Nous avons des indices qui nous permettaient de restituer à notre moulin son apparence d'origine. Depuis, nous avons trouvé des cartes postales et des cartes en relief datant de 1880 sur lesquelles on peut constater que nous avons bien fait notre travail. D'ailleurs, nous cherchons toujours de nouvelles cartes postales à propos des moulins de la région. Après nos recherches, il est intéressant de constater que les moulins se situant au-delà des frontières du Berry sont différents. Tous les moulins du Berry sont absolument identiques et possèdent les mêmes caractéristiques. Les moulins à eau et à vent étaient complémentaires, c'est-à-dire que le même meunier possédait un moulin à eau et un moulin à vent. Un préfet de l'époque préconisait d'ailleurs la construction des moulins à vent au détriment des moulins à eau. Il disait que les moulins à eau causaient trop de problèmes d'inondation. Les droits d'eau sont un problème récurant depuis très longtemps. Tous les moulins que nous avons trouvés datent environ de la même période.

CA : Vous avez refait la maçonnerie extérieure.

JG : Nous avons commencé par descendre le toit. Tout le chantier s'est fait à terre. En même temps, nous avons entrepris la restauration de la maçonnerie intérieure et extérieure. Nous avons refait les étages. On a refait les joints extérieurs avec de la chaux grasse, de la chaux aérienne. Il s'agit d'une maçonnerie plutôt jolie et très soignée. Nous avons toujours vu ce moulin comme ça, avec de la pierre apparente. Autrefois, c'était peut-être enduit. Nous n'avons pas osé l'enduire, parce que ça aurait eu l'air trop neuf et nous étions trop habitués de le voir ainsi. À présent, je crois même qu'il n'a jamais été enduit, parce qu'on voit plusieurs bâtiments recouverts d'un enduit très succinct. Les gens n'avaient pas forcément les moyens de se procurer des enduits très soignés.

CA : Le moulin était-il enduit sur votre carte postale qui date des années 1900?

JG : On y voit déjà la pierre. Je vous invite maintenant à l'intérieur du moulin. On entend les bruits d'un couple de faucons qui niche dans la cheminée. Il y a parfois des pigeons aussi.

CA : C'est un endroit de bénédiction pour eux. Avez-vous fait affaire avec le Ministère de la Culture de la France?

JG : Non. Nous avons eu un peu tort d'entamer la restauration sans en parler à qui que ce soit. Nous aurions probablement pu demander de l'aide. Aujourd'hui, il y a un peu plus d'aide pour le petit patrimoine. Il y a vingt ans, la restauration d'un moulin constituait encore quelque chose de marginal. Nous n'avons même pas cherché, nous nous sommes débrouillés seuls. Par contre, nous avons eu de gros soucis à cause du transformateur EDF qui se trouvait tout près d'ici.

CA : Il se trouvait à quelle distance d'ici?

JG : Les ailes auraient touché la ligne électrique. Nous avons fait la restauration en pensant qu'ils allaient bouger le transformateur et toutes les lignes électriques.

CA : En France, les transformateurs sont vraiment immenses.

JG : Ce modèle de transformateur avait été construit dans les années 1950, dans l'après-guerre. Tout était au service de l'agriculture intensive du pays. Il fallait retrouver notre autonomie. Ils ont donc rasé des kilomètres de bouchure, c'est-à-dire les haies qui forment le paysage. Ils ont labouré les chemins et créé de grandes passerelles. Comme tout était axé sur l'économie et sur le soi-disant progrès, le paysage a beaucoup souffert. Parmi ces dégâts, il y avait le réseau électrique EDF qui devait passer partout. Ils tiraient donc les lignes dans tous les sens et posaient des transformateurs. Les transformateurs sont des tours en béton qui font environ 3 m de côté et 8 m de hauteur. C'est un truc très massif avec des lignes électriques. Nous pensions donc qu'ils allaient faire sauter le

transformateur une fois que la restauration du moulin serait terminée. Finalement, ça n'a pas été simple du tout. Il n'était pas question d'enlever le transformateur. Tout s'est mal passé. Nous avons dû fournir une avance monétaire pour qu'ils daignent enlever le transformateur. Les 30 000 francs nous ont par la suite été remboursés.

CA : Il n'y a pas eu beaucoup de coopération.

JG : En effet. Ils se sont fait taper sur les doigts par la suite. Après avoir enlevé le transformateur, ils ont entouré le moulin de lignes électriques. Ainsi, les lignes n'embêtaient pas le moulin.

CA : Elles passaient à environ 10 m du moulin.

JG : Ça n'empêchait pas le moulin de tourner, mais ce n'était pas très esthétique. On souhaitait qu'ils enterrent les lignes et nous nous sommes encore disputés. L'année suivante, ils ont posé une ligne au seul endroit où il n'y en avait pas, c'est-à-dire juste devant le moulin. Le moulin était complètement cerné. C'est alors que la colère nous a pris. Nous avons créé une association qui s'appelle Moulin de Nouan Environnement.

CA : Qui est-ce qui était membre de cette association?

JG : Le but était d'ouvrir régulièrement le site et de faire un peu de tourisme. Nous avons aussi acquis la Croisette qui est une ancienne seigneurie. Nous voulions protéger les alentours, faire enterrer les lignes électriques et éventuellement rétablir les chemins. Je suis président de cette association et les membres sont des gens d'ici.

CA : Ce sont des citoyens de la commune, mais aussi des communes environnantes?

JG : Exactement. Le but premier était de faire enterrer les lignes, puis de continuer nos démarches et faire un peu de tourisme. Nous avons donc rédigé une lettre à tous les élus de la région. Ils étaient donc tous obligés de prendre parti. La presse était évidemment dans le coup et nous a bien aidés. Tout le monde s'en est donc mêlé et même le ministère de l'Environnement. Nous avons réussi à faire enterrer les lignes par différentes démarches,

CA : Ces démarches ont demandé beaucoup d'énergie et d'efforts, j'en suis sûr. Il faut vraiment y croire.

JG : Absolument. Si nous n'avions rien fait, les lignes seraient toujours là. Peut-être que le déroulement des événements aurait été différent aujourd'hui. Les gens semblent un peu plus sensibilisés.

CA : Vous avez entrepris ces démarches personnelles et familiales il y a de ça vingt ans. À ce moment, comment réagissaient les citoyens, les voisins et la commune?

JG : Tout le monde était assez admiratif. L'action était soutenue de manière passive. Nous aurions peut-être dû impliquer davantage les collectivités locales, mais elles ont d'autres soucis. Ce problème de ligne électrique était délicat. Le réseau n'appartenait pas à EDF, mais par un syndicat d'électrification regroupant différentes communes. Comme ça ne leur appartenait pas, EDF refusait de payer les frais. Chacun se renvoie la balle jusqu'au jour où un préfet met son poing sur la table et convoque le directeur EDF et quelques élus.

CA : Combien de temps cela a-t-il pris?

JG : La restauration a eu lieu en 1986 et l'association a été créée en 1992. Mon père s'occupait des démarches et il a peut-être manqué un peu de diplomatie. Cependant, je ne crois pas avoir usé de beaucoup de diplomatie moi non plus. Les démarches ont duré six mois. Nous avons battu le fer pendant qu'il était chaud.

CA : Combien de membres faisaient parti de l'Association?

JG : Une vingtaine de personnes. Une association a plus de force qu'un simple particulier.

CA : Votre famille est propriétaire, mais c'est l'Association qui gère le moulin?

JG : L'Association servait à structurer l'activité autour du moulin. Nous avons embauché plusieurs personnes par contrat.

CA : Des guides et animateurs?

JG : Voilà. Avant, nous étions ouverts tout l'été. Maintenant, nous sommes plutôt ouverts sur rendez-vous. C'est une question de disponibilité et d'argent.

CA : La commune vous fournit-elle une aide financière?

JG : Elle nous aide un peu lorsque nous demandons des subventions et particulièrement en ce qui concerne des événements. À la base, il s'agit d'une initiative familiale et personnelle. Le moulin appartient cependant à tout le monde, puisqu'il fait parti du paysage. L'année où les ailes sont tombées suite à la tempête, l'ONF et la communauté de communes nous ont aidés.

CA : Qu'est-ce que c'est que l'ONF?

JG : Il s'agit de l'Office National des Forêts. Il y a une très vaste forêt non loin d'ici. Nous leur avons demandé si c'était possible d'obtenir quatre gros chênes pour refaire les ailes et ils ont accepté. On ne s'est guère soucié des subventions. La folie était là, il fallait le restaurer.

CA : C'est une belle folie.

JG : Mon frère était sur le Tour de France et s'occupait d'une équipe itinérante. Nous avons donc eu l'opportunité d'avoir des travailleurs qualifiés. Il s'agissait d'un chantier intéressant pour eux.

CA : Les joints sont faits de quoi?

JG : Ils sont faits à la chaux grasse, aérienne.

CA : C'est un mélange de chaux et de sable?

JG : On l'appelle ainsi par opposition à la chaux hydraulique. À l'époque, il était difficile de trouver de la chaux grasse. Le toit est couvert de bardeaux de châtaignier, parce que c'est plus léger. Il ne faut pas que le toit soit trop lourd si on veut le faire tourner. Chaque tuile est clouée avec un clou en cuivre, parce que le châtaignier est très tannique. Chaque clou est donc percé et cautérisé pour éviter les problèmes causés par le tannin du bois.

CA : Pourriez-vous expliquer le terme « cautérisé »?

JG : C'est lorsque l'on brûle l'intérieur du trou, c'est cicatrisé à chaud. On met un fer rouge dans chaque trou.

CA : Ainsi, il n'y a pas de réaction entre le cuivre et le tannin.

JG : Exactement.

CA : C'est bon à savoir.

JG : Les jougs des clochers sont souvent faits de châtaignier. Je crois qu'il est aussi possible d'utiliser du sapin ou du mélèze. La particularité du châtaignier est qu'il ne contient pas d'insectes. De plus, il résiste beaucoup mieux que n'importe quel autre bois aux intempéries. On dit aussi que ce bois fait fuir les araignées. Le fait est qu'il n'intéresse pas les insectes. Il y a de ça vingt ans, c'était assez difficile de trouver le matériel nécessaire pour refaire la charpente. Nous avons trouvé un « bardassier » qui travaillait le châtaignier. La girouette est en cuivre.

CA : Elle est jolie.

JG : La lucarne par où sortent les ailes possède trois pans et deux jougs, alors qu'il n'y a que deux pans sur la plupart des moulins. C'est une particularité des moulins du Berry. Il s'agit véritablement de la signature locale, parce que c'est un souci uniquement esthétique. Il serait beaucoup plus simple de faire deux pans. C'est le genre de détails qu'il est important de respecter lorsque l'on restaure un moulin. C'est grâce à la découverte des autres moulins existant dans la région que nous avons pu connaître ce détail. Plus tard, lorsque nous avons retrouvé la photo, nous avons pu constater que c'était bel et bien conforme.

CA : Vous n'aviez pas encore vu la photo lorsque vous avez refait les ailes?

JG : Les ailes ne sont pas un très bon exemple. La première fois que nous les avons refaites, nous avons installé une volige qui n'était pas assez accentuée. Nous avons perdu les ailes en 1998 lors de la tornade. Heureusement, la tornade est arrivée par derrière le moulin. Les ailes ont cassé, mais elles ne sont pas tombées sur le toit. Nous les avons retrouvées un peu plus loin sur le chemin. Il y a eu plusieurs dégâts, mais la charpente était intacte. Nous avons donc décidé de refaire des ailes plus aérodynamiques de façon à ce qu'il y ait une meilleure prise au vent. Nous avons donc refait une sorte d'hélice plus accentuée. Cependant, nous nous sommes un peu trompés dans nos calculs et l'hélice est maintenant trop accentuée. Il aurait fallu les faire droites d'un bout à l'autre et légèrement inclinées.

CA : Pour qu'elles cueillent le vent.

JG : Elles seraient pleines d'un bout à l'autre, mais inclinées l'une par rapport à l'autre pour donner le sens du mouvement.

CA : On voit que la pierre est très bien travaillée. À une certaine hauteur, il y a une sorte de double ligne de petites pierres.

JG : La maçonnerie est vraiment bien soignée. Les strates de pierres sont toutes les mêmes. C'est plus solide. Si on met une petite pierre et une grosse à côté, les joints seront très importants. La fragilité d'une construction est dans les joints entre chaque pierre. Moins il y a de joints et plus la structure est solide.

CA : Cet alignement de double pierre est assez rare.

JG : Oui, c'est aligné selon la largeur et l'épaisseur de la pierre.

CA : C'est très joli au point de vue esthétique. Nous pouvons maintenant aller à l'intérieur du moulin. Les murs sont assez épais.

JG : Oui. La plupart des moulins sont de forme conique et la base de la tour est plus large.

CA : Avec un fruit.

JG : On utilise généralement ce terme lorsque l'on décrit un château, mais il est aussi possible de l'utiliser dans ce cas. Ça signifie que le mur est plus épais à la base.

CA : La base serait d'un peu plus de 1 m?

JG : Probablement.

CA : On peut maintenant voir une série de photos.

JG : Pour monter le toit, nous avons fait venir une grue mobile.

CA : Vous aviez monté un abri pour protéger le travail des intempéries.

JG : Voici le rouet en construction, le voligeage en peuplier, la lucarne, les ailes. Les ailes étaient moins voligées que maintenant. Voici le fameux bardassier...

CA : Il est venu travailler ici?

JG : Non, il a fait le travail dans son atelier. Il possède une machine à fendre avec laquelle il fend le châtaignier. Voilà la couverture. Lorsque tout a été prêt, nous avons fait venir la grue pour monter les meules et le toit dans la même journée. Ensuite, nous avons assemblé les ailes qui étaient faites en trois parties.

CA : Vous les avez assemblés avec une clef de Jupiter?

JG : Oui.

CA : C'est tout un travail.

JG : Ça demande de l'entretien permanent. Comme ça tourne et ça bouge, il faut constamment resserrer et changer certains trucs.

CA : Le plancher était-il ainsi auparavant?

JG : Nous avons retrouvé le dallage comme ça.

CA : Ce sont de belles dalles.

JG : Nous manquions un peu de moyens à l'époque et nous ne pouvions pas garder les charpentiers indéfiniment. C'est pourquoi nous avons fait un escalier droit au lieu d'un escalier tournant longeant le mur. Nous pourrions éventuellement le changer. Il s'agit de la principale entorse que nous avons

commise. Nous avons utilisé de l'orme. Tous les arbres avaient été décimés par une maladie. Le rouet aussi est fait en orme. Voilà les moulins du Berry que nous avons retracés.

CA : Il s'agit d'une série de photos affichées sur le mur avec une carte.

JG : C'est la carte des moulins qui date du 18^e siècle. Les moulins sont presque tous pareils. Ils sont tous trapus et possèdent cette fameuse lucarne. Aussitôt que l'on dépasse les frontières du Berry, les moulins sont totalement différents.

CA : Cela donne une bonne idée aux visiteurs. Le plafond est assez haut. À l'étage, on retrouve une sorte de lit.

JG : C'est un lit qu'on nous a donné qui se trouvait dans une écurie. Voici le régulateur Watt qui provient de l'inventeur de l'unité de mesure de l'énergie. Il s'agit d'un régulateur à boules, comme ceux que l'on retrouve sur les machines à vapeur. Dès que le moulin prend trop de vitesse, les masselottes se soulèvent comme un sifflet par la force centrifuge et par des systèmes de leviers. Les leviers se soulèvent et font basculer cette grosse caisse que l'on appelle la souche. Sur la souche repose le petit fer qui soutient la meule courante, c'est-à-dire celle qui tourne. Elle va s'écraser un peu contre l'autre meule, ce qui va faire ralentir le moulin, écraser un peu plus et accélérer le débit de grains. C'est un système très ingénieux.

CA : Au dernier étage, il y a la meule avec l'archure.

JG : Voilà le rouet. La charpente est d'origine, tandis que le mécanisme est neuf. L'arbre moteur est fait en chêne, le rouet est en orme et les alluchons, c'est-à-dire les dents du rouet, sont faits en cormier. C'est un bois très dur que l'on trouvait dans les haies. Depuis qu'ils ont arraché les bouchures, le cormier se fait rare. On a eu du mal à en trouver, parce qu'il faut que ça sèche une quarantaine d'années. Il doit être très sec. En tournant, le rouet entraîne la lanterne avec ses fuseaux qui sont en frêne, qui est un bois beaucoup plus tendre. Nous utilisons un bois dur contre un bois tendre. Le bois tendre finit généralement par s'incruster de poussière et d'autres choses et devient assez dur. C'est tout de même les fuseaux de la lanterne que l'on doit changer si cela est nécessaire. Dans les moulins à eau, ils utilisent souvent du fer contre bois. Lorsque les moulins sont plus petits, les dents sont beaucoup plus serrées et la lanterne est beaucoup plus petite et donc plus solide. Cette pièce s'appelle le heurtoir.

CA : Il s'agit de la pièce qui se trouve en arrière de l'arbre.

JG : À la pointe de l'arbre, on retrouve une pièce qui s'appelle la prison. Ici, il y a un roulement à billes avec une grosse chique à l'intérieur. Ce sont de grosses billes qui font environ 3 cm de diamètre. C'est sur cette pointe que tournent les ailes. Il s'agit d'un détail très important, puisque si ça ne tourne pas, ce sera très

difficile. À mon avis, lorsque l'on fait une restauration, il ne faut pas hésiter à employer des techniques plus modernes pourvu qu'elles demeurent discrètes. À l'époque, ils auraient utilisé ces techniques s'ils les avaient connues. L'axe qui tient la meule, le gros fer, repose lui aussi sur une bille qui lui permet de tourner plus facilement. De l'autre côté se retrouve le marbre avec un autre palier. Le marbre est en fait une pièce de fonte. Il y a des lames métalliques sur le palier. Tout cela est recouvert de graisse.

CA : Il y a des étais de l'arbre au rouet. On en retrouve souvent à l'intérieur des moulins québécois. Je n'en ai pas vu beaucoup en France. Cela sert à solidifier l'ensemble.

JG : Nous les avons posés par la suite. Suite à la restauration, nous avons fait des essais et tout s'est cassé au bout de 100 tours. Il nous a fallu refaire le calcul. Nous avons suivi des méthodes enseignées dans les livres. Il faut se méfier des livres. Ils nous disaient de construire le frein avec du houx et ce n'était pas efficace du tout. Nous l'avons refait en sapin et il fonctionne très bien à présent. C'est la même chose qui est arrivée pour les ailes. Bref, il fallait corriger le tir. Il y a une différence entre la théorie, que l'on retrouve dans les livres, et la pratique.

CA : Vous avez fonctionné par essais et erreurs.

JG : Oui et maintenant c'est bon. Nous avons corrigé plusieurs choses. Nous avons renforcé ces parties métalliques lorsque nous nous sommes aperçus que ça travaillait trop.

CA : Ce sont les parties qui entourent l'arbre à la hauteur du rouet.

JG : C'est le corset. C'est boulonné pour retenir le rouet à l'arbre. Nous avons fait la même chose à la sortie des ailes. Le frein effectue un autoserrage en tournant. Il faut faire attention pour que ça ne bloque pas trop. Lorsque le frein est serré de façon trop violente, l'arbre peut se vriller et les ailes peuvent se casser. Il ne faut pas que ça bloque, il y a une force d'inertie considérable. On finit par maîtriser cet équilibre.

CA : Est-ce que ce genre d'accident vous est déjà arrivé?

JG : Lorsque nous avons fait les premiers essais, nous n'avions pas de régulateur. Le moulin s'est déjà emballé. Dans ce temps-là, il ne faut pas paniquer.

CA : Ça doit faire peur.

JG : On croit alors que le moulin va décoller. Lorsque l'on arrive plus à maîtriser le moulin, la solution est de le mettre à contre-vent en tournant le toit. Ce n'est

pas évident. On a le temps de faire des dégâts. Il existe d'autres systèmes beaucoup plus performants que le nôtre. Même à l'époque de la restauration, il existait des chaînes à godage, des systèmes de vire vent automatique ou encore des systèmes Berton qui permettent de régler la voilure avec des cordes à partir de l'intérieur du moulin. Ce sont tous des systèmes de régulation beaucoup plus performants que le nôtre. Nous avons fait cette restauration avec les éléments que nous avons pu trouver et voilà ce que ça donne. Ce n'est pas un moulin très performant. On ne le fait pas tourner lorsqu'il y a trop de vent, parce que ce serait dangereux. C'est un peu un moulin d'opérette qui sert à faire des démonstrations lorsque nous recevons la visite d'une école ou de touristes.

CA : Combien la meule mesure-t-elle?

JG : Il s'agit de très grandes meules, ce qui est assez rare. Elles proviennent d'un moulin de la région. Elles pèsent environ 750 kilos chacune. Elles sont composées de 10 cm de silex et le dessus est fait d'une agglomération de pierre et de ciment. Celle-ci fait environ 1,60 m de diamètre.

CA : Et celle d'en dessous?

JG : Elle est pareille. La meule du dessous est fixe, il s'agit de la meule gisante. La meule courante est au dessus. Nous les avons taillées il y a de ça quinze jours.

CA : Que voulez-vous dire par « tailler »?

JG : Autrefois, ils disaient « piquer » les meules.

CA : D'accord. Il s'agit du rhabillage des meules.

JG : Oui. Nous avons le projet de faire affaires avec un brasseur d'Issoudun en faisant moudre de l'orge malté. Nous aimerions bien faire de la bière du moulin et c'est pourquoi nous avons nettoyé les meules. Le sillon et la dépouille s'usent au bout d'un certain temps. Comme nous n'utilisons le moulin que lors des démonstrations, nous ne l'avons pas particulièrement bien entretenu. Faire de la belle mouture nous importait peu. Cependant, au bout d'un moment, le grain ne circulait plus. Nous avons donc soulevé les meules pour les retailler.

CA : Qui est-ce qui les a retaillées?

JG : Un ami. Si nous l'avions fait à l'ancienne, nous aurions utilisé des marteaux à piquer et nous aurions eu besoin de l'aide d'un maître. Il faut enlever éclat par éclat pour refaire les sillons.

CA : Est-ce que vous bouchardez entre les rayons?

JG : Non, il faut que ce soit plat entre les rayons. C'est ce qui permet au grain de s'écraser. Lorsqu'il y a des trous, il faut les boucher.

CA : Combien de temps cela a-t-il pris pour repiquer les meules?

JG : Environ deux jours.

CA : De quelle façon avez-vous soulevé les meules?

JG : À l'aide de deux palans. Nous avons accroché un palan après l'arbre et nous avons mis une ferraille en travers. À l'époque, ils devaient prévoir les systèmes d'accrochage. Nous avons eu beaucoup de difficulté, mais nous y sommes arrivés. Nous avons aussi fait une entorse au mécanisme. Il se trouve habituellement sur un chemin de roulement en bois.

CA : Un chemin dormant.

JG : Cela fonctionne simplement par coulisse. Le toit pesait 14 tonnes. Nous avons fait un chemin de roulement en béton et nous l'avons posé sur des galets.

CA : Un galet est une roue.

JG : Nous avons fait un autre chemin métallique. Ça tourne maintenant assez bien. Les queues ont souvent été coupées pour se faire remplacer par les crémaillères qui permettent de tourner le moulin mécaniquement de l'intérieur.

CA : Vous bougez la queue à force d'homme?

JG : Oui.

CA : Et en ce qui concerne l'animation?

JG : Lors de l'inauguration du moulin en 1987, nous avons monté une sorte de spectacle son et lumière. Ensuite, nous avons organisé des fêtes champêtres. Nous avons décidé de faire une « Fête du vent » suite à notre rencontre avec un passionné de cerf-volant. Ces petites fêtes ont eu pas mal de succès et il y avait des cerfs-volant partout. À ce moment, le moulin portait de grosses toiles de lin pas très étanches et assez lourdes. Nous avons décidé de faire preuve d'un peu de fantaisie en y ajoutant des voiles de couleur. C'est une pratique qui se faisait tout de même autrefois. Les premières toiles étaient faites avec le même matériel que les cerfs-volants. C'était une sorte de *patchwork* avec des motifs et des symboles. Lorsque le matériel s'est brisé, nous avons refait de nouvelles ailes avec du tyvek, un papier très solide. Nous avons fait appel à des artistes peintres pour les décorer. Nous avons travaillé, entre autres, avec l'Association des Amis des Beaux-Arts d'Issoudun et avec un groupe de tagueurs. Le résultat était très intéressant. Nous avons toujours essayé de mélanger les cultures lors

de nos animations. Nous organisons des fêtes avec de la musique traditionnelle ou bien du jazz. Le but était que tout le monde profite de ce petit patrimoine.

CA : Il s'agit d'événements qui permettent le rassemblement de la communauté.

JG : Une de nos fêtes avait aussi pour thème « la musique éolienne ». Il y avait des cerfs-volants qui produisaient des sons et d'autres choses.

CA : Vous avez aussi fait de l'animation pour les écoles?

JG : Oui, nous avons toujours reçu des voyages de fin d'année et des voyages éducatifs.

CA : Votre moulin est superbe. Merci beaucoup pour cette entrevue.

**Transcription de l'entrevue de
M. Michel Detain**

**Président de l'Association du Patrimoine de Nivernais-Bourbonnais et
futur meunier du moulin des Éventées
Saint-Pierre-le-Moûtier, Nièvre**



Par Claude Arsenault

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

Dans le cadre de la

Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006

Le 27 juin 2006

Durée : 15 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Nous sommes le 27 juin 2006 et je suis en compagnie de Monsieur Michel Detain à Saint-Pierre-le-Moûtier. Vous travaillez pour l'Association?

MD : Je suis président de l'Association du Patrimoine de Nivernais-Bourbonnais. C'est une association qui se préoccupe de la mise en valeur, le développement et l'animation du patrimoine touristique, culturel, architectural et gastronomique de la région.

CA : Sylvie Boutron (l'agent de développement) m'a dit que l'Association existe depuis environ 1 an.

MD : Elle existe depuis 15 mois.

CA : Elle a été créée suite à la demande de la commune?

MD : Suite à la demande de la communauté de communes pour diverses actions et principalement pour l'animation de ce moulin dont la restauration sera terminée d'ici 3 semaines.

CA : Nous sommes présentement à l'intérieur du moulin.

MD : La calotte est prête et elle est par terre. Ce sont des spécialistes du nord qui exécutent la réhabilitation. Ils sont supposés amener les ailes, l'arbre- moteur et le rouet demain. La calotte a été fabriquée et assemblée au sol. Elle est recouverte de bardeaux de châtaignier. Demain, ils vont la soulever avec une grue pour introduire l'arbre de couche et le grand rouet à l'intérieur de la calotte. Lorsque tout cela sera monté, l'ensemble pèsera environ de 16 à 17 tonnes. Ils la monteront donc sur le dessus du moulin où un chemin de roulement a été scellé, puisque la calotte tourne pour orienter les ailes face au vent. Elle est mobile. Lorsque la calotte sera positionnée sur la tour du moulin, ils mettront les ailes.

CA : Le chemin tournant est fait de quelle façon?

MD : Il s'agit d'un rail métallique scellé sur le dessus du moulin. Il y a des roulettes en dessous.

CA : Les meules?

MD : Elles sont dedans. Puisqu'il n'y avait plus que la tour, ils ont profité de l'occasion pour les installer à l'intérieur à l'aide d'une grue. Autrement, il aurait fallu casser le mur.

CA : Les meules sont de quelle dimension?

MD : Elles font 1m50 ou 1m60 de diamètre et une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Elles pèsent près d'une tonne.

CA : Elles sont en silex?

MD : Oui.

CA : Elles proviennent de La Ferté-sous-Jouarre?

MD : Oui. C'est une spécialité de chez eux.

CA : Quelle est l'historique du moulin?

MD : On ne retrouve pas grand chose à son sujet dans les archives de Saint-Pierre-le-Moûtier. Dans les années 1910, un maire a cédé les archives aux chiffonniers. C'est à cette époque qu'une grande quantité d'archives a disparue. Nous avons consulté les archives départementales à Nevers. Il s'agit d'un travail énorme que de réaliser des recherches dans les archives. Cela prend beaucoup de temps. Jusqu'à maintenant, nous savons qu'il y avait 3 moulins à Saint-Pierre-le-Moûtier : celui-ci, un autre qui est en ruine et un qui a disparu lors de la construction de l'autoroute. Un relevé cadastral de 1831 mentionne 2 moulins : celui qui a disparu et celui qui est en ruine et couvert de lierre. Celui-ci ne figure pas dans les écrits de 1831, il n'était pas répertorié. Cependant, on a retrouvé 2 actes notariés datant de 1863, 32 ans après le cadastre, stipulant que des époux ont acquis un terrain en 1861 sur lequel ils ont fait construire un moulin à vent. Malheureusement, en avril 1862, un incendie a ravagé le moulin. Les époux cèdent alors leur droit de propriété à quelqu'un qui fait reconstruire le moulin. Le second acte notarié date de 1892 notifiant une saisie de bien et un achat. On suppose donc qu'il aurait été construit aux environs de 1861.

CA : Il s'agit d'un moulin tour en pierre.

MD : Oui. Il possède une calotte pivotante pour y mettre les ailes face au vent. La spécificité de ce moulin est qu'il est bâti sur un talus de terre, qui constitue le socle, qui abrite une cave voûtée. De plus, il y a une cave sous le plancher. C'est assez rare.

CA : Vous allez poser des ailes à voiles?

MD : Oui, elles font 22 m d'envergure.

CA : Il n'y a jamais eu le système d'ailes Berton?

MD : Non. Ce moulin a fonctionné longtemps. Il s'est arrêté dans les années 1930, après la seconde guerre mondiale.

CA : Combien de membres font partie de l'Association?

MD : Nous sommes 63 membres.

CA : Ce sont des gens de la commune?

MD : Certaines personnes des communes limitrophes en font aussi partie. Ce moulin a été acquis dans les années 1980 par la commune. C'est Jeanne Duray qui en a fait don à la commune, parce qu'elle ne voulait pas le voir disparaître. Elle n'avait pas les moyens de le faire restaurer. La commune est donc devenue propriétaire du moulin, de la maison du meunier et du terrain.

CA : Quel est cet endroit où il y a de l'eau?

MD : Il s'agit d'un lavoir. Il y avait une réserve d'eau et une ancienne pompe au-dessus. La réhabilitation d'un moulin coûte très cher. Celle-ci a coûté 429 193 euros. La commune n'aurait pas pu se permettre de restaurer le moulin à elle seule.

CA : Quelle est la population de la commune?

MD : Nous sommes environ 2300 habitants. Si la commune avait voulu restaurer le moulin, nos impôts auraient grimpé en flèche.

CA : Pouvez-vous m'expliquer ce qu'est une communauté de communes?

MD : Il s'agit d'un regroupement de diverses communes créé dans le but d'avoir plus de moyens. La communauté de Nivernais-Bourbonnais rassemble 8 communes, ce qui représente environ 10 000 habitants. Pour le prix d'un euro symbolique, Saint-Pierre-le-Moûtier a vendu le site du Moulin des Éventées à la communauté de communes.

Transcription écourtée en raison de problèmes audio.

**Transcription de l'entrevue de
M. François Clostre
Maire de Saint-Pierre-le-Moûtier
Nièvre**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 28 juin 2006
Durée : 10 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Je suis en compagnie du maire de Saint-Pierre-le-Moûtier, M. François Clostre.

FC : La restructuration et le sauvetage du moulin ne datent pas d'aujourd'hui. Vous pouvez constater que, sur ce plateau, il y a un vent de l'ouest assez puissant. Autrefois, il y avait 4 moulins à vent bâtis pour moudre de la farine et de la nourriture pour les animaux. Il y a de ça un siècle, ces moulins sont tombés en désuétude. Nous avons donc décidé, avec l'ancienne municipalité, d'acquérir le dernier moulin qui était en très mauvais état, ainsi que la maison du meunier qui est très jolie et placée en enfoncement pour se protéger des vents trop forts de l'hiver. Lorsque nous avons décidé d'acheter le moulin, le propriétaire a tout d'abord résisté. Ça fait maintenant environ 10 ans que nous avons acheté l'emplacement. À ce moment, nous nous demandions comment nous allions procéder pour le réparer. Nous nous sommes groupés avec une communauté de communes qui s'est créée dans les mêmes moments. Nous avons ensuite trouvé du financement. L'argent que nous avons amassé provient de l'État, de la Région du Pays, de la Fondation du Patrimoine, du Conseil Régional, etc. Il nous fallait alors trouver un restaurateur de moulins, ce qui n'existe pas dans notre région. Un jour, tout à fait par hasard, je suis tombé sur une émission télévisée qui s'intitulait « La restauration des moulins à vent dans le Nord » où j'ai vu Monsieur Bruggeman. Je suis donc allé le rencontrer à Villeneuve d'Ascq. Il est ensuite venu sur place pour voir le moulin. Vous l'avez d'ailleurs rencontré.

CA : Le « Pape » des moulins.

FC : Absolument. Il m'a dit qu'il était tombé dans les moulins alors qu'il n'était que tout petit. Il a donc fait les plans de la restauration du moulin. Nous avons aussi travaillé avec un maître d'œuvre qui s'appelle le SAEN, c'est-à-dire le Syndicat d'Architecture et d'Électricité de la Nièvre. Nous avons fait un appel d'offres et nous avons trouvé un fabricant de moulins qui s'appelle Monsieur Ducros et qui travaille dans Villeneuve d'Ascq. Nous sommes maintenant en train de mettre les ailes après avoir posé la toiture hier. Votre arrivée de pouvait donc pas mieux tomber. Nous avons pris 2 ans pour monter le projet, trouver les fonds et trouver l'architecte. À partir de maintenant, si tout va bien, les ailes tourneront dans moins d'un mois. En réalité, la réalisation du projet a tout de même pris une quinzaine d'années si on inclut l'achat du moulin et la réflexion. Bien que le moulin appartienne à Saint-Pierre-le-Moûtier, le projet a été réalisé par une communauté de commune. C'est un bel exemple de solidarité entre communes. Il y a 8 communes et donc environ 7000 habitants et la commune de Saint-Pierre-le-Moûtier compte un peu plus de 2000 habitants. C'est le chef-lieu de canton.

CA : Le travail que représentait la restauration du moulin était trop difficile pour une seule commune?

FC : Nous l'aurions tout de même fait, mais c'était plus sympathique de réaliser un projet en commun.

CA : Réaliser le plan financier a été une tâche facile?

FC : Il est évident qu'il a fallu convaincre certaines personnes. Les gens sont toujours un peu réticents avant d'investir 400 000 euros. Maintenant que le travail est presque terminé, les gens qui viennent de loin sont très heureux de voir le moulin. C'est fabuleux. Ce projet sera également pédagogique, puisque les écoles pourront venir faire des visites. Les enfants sauront ce qu'est un moulin et ils sauront comment leurs arrière grands parents s'en servaient. Ce sera donc pédagogique et ludique à la fois. Lorsque la maison du meunier sera restaurée, on en fera ce que l'on appelle une « maison de pays » où on présentera les produits locaux : du miel, du vin, des fromages, de l'artisanat traditionnel, etc. Pendant l'année, nous participerons aux fêtes du moulin, le moulin fera de la farine et les boulangers fabriqueront des pains avec la farine du moulin. Ce sera une bonne chose. Je vous invite à revenir nous voir lorsque le moulin tournera.

CA : C'est votre commune qui a demandé la création d'une association?

FC : Exactement. Pour protéger ce moulin, nous avons décidé de créer une *Association du Patrimoine* dont le siège social se trouvera dans la maison du meunier. L'Association s'occupera de l'animation du moulin, ainsi que de la préservation des autres éléments du patrimoine de la communauté de communes. Nous faisons une assemblée générale à chaque année, nous faisons visiter, nous faisons appel à des gens de l'extérieur et ça fonctionne bien. Les gens qui s'occupent de l'Association sont majoritairement des bénévoles qui ne font pas forcément partie de la municipalité, mais qui s'intéressent au patrimoine. La communauté de communes est propriétaire du moulin. Nous avons cependant instauré une convention de mise à disposition de la communauté de communes. C'est de ce fait la communauté de communes qui l'assure, qui le gère et qui paye les frais inhérents à la structure et à l'entretien du moulin.

CA : Ce site aura certainement un bel avenir. Il est riche en éléments patrimoniaux.

FC : C'était vraiment un lieu de vie.

CA : Je vous remercie beaucoup pour cet entretien. Il est très impressionnant de voir que la commune est à l'origine de la restauration du moulin.

FC : C'est un travail passionnant qui demande beaucoup d'efforts et de détermination.

**Transcription de l'entrevue de
M. Pierre Rondeau
Citoyen de la Communauté de communes
du Nivernais-Bourbonnais
Nièvre**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006**

Le 29 juin 2006

Durée : 6 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Je suis à Saint-Pierre-le-Moûtier, devant le moulin des Éventées, en compagnie de Monsieur Pierre Rondeau.

PR : Je demeure à Langeron, tout près du moulin. Depuis plusieurs mois, j'observe l'évolution des travaux de ce moulin. Aujourd'hui, 29 juin, la dépose des ailes me chagrine un peu. Je constate que les origines du moulin ne sont pas respectées, puisque les restaurateurs ont choisi de faire les ailes en fer. Je trouve ça dommage. Je crois que le chêne convenait très bien, même s'il nécessite de l'entretien. Étant donné que la grande poutre d'orientation est en chêne, je ne comprends pas très bien pourquoi les ailes ont été refaites en métal. Il s'agit d'un point de vue personnel. Je ne suis pas l'architecte.

CA : Vous aimez le patrimoine?

PR : J'aime le patrimoine. Dans cette région, sur 1km, il y avait 3 moulins. Le troisième est en ruine et on ne le voit plus du tout, le deuxième appartient à quelqu'un qui refuse de le restaurer. Il est vrai que l'initiative de faire restaurer ce moulin est louable. Je salue les artisans et les compagnons qui ont usé de leur courage et de leur savoir-faire au service de la région. Cette région est privilégiée, parce que le vent permettait aux moulins de tourner presque tous les jours.

CA : Il s'agit d'un heureux événement pour la région.

PR : Tout à fait. C'est une belle réalisation qu'il faut respecter. Il faut préserver notre patrimoine qui est de plus en plus sujet à la destruction. Je crois qu'il y aura beaucoup de visiteurs. Ce projet sera peut-être rentable à long terme, mais le principal est qu'il soit sauvegardé. C'est le but de l'opération. Nous devons remercier le maire pour ce travail.

CA : Ce que vous soulevez est important. En général, ce sont les associations qui peinent à sauvegarder le patrimoine. Ici, le maire a été le premier à prendre l'initiative au nom de sa commune.

PR : Il faut le remercier.

CA : Son geste est applaudi. Je suis content d'avoir pu recueillir le témoignage d'un citoyen. Merci, il est important de connaître votre opinion sur le sujet.

**Transcription de l'entrevue de
M. Henry Marquis
Responsable de la restauration, animateur et meunier
des Moulins du Terrier-Marteau
Pouzauges, Vendée**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 30 juin 2006
Durée : 16 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Vous me parliez du fait que vous trouvez agréable d'entendre les bruits du moulin. Quels termes avez-vous employés exactement?

HM : Lorsque je suis dans mon moulin et que tout fonctionne bien, j'ai plaisir à entendre chanter le moulin. Je l'entends vivre et s'exprimer et parler, parce que chaque coup de vent est différent. Un moulin ne tourne pas régulièrement.

CA : Certaines personnes croient que le moulin fait du vacarme.

HM : Le seul bruit que l'on entend dans le moulin est le « tic-tac » qui donne le rythme. On entend aussi les paquets qui tombent dans la bluterie qui servent d'indicateur de vitesse extraordinaire. Lorsque la bluterie tourne, on entend les petits galets qui font vibrer la toile. Lorsque le vent est plus fort, on n'entend plus rien et on sait que le moulin tourne trop vite. C'est une sorte d'alerte.

CA : Par quoi est produit le « tic-tac »?

HM : Lorsque l'on met le blé dans la trémie, il tombe dans l'auget qui est une petite canalisation en pente qui fait tomber la graine dans la meule. Si on mettait le godet trop en pente, les graines tomberaient toutes en même temps. Pour qu'elles tombent d'une manière mesurée, il faut incliner l'auget avec un réglage. L'auget vient taper sur le petit fer à trois excroissances, ce qui produit le « tic-tac ». Lorsque le moulin a plus de vent et tourne plus vite, il peut moudre davantage. Lorsque le vent ralentit et que le moulin peut moudre moins de blé, le « tic-tac » ralentit lui aussi. Le débit doit être régulier par rapport à la force du vent pour faire du bon travail.

CA : Le « tic-tac » est donc produit par la collision entre l'auget et le gros fer.

HM : Oui, sur les moulins habituels, il y a un gros fer carré et c'est là-dessus que l'auget cogne. Comme j'ai quatre meules, j'ai deux petits fers qui répondent aux mêmes besoins que le gros fer. Le travail est toujours régulier. C'est ce qui fait le chant et le charme du moulin. Lorsqu'on connaît bien son moulin, on n'a qu'à l'écouter pour comprendre ce qui se passe. Il faut bien suivre le vent pour que la mécanique ne souffre pas.

CA : Les ailes font-elles beaucoup de bruit?

HM : Elles ne font presque pas de bruit. Il faut vraiment être à côté d'elles pour les entendre.

CA : Vous m'avez aussi raconté votre rencontre avec quelqu'un d'exceptionnel, il y a de ça vingt-cinq ans.

HM : À mes débuts, j'avais rencontré un très vieux meunier, Monsieur Loiseau. Il devait être âgé de 90 ou 95 ans à l'époque. Ce meunier avait vécu sa jeunesse

dans un moulin à vent et il est mort dans un moulin à eau. C'est lui qui m'a mis en garde contre les gens qui sont passionnés par les moulins mais qui n'y ont jamais touché. Si je vous parlais d'une locomotive, je dirais un peu n'importe quoi. Il m'a donné beaucoup de conseils techniques par rapport aux moulins. Il me disait qu'il fallait toujours mettre les ailes face au vent, qu'il ne fallait absolument jamais déventer le moulin, etc. Certains moulins se sont déjà décalottés à cause d'une bourrasque qui avait pris les ailes de côté.

CA : Ce meunier vous a beaucoup aidé?

HM : Absolument. Parfois, il me téléphonait la nuit pour me raconter des choses qu'il avait oublié de me dire. Transmettre son savoir le préoccupait beaucoup. À l'époque, les meuniers étaient des gens qui avaient une capacité d'observation au-dessus de la moyenne. Ils étaient à l'affût de tous les éléments et en tiraient avantage. Ces gens étaient vraisemblablement assez ouverts au point de vue intellectuel. Les meuniers fabriquaient eux-mêmes toutes sortes d'inventions pour améliorer leur bâtiment. C'est pourquoi un moulin n'est jamais complètement semblable à un autre.

CA : Monsieur André Croix me disait que chaque meunier lui demandait de construire son moulin de manière différente.

HM : Il a parfaitement raison, puisque chacun de nous possède une sensibilité différente. Le moulin est une machine qui connaît l'homme de près. Il ne s'agit pas d'une machine anonyme fabriquée en série. L'homme vivait à l'intérieur du moulin en permanence. Tout y était précieux : l'eau, le vent, etc. Il n'y avait pas d'heure pour dormir, l'œil du meunier restait toujours en éveil. Le travail se faisait de l'intérieur et de l'extérieur. Ensuite est arrivé le système Berton qui a facilité la vie au meunier, parce qu'il pouvait tout contrôler de l'intérieur. Il faut être en communion avec le moulin en permanence.

CA : Votre moulin est très chanceux que vous vous occupiez de lui.

HM : Si ça n'avait pas été moi, ça aurait été quelqu'un d'autre.

CA : J'ai pourtant vu beaucoup de moulins abandonnés.

HM : Notre moulin a tout d'abord été chanceux de connaître quelqu'un de très sensible au patrimoine de notre pays, en la Société Fleury-Michon qui avait de la bonne volonté et des moyens financiers.

CA : En effet, il est rare de rencontrer un tel mécène. Il lui fallait quelqu'un en qui il pouvait faire confiance et il vous a trouvé. C'est un bon partenariat.

HM : Voilà. En général, lorsque le patron est bon, l'employé est bon. Si le patron est mauvais, ça ne fonctionne pas.

CA : Ça fait vingt-cinq ans que ce partenariat fonctionne bien. Pourriez-vous me décrire les petites meules que vous avez recueillies dans votre cour?

HM : Pouzauges est un vieux pays qui se trouve sur le massif armoricain qui s'est formé il y a de ça des millions d'années. Des hommes ont vécu ici bien avant la préhistoire. Au moment où les chasseurs sont devenus cueilleurs, ils se sont installés sur nos régions et ont commencé à forger un petit village adapté à leurs nécessités. La chance a voulu que je trouve, dans la région de Pouzauges, cinq pierres meulières néolithiques. Il s'agirait d'un des premiers outils façonnés par l'homme pour une autre fonction que la guerre. Elles se trouvaient dans un coin de bois ou bien dans un champ. Elles ont toutes la même morphologie. Une d'entre elles est très amusante, elle a deux trous un à côté de l'autre, et on l'appelle la fesse de sorcière. Dans un moulin, il est toujours important de connaître la direction du vent. Pour ce faire, on n'a qu'à lâcher une poignée de farine dans les airs. On peut aussi surveiller une branche d'arbre.

CA : Nous quittons maintenant le fond du jardin pour nous rendre dans la maison. Il y a quelque chose de suspendu au plafond extérieur.

HM : Ce sont des lattes de bois que l'on suspend sur le guivre derrière le moulin. Lorsque le vent se modifie, il fait agiter ce petit carillon de bois, ce qui produit du son et alerte le meunier. On les appelle les demoiselles.

CA : Comment décrieriez-vous les meules qui se trouvent dans le jardin?

HM : Elles sont faites de granit et pèsent de 100 à 150 kilos environ.

CA : La hauteur est d'environ 25 cm?

HM : Oui. Ils cherchaient les pierres les plus plates pour en construire des meules. La longueur est d'environ 90 cm et la largeur 70 cm. Les rebords sont très usés.

CA : Quelle peut être la profondeur?

HM : Environ 10 cm par 25 cm de large et 40 cm de longueur.

CA : On roulait ou on frottait une autre pierre dessus pour moudre du grain. C'est très impressionnant.

**Transcription de l'entrevue de
M. Loïc Langlet
Gestionnaire et développeur du site touristique du
Mont des Alouettes
Les Herbiers, Vendée**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006**

Le 1^{er} juillet 2006

Durée : 32 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Je suis en Vendée, dans la commune Les Herbiers, en compagnie de Loïc Langlet.

LL : Nous nous trouvons au Mont des Alouettes. Je suis gestionnaire et développeur du site touristique du Mont des Alouettes. Ma mission consiste à animer et à développer toutes les actions liées au tourisme sur le Mont des Alouettes. Les buts principaux du Moulin des Alouettes sont la transmission du savoir et du savoir-faire. C'est pour cette raison que notre tarification est relativement peu élevée, afin qu'un maximum de personnes puisse venir visiter le site, sachant que la majorité des sites touristiques en Vendée sont relativement coûteux. Nous proposons plusieurs activités gratuites, comme la visite commentée du site touristique et la mise à disposition de jeux en bois pour tous les publics.

CA : C'est original.

LL : Le Mont des Alouettes est un symbole de la Vendée et plus précisément des guerres de la Vendée. Nous sommes situés sur un des points culminants de la région, à 232 m de hauteur.

CA : La vue est magnifique. Présentement, on voit 2 moulins à vent.

LL : On en voit 2, mais il est possible d'en trouver 5 autres. Il y a 2 moulins situés en entrée de site et les 5 autres se trouvent juste derrière le restaurant. Il y en a un qui est debout, mais qui n'a plus ses ailes. Les 4 autres sont en état de ruine, puisqu'ils ont été détruits, voire dynamités, au début du siècle dernier. Depuis maintenant 6 ans, la mairie des Herbiers, en collaboration avec les anciens propriétaires, a mis en place une politique de chantier international pour restaurer et revaloriser ces embases de moulin.

CA : Les 4 moulins en ruines sont en quel état exactement?

LL : C'est très variable. Ceux qui ont été restaurés et dont la première phase du projet de restauration est terminée montent de 50cm à 70cm au maximum. Les fondations d'un certain moulin ont été refaites l'année dernière et nous allons remonter le mur à 70cm cette année. Le quatrième a été mis à jour l'an dernier via des fouilles archéologiques et il ne reste pour l'instant que les fondations.

CA : Il n'y a que les assises?

LL : Exactement. Nous recevons environ 60 000 visiteurs par année sur le site du Mont des Alouettes. D'une année à l'autre, nous développons de plus en plus les animations. À la visite du moulin s'est donc ajoutée la visite gratuite du site, les jeux en bois, ainsi que certains spectacles nocturnes de magie, de chant, de danse, de conte, etc. Il y en a pour tous les publics. Nous offrons aussi les crêpes faites avec la farine du moulin.

CA : Le moulin fait donc farine.

LL : Nous faisons de la farine de sarrasin. Elle n'est pas bonne pour les crêpes classiques, mais elle est parfaite pour les galettes bretonnes qui constituent une spécialité vendéenne.

CA : Ces 2 moulins possèdent des ailes. Celui qui se situe du côté nord-est possède-t-il tout son mécanisme?

LL : Non. Nous nous trouvons dans le seul moulin fonctionnel du site. Son mécanisme a été restauré en 1989.

CA : Savez-vous qui est venu poser les ailes et le mécanisme?

LL : C'est l'entreprise Croix qui est la référence en France en ce qui concerne la restauration des moulins à eau et à vent.

CA : Ici, y a-t-il assez de vent pour faire tourner le moulin presque tous les jours?

LL : Il y a presque toujours du vent sur le Mont des Alouettes. Nous avons tout de même installé un moteur électrique, puisqu'il s'agit d'un site touristique. Si le moulin ne tourne pas, les gens sont moins intéressés à le visiter. Ce moteur nous permet donc de faire tourner le moulin les jours où il n'y a pas de vent. Nous voilons les 2 moulins, même s'ils ne fonctionnent pas. C'est plus agréable au niveau visuel.

CA : Je vois que vous avez certains produits, comme des cartes postales.

LL : La vocation du site n'est pas uniquement touristique. Notre objectif principal demeure la transmission du savoir par l'intermédiaire des visites. Nous vendons quelques articles relatifs au moulin, mais ça ne constitue pas notre fond de commerce. Nous vendons des produits dérivés tels que de la farine du moulin, des livrets expliquant la différence entre le mécanisme du moulin à vent et celui du moulin à eau, des cartes postales et de petits moulins farceurs pour les enfants. Nous organisons des animations nocturnes 2 fois par semaine, les mardis et les jeudis. L'ambiance est conviviale et familiale. La tarification est peu élevée pour que tout le monde puisse assister aux événements. Un adulte paye 4 euros pour l'entrée du spectacle et des crêpes à volonté. La population que nous touchons est majoritairement familiale ou âgée. Nous offrons maintenant un concert de musique rock qui tente de toucher la population des 15 ans à 25 ans. Cela donnera un nouveau souffle au Mont des Alouettes et permettra aux jeunes des Herbiers de s'approprier le site. Pour clôturer la saison touristique, nous avons organisé un marché traditionnel présentant de l'artisanat d'art, ainsi qu'un pôle concernant les différents types d'énergie renouvelable. Les meuniers utilisent depuis des siècles l'énergie renouvelable avec l'eau ou le vent. Nous souhaitons perpétuer cette tradition.

CA : C'est très intéressant. Qui sont les propriétaires du site?

LL : Le site appartient entièrement à la mairie des Herbiers. Je suis donc un employé à temps plein de la mairie. Nous sommes 2 employés à temps plein qui préparent la saison touristique en rotation tout au long de la semaine. Nous recrutons 22 employés saisonniers lors de l'été : 11 en juillet et 11 en août. Ce sont des jeunes qui en sont pour la plupart à leur première expérience de travail professionnel.

CA : Ce sont de jeunes aides meuniers.

LL : Oui, nous les appelons les apprentis meuniers.

CA : Comment fonctionne la gestion du moulin avec la commune?

LL : En ce qui concerne la gestion du moulin et la gestion du projet, moi et mon collègue travaillons en amont. Nous montons les projets en fonction de nos envies, des besoins de la commune et de la politique de la ville. Nous soumettons le projet à une échelle de service qui, à son tour, le soumet aux élus. Nous proposons toujours des actions et animations et les élus valident ou non nos propositions. En général, ils valident toutes nos idées, puisqu'ils savent que nous sommes sur le terrain et que nous connaissons les besoins du site et du tourisme. Depuis 2 ans, une certaine confiance s'est instaurée. Nous sommes donc relativement libres tout en étant en respect conforme avec notre hiérarchie.

CA : D'où provient votre passion pour les moulins?

LL : On ne vient pas dans un moulin par hasard. On y vient par curiosité et par envie. Ensuite, on y reste par passion. Il s'agit tout de même d'un travail aux contraintes relativement fortes. Nous ne pouvons prendre aucune vacance pendant l'été et c'est difficile si vous avez une famille. Je crois qu'il serait impossible de faire plus de 2 saisons sans passion. Moi et mon collègue en sommes à notre troisième. La passion des moulins s'est installée en nous au fur et à mesure et ça continue.

Visite du moulin du Mont des Alouettes

CA : Nous allons maintenant faire une visite guidée au moulin du Mont des Alouettes. Il y a 3 autres visiteurs avec moi. Nous montons à l'étage supérieur. Nous sommes maintenant tout en haut du moulin. Loïc donne une formation à une apprentie meunière.

LL : Nous nous trouvons bien entendu dans un moulin à vent, à l'intérieur d'un moulin-tour plus précisément. Sur cette tour a été posé un toit en bois, ainsi que des ailes. Le principe de tous les moulins à vent est le même : il faut que le vent arrive face aux ailes pour que les ailes puissent tourner. Le problème est que le vent peut changer de sens au cours de la journée. C'est en tirant sur la grosse poutre qui se trouve à l'extérieur, le guivre, que l'on peut faire pivoter le toit pour tourner les ailes face au vent. Tout le toit tourne, puisqu'il est simplement posé sur un rail de bois.

CA : Loïc illustre le fonctionnement du moulin à l'aide d'une maquette d'environ 20 pouces (50cm) de haut.

LL : Une fois que les ailes sont face au vent et qu'elles tournent, elles entraînent l'arbre qui entraîne le rouet, le rouet entraîne la lanterne, la lanterne entraîne le gros fer qui entraîne la meule tournante. Cette meule est faite en silex. Nous faisons notre farine avec du sarrasin. Voici une photo de sarrasin en fruit. Ça ne ressemble pas du tout à une céréale, puisque cet aliment fait partie de la famille des épinards, des polygonacées. Si vous prenez la graine entre vos doigts, vous pouvez constater qu'elle a la forme d'une pyramide. Nous mettons donc le sarrasin dans la tamise⁴, il s'écoule ensuite dans le canal de bois. Une fois que les graines sont tombées dans le trou, elles se retrouvent coincées entre 2 meules : la meule tournante et la meule dormante au dessous. La meule tournante écrase le sarrasin et fait de la mouture. La balayette (sur le côté de la meule) attrape la mouture et l'entraîne jusque dans le boisseau. La mouture tombe ainsi au premier étage.

CA : Nous avons soulevé une petite trappe qui permet de voir le petit balai à l'intérieur.

LL : Il n'y a qu'un seul moyen d'arrêter le moulin. Lorsque je tire sur cette perche, je viens coller cette pièce de bois contre le rouet, ce qui bloque le rouet, ainsi que tout le mécanisme du moulin et les ailes. Nous sommes donc obligés de sortir pour arrêter le moulin. Au fond de la tamise, sous les graines, il y a un petit tissu. Lorsqu'il n'y a plus de graine, la corde se détend et la cloche retentit. C'est pour avertir le meunier. Les meules s'abîment lorsqu'elles tournent à vide. De plus, le contact entre les meules en silex peut créer des flammèches et éventuellement un feu. Ce serait très dangereux. Il faut toujours qu'il y ait des graines entre les 2 meules.

⁴ Trémie

LL : Nous allons maintenant descendre au premier étage pour voir ce que devient la mouture.

CA : On entend la bluterie, les petits galets qui montent et redescendent. Il y a 3 sacs qui contiennent du petit son, de la semoule et de la farine blanche ou fleur.

LL : Le gros fer qui est là-haut est relié au petit fer. L'axe est juste au-dessus de la poutre. Celui-ci fait tourner la petite roue, le hérisson, et il y a des courroies qui animent tous les mécanismes se trouvant à cet étage. Pour que la mouture tombe dans le trou, le boisseau, qui correspond avec ce conduit et qui arrive dans cette grande boîte, c'est-à-dire la bluterie. La bluterie est en fait un grand tamis légèrement incliné dans cette direction pour que toute la mouture arrive jusqu'ici. Les mailles sont très fines au début et deviennent de plus en plus épaisses, ce qui nous permet d'obtenir 3 types de farine : une fine, une moyenne et une plus épaisse. Le « tac- tac » que vous entendez régulièrement est produit par ces plaques en acier qui tapent l'axe de rotation, ce qui fait vibrer la toile et évite que les trous ne se bouchent. Voici la fleur avec laquelle nous faisons les galettes. Ici, il y a la semoule qui est un peu plus épaisse et plus sombre qui sert à la pâtisserie, bien qu'elle soit très bonne aussi pour les galettes. Voilà le petit son qui est légèrement plus granuleux avec lequel on produit de la bouillie pour les oiseaux. Tout ce qui n'est pas passé dans le tamis se retrouve dans le dernier sac, il s'agit du gros son, de l'enveloppe de la graine. Ensemble, les quatre constituent une farine complète. Nous ne mangeons pas le gros son, il est fait pour les cochons et autres animaux. La graine de froment ou graine de blé possède encore un peu d'amidon collé sur sa paroi extérieure, tandis que le sarrasin ne possède plus du tout d'amidon. C'est pourquoi il est possible de manger la graine de blé. Ensuite, en fonction du type de graine écrasé et du type de farine désiré, je modifie l'écartement entre les 2 meules : la meule tournante qui est en haut et la meule dormante qui est la grosse pierre blanche au dessus de vos têtes. En vissant ou dévissant cette manette, je change l'axe qui me permet de lever ou baisser la meule tournante. Cette courroie sert à faire tourner la bluterie, ainsi que la poulie. Le régulateur de vitesse est relié au réglage d'écartement des meules. Lorsqu'il y a de grandes rafales de vent, le mécanisme accélère pour éviter que le moulin ne s'emballe. Les boules s'écartent grâce à la force centrifuge, les leviers vont bouger et rapprocher les 2 meules. Il y aura un peu plus de frottement entre les meules, le moulin devra fournir plus d'efforts pour maintenir sa vitesse et il ne pourra pas accélérer. Lorsque le régulateur est sans cesse en route, j'arrête le moulin, je dévoile les ailes et les lance. Il faut jouer avec les voiles pour contrôler la vitesse, comme sur un bateau. Le problème est que, si les meules sont plus serrées, il y a des risques de frottement supplémentaire. Ce levier est relié à une cordelette qui est reliée à cette pièce qui sera davantage inclinée et le débit de sarrasin sera plus important. S'il y a plus de grain entre les 2 meules, il y a moins de frottement. Les sacs de sarrasin pèsent tout de même entre 80 et 100 kilos. Pour les monter, on ne les monte pas par l'escalier, on les accroche plutôt à cette corde. L'action de tendre la courroie actionne la roue, la corde s'enroule autour de l'axe

et le sac monte sans effort. Encore une fois, on capture la force du vent pour faire le travail. Les trappes s'ouvrent, puis se referment une fois que le sac est passé. Il n'y a aucun danger. En Vendée, les meuniers ont 2 moulins : un moulin à eau et un moulin à vent. Ils se servent du moulin à vent l'été et du moulin à eau l'hiver. Je vais maintenant vous poser une question pour vérifier si vous avez tout compris. Pourquoi y a-t-il toujours 2 portes dans un moulin? Il n'y en a toujours qu'une d'ouverte et ce n'est jamais la même.

Visiteur 1 : Pour les courants d'air?

LL : Non.

Visiteur 2 : Pour le feu?

LL : Non.

Visiteur 3 : C'est une sortie de secours?

LL : Non.

Visiteur 1 : Pour le soleil, la chaleur?

LL : Non. Les ailes se trouvent toujours face au vent. Si le vent arrive de ce côté, le meunier pourra sortir par la porte située de l'autre côté, sinon ce serait dangereux. Il pourrait se faire assommer par une aile.

CA : Merci beaucoup pour cette visite.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jean Vincent
Historien
Les Herbiers
Vendée**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 1^{er} juillet 2006
Durée : 29 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes le 1^{er} juillet 2006. Je me trouve dans la commune des Herbiers en compagnie de M. Jean Vincent.

JV : Je dirige un centre de documentation historique où l'on fait de la recherche historique à partir de plusieurs sources : publications, manuscrits inédits rédigés par des érudits locaux ou parchemins provenant des archives départementales de la Vendée.

CA : Où nous trouvons-nous présentement?

JV : Nous nous trouvons au château d'Ardelay, dans le département de la Vendée, commune des Herbiers. Il s'agit d'un magnifique petit château de poche dans lequel j'ai des installations où je peux travailler tranquille. C'est un lieu historique.

CA : Ce château date de quel siècle?

JV : C'est évolutif. Nous avons subi une première motte féodale au début du Moyen Âge. Il y a ensuite eu une première construction en pierre dont les premières traces sont estimées au 14^e siècle. Un donjon a été construit au 15^e siècle. Le logis date du 16^e ou 17^e et la partie où nous sommes date du 19^e siècle.

CA : Vos locaux sont très beaux. Votre travail est-il bénévole?

JV : Oui.

CA : Vous vous occupez de l'histoire de toute la région?

JV : Voilà.

CA : Nous souhaiterions obtenir des informations par rapport à l'historique des moulins du Mont des Alouettes.

JV : On ne connaît pas l'origine des moulins à vent en France. On pense qu'il pourrait s'agir d'une importation des croisades datant du 11^e ou du 12^e siècle. Avant cette période, on utilisait des moulins à eau qui seraient d'origine gallo-romaine et qui dateraient du 2^e ou du 3^e siècle après Jésus-Christ. Les premières traces que l'on a retrouvées des moulins à vent aux Alouettes datent de 1564. Cependant, ils existaient bien avant cette date. Le mont est une petite colline de 232 m au-dessus du niveau de la mer. C'est un reste d'un massif armoricain qui provient de Bretagne. Les moulins à vent du Mont des Alouettes ne fonctionnaient qu'une partie de l'année. On utilisait d'abord les moulins à eau. Ceux-ci sont placés sur des petites rivières qui se font très discrètes l'été en raison de la sécheresse. Il n'y a pas suffisamment de force d'eau pour faire tourner la roue du moulin à eau. Dès l'arrivée du printemps, le meunier prépare

son baluchon pour monter aux Alouettes et commencer à draper les ailes de ses moulins. Il devra travailler jour et nuit tant qu'il y aura du vent. Il s'endort parfois et l'arrivée du grain diminue. C'est alors que les deux meules se frottent l'une sur l'autre en un bruit d'usure affreux. Le meunier se réveille et va remettre du grain dans l'entonnoir pour que ça fonctionne. Le meunier se tenait donc sur les hauteurs, au Mont des Alouettes, pendant l'été. Il rejoint ensuite sa maison près du moulin à eau pendant l'hiver. C'est comme ça jusqu'à la guerre de 1914. Entre 1900 et 1914, on installe des cylindres sur les moulins à eau qui fonctionnent à l'aide de moteurs à gaz pauvre. Ils ne fonctionnent pas à l'électricité. En Vendée, il y a eu des guerres atroces avec des massacres de population que certains qualifient de génocide. Le Mont des Alouettes était un lieu de passage des armées républicaines. La commune avait été entièrement brûlée en 1794 par le général Aimé. En passant aux Alouettes, ils auraient incendié un ou deux moulins.

CA : Les trois moulins que l'on voit sur le site actuellement sont-ils demeurés intacts suite à la Révolution?

JV : Oui. Nous possédons une carte ancienne, la carte de Cassini, dans laquelle il est inscrit que la dernière mouture date de 1787. Il y avait alors six moulins disposés en groupes de trois. En tout, il y a eu jusqu'à huit moulins sur la colline, mais pas tous en même temps. Il y en a quatre qui ont été complètement détruits et dont il ne reste plus que les embases.

CA : Les toitures actuelles des moulins sont-elles d'origine?

JV : Non, il n'y a que les élévations de mur qui sont d'origine. Tout le reste a été refait.

CA : Ça signifie que les moulins ont été inactifs à une certaine période.

JV : Oui, c'est-à-dire que les moulins se sont arrêtés à la guerre de 1914. Les gens étaient partis à la guerre. De plus, après avoir mis des cylindres sur les moulins à eau, on n'avait plus besoin des moulins à vent. Le moulin Soulard a été le premier à être détruit en 1910. Il a été détruit à la dynamite. La commune s'en est émue, parce qu'elle croyait que c'était un patrimoine à préserver. C'est lorsqu'ils commençaient les démarches de préservation que la guerre de 1914 est arrivée. C'est pourquoi le site du Mont des Alouettes n'est préservé qu'à partir de 1933 ou 1934. Les trois moulins restants n'ont été proclamés monuments historiques qu'en 1975. Avant ça, ils n'étaient pas réellement protégés. Les trois moulins qui sont debout appartiennent à la commune. Les embases appartiennent cependant à des propriétaires privés. Au départ, ces moulins appartenaient à des seigneurs qui étaient les seuls à posséder l'argent nécessaire à leur construction. Ils obligeaient ensuite la population à aller faire moudre leur grain dans leur moulin pour en obtenir des profits à l'aide d'une taxe. La population devait aussi aller faire cuire son pain au four du seigneur. C'est ce

que l'on appelle le moulin banal et le four banal. Suite à la Révolution, les moulins étaient la propriété des bourgeois. Ceux-ci étaient propriétaires de l'outil de travail, mais ne l'exploitaient pas eux-mêmes. Ils embauchaient des meuniers pour travailler à leur place. Ensuite, vers la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, les meuniers sont devenus eux-mêmes propriétaires de leur outil de travail.

CA : Sous l'ancien régime, le meunier devait donner quel pourcentage de sa farine au seigneur?

JV : Je ne sais pas exactement. Je sais pourtant qu'ils développaient des combines. Le propriétaire, qui demeurait en bas dans la vallée, surveillait son moulin à l'aide d'une longue-vue pour voir si celui-ci tournait. Les meuniers étaient rusés. Lorsque le propriétaire partait, les meuniers s'avertissaient entre eux avec un signal d'ailerons, une sorte de sémaphore. Ainsi, ils pouvaient prendre un peu de repos. Ils utilisaient les mêmes signes de sémaphore lors des guerres de Vendée pour signaler l'arrivée de l'ennemi. Le signe partait d'un moulin et les autres le transmettaient. Le signe voyageait donc de colline en colline.

CA : À Pointe-Claire, nous souhaitons reconstruire la toiture de notre moulin de manière à ce qu'elle soit identique à son origine datant du début du 18^e siècle. Les toitures des moulins du Mont des Alouettes sont construites comme leur modèle datant de la fin du 17^e siècle. Ce ne sont cependant pas les toitures d'origine.

JV : Les toitures sont faites en bardeaux de bois traité qui peuvent durer très longtemps. Il faut que ce soit très solide, parce que le toit pivote.

CA : Après la guerre de 1914, est-ce que les moulins avaient complètement arrêté de moudre?

JV : Oui. Ce sont les moulins à eau qui ont pris la relève. Certains moulins à vent se sont transformés en minoteries. Ils produisaient alors la farine de façon industrielle, parce que le marché était très contingenté par l'Office du blé. Les meuniers ont le droit de moudre un certain nombre de quintaux que l'on appelle le contingent. Lorsqu'un moulin cesse de moudre, il vend son contingent au gouvernement. Ils possèdent un système de subvention pour avoir l'opportunité de cesser de travailler, mais ils doivent prouver que leur mécanisme ne servira plus. À ce moment, ils détruisent le mécanisme. Autrement, ils pourraient moudre de la farine en douce.

CA : Il y a donc eu beaucoup de perte à cause de ce système.

JV : Absolument. Comme les moulins à vent ne servaient plus, les meuniers avaient intérêt à les détruire, parce que sinon ils continuaient à payer des impôts. Ils démontaient donc les systèmes de vergue et de charpente des moulins à vent

pour aménager les charpentes de toiture des moulins à eau. Ils ont démolit les tours avec de la dynamite et on gardé les plus belles pierres pour construire des murets ou des embases de maison.

CA : En ce qui concerne la résurrection des moulins, qui en a été l'instigateur?

JV : Les moulins sont restés à l'abandon pendant un certain temps. M. Célestin Honnault, que l'on appelait le guide des Alouettes, a squatté les deux moulins près de la route entre les deux guerres. Il a même construit une plate-forme en béton avec un escalier sur le moulin où il y a la plaque Jean Iole. C'était pour faire admirer le panorama aux visiteurs. Ensuite, il dormait dans l'autre moulin et y vendait des cartes postales, ainsi que des moulins miniatures aux touristes. On l'appelait « l'homme à la mémoire prodigieuse ». Il racontait l'histoire de la Vendée et celle de la meunerie aux touristes qui passaient. Ensuite, la toiture de ce moulin a pris feu à cause d'un incendie qui avait lieu à proximité. M. Honnault a été sauvé, mais la toiture est demeurée endommagée pendant un certain temps. En 1954 ou 1955, la commune a voulu reconstruire partiellement les moulins, puisque le Mont des Alouettes constitue une vitrine au point de vue extraordinaire sur l'arrivée en Vendée. Il serait donc bon de revaloriser les moulins à vent. Les moulins près de la route appartenaient au diocèse de Luçon. Un prêtre du séminaire Jean XXIII a demandé à la comtesse de Chabot de lui donner la toiture de son moulin du parc Soubise. La toiture a donc été transportée aux Alouettes. C'était uniquement pour que ce soit joli visuellement, parce que la toiture et la tour étaient incompatibles au niveau du diamètre. Ça ne pouvait pas tourner. Il y a de ça une vingtaine d'années, lorsque le maire a voulu faire fonctionner le moulin, il s'est rendu compte que ça ne fonctionnerait jamais. Ils ont donc vendu cette toiture à une association et en on construit une nouvelle avec l'aide d'un charpentier amoulageur. Le moulin tourne maintenant.

CA : C'est donc le maire de l'époque qui a été l'instigateur de la restauration du moulin. Il n'existait aucune association de préservation ou quelque chose de ce genre?

JV : Non. C'est vraiment le maire qui est à l'origine de la restauration du moulin. Il s'est cependant entouré d'une association qui s'appelle *Les Amis des Moulins* constituée de gens compétents tel que Michel Godet. Il a aussi fallu trouver des meules. Au fil du temps, il y avait de plus en plus de touristes intéressés à connaître l'histoire des moulins. Nous avons donc imaginé toute une animation qui arrive presque à son apothéose cette année. Il y a maintenant une dizaine de jeunes qui se promènent sur le site avec les touristes. De plus, on essaye de retrouver les embases des moulins détruits et de les sortir de terre. Cette opération doit se faire en lien avec les propriétaires existants. Ces propriétaires possèdent l'emplacement du moulin, ainsi que le cerne de 3 m autour qui sert à tourner la guivre pour faire pivoter la toiture. Par contre, les chemins d'accès ne leur appartiennent pas. Le conseil général de Vendée possède l'ensemble du site, la commune possède les trois moulins qui sont debout et les propriétaires

privés possèdent les quatre embases qui sont en train d'être revalorisées. Les embases sont cependant mises à disposition de la commune et celle-ci paye les frais de restauration.

CA : Il existe un programme de subvention qui vous permet d'engager des jeunes pour sortir les embases de terre?

JV : Le projet est réalisé en collaboration avec le CCAS, le centre d'aide social de la commune ou quelque chose comme ça. Cet organisme aide des jeunes à se trouver un travail d'été. Hier, j'ai rencontré les jeunes qui ont été embauchés et je peux vous dire qu'ils me semblent très compétents. Je leur ai un peu montré l'histoire du lieu. Ils sont à la fin de leurs études secondaires, en première terminale.

CA : Ils ont environ 18 ans.

JV : Oui.

CA : En ce qui concerne le projet de restauration des assises?

JV : Le centre d'aide sociale s'occupe aussi de trouver les jeunes pour ce projet. Il travaille en collaboration avec un chantier qui s'appelle *Les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne*. Il s'agit d'une association qui organise des chantiers internationaux. Ils font appel à une douzaine de jeunes de tous les pays. Ils apprennent ainsi le travail de restauration et découvrent le pays.

CA : Où sont-ils hébergés?

JV : Ils sont hébergés à côté du stade. Ils couchent sous la tente et utilisent les locaux du centre de football.

CA : Ils viennent ici bénévolement?

JV : Je crois qu'ils obtiennent une participation financière pour l'assurance.

CA : Ils passent combien de temps ici?

JV : Trois semaines. Étant donné qu'ils ne sont pas professionnels, le travail est plus long et plus difficile. Je surveille donc la qualité du travail et la qualité de finition pour la commune. Je suis à la retraite, alors je travaille bénévolement.

CA : Trouvez-vous certains éléments archéologiques du même coup?

JV : Pas vraiment, parce qu'il s'agit d'une archéologie récente. Les seules choses que nous pouvons trouver sont des fragments de silex ou de haches polies qui auraient une origine préhistorique. L'année dernière, nous avons

trouvé la dernière embase avec l'aide de méthodes archéologiques. Nous n'avons pas trouvé grand-chose. Nous avons mis à jour les structures d'une manière cohérente et délicate. Nous avons trouvé un premier carrelage fait de briques surimposé d'un dallage de granit plus ancien.

CA : À quel niveau du sol?

JV : Au niveau du sol existant aux alentours. Au niveau du seuil d'entrée. Un des rares items intéressants que nous avons trouvé est un bouton d'uniforme de vareuse allemande.

CA : Vous voulez sortir toutes les fondations?

JV : Nous sortons les fondations à environ 75 cm à 1 m du sol. Nous les laissons enrocaillées pour donner l'impression de la ruine.

CA : C'est un projet assez visionnaire.

JV : Parallèlement aux travaux, il y a une animation à tous les jeudis de l'été. Il y a des contes, de la musique, des crêpes, etc. La nuit qui tombe est favorable au débridement de l'imagination. Il faudrait maintenant passer à un niveau supérieur pour l'animation. Pour l'instant, il s'agit d'une animation faite avec les moyens du bord, sans professionnels. Il nous faudrait des animations de plus grande envergure avec un regard sur la voûte céleste. Nous pourrions observer le ciel.

CA : Il y a beaucoup de possibilités sur le Mont des Alouettes.

JV : Oui. Il faut faire rêver les gens pour qu'ils sortent de la banalité du quotidien. Il faut les emmener dans un autre univers pour qu'ils se sentent vraiment en vacances.

CA : Le site du Mont des Alouettes est propice à ce type d'activité.

**Transcription de l'entrevue de
M. Michel Vrignaud
Propriétaire et meunier du Petit Moulin
Châteauneuf, Vendée
En compagnie de Mme Annette Vrignaud**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 3 juillet 2006
Durée : 58 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes le 3 juillet 2006 et je me trouve au Petit Moulin de Châteauneuf. J'assiste présentement à la visite guidée du moulin faite par le meunier M. Michel Vrignaud en compagnie de deux touristes de Grande-Bretagne.

MV : On utilise de la farine de blé pour le pain et les pâtisseries. Lorsqu'on fait de la farine pour les animaux, on vide le grain sous les meules et la farine tombe directement dans le sac. Nous avons donc une farine complète pour les animaux. Quant à elle, la farine de blé s'arrête à l'étage au-dessus, dans un appareil qui tamise et qui sépare toutes les issues. De ce côté, on obtient l'intérieur du grain de blé qui fera de la farine blanche pour le pain et la pâtisserie. Dans le sac que vous voyez près de la porte, on retrouve l'enveloppe du grain, le son. Cette farine est donc triée et tamisée, tandis que celle des animaux est composée de l'enveloppe et de l'intérieur du grain. Il s'agit d'une farine complète. C'est en tournant les commandes qui se trouvent au plafond, des poignées en fer, que l'on règle le serrage des meules pour obtenir la grosseur de farine désirée, plus ou moins fine. Comme vous voyez, cette farine est très fine, parce que la meule a été serrée au maximum. Par contre, la deuxième est beaucoup plus grosse, parce que le grain a simplement été concassé. La meule n'était pas serrée de la même façon. On joue sur l'écartement des pierres.

CA : Quelle céréale était-ce?

MV : C'était de la farine d'orge pour les cochons. Il s'agit d'une farine très fine. Le maïs concassé est fait pour les poulets ou les vaches. Le long du mur, il y a une petite corde et une plus grosse. Ces deux cordes sont très utiles lorsqu'il y a beaucoup de vent. On s'en sert pour régler la surface de voilure, ce qu'il y a de blanc sur les ailes (système Berton). Comme il n'y a pas beaucoup de vent ce matin, on peut mettre la voilure au maximum, c'est-à-dire à 2,20 m de large sur chaque aile. Ce serait trop grand pour un temps venteux, les ailes tourneraient trop vite. Lorsque les ailes tournent trop vite, on tire la plus grosse corde un moment pour diminuer la largeur de voilure. Lorsque la surface des ailes est moins grande, la vitesse diminue. S'il n'y a pas assez de vent et que les ailes tournent trop doucement, on fait l'opération inverse. Il faut alors tirer la petite corde pour ouvrir les ailes. Il faut uniquement faire le réglage avec les cordes lorsque les ailes tournent très vite. Tout cela dépend des jours et surtout de la force du vent. La chaîne qui se trouve derrière vous, le long du mur, sert à monter les sacs de grain. Le monte-charge est lui aussi entraîné par les ailes, par le vent. Il faut d'abord accrocher le sac au bout de la chaîne et, lorsqu'il arrive en dessous de la trappe, les battants s'ouvrent et se referment aussitôt qu'il est passé. De cette façon, les sacs de grain sont montés en haut et sont vidés dans la meule. Une fois que le grain est écrasé, la farine descend toute seule dans les sacs de l'autre côté. Or, la trappe ne s'ouvre que dans un sens. On peut monter les sacs, mais on ne peut pas les descendre. Ils se vident en haut. On les monte uniquement au fur et à mesure qu'on en a besoin.

CA : Nous montons maintenant à l'étage. L'escalier est composé de grosses pièces de bois enfoncées dans le mur et qui montent en rond. La base de l'escalier est faite en ciment. Au premier étage se trouve le blutoir et au deuxième étage le mécanisme.

MV : Ces marches sont constituées de morceaux provenant du moulin qui se trouvait à cet emplacement avant le Petit Moulin. En construisant le deuxième moulin, ils ont pris des pièces de bois du premier moulin pour faire l'escalier. Notre moulin a été construit en 1703. Les seules pièces d'origine de ce moulin sont cet escalier, ainsi qu'un pignon que nous verrons plus tard. Autrement, le reste a été remplacé au fil des années à cause de l'usure. Les pignons se trouvant juste au-dessus de la poutre servent à entraîner les meules. La meule est la pierre ronde au-dessus du pignon. Il y a une paire de meules de chaque côté. Comme le vent n'est pas assez fort et régulier pour mettre les meules en route en même temps, le pignon de la deuxième se trouve débrayé et surélevé. Normalement, il n'y a que la paire de meules de ce côté qui tourne. La meule qu'on aperçoit juste au-dessous ne bouge pas, elle est fixe. C'est la deuxième, celle qui se trouve au-dessus, qui bouge et qui écrase le grain. Celle qui tourne est appuyée contre le pied du fer que l'on voit au-dessus de la poutre, cette traverse revient s'appuyer sur la commande de serrage que l'on a vu en bas tout à l'heure. Une fois qu'on a réglé la commande en fonction du vent, le régulateur à boules qui se trouve dans le mur s'avère très utile. Il règle le serrage de la meule en fonction de la vitesse du vent. Si les ailes tournent doucement, il n'y a que très peu de grain qui tombe dans la meule. Alors, le régulateur se referme, déserre la meule et la soulève légèrement. Si le vent est plus fort, la meule tourne plus vite et le débit est plus important. Le régulateur s'écarte grâce à la vitesse de la force centrifuge. En s'écartant, il resserre une meule sur l'autre tout seul, parce qu'il se trouve branché sur les commandes. Il garde la même pression de serrage sur le grain; la farine reste toujours de la même grosseur, tel qu'elle a été réglée en bas, avec les commandes. C'est uniquement la quantité de farine qui change, la grosseur reste la même. La farine passe dans ce petit tuyau en bois, elle tombe directement dans le sac si on fait de la farine pour les animaux. Lorsqu'on fait de la farine de blé, elle passe dans le tamis à l'étage en dessous. On sépare le son d'un côté et la farine blanche de l'autre. Toutes les dents placées sur le grand pignon au centre sont des dents en bois. Ils mettaient des dents sur le pignon central pour éviter que ça ne chauffe les deux petits qui entraînent les meules de chaque côté. Celui qui est derrière la poutre entraîne la transmission. Ils sont tous les trois entièrement en fonte, en métal. On ne peut donc pas mettre de denture en fonte, parce que sinon les dents chaufferaient et casseraient à la moindre secousse. Ça tourne toujours bois sur fonte. Même lorsque ça tourne assez vite, ce n'est pas très bruyant. Le bruit qu'on entend provient généralement de la meule du dessus. Ça ne chauffe pas et ça ne demande aucun graissage. Comme il s'agit d'un bois très dur et assez résistant, la denture arrive à tenir environ une quinzaine d'années.

CA : De quelle essence de bois la denture est-elle faite?

MV : Il s'agit de cormier. Certains utilisent d'autres essences dans d'autres régions. La chaîne que nous avons vue en bas pour monter les sacs se retrouve ici. Le principe du monte-charge est très simple, il s'agit d'une poulie branchée sur l'arbre de transmission et qui se trouve cachée dans le mur. Normalement, la poulie tourne toute seule dans le vide. Pour embrayer, il faut tendre la courroie. Une fois que la courroie est bien serrée derrière, le moulin tourne correctement et on monte le sac de cette façon. Ensuite, lorsqu'il arrive en dessous de la trappe, les battants s'ouvrent puis se referment. Tout le mécanisme est entraîné par les ailes, par le vent. Tous les moulins à vent suivent le même principe.

CA : Nous montons au dernier étage pour retrouver les deux paires de meules.

MV : Le bruit qui devrait se produire au centre de la meule, au passage des petites dents, est le « tic-tac » du moulin. C'est ce qui fait la distribution du grain. Plus il y a de vent, plus la meule tourne vite. Plus le « tic-tac » est fréquent, plus le débit est important. C'est pour cette raison que le régulateur à boules est très utile s'il y a beaucoup de vent. Le sac de grain est vidé dans la trémie, le grain tombe ensuite directement au centre de la meule. En tournant, la meule prend le grain et l'écrase. Une fois que le grain est écrasé sous les pierres, la farine se trouve éjectée tout le tour et sort derrière les planches. Lorsque ça tourne assez vite, on la voit passer derrière les carreaux et elle tombe ensuite dans les conduits en bois que nous avons vus à l'étage en dessous. La meule qui écrase le grain est cachée juste ici, à l'intérieur. Elle est présentement recouverte de farine. Elle est de la même dimension que celle qui est à côté, découverte. Le grain se trouve écrasé entre les deux pierres. Les engrenages qui se trouvent juste au-dessus sont tous les deux entièrement en bois. La roue du grand engrenage est d'origine. Les dents ont toutefois été changées plusieurs fois. Il s'agit du même principe que celles que nous avons vues en bas tout à l'heure. Les dents sont beaucoup plus grosses. Toute cette partie de la dent se trouve rentrée, à force, à l'intérieur de la roue. Par derrière, on trouve une petite cheville en bois, une cale, pour l'empêcher de bouger et de sortir. Le mécanisme, juste à l'arrière des pignons avec des bras en fer, est un différentiel. Le différentiel correspond avec un autre mécanisme placé à l'extérieur du moulin, au milieu des ailes. C'est lui qui commande les quatre paquets de voilure. Pour ouvrir la voilure, on met les ailes en route. Si les ailes tournent trop vite à cause d'un vent fort, on fait le réglage avec les cordes que l'on a vues en bas et qui se retrouvent ici. Quand ça tourne trop vite, on tire la grosse corde, on arrête le bras à l'arrière et on le bloque un moment. De cette façon, on referme la voilure, ce qui diminue la largeur des ailes. Suite au coup de vent, on réalise la manœuvre inverse. Le réglage des cordes peut se faire en bas du moulin, tout au long de l'escalier ou bien ici. Il faut le faire seulement lorsque ça tourne très vite. La crémaillère que vous voyez sur le mur est encerclée de petites dents et sert à entraîner le palan et la chaîne pour faire tourner la toiture du moulin dans le but de diriger les ailes vers la direction du vent. Le vent change souvent de direction. Toute la toiture est appuyée derrière la rangée de dents sur un chemin de ronde en bois. Le toit est posé de façon à ce qu'il puisse glisser et tourner sur le chemin de ronde.

CA : Il s'agit d'un système d'ailes Berton. La crémaillère est composée de trois roues dentelées qui font en sorte que le toit puisse bouger sans forcer.

MV : On force un petit peu quand même. Autrefois, le palan et la crémaillère n'existaient pas. Ils faisaient tourner le toit de l'extérieur à l'aide d'une perche⁵. La perche était prise dans la toiture du moulin et elle descendait au sol. On tirait donc cette perche à même le sol. C'était souvent un âne ou un cheval qui le faisait. C'est de cette façon que les meuniers changeaient la direction de la toiture en fonction du vent. Le palan et la crémaillère ne sont apparus que beaucoup plus tard.

CA : Le palan est arrivé en quelle année?

MV : Il a été posé en 1924.

CA : Il n'y a aucun vent aujourd'hui, mais le meunier tente tout de même de faire tourner un peu le moulin. Monsieur Vrignaud est en train de tourner les ailes, on peut donc voir le rouet, la lanterne, l'arbre et la meule tourner à l'intérieur. Il ne ménage aucun effort pour nous montrer le fonctionnement de son moulin. Le mécanisme n'est vraiment pas bruyant. L'auget n'est pas encore mis et c'est pourquoi nous n'entendons pas le « tic-tac ». Le moulin tourne une journée sur trois?

MV : Avant, il tournait tous les jours. Depuis dix ou quinze ans, il y a beaucoup moins de vent.

CA : Vous réussissez à moudre quelle quantité de farine en moyenne?

MV : Lorsque le vent tourne correctement, on fait un sac de 50 ou 60 kilos à l'heure. L'autre jour, le vent était très fort et j'ai fait un sac en une demi-heure. Autrefois, le vent était beaucoup plus régulier que maintenant. Il y a des périodes où on fait un sac en une journée ou deux.

CA : Vous descendez de plusieurs générations de meuniers?

MV : Ma famille est propriétaire de ce moulin depuis 1840. Auparavant, ils étaient installés à un autre moulin à 3 ou 4 km d'ici.

CA : Vous faites partie de quelle génération de meuniers ayant travaillé sur ce moulin?

MV : Je fais partie de la cinquième génération au Petit Moulin. Je sais qu'il y a eu au moins deux autres générations avant ça, mais nous n'avons pas terminé les recherches.

⁵ Queue ou guivre

CA : Ce moulin n'a donc jamais cessé de fonctionner.

MV : Il a toujours fonctionné.

CA : C'est très rare.

MV : En effet, il n'y en a que très peu. La plupart des moulins qui ont été restaurés ne tournent pas régulièrement.

CA : Savez-vous combien de moulins tournent régulièrement en France?

MV : Je ne sais pas, peut-être quatre ou cinq moulins. Dans le Nord, la plupart ne font que tourner en démonstration.

CA : Un des buts de ma recherche était de trouver des mécanismes qui dataient de 1709, l'année de construction de notre moulin. Ici, le grand rouet date de 1703. Et la lanterne?

MV : La lanterne date de 1994, mais elle a été fabriquée identique à celle d'origine. On ne peut rien changer.

CA : Le gros fer est-il ancien?

MV : Il est très ancien. Les plus récents sont fabriqués en rondeur, mais celui-ci a été frappé avec un marteau pour lui donner une forme carrée. On peut voir les rainures. Il s'agit d'une très vieille pièce.

CA : La calotte provient d'un autre moulin. Connaissez-vous l'âge de cet autre moulin?

MV : Non.

CA : Les ouvertures dans les murs servaient à poser du matériel?

MV : On y mettait la boîte à outils et d'autres choses.

CA : L'intérieur a toujours été chaulé?

MV : Il l'était autrefois. Nous avons refait l'intérieur il y a de ça une dizaine d'années avec un mélange de chaux et de ciment.

CA : Quelles étaient les proportions de chaux, de ciment et de sable?

MV : 80 litres de sable, 25-30 kilos de chaux et 25-30 kilos de ciment. Nous passons l'éponge pour la finition.

CA : C'est bon à savoir.

MV : Maintenant, nous pouvons redescendre.

CA : Il y a des volets intérieurs. Les marches de bois sont impressionnantes, elles sont très usées. Est-ce que le moulin est ouvert toute l'année aux visiteurs?

AV ⁶ : Nous faisons des visites de février à novembre, sept jours sur sept. Ça demande tout de même beaucoup d'efforts.

CA : Vous n'avez donc pas beaucoup de vacances en été.

AV : Jamais. Nous recevons des groupes d'enfants et d'adultes toute l'année. Lors de ces visites, nous avons un montage audio-visuel en plus. Lorsque le groupe est composé de beaucoup de personnes, nous le séparons. Une partie du groupe visite le moulin, tandis que l'autre assiste au montage audio-visuel dans le bâtiment d'en face. Ensuite, ils changent de rôle. Ça requiert un minimum d'une heure de visite. Dans certains groupes d'adultes, on inclut une crêpe et une boisson. Les gens peuvent ensuite se promener à travers les expositions. Nous nous adaptons au groupe.

CA : C'est toujours plus délicat avec des groupes d'enfants pour monter les étages. Vos groupes sont constitués de 10 ou 12 enfants?

AV : Non, nous faisons des classes complètes en même temps, c'est-à-dire environ 25 enfants.

CA : Je suis très étonné du fait que le moulin n'ait jamais cessé de fonctionner et que vous surviviez de la fabrication de farine.

AV : Le moulin ne fonctionne pas uniquement à la force du vent, nous avons aussi un moteur électrique. Lorsqu'il n'y a pas assez de vent, nous utilisons le moteur. Autrement, nous prendrions du retard sur notre production. Ce sont cependant deux installations très différentes. Il faut d'abord libérer le grand pignon et les ailes, ensuite on adapte le moteur à l'aide de systèmes de courant. Le rendement est beaucoup plus important, mais ça ne peut se faire qu'en dehors des visites. Nous installons donc le moteur le soir après les journées de travail ou bien le matin avant 10 h.

CA : Monsieur Vrignaud est un vrai meunier qui n'a pas le temps de se reposer.

AV : Ensuite, il y a tout l'entretien à faire : le potager, la maison, etc.

CA : Vous avez des clients toute l'année?

⁶ Mme Annette Vrignaud

AV : Oui, toute l'année.

CA : Vous fournissez quel type de commerce?

MV : Nous fournissons des boulangeries, des crêperies...

AV : Nous avons énormément développé l'activité auprès des boulangers. C'est tout de même une farine de bonne qualité. On ne rajoute aucun améliorant, ce qui est une chose importante.

CA : Je remarque que vous produisez du sarrasin, c'est-à-dire du blé noir, ainsi que de la farine de blé. C'est la preuve que vous n'avez jamais arrêté.

AV : Nous avons un contingent pour produire de la farine de blé. Autrefois, les ancêtres de Michel faisaient de la farine de blé. Lorsque L'ONIC a instauré les contingents...

CA : Qu'est-ce que c'est que l'ONIC?

AV : L'Office National des Industries Céréalières. Il fallait acheter un droit de mouture, ce qui était souvent trop cher pour les petits meuniers. Ton grand-père faisait aussi de la farine de blé?

MV : Jusqu'en 1936.

AV : Après 1936, ils ont conservé la farine pour les animaux. Il y avait énormément de demandes, puisque toutes les petites fermes venaient faire moudre. C'était la prestation de service. Les gens amenaient leur grain et venaient chercher la farine ensuite. L'activité a commencé à baisser à la fin des années 1970 et au début des années 1980, parce que les gens qui venaient faire moudre sont arrivés à la retraite. Toutes les petites fermes ont commencé à disparaître. C'est à ce moment que nous avons pensé au tourisme. Nous avons donc racheté un contingent et les droits de mouture.

CA : Ce moulin est un des rares que j'ai vu qui produisait de la farine de blé. Qu'est-ce que représente le contingent? Il vous donne le droit de produire telle ou telle quantité de farine par année?

AV : Oui.

CA : Quel en est le coût?

MV : Le contingent s'achète comme une licence de café. Il faut trouver le contingent sur un ancien moulin qui s'arrête.

CA : Il ne s'en crée plus de nouveaux?

AV : Il faut attendre qu'un droit se libère pour pouvoir le racheter. Ça se voit au tonnage. Nous n'achetons pas forcément le tonnage qui peut correspondre à un petit moulin comme le nôtre. Nous avons acheté un tonnage beaucoup plus important que ce dont nous avons besoin.

CA : Vous étiez obligés?

AV : Si on attendait, on n'était pas certain de trouver un tonnage.

CA : Quel est le coût du tonnage?

MV : Je ne me souviens plus. On fonctionnait en francs à cette époque et ça devait coûter aux alentours de 20 et 25 francs le quintal.

CA : Un quintal équivaut à 100 kilos?

MV : Oui.

CA : Vous deviez en acheter combien de tonnes?

MV : 1600 quintaux.

CA : Vous avez acheté le tonnage une seule fois.

MV : Oui et ensuite il faut payer une taxe sur la farine que l'on vend.

Michel Vrignaud quitte la pièce pour aller répondre aux questions d'un visiteur.

AV : Nous devons déclarer toutes les rentrées de blé, ainsi que les sorties en farine. Nous payons ensuite au prorata.

CA : Les clients achètent 1 kilo de farine pour 1,25 euro. Mme Annette Vrignaud possède une crêperie juste en arrière du moulin, dans l'ancien grenier ⁷. Il y a environ une dizaine de tables à l'intérieur, ainsi que plusieurs articles concernant les moulins à vendre. On y vend aussi des produits de la région comme du miel, du gros sel et surtout de la farine. Ils vendent 1 kilo de farine de sarrasin à 2,25 euros.

AV : Nous possédons plusieurs bâtiments en face pour stocker notre lot de farine. Ça fait énormément de manutention, mais nous n'avons pas de local approprié à proximité.

CA : Ce moulin est vraiment exceptionnel.

AV : Faisant partie d'une entreprise privée, je remarque plusieurs problèmes.

⁷ L'endroit où était entreposé le grain, au rez-de-chaussée et non dans les combles.

CA : Vous ne recevez aucune aide extérieure?

AV : Aucune. Ce que je vais dire n'est pas une critique, c'est une constatation. Je trouve qu'il est très bien de restaurer les moulins et de les maintenir en état. Cependant, je remarque des choses moins bien en ce qui concerne le contingent. Certains moulins associatifs produisent de la farine de blé. Si une entreprise privée produit de la farine de blé, le FISC lui tombe sur le dos. Tandis qu'on ne dit rien pour les moulins associatifs.

CA : Sur les 30 moulins que j'ai visités jusqu'à présent, c'est la première fois que je vois de la farine de blé. Les autres moulins produisaient du blé noir.

AV : Il y a tout de même certaines difficultés à faire partie d'une entreprise privée. Nous devons nous débattre. Ça demande beaucoup d'effort et d'heures de travail. Honnêtement, je ne sais pas si ça en vaut vraiment la peine.

CA : C'est une façon de vivre différente.

AV : Oui. Moi j'aime bien le côté commerce et touristique. J'aime entrer en contact avec les gens. C'est sympathique.

CA : J'ai cru comprendre qu'il n'y avait pas de relève?

AV : Les garçons ne sont pas intéressés. S'ils avaient été intéressés, j'aurais probablement tenté de les dissuader. C'est un travail très ardu.

CA : Vos propos témoignent du fait que la vie dans un moulin est très difficile.

AV : Voici l'arbre généalogique. Comme vous le voyez, nous n'avons pas encore eu le temps d'aller au-delà de Jean.

CA : Il est inscrit : « Jean Vrignaud [1764-1797] ».

AV : Ce sont des dates à confirmer.

CA : Il s'agit donc d'une famille de meunier depuis 240 ans au minimum.

AV : Cette famille a pratiqué son métier sur deux moulins. Le premier moulin s'appelait Toucherouche et il fait partie de la commune de Saint-Gervais.

CA : Il existe encore?

AV : Oui et il n'est qu'à 3 km d'ici.

CA : La famille n'a pas beaucoup voyagé.

AV : C'est drôle, parce que les autres frères partaient s'occuper des moulins des alentours. C'était vraiment une famille de meuniers. Lorsque la famille est devenue trop importante, Pierre Vrignaud fils...

CA : « 1782-1843 ».

AV : Il est arrivé au Petit Moulin. Nous sommes donc à la cinquième génération du Petit Moulin. C'est une recherche passionnante, mais nous n'avons pas assez de temps libre pour la poursuivre.

CA : Il y a des photos des anciens meuniers sur le mur. C'est impressionnant.

Retour de Michel Vrignaud.

CA : Sur cette photo, on voit que vos parents ont changé la meule vers 1960?

MV : Oui, 1963 ou 1964.

CA : Ils ont réalisé cette opération avec l'aide d'un palan accroché à la tête de l'arbre?

MV : Oui.

CA : Vous avez dû casser le bas de la fenêtre?

MV : Nous étions obligés.

CA : Les meules mesurent 1,50 m.

MV : La fenêtre ne faisait qu'un mètre de hauteur. La meule pèse 1 tonne.

CA : Sur cette photo, on voit une grue qui fait entrer la meule. Combien de temps avez-vous pris pour la monter?

MV : Seulement deux heures. Réinstaller et rééquilibrer la meule a été un travail beaucoup plus long et difficile. Nous avons dû changer le pied de fer avec la petite bosse à l'intérieur.

CA : La petite bosse est la réception de l'anille?

MV : Oui. Nous avons dû refaire un arbre neuf avec l'anille.

CA : Combien de temps cette opération a-t-elle duré?

MV : Une semaine.

AV : On commençait à désespérer. On travaillait là-dessus du matin au soir. Il fallait toujours recommencer, parce que l'on n'arrivait pas à rééquilibrer la meule.

CA : Vous avez changé l'extrémité de l'arbre?

MV : Non. Nous avons carrément remplacé le vieil arbre par un neuf.

CA : Le gros fer?

MV : Non, le pied de la meule. Ça ne coûtait pas plus cher de commander un arbre neuf que de rectifier la ligne de l'autre.

CA : Lorsque vous parlez de l'arbre, vous parlez du petit fer?

MV : Oui.

AV : Le problème est que notre budget est très serré et que l'on tente de minimiser les coûts.

MV : La dernière fois que nous avons changé les ailes, c'était au début des années 2000. Nous les avons fait scier dans une scierie et un ouvrier est venu m'aider pour les monter.

AV : Nous faisons beaucoup de choses par nous-mêmes.

MV : Nous avons pris une grue pour les monter.

CA : Pourquoi l'aile s'était-elle brisée?

MV : Elle a vrillé à cause de l'arbre.

AV : Nous avons toujours eu des problèmes avec cette aile.

CA : Il faut que l'arbre soit droit dès le début.

MV : Il faut un arbre droit pour obtenir une aile droite.

AV : Nous avons changé l'arbre en 1994.

CA : En ce qui concerne l'arbre, vous avez probablement fait affaire avec un spécialiste.

MV : Nous avons fait affaire avec un ouvrier qui est à présent décédé, Monsieur Joly. Il réparait les moulins dans le coin.

CA : C'était un charpentier amoulageur?

MV : Oui. Il n'en reste plus dans la région maintenant. Nous devons nous débrouiller.

AV : Nous n'avons utilisé la grue que très peu. Nous avons descendu la voilure et les ailes avec des palans et des tracteurs. Nous avons fait venir la grue pour enlever l'ancien arbre et remettre le nouveau.

CA : Tout cela représente beaucoup de travail.

MV : Oui. Il faudra redescendre la voilure cet hiver.

CA : Il faut le faire régulièrement?

MV : Oui, tous les cinq ans.

CA : Les planches sont faites en peuplier?

MV : Non, elles sont en pin d'Oregon. Le peuplier fend trop facilement.

CA : Votre blé doit être un petit peu humide?

MV : Oui. Par exemple, le blé contenant 12 % d'humidité est trop sec pour être moulu par la meule. Il faut alors l'humidifier.

CA : Pour la conservation, un taux d'humidité de 11 % ou 12 % est correct?

MV : Oui, mais le blé doit être à environ 15 % d'humidité pour le moudre. Trois ou quatre degrés peuvent faire la différence. Ça permet de mieux sortir la farine qui se trouve sur l'écorce. Autrement, le son qui est trop sec brise et la farine part un peu avec lui.

CA : Comment procédez-vous pour l'humidification?

MV : On y met de l'eau et il faut laisser reposer le blé au moins 24 heures. Il faut que le grain absorbe l'eau, le centre devient alors moins dur. Les sacs pèsent 50 kilos et on y met environ un demi-litre d'eau.

CA : Certains de vos clients qui apprécient votre service viennent de loin.

MV : Un de nos clients fait 70 km pour venir jusqu'ici.

CA : Il parcourt toute cette distance pour venir vous voir, alors qu'il y a des moulins beaucoup plus proche de chez lui. Cette fidélité témoigne de la qualité de votre farine. Merci beaucoup pour cette entrevue.

**Transcription de l'entrevue de
M. Fabien Beneto
Meunier du Moulin des Gourmands
Saint-Révérend, Vendée**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 4 juillet 2006
Durée : 30 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : J'assiste à une visite guidée du moulin de Saint-Révérend par le meunier Fabien Beneto.

FB : Le premier travail du meunier est de placer les ailes face au vent. Pour ce faire, il faut observer la petite girouette en haut du toit. Les ailes sont reliées au toit, que l'on appelle la coiffe du moulin, ainsi qu'à ce long morceau de bois sur le côté, que l'on appelle un guivre. Les ailes, la coiffe et le guivre forment un ensemble posé sur la tour. Pour mettre les ailes face au vent, le meunier doit pousser le guivre pour faire pivoter tout le toit. La toiture tourne facilement grâce au roulement. Les moulins datent du 12^e siècle et les roulements n'existaient pas à cette époque. Autrefois, c'était bois contre bois et on y mettait de la graisse animale. Ça ne bougeait pas bien. Ils ont donc inventé un autre système. Ils accrochaient un âne au guivre et c'est lui qui poussait pour orienter les ailes face au vent. C'est pour cette raison que l'on ne voyait jamais un meunier sans son âne. L'âne servait à transporter les sacs de blé et de farine, ainsi qu'à faire tourner le toit. Nous allons maintenant entrer dans le moulin pour observer toutes les étapes qui mènent au résultat final : la farine.

CA : En quelle année le moulin a-t-il été construit?

FB : Ce moulin date de 1842. Il a fonctionné jusqu'en 1930 et a été abandonné de 1930 à 1997. Il a été restauré en 1997. Tout l'intérieur du moulin a été refait. Le travail a été réalisé en grande partie par les Compagnons du Tour de France.

CA : D'accord. L'intérieur du moulin est très petit. On y trouve un foyer. L'escalier est en bois et tourne évidemment le long du mur. La bluterie se trouve à l'étage et on voit le dessous de la meule dormante. Le mur intérieur est chaulé. Le meunier doit balayer un peu, parce que le moulin fait farine. Les ailes tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Nous montons maintenant au deuxième étage. On voit les meules et on entend le « tic-tac ». Il y a du grain de blé. Nous montons au dernier étage où se trouve le mécanisme.

FB : Nous sommes maintenant dans le toit du moulin. La coiffe vibre légèrement à cause du mouvement des ailes. Le rouet est cette grande roue et les petites dents sont des alluchons. Voici la lanterne, qui est en fait l'engrenage, et voici le gros fer qui donne la vie aux différents étages du moulin. C'est lui qui fait tourner la meule, la grosse pierre qui écrase le blé, et le tamis qui donne différents types de farine. Tout ce mécanisme fonctionne grâce aux ailes du moulin. Cette partie s'appelle le frein. À l'époque, on tournait la manivelle qui venait serrer le frein contre le rouet. Il s'agit du même principe qu'un frein de vélo. Autrefois, ils faisaient ça pour arrêter le moulin ou pour régler la voilure dans les ailes. Autrefois, il n'y avait pas de palme en bois, c'était de la toile. C'était le même principe qu'un bateau : s'il y a trop de vent, il faut rétrécir la voilure. Auparavant, les ailes des moulins passaient très près du sol pour que les meuniers puissent monter dessus. Les meuniers rajoutaient donc plus ou moins de voilure en fonction de la force du vent. Le seul problème avec ce frein, c'est qu'il ne

fonctionne pas très bien. Il n'est pas très fiable. Lorsqu'il y avait un fort coup de vent, le frein lâchait et la roue repartait. C'était très dangereux si le meunier était encore dans les ailes à manipuler la voilure. Il a donc fallu trouver un autre système plus fiable et efficace. Ils ont donc inventé le système Berton qui permet de régler la voilure à partir de l'intérieur du moulin et à tous les étages. C'est vraiment très pratique et beaucoup moins dangereux. Le système fonctionne avec ces cordes. Si je tire sur la grosse corde, j'actionne le système Berton qui est directement relié à la voilure, à l'extérieur des ailes. Les ailes vont alors faire comme un éventail, elles vont s'ouvrir et se fermer. Si je tire sur la grosse corde, je ferme les ailes du moulin. Si je tire sur la petite corde, les ailes du moulin vont se rouvrir. Regardez à l'extérieur, je vais vous faire une démonstration.

CA : Tout se fait facilement et en très peu de temps.

FB : C'est un système très efficace. Autrefois, les moulins étaient plus bas, parce que c'était moins difficile de monter dans les ailes. En général, lorsque les moulins étaient restaurés, ils rajoutaient un étage pour installer le système Berton. Il y avait donc plus de prise au vent. Nous allons maintenant voir les meules pour comprendre comment le blé est écrasé. C'est à l'étage au-dessous.

CA : Le gros fer est rond. Même si les ailes sont fermées, le moulin tourne encore grâce au petit moteur électrique.

FB : Le moteur se déclenche automatiquement.

CA : Nous sommes maintenant à l'étage inférieur.

FB : Autrefois, ils montaient le blé à dos d'homme. Pour nous faciliter la tâche, nous avons installé ce genre de petit ascenseur. Le blé tombe dans la trémie et la trémie est prolongée par un auget. La partie carrée du gros fer s'appelle le babillard. Cet ensemble donne un débit de blé régulier dans les meules. Pour faire de la bonne farine, il faut que les ailes du moulin tournent régulièrement à une vitesse entre 10 et 15 tours par minute. Autrefois, les meuniers travaillaient beaucoup par oreille. Lorsqu'ils entendaient que le moulin tournait trop vite, ils tiraient sur les cordes pour fermer un peu la voilure. Le blé tombe à l'intérieur des meules. La partie qui tourne, sur le côté, s'appelle l'oeillard. En tournant, l'oeillard envoie le blé dans les meules. À l'étage du dessous se trouve la meule fixe. Voici la meule tournante. C'est le mouvement des deux meules qui écrasera le blé pour donner de la mouture : un mélange de son et de farine. Le petit trait qui passe sur le côté de la meule tournante est en fait une petite languette de cuir qui balaye la mouture le long de l'archure et qui la ramène dans le boisseau à l'opposé jusqu'à l'étage inférieur où elle tombe dans le tamis pour faire différents types de farine. Les meules sont faites en silex, parce qu'il s'agit d'une pierre très solide. Le seul inconvénient du silex est que, s'il n'y a plus de blé entre les meules, ça fait des étincelles. Si le silex frotte contre le silex, il y a des risques de feu dans le moulin. Il a donc fallu inventer un système pour prévenir le meunier

lorsqu'il n'y a plus de blé dans la trémie. Dans la trémie, ils mettaient environ cette quantité de blé, ce qui équivalait à environ une heure de travail. Ils mettaient un petit chiffon relié à une corde au fond de la trémie. La corde était tendue par le poids du blé. Pendant ce temps, le meunier dormait ou travaillait dans un autre étage du moulin. Au fur et à mesure que le niveau de blé baissait dans la trémie, la petite corde se détendait. Lorsqu'on arrivait à la hauteur du chiffon, et donc de l'heure, ça libérait la corde qui libérait ce morceau de bois qui venait taper contre le gros fer. Qu'est-ce qui se passait à ce moment-là? La petite clochette sonnait et le meunier, averti, allait réapprovisionner la trémie de blé. Ce système pouvait aussi servir de réveille-matin au meunier. Comme il n'y avait pas toujours de vent durant la journée, le meunier devait parfois venir travailler la nuit pour rattraper le temps perdu. C'est de là que provient la chanson « Meunier, ton moulin va trop vite... ».

CA : Quelle est la largeur de la meule?

FB : Elle est d'environ 1,50 m.

CA : Combien de temps prend la trémie à se vider?

FB : Ça prend deux jours lorsqu'elle est pleine jusqu'en haut.

CA : Cela représente combien de kilos?

FB : Environ 100 kilos. Je tourne à petit débit. Cela peut prendre une journée. Je tourne à petit débit, parce que je n'approvisionne que la boulangerie d'à côté. Ça ne me servirait à rien d'avoir énormément de provision. Je règle la vitesse selon les besoins du boulanger. Cependant, le moulin possède la capacité de tourner beaucoup plus vite. Nous allons maintenant descendre voir la farine.

CA : Le deuxième étage doit avoir une hauteur de 7 pieds (2,10 m). Il faut cependant faire attention à notre tête dans l'escalier. Nous sommes maintenant à l'étage avec la bluterie.

FB : Voici la meule fixe ou la meule dormante. Elle ne bouge pas. Cette manivelle sert à régler l'écartement entre les meules selon le type de blé et la grosseur de blé que je désire. Ce sera différent si j'ai du blé, du froment⁸ ou du sarrasin. Tous les trois ou quatre ans, un tailleur de pierre vient retailer les meules. Si on traite bien les meules, elles peuvent durer vraiment très longtemps. Je ne serai plus là lorsqu'elles seront usées. La mouture poussée par la balayette en haut descend ici. Soit la mouture tombe dans le tamis, soit elle tombe directement dans le sac de mouture où l'on ne retrouve que du blé écrasé. Il faut parfois que les meules se nettoient entre deux différents types de grain. Il ne faut pas mélanger. La mouture, ce n'est pas encore de la farine. Pendant la guerre, ils faisaient le pain avec la mouture et ils appelaient ça le pain

⁸ Blé tendre

noir ou le pain des pauvres. Maintenant, la tendance s'est plutôt inversée et les gens préfèrent la farine complète. Autrefois, les gens tamisaient le blé manuellement et ce n'était pas toujours facile. Ils ont donc inventé la bluterie à mailloche. Il s'agit simplement d'un gros tamis incliné. Il est incliné pour que ce soit plus facile en fonction du poids et de la grosseur. Il y a trois étapes : des mailles très fines, des plus grosses et des encore plus grosses. À l'intérieur, il y a des mailloches. Je vais maintenant vous montrer le résultat. Dans le premier sac, il y a ce que l'on appelle la « fine fleur » avec laquelle on fait tout ce qui est bon : les gâteaux, les pâtisseries, les crêpes. Dans le deuxième sac, on retrouve de la farine complète que l'on appelle aussi de la semoule. Lorsque le système est bien réglé, nous n'en produisons que très peu. Autrefois, ils la mélangeaient à la fine fleur pour éviter les pertes. Il y a plus d'écorce dedans. Dans le troisième sac, ce n'est plus vraiment de la farine, c'est ce que l'on appelle de la « recoupe » de froment. Il s'agit de l'écorce du blé tamisé avec laquelle on fait le pain. À l'époque, les boulangers prenaient un sac de recoupe et un sac de fine fleur pour faire leur propre mélange. C'est pour cette raison que le pain n'avait pas le même goût d'un boulanger à l'autre. Plus le pain est chargé en recoupe, plus il est complet et plus il est gris. Par exemple, c'est avec ça que l'on fabrique le pain de son. Aujourd'hui, les boulangers reçoivent la farine déjà mélangée. Dans le dernier sac, on retrouve le son, l'écorce du blé qui n'est pas passé dans les mailles du tamis. Le son sert à faire de la nourriture pour les animaux : poules, lapins, cochons, etc. Le son est également très bon pour la peau. Certaines compagnies produisent des savons, des laits et des crèmes pour la peau à base de son. Autrefois, les gens mettaient parfois du son dans leur bain et sur les bébés pour adoucir la peau. J'ai maintenant une petite devinette pour vous : Comment faisaient les meuniers d'autrefois pour savoir s'il y avait du son dans la fine fleur? Ils jetaient le son par terre. Avez-vous entendu quelque chose? Non? C'est normal, puisqu'il n'y a pas de son. Le meunier vient de vous rouler dans la farine. Voici un régulateur à boules ou un régulateur de sécurité. Les boules tournent à la même vitesse que le moulin. Le boîtier et le babillard donnent un débit régulier entre les meules. S'il y a un fort coup de vent, ça va taper beaucoup plus vite et ça risque de boucher ou de casser le niveau. Le régulateur est là pour régler ce problème. Les boules vont tourner aussi vite et, avec la force centrifuge et la vitesse, les boules vont se lever. C'est relié directement à la meule tournante qui va se relever légèrement pour éviter de boucher ou de casser. C'est très pratique lorsqu'il y a des coups de vent lors des temps orageux. C'est un peu l'ancêtre de la cocotte-minute.

CA : Depuis combien de temps exerces-tu le métier de meunier?

FB : J'ai 28 ans, ça fait un an et je vais prendre la relève de Michel Bucard. J'espère que vous avez apprécié la visite.

CA : Le moulin est assuré de t'avoir un certain temps. Merci beaucoup pour la visite.

**Transcription de l'entrevue de
Mme Sabrina Bigot Hebreteau
Gestionnaire du Moulin des Gourmands
Saint-Révérend, Vendée**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 4 juillet 2006
Durée : 12 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

SBH : Je suis chargée de la communication du tourisme pour la communauté de communes Atlancia. Je suis en charge de deux sites touristiques.

CA : La communauté de communes regroupe combien de communes?

SBH : Elle regroupe neuf communes qui ont entre 500 et 5000 habitants chacune.

CA : Je viens de faire une belle visite du moulin avec Fabien. Pourriez-vous me raconter l'histoire du moulin?

SBH : Il existait un moulin à Saint-Révérend qui était abandonné parmi les ronces par la famille propriétaire. Plusieurs élus de Saint-Révérend ont voulu redonner vie à ce moulin. Ils ont donc fait appel à la communauté de communes pour le restaurer. Ils ont signé les papiers nécessaires avec les propriétaires et ils ont commencé à aménager l'endroit.

CA : Qui sont les propriétaires actuels?

SBH : La communauté de commune Atlancia. Une fois que le moulin a été restauré en 1997, ils ont développé le site. En 1999, un accueil et une pizzeria ont été implantés. En 2002, une boulangerie a ouvert ses portes. Le but était de mettre en forme le thème de la fabrication du blé au pain. C'est très pédagogique pour les écoles.

CA : En ce qui concerne la restauration du moulin, vous avez fait affaires avec les Compagnons du Tour de France?

SBH : L'entreprise Croix est aussi venue faire beaucoup de travaux, notamment pour la restauration du mécanisme.

CA : Combien de visiteurs recevez-vous par année?

SBH : Nous recevons entre 13 500 et 14 000 visiteurs par année.

CA : Les visites sont payantes?

SBH : Oui. Nous avons un nombre maximum de 19 visiteurs à respecter pour la sécurité, ce qui réduit notre capacité d'accueillir des gens. Nous sommes parfois obligés de refuser des visiteurs, surtout au mois d'août.

CA : Quel est le pourcentage de visites scolaires?

SBH : L'année dernière, nous avons reçu un peu plus de 1700 enfants, ce qui donne environ 10 %. La plupart de nos visiteurs sont des vacanciers qui viennent

voir la mer. Ils proviennent souvent de la région parisienne ou du nord de la France.

CA : Combien de visiteurs y a-t-il au bord de la mer pendant l'été? Un million de personnes?

SBH : Plus que ça.

CA : Il y a donc un potentiel de visiteurs énorme. Comment réalisez-vous votre publicité?

SBH : Les gens sont à 5 ou 6 km d'ici. Nous agissons donc au niveau de l'affichage : il existe un dépliant touristique du moulin. L'Office du tourisme nous permet aussi de faire de la publicité dans son magazine. Nous avons aussi créé un partenariat avec d'autres sites touristiques.

CA : Y a-t-il beaucoup d'autocars?

SBH : Il y en a de moins en moins. Notre première clientèle est la classe ouvrière qui prend ses vacances dans des campings.

CA : Êtes-vous la gestionnaire du restaurant et de la boulangerie qui se trouvent sur le site?

SBH : Non. La communauté de communes a investi dans la construction de ces lieux, mais il s'agit d'une location privée. Il y a aussi un kiosque pour l'accueil avec la vente d'objets souvenirs.

CA : Combien avez-vous d'employés?

SBH : Il y a deux meuniers, deux hôtesse et moi je m'occupe de l'aspect administratif. Les meuniers et les hôtesse ne sont pas là toute l'année, ce sont des travailleurs saisonniers. Un meunier travaille six mois, d'avril à septembre et l'autre deux mois. C'est la même chose pour les hôtesse.

CA : Que se passe-t-il au moulin pendant l'hiver?

SBH : Les ailes tournent de temps en temps, puisque nous recevons quelques groupes. De plus, la boulangerie fonctionne de mieux en mieux. Pour faire son pain, elle utilise la farine provenant du moulin. Nous devons donc lui fournir de la farine une fois par mois.

CA : Et en ce qui concerne le droit de mouture?

SBH : Je ne sais pas exactement comment ça fonctionne. Je peux seulement vous dire que nous produisons une quantité de farine inférieure à la limite qui oblige de se procurer un contingent.

CA : Et en ce qui concerne vos chiffres d'affaires?

SBH : Le chiffre d'affaires de 1999 était de plus de 26 000 euros. En 2005, il est arrivé à plus de 55 000 euros. Cette progression est valable en partie à l'apparition de la boulangerie.

CA : Est-ce que les habitants de la commune achètent leur pain à cette boulangerie?

SBH : Je dirais que la moitié des profits provient des saisonniers et l'autre moitié de la population locale.

CA : Parfait. Je vous remercie beaucoup pour cette entrevue.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jean Orsatelli
Molinologue
Pinu, Corse**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 28 juillet 2006
Durée : 1 heure
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes le 28 juillet 2006 et je me trouve à Pinu en compagnie de Monsieur Jean Orsatelli. Pourriez-vous me parler de votre histoire liée aux moulins à vent et de votre livre?

JO : Cette histoire a commencé par hasard, à partir du plan de Terrier de Louis XV dont j'avais récupéré un extrait sur le village. Cela parlait des industries mécaniques qui n'existaient pas dans le village, à part ce moulin qui ne moulait pas en été, parce qu'il n'y avait pas d'eau. À partir de là, je l'ai signalé dans un petit article. Et puis, un beau jour, une personne à qui j'avais envoyé l'article m'a dit qu'un Allemand lui avait demandé comment étaient les moulins à Pinu. En réponse à sa lettre, j'ai dû lui avouer que je l'ignorais complètement. Je suis donc allé parler à différents habitants qui m'en ont signalé quelques-uns. À partir de ce moment-là, par curiosité, je suis allé les visiter. La majorité des moulins qui se trouvent en Corse sont des moulins à eau. En ce qui concerne les moulins à vent, c'est aussi par hasard que j'ai vu ce qu'il en restait. Il ne restait plus que la partie maçonnée de ces moulins-tours, puisque la toiture et les ailes avaient disparu. Aussi bien mon père et mon grand-père que mon arrière-grand-père prenaient ces tours pour des tours génoises. Ils s'en servaient comme repères pour placer leurs paniers en mer.

CA : À quoi servaient les tours génoises?

JO : C'était pour se protéger des attaques barbaresques. Elles servaient surtout de signal. La porte d'entrée de ces tours est située à cinq ou six mètres au-dessus du sol. On y accédait à l'aide d'une échelle qui était retirée par la suite. Le garde voyait donc la mer et, lorsqu'il apercevait un bateau approcher, il faisait un feu pour avertir les tours voisines et les habitants du village.

CA : Les gens confondaient donc les tours génoises avec les ruines des moulins à vent?

JO : Oui, parce qu'elles étaient rondes.

CA : C'est à partir du moment où vous avez réalisé que vous ne connaissiez pas beaucoup les moulins à vent que votre recherche a commencé.

JO : J'ai approfondi mes connaissances sur les moulins à eau et les moulins à vent. Tout à coup, j'ai découvert qu'il y avait au moins 13 moulins à vent dans le Cap Corse. Cela m'a surpris. Cependant, comme je l'ai dit tout à l'heure, personne n'avait jamais vu d'ailes ni de toit sur ces tours. Il y a du vent sur le Cap Corse grâce au mistral et au vent de l'est. Il y a donc du vent qui arrive des deux côtés et on peut y faire tourner un moulin sans problème. Il y a tant de vent que, si le vent change de côté pendant que le meunier ne fait pas attention, les ailes et la toiture peuvent se décrocher. C'est certainement pour cette raison que tous les moulins sont décoiffés. Il est d'ailleurs presque impossible de retrouver des documents d'archives sur les moulins à vent.

CA : Vous avez réalisé un inventaire des moulins de Corse en voyageant?

JO : Oui. À partir du moment où j'ai commencé à faire des recherches en Corse, j'ai voulu en savoir plus. J'ai donc voyagé en France et en Hollande.

CA : En quelle année?

JO : En 1973 ou 1975, puisque le livre date de 1979.

CA : La première brochure date de 1973.

JO : J'ai ensuite contacté la Fédération Française des Amis des Moulins qui avait publié un petit article dans le *Paris Match*. Ils m'ont dit que les moulins n'intéressaient presque plus personne en France et qu'il n'en restait que très peu. En Corse, il était question de remettre un certain moulin en état, mais personne ne voulait s'en occuper. Je lui ai dit que ça coûtait excessivement cher.

CA : Vous parlez de Madame Flora Vincentelli?

JO : Oui. Je lui donnais comme exemple le moulin d'Ivry qui avait été déplacé et remis en état par un promoteur. À l'époque, la toiture à elle seule coûtait 1 500 000 francs, ce qui n'est pas à la portée d'un petit village. La personne voulait le remettre en état parce qu'il faisait partie d'une sorte de sentier. Il ne faut pas décourager les bonnes intentions, mais...

CA : Vous vous êtes donc promené en France pour voir les moulins.

JO : Je voulais voir les différents styles de moulin français : petit-pied, cavier, etc. En Bretagne, le petit-pied est un ancien moulin inventé pour arriver à augmenter la hauteur des ailes et donc la capacité d'énergie. Ils ont donc rehaussé le moulin pour y installer une petite cabine. C'est typique à la Bretagne.

CA : Suite à votre voyage en France, vous êtes revenu en Corse pour faire l'inventaire?

JO : Il me fallait un maximum d'information. Je suis allé voir dans les bibliothèques et j'ai demandé des livres à propos des moulins et il n'y avait rien. En tant que Corse, j'ai voulu faire un livre sur les moulins de Corse pour les Corses. Cependant, j'y ai inclus des photos de moulins finlandais, grecs, suédois et hollandais. C'est à force d'accumuler les documents que j'ai voulu faire un livre. Le plus dur a été de trouver un éditeur. J'en avais trouvé un du côté de Paris qui me disait qu'il voulait que l'on fasse une série : un livre sur les meuniers, un livre sur la farine, etc. Ça aurait fait une encyclopédie et je lui ai dit que ce serait trop long. Ensuite, l'éditeur Albin Michel voulait me donner seulement 3 % des ventes. Ils ont demandé une subvention qu'ils n'ont pas reçue, puis ils m'ont renvoyé mon manuscrit.

CA : C'est un travail laborieux.

JO : J'ai ensuite rencontré un autre éditeur qui s'occupait plutôt de rééditions. Il a passé mon projet à quelqu'un qui connaissait les moulins, Claude Rivals.

CA : Ce n'est pas n'importe qui, il a écrit plusieurs livres sur les moulins.

JO : Il ne m'a fait que quelques remarques et il a accepté.

CA : Vous avez un réel talent pour le dessin. Quelle est votre formation?

JO : J'ai travaillé dans des chantiers où on construisait des moteurs pour les navires, ainsi que des navires. Ensuite, comme mon épouse était enseignante, j'ai décidé de me diriger dans l'enseignement. Je suis allé suivre mon cours national et je suis devenu professeur de dessin industriel. J'ai d'ailleurs inclus certains dessins industriels dans mon livre. Il y a donc un aspect technique et un artistique à mes dessins. Bien souvent, lorsque l'on prenait une photo, les éléments étaient dans l'ombre et l'éclairage était mauvais. J'ai donc remplacé la photographie par le dessin. Suite à la parution de cet ouvrage, des gens m'ont écrit pour me remercier. Grâce à mes dessins, ils avaient pu restaurer leur moulin convenablement. Cela m'a fait très plaisir.

CA : La première édition date de 1979. Combien d'exemplaires aviez-vous tirés?

JO : Environ 2000 exemplaires.

CA : Il a ensuite été réédité petit à petit. Combien y a-t-il eu de ventes à ce jour?

JO : Environ 7000 exemplaires vendus.

CA : C'est un grand nombre pour un sujet aussi précis.

JO : Je tiens surtout à faire comprendre les choses à partir de mes dessins. Napoléon disait : « Un bon dessin vaut mieux qu'un bon discours. ». Il y a même des gens qui achètent le livre à cause des illustrations. Il y a d'ailleurs un maximum d'illustrations pour un minimum de littérature. Je crois que le dessin parle de lui-même.

CA : Vous êtes un explorateur et un découvreur de moulins.

JO : Un jour, on m'a dit que, dans le village, il y avait un moulin à eau dont je ne m'étais jamais occupé. J'y suis donc allé avec la faucille, parce que le moulin se trouvait derrière un amoncellement de ronces. Je ne connaissais pas très bien les moulins à cette époque. J'ai donc attaqué les ronces et, à ma surprise, je me suis trouvé devant une voûte. Il restait l'arbre vertical. C'est à ce moment que je

me suis dit que, si l'axe était vertical, la roue devait obligatoirement être horizontale. L'idée que je me faisais d'un moulin à eau était plutôt l'image graphique selon laquelle la roue est à l'extérieur, grande et verticale. Je n'ai jamais vu de tableau représentant un moulin à eau horizontal parce que, comme la roue est sous la voûte, l'artiste ne la voit pas. L'artiste a besoin de représenter une roue pour que l'image soit claire.

CA : C'était une roue à cuillère?

JO : Oui, ce qui est l'ancêtre des turbines. L'électricité n'a rien inventé. Comme la roue n'était plus là, je me suis dit qu'il devait y avoir d'autres moulins. Quelqu'un m'a dit qu'il y en avait un dans un autre village. À Marseille, je donnais des cours de corse, et j'ai demandé aux Corses de remplir un questionnaire pour me signaler les moulins qu'ils connaissaient en Corse. Ensuite, lorsque je suis revenu, je suis allé chercher les moulins existants. Les propriétaires eux-mêmes étaient surpris d'apprendre qu'il s'agissait de moulins à vent.

CA : Est-ce qu'il était facile d'accéder aux moulins?

JO : Les moulins à eau étaient difficiles d'accès. Comme ils se situaient sur un point d'eau, les fleurs, les ronces et les feuillages accaparaient l'endroit. Ainsi, le moulin disparaissait. En ce qui concerne les moulins à vent, il n'y avait pas de problème. Ceux-ci sont situés de manière à ce qu'ils puissent bien capter le vent. Il était relativement facile d'y accéder.

CA : Vous pouviez aller dans le moulin, parce qu'il n'avait plus de porte ou parce que les propriétaires vous en donnaient la permission?

JO : Ils étaient abandonnés.

CA : Les moulins possédaient-ils encore leurs meules?

JO : Je n'ai pas visité tous les moulins de Corse. Les meules étaient souvent là, parce qu'il est très difficile de les enlever. Par contre, il n'est pas rare de trouver une meule transformée en table.

CA : Lorsque vous partiez dans les ronces avec votre faucille et vos habits, qu'est-ce que les gens pensaient de vous?

JO : Lorsque les gens voient quelque chose d'inhabituel, ils sont portés à croire que c'est un signe de folie. Les gens devaient croire que j'étais dérangé, que mon cerveau ne fonctionnait plus correctement. Ils ne disaient rien, par politesse.

CA : Vous deviez littéralement défricher le terrain.

JO : Absolument. Il y avait près de 15 moulins à eau dans le village.

CA : À Pinu?

JO : Oui. À partir du moment où j'ai trouvé le premier moulin, j'ai suivi le long du ruisseau avec ma faucille. Je marchais sur des rochers plus ou moins glissants. J'en ai découvert deux autres. C'est alors que j'ai découvert l'astuce : le moulin qui était alimenté dans la partie supérieure se mettait à fonctionner en utilisant l'eau, l'eau rejoignait le ruisseau qui alimentait le deuxième moulin, qui alimentait ensuite à la sortie le troisième moulin et ainsi de suite. C'était un travail en cascade. Arrivé à la partie supérieure, je me suis trouvé au sommet d'un haut rocher ruisselant. Il y avait un chemin sur la terre, mais il se trouvait au-dessus de ma tête. J'étais coincé. Heureusement, quelqu'un est passé et m'a aidé à monter par le haut. En revenant, je suis repassé devant les mêmes gens dans le village. J'étais vêtu d'une veste bleue, d'un pantalon bleu et j'avais ma faucille. Il faisait chaud.

CA : L'explorateur de moulins.

JO : C'est le début.

CA : Vous êtes né en 1927 et vous avez 79 ans. Vous avez commencé vos recherches vers 1975?

JO : Il m'a fallu cinq ans pour préparer le livre.

CA : Est-ce que certains membres de la Fédération vous ont aidé?

JO : Non. Lorsque je me suis adressé à eux, ils m'ont fait parvenir de la documentation sur la restauration d'un moulin. J'ai trouvé un peu de documentation dans les bibliothèques. Ensuite, j'ai rencontré des gens comme Monsieur Chris Gibbings qui m'a offert un livre sur les moulins d'Afrique du Sud. Je suis allé le visiter à son appartement et il m'a montré sa collection de livres. À cet instant, je me suis dit que ça prendrait beaucoup de temps pour que je me procure autant de livres.

CA : Il s'intéresse aux moulins du monde entier avec la TIMS.

JO : À force de lire des documents à propos des moulins, j'ai fini par comprendre leur fonctionnement. Avant, je ne connaissais rien du tout.

CA : Vous avez rencontré des gens de la Fédération et de la TIMS. Comment pourriez-vous qualifier l'évolution des moulins en France?

JO : Il y avait des pionniers qui commençaient à défricher le sujet et personne ne s'intéressait à eux. Un beau jour, après la remise en état d'un moulin, les journalistes se précipitent pour faire un papier et la foule aussi. Suite à cet

événement, un autre propriétaire de moulin veut restaurer le sien. Les associations se créent et demandent des subventions.

CA : De 1975 à 1980, vous avez assisté à la prise de conscience progressive de la population par rapport au petit patrimoine.

JO : Un jour, j'ai acheté un livre dont le titre était un peu bizarre : *Archéologie industrielle*. L'auteur défendait les anciennes forges et les anciennes usines délaissées.

CA : Vous connaissez Monsieur Jean Bruggeman qui a restauré des moulins?

JO : En plus, il les a tous dessinés. Il a représenté les mécanismes intérieurs pour en faciliter la reconstruction.

CA : On m'a dit qu'aujourd'hui, il existe environ 160 moulins qui produisent de la farine. En 1975, il y avait très peu de moulins qui pouvaient en faire autant.

JO : Avant, il y avait les moulins à vent. Un beau jour, ils ont inventé des cylindres qui étaient beaucoup plus productifs. Les moulins n'ont pas pu suivre la marche. En plus, il y avait des moulins qui ne recevaient plus l'autorisation de faire de la farine. Par exemple, lors de l'occupation allemande, il était interdit de produire de la farine. Afin qu'ils ne payent pas d'impôt, il fallait que les meuniers détruisent le mécanisme de leur moulin. C'est ce qu'ils ont fait et c'est de là que provient la disparition de la plupart des moulins.

CA : En Vendée, on m'a dit que la taxe sur les moulins était énorme et c'est pourquoi les meuniers ont coupé les ailes de leur moulin. Dans les années 1809, il devait y avoir 100 000 moulins à eau et à vent.

JO : À partir du moment où nous avons remplacé le travail humain par celui d'une machine, les moulins ont changé de fonction. Certains se sont mis à faire du papier, à broyer une substance pour teindre le tissu, etc.

CA : En ce qui concerne l'état actuel des moulins, trouvez-vous que le résultat est satisfaisant ou croyez-vous qu'il faudrait aller encore plus loin?

JO : C'est une question de choix. Les communes investissent l'argent où elles veulent. De plus, les citoyens ne tiennent pas à voir leurs impôts augmenter en flèche. On peut bien parler d'idées, mais à partir du moment où il faut donner une contribution monétaire. Chacun a ses priorités. Je ne sais pas si la remise en état va se poursuivre.

CA : Dernièrement, plusieurs associations se sont créées.

JO : Dès qu'un moulin est restauré, le voisin se dit : « Et pourquoi pas moi? ». Il y a un élan.

CA : Vous croyez donc encore en une progression. Au Québec, nous appelons cela l'effet « boule de neige ».

JO : Oui. Il y a des gens qui fondent des associations et d'autres qui s'impliquent. Malheureusement, tous ces gens-là vieillissent et je ne sais pas s'il y en aura d'autres pour prendre leur place. Le plus difficile est de trouver une relève. Lors de la journée du patrimoine, je suis parfois invité en France pour faire des petits discours. Nous faisons alors le tour de plusieurs moulins et, lorsqu'il y a un moulin à eau, c'est moi qui dois en parler. En Corse, il n'y a pas de moulins à vent en activité.

CA : Tout à l'heure, vous me rapportiez les propos de Chris Gibbings par rapport aux moulins d'Angleterre.

JO : Il me disait qu'il y a plus de sensibilisation face aux moulins. Les moulins sont entretenus et remis en état. L'origine de la sensibilisation en France proviendrait des Anglais qui ont critiqué l'état des moulins. Ils se demandaient pourquoi personne ne faisait le nécessaire pour les restaurer.

CA : En France, beaucoup de gens ont fait d'un moulin une résidence secondaire.

JO : En Corse, il y avait un moulin à eau qui possédait une roue extérieure verticale de 7 mètres de diamètre⁹. Il s'agissait de la plus grande roue en Corse. C'est un Anglais, un dénommé Williams, qui a fait restaurer le moulin. La roue a été refaite entièrement et cela a dû coûter une somme importante. Pourquoi la roue a-t-elle un tel diamètre? C'est parce que, en Corse, il n'y a pas de fleuve important qui alimente les moulins. Il fallait donc utiliser les ruisseaux existants. Comme le remplissage du godet était petit, il fallait que le rayon de la roue soit grand. Par opposition, le moulin de Richard Dobin reçoit un torrent si fort sur sa roue verticale de 2 m ou 2,50 m qu'il n'y a pas de problème.

CA : La Corse a donc bénéficié de la venue de certains voyageurs.

JO : Quand je suis passé à Ferra dans la Balagne, un moulin possédait une roue abîmée qui mesurait 6,50 m. J'ai donc demandé la permission au propriétaire pour aller voir à l'intérieur. Les pièces mécaniques étaient en pièces détachées. Je leur ai dit que, s'ils voulaient remettre le moulin en fonction, cette pièce allait là et l'autre à tel endroit, etc. Ensuite, ils ont remis la roue en état. C'est donc un peu grâce à ma visite que le moulin a été remis en état. Je ne peux cependant rien vous dire à propos des moulins à vent.

⁹ Moulin de l'Apa à Santa-Maria-Siché.

CA : Comment vous avait-on appelé dans un certain article de journal local?

JO : C'est assez rigolo : « Docteur es moulins ». C'est un peu exagéré.

CA : Cela signifie que l'on reconnaît votre travail.

JO : Un jour, ils ont voulu reconstruire le moulin de Mattei. Ils affirmaient qu'ils le faisaient comme à l'origine, mais leur modèle était déjà une reconstitution. Je leur ai dit : « Soit vous le reconstituez comme à son origine, soit vous ne faites rien du tout. Il ne faut pas faire une reconstruction qui n'a pas de sens. ».

CA : Où avaient-ils posé l'arbre?

JO : L'arbre passait par la fenêtre, il arrivait au-dessus des meules. Il ne servait à rien, à part soutenir les ailes de l'extérieur. Les ailes étaient rikiki, c'est-à-dire petites.

CA : Et c'était pour réaliser un coup de publicité?

JO : Oui, c'était pour la création de l'apéritif *Cap Corse* fabriqué par Monsieur Mattei. Il offrait l'apéritif au rez-de-chaussée de ce moulin.

CA : Merci beaucoup pour cette entrevue des plus enrichissantes.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jean Bruggeman
Molinologue
Villeneuve d'Ascq, Nord**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 27 août 2006
Durée : 1 heure 34 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes le 27 août 2006 à Villeneuve d'Ascq en compagnie de M. Jean Bruggeman dans son musée. Monsieur Bruggeman, comment a commencé votre amour, votre dévotion pour les moulins?

JB : C'est une longue histoire. Disons que c'est venu par l'intermédiaire du dessin. J'étais ouvrier ébéniste, mais je suivais des cours de dessins aux cours du soir et par correspondance. J'avais étudié un peu tous les types de dessins : décoration, peinture, etc. Quand il a s'agit de faire des paysages, il m'a fallu sortir et j'ai donc sillonné la région à vélo, parce qu'à l'époque je n'avais pas de voiture, et quand on est à vélo, on a le temps de regarder le paysage : c'est là que j'ai découvert les moulins. J'habitais en Belgique à l'époque à la frontière puis de l'autre côté de la frontière. Mais j'allais plus souvent en Belgique, parce que les moulins les plus proches étaient en Belgique. Cependant, beaucoup de moulins étaient en mauvais état, en ruine. Et puis je me suis pris de passion, d'intérêt pour les moulins parce que c'est toujours beau dans un paysage, même en ruine. J'ai alors commencé un peu à les collectionner sous forme de dessin. Et puis en allant un peu plus loin, j'ai trouvé des meuniers en Belgique, et en France un peu plus tard, parce que c'était encore plus loin.

CA : C'était à quelle époque? Quel âge aviez-vous à ce moment-là?

JB : J'ai vraiment commencé à m'intéresser aux moulins à l'âge de 18 ans, en 1961. Et personne ne s'occupait de ça à l'époque, il n'y avait aucune association. C'était un patrimoine qui s'en allait à vau-l'eau. Mais à cette époque-là, il y avait encore des moulins qui fonctionnaient en Belgique, et en France, en Flandre française. C'est en discutant avec les meuniers que je me suis intéressé à leur histoire. Je me suis toujours intéressé à l'histoire, depuis l'âge de 14 ans, je lisais des livres d'histoires. C'est à l'école qu'un professeur a dû m'inculquer cet intérêt pour l'histoire. J'ai été à l'école en Belgique, dans une région où on parle plutôt français, bien que ce soit en Flandres. Et quand le professeur parlait de la période révolutionnaire, la Révolution, Napoléon, comme je savais que j'étais né en France ça me faisait quelque chose.

CA : De la fierté?

JB : Je ressentais une sorte de fierté. J'ai donc découvert les meuniers. Tous les derniers meuniers étaient des gens passionnés et passionnants. Il faut être passionné pour conserver et continuer à vivre avec un vieux moulin à vent, parce que ce n'est plus rentable.

CA : Est-ce que vous avez des noms de ces meuniers?

JB : Oui. Le premier que j'ai rencontré c'est Jozef Dhaenens et son fils Joseph, en Belgique dans le Hainaut. Je me vois encore en 1961 sur mon petit pliant à dessiner le moulin au crayon. Ils sont venus me voir et m'ont invité à manger à

midi. C'est comme ça qu'on a fait connaissance et chaque année je suis revenu les voir. J'ai aussi découvert d'autres meuniers en Flandre française.

CA : Quel était le nom du moulin de Joseph?

JB : C'était Moulbaix dans le Hainaut belge.

CA : C'était donc le père de Joseph qui était venu vous voir lorsque vous faisiez les dessins?

JB : C'était le père de Joseph, il était jeune et avait le même âge que moi. Il travaillait avec son père, mais pas au moulin. C'était son père qui travaillait au moulin. C'était son moulin. Son fils s'occupait plus de commerce, parce que le moulin seul ce n'était plus rentable. Malgré ça, pour le père c'était le moulin qui importait.

CA : Il y a quand même un long historique dans cette famille de meuniers qui date de...

JB : La généalogie remonte au 16^e siècle en Flandre.

CA : Ils étaient donc meuniers de père en fils depuis le 16^e siècle.

JB : Oui. Ils ont un bel arbre généalogique.

CA : C'est impressionnant.

JB : J'ai retrouvé une tombe d'un de leurs ancêtres dans le cimetière d'une église en Flandres. La tombe est encore là, mais elle va disparaître un jour ou l'autre si on ne fait rien. Comme plus personne ne va au cimetière pour voir les tombes, de génération en génération on les oublie.

CA : Et les autres meuniers que vous avez rencontrés?

JB : J'en ai connu d'autres en Flandre française. C'est toujours la Flandre française qui m'intéressait le plus parce que j'habite en France maintenant. J'en ai connu plusieurs et le plus important était Abel Deschodt qui était meunier et cultivateur. Il avait une petite ferme avec quelques animaux et surtout des cochons. Tous les meuniers avaient des cochons, car il n'y a rien de tel pour engraisser ces bêtes-là que le son. Lui c'était un meunier véritablement passionné par son moulin, un vrai mordue. Il n'est pas d'origine meunière, il est d'origine paysanne et il a été *cheminot* au chemin de fer. Et puis c'est en 1921 qu'il a acheté un moulin qui allait tomber en ruine, parce que les deux meuniers qui s'en occupaient sont morts à la guerre 1914-1918, il était abandonné. Abel Deschodt a donc acheté ce moulin qui appartenait à un gros bourgeois pour le

restaurer et en vivre parce que c'est ce qu'il voulait faire et aussi pour la Flandre, car il était très attaché à sa région.

CA : Vous l'avez rencontré 40 ans après et vous avez constaté qu'il avait encore sa passion pour les moulins.

JB : Ce sont ces meuniers qui m'ont inculqué l'amour des moulins finalement. Forcément, quelqu'un de passionné sans le faire exprès transmet sa passion.

CA : C'est contagieux.

JB : Alors à sa mort en 1967, son fils a suivi. On ne pensait pas du tout qu'il allait prendre la relève et il l'a fait. Il était tout autant passionné que son père et le moulin a subsisté jusqu'à la fin de ses jours aussi.

CA : Son prénom?

JB : Lui c'est Maurice, Maurice Deschodt. C'est son père qui a donné le moulin à la commune. Il avait vu disparaître des quantités de moulins. Dans les années 30, juste avant la guerre, des dizaines de moulins s'en allaient et en bon état. C'est parce qu'il n'y avait plus de travail. Il s'est donc rendu compte que s'il ne donnait pas son moulin à la commune, son moulin disparaîtrait, parce qu'il ne savait pas que son fils suivrait. C'est donc le premier moulin qui a été offert en don à la commune pour le préserver. C'est important que ce soit le meunier lui-même qui décide, parce que ce n'est pas évident. Les cultivateurs n'aiment pas donner un morceau de terre. Habituellement, ils préfèrent vendre ou garder, même si ça tombe en ruine. J'en ai connu. Il y a plusieurs moulins que j'aurais bien voulu sauver et ça a été impossible à cause de ça. Celui qui laisse son moulin tomber en ruine n'est pas un passionné.

CA : Et ce n'est pas seulement en Flandres, c'est aussi en France.

JB : J'en ai connu un autre qui s'appelle Fortuné Dereeper à Steenvoorde, qui avait aussi un beau moulin et qui a travaillé dessus jusqu'à la fin de ses jours. Il ne fonctionnait plus avec ses ailes, mais avec un moteur électrique. Tout comme Abel Deschodt, je n'ai jamais vu son moulin fonctionner au vent. Les ailes étaient déjà en mauvais état et il n'avait pas les moyens de les retaper. Donc lui aussi était un passionné. C'était son grand-père qui avait le moulin et qui avait été le premier meunier de la famille. Son père était mort lui aussi à la guerre 14-18 quand il n'avait que deux ou trois ans, donc ce n'est pas son père qui lui a appris le métier. Sa mère s'était remariée avec une autre personne qui a pris le moulin en charge et lui a appris le métier. Cependant, il l'a surtout appris tout seul. Son grand-père s'appelait Fortuné comme lui et son père s'appelait Aimé. Lui aussi il a eu un fils qui devait suivre normalement, mais il est mort assez jeune et son autre fils ne s'y est pas intéressé. Finalement, le moulin a été mis en vente par le

filis et il a fallu presque huit ans pour que la commune l'achète. La commune avait déjà sauvé un autre moulin auparavant.

CA : Alors, vous avez rencontré beaucoup de meuniers?

JB : Il y en a encore un autre important à signaler, il s'agit de Michel Markey, non loin de Steenvoorde à Terdeghem au moulin appelé Steenmeulen qui lui travaillait encore au vent. C'était le dernier moulin du département du Nord qui fonctionnait encore avec ses ailes et sans moteur électrique. Il était passionné aussi. C'est maintenant son fils Joseph qui a repris le moulin, encore un passionné.

CA : On a eu la chance de le rencontrer et c'était une très belle visite.

JB : Il était originaire de Belgique où son père était meunier d'un moulin à vent qui existe encore et qui a été restauré. Il est venu en France en 1938. Il était comme locataire au départ et c'est ensuite qu'il a acheté le moulin, dans les années 50. C'est lui qui a remis des ailes au moulin, car il n'en avait pas en 1938. Elles avaient cassé un an avant et le propriétaire précédant n'avait pas voulu les faire réparer, il avait préféré installer un moteur diesel. Michel Markey ne voulait rien savoir du moteur et avait fait poser des ailes. Il a travaillé au moulin jusqu'à la fin de sa vie. À présent c'est son fils, qui n'était pas du tout dans la branche de la meunerie, qui est devenu le nouveau meunier passionné et mordue.

CA : Ce sont donc tous ces meuniers qui vous ont insufflé cet amour des moulins.

JB : Oui. Et puis lorsque j'ai vu qu'ils s'en allaient, qu'ils ne tournaient plus et tombaient en ruine, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Et juste avant, J'ai rencontré un étudiant en droit avec qui je suis devenu ami. Il a trouvé mes préoccupations intéressantes et a décidé de m'aider. En 1965, avec sa voiture nous avons sillonné la région et on s'est donné un but : sensibiliser la population en lui faisant connaître l'état des moulins. Comment? Lui était passionné de cinéma alors il a fait un film 16 mm, ce qui, à l'époque, n'était pas donné à tout le monde. Moi j'ai décidé d'écrire un livre avec mes dessins. Nous avons donc sillonné toute la région pour dessiner à la plume chaque moulin et archiver leur histoire en questionnant les meuniers, les voisins, etc.

CA : Combien de moulins est-ce que ça représente environ?

JB : On a recensé environ une soixantaine de moulins à vent subsistants dont la plupart étaient en ruine, il n'y avait plus que des tours. On a aussi participé à différents concours. Le premier était organisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour encourager la prise d'initiative des jeunes. On a gagné le

premier prix au niveau national. C'était pour le film que mon ami avait fait. Moi j'étais en processus d'écriture de mon livre.

CA : Donc déjà en 1965.

JB : En 1965, 1966, 1967 et 1968 nous avons sillonné la région et j'ai dessiné et accumulé beaucoup d'information. J'ai mis quatre ans pour faire ce livre-là, c'était donc un gros travail.

CA : Et le livre est sorti en 1969?

JB : Il est sorti en 1971. Mais il aurait pu sortir plus tôt. Au départ, j'aurais voulu l'éditer seul, mais lorsque j'ai commencé à faire ma publicité, un éditeur m'a contacté car il était intéressé par le projet.

CA : Et quel est le titre de votre livre?

JB : C'est *Nos moulins Flandres, Hainaut Cambrésis*. Il est sorti en 1971 édité par *Actica* qui n'existe plus maintenant. C'est un livre d'art, un livre de bibliophile qui se vend chez les antiquaires maintenant.

CA : Combien de livres ont été vendus jusqu'à maintenant?

JB : Je ne me rappelle plus le nombre, c'est peut-être écrit sur le livre. Il y en a eu un grand nombre quand même. Il s'agit d'une édition de luxe, numérotée avec une sérigraphie en couleur.

CA : Ce livre a donc réussi à sensibiliser la population?

JB : C'était le départ de tout. La sortie de ce livre a provoqué un mouvement formidable de la presse et j'ai eu des articles dans tous les journaux, des pages entières et l'impact a été important. C'est un livre qui a vraiment servi et l'année suivante j'ai eu, grâce à ce livre, le prix de la Fondation de la Vocation institué par Marcel Bleustein-Blanchet, un grand publiciste. Ce prix permettait aux jeunes qui n'avaient pas forcément les moyens d'aller à l'école et qui étaient passionnés par leur sujet d'obtenir une bourse de 10 000 francs, ce qui constituait une somme importante à l'époque. Moi j'ai eu cette bourse en 1972, un an après la parution du livre. Ça a relancé le mouvement pour donner un coup de fouet et aussitôt après, en décembre 1972, je me suis fait photographier à Paris, où j'ai reçu le prix, au pied du Moulin Rouge par *Le Figaro* je crois... Un moulin qui n'est fait que de tôle!

CA : Donc à partir de ce moment, on est en 1973?

JB : En janvier 1973, j'habitais à Wattrelos et le centre socio-éducatif de la ville me demande d'organiser une exposition sur les moulins. On avait beaucoup

d'éléments : dessins et photos et documents. À ce moment, j'étais seul, je n'étais plus avec mon ami puisqu'il devait faire son service militaire entre temps et il est parti au Vietnam. Finalement, j'ai fait le livre tout seul. Normalement, on était censés le faire à deux : lui s'occuperait des textes et moi des dessins. Mais comme il a été obligé de partir, j'ai dû tout faire moi-même.

CA : Le destin vous a forcé à être un auteur.

JB : En effet, ça m'a obligé à me mettre à l'écriture. Ce n'était pas vraiment le type de travail auquel j'étais habitué.

CA : Vous étiez plus manuel auparavant. Donc, vous n'aviez pas de bagage...

JB : Je n'avais pas de bagage intellectuel approfondi comme les étudiants.

CA : Ça ne paraît pas quand on lit votre livre.

JB : Ça m'a obligé à faire des efforts auxquels je n'étais pas habitué.

CA : En 1973, ça a été une année charnière.

JB : Une grande année. En 1973, c'était la première exposition à Wattrelos. Suite à cette exposition, il y a eu le premier contact avec la commune de Leers, qui était voisine de Roubaix, où subsistait encore un moulin en ruine avec son mécanisme. Malgré les réparations assez importantes, il restait encore ses meules et ses engrenages, mais la toiture avait disparu. La commune était déjà propriétaire de ce moulin et elle ne savait pas quoi en faire. Les habitants du village et le maire m'ont donc contacté pour savoir quelles mesures étaient à prendre. Pour le sauver, il fallait créer une association des moulins pour lancer un mouvement. C'est donc la SLAM qui est venue, *Section Leersoise des Amis des Moulins*.

CA : Vis-à-vis de quoi considère-t-on le mot « section » ?

JB : Par rapport à *l'Association Française des Amis des Moulins*.

CA : Il y avait déjà une société qui existait ?

JB : Oui, elle avait été créée en 1965 et j'y ai adhéré en 1966. Je me suis dit qu'il fallait que ce soit rattaché à l'association nationale pour qu'on travaille tous ensemble.

CA : Mais à ce moment, la société devait être petite. Combien de membres y adhéraient ?

JB : Je ne saurais pas le dire. Une cinquantaine peut-être. Mais ce n'est pas *l'Association Française des Amis des Moulins* qui a créé notre association, c'est moi et les habitants de Leers. En février 1973, le maire décide d'organiser un référendum pour avoir l'avis de la population sur la dépense assez importante qu'occasionnerait la réparation du moulin.

CA : On parle de dépenses de quel ordre?

JB : À l'époque, ce devait être autour de 200 000 ou 250 000 francs. Ce maire, était quelqu'un d'énergique, un peu à la Charles de Gaulle si vous voulez. Alors, il a demandé l'avis de tout le conseil municipal de façon très neutre, c'est-à-dire sans les influencer. Évidemment, il y a quand même eu un opposant qui a écrit un article dans la presse, car il croyait que ça ne servait à rien de réparer un moulin, qu'il valait mieux construire des crèches. Suite à quoi, j'ai répondu à son commentaire. Il y a donc eu un débat dans la presse. Le jour du vote, plus de 55 % de la population a participé, alors qu'à cette époque il y avait beaucoup d'élections. À Leers, ils étaient allés voter au moins cinq ou six fois cette année-là. Il y a eu 76 % de votes favorables à la cause.

CA : Une belle victoire.

JB : C'est une belle victoire et la commune ne pouvait plus revenir en arrière, il fallait restaurer le moulin. J'avais eu un contact avec le premier adjoint qui m'avait fait venir à son bureau et, je me rappelle encore, il me pose la question suivante : est-ce que c'est possible de restaurer le moulin? Existe-t-il encore des charpentiers? Je lui réponds que oui, qu'en Belgique il existe encore des charpentiers capables de restaurer des moulins et qu'ils exercent leur métier de génération en génération. Ce n'est pas un problème.

CA : Vous parlez de quelle famille?

JB : Herman et Guido Peel de Gistel. Le problème c'était de savoir s'il y avait encore des gens capables de restaurer. Une fois ce problème réglé, c'est parti. Suite au référendum, dès 1974, les travaux ont commencé. On n'a pas eu à faire de plan puisqu'on faisait affaire avec des charpentiers compétents.

CA : C'est un moulin à pivot?

JB : Non, c'est un moulin tour, en brique. La toiture était à refaire. Il restait des éléments et tout le mécanisme existait encore. En 1975, il a reçu ses ailes et en 1976 il a été inauguré. Et depuis à Leers, à chaque anniversaire, le troisième dimanche de juin, vendredi, samedi et dimanche c'est la fête. Toutes les associations du village participent chacun dans leur domaine. Il y a une harmonie musicale, des orchestres, etc.

CA : Ça regroupe tout le monde autour du moulin.

JB : Le moulin est vraiment devenu le symbole de la commune, on retrouve d'ailleurs le moulin ainsi que la clef, symbole de Saint-Pierre et de la ville, sur les en-têtes de lettres et les enveloppes de la commune.

CA : C'est une commune qui est fière de son moulin.

JB : Oui et le moulin est toujours très bien entretenu.

CA : Il s'agit donc de votre première sauvegarde.

JB : Mon premier moulin sauvé et restauré.

CA : Vous étiez contrôleur du chantier, quel était votre rôle exactement?

JB : Je n'étais pas maître d'œuvre. Disons que j'étais là, derrière les charpentiers. Il n'y avait pas d'architecte ni de maître d'œuvre à l'époque. Nous avons tout de même fait les travaux comme il faut et tout s'est bien passé. Tout ça, c'était en février. Au mois de mars, je décide d'arrêter mon métier d'ébéniste, j'étais le seul ouvrier de mon entreprise. Suite à ces événements, les journalistes, la télé et tout ça, je recevais des coups de téléphone à mon lieu de travail (mes parents n'avaient toujours pas le téléphone) et c'était gênant pour mon patron puisque ça empiétait sur mon travail. Je me suis dit qu'il valait mieux arrêter. J'étais donc en mesure de me lancer à l'aventure.

CA : Tête première dans les moulins.

JB : J'avais mon prix de la *Fondation de la Vocation*, mon pécule. De l'argent de côté et le fait que j'habitais chez mes parents me permettaient de vivre pour un certain temps sans trop de problèmes. J'ai alors monté ma deuxième grande exposition, mais en Flandre, dans le pays des moulins, au musée d'Hazebrouck. Elle a duré très longtemps, de juin à septembre. Comme j'étais libre, j'y suis resté en permanence pour recevoir le public. En juin 1973, dans le cadre de l'exposition, j'ai créé l'*Association Régionale des Amis des Moulins* en réunissant tous les gens que j'ai rencontrés les années précédentes à droite et à gauche pour former un conseil d'administration formé d'environ 25 personnes du Pas de Calais et du Nord, les deux départements. C'est donc dans le cadre de l'exposition que l'association a été créée. Et puis il y a eu des adhérents tout de suite. Mais auparavant, j'avais participé au mois de mai, parce qu'à chaque mois il y a quelque chose, au *Symposium International de Molinologie* qui s'est déroulé à Harneem en Hollande.

CA : Avec la T.I.M.S (The International Molinological Society)?

JB : Oui. C'était le troisième symposium. Le premier était au Portugal et le deuxième au Danemark. J'y ai donc participé et j'ai fait signer une pétition par les membres de la T.I.M.S, soit un peu plus d'une cinquantaine de personnes

provenant de 12 pays différents, pour sauver le moulin de Templeuve. Un moulin-tour qui se trouve non loin d'ici qui possède un mécanisme unique au monde. C'est-à-dire que toute la charpente du moulin, la toiture comme les étages, tout repose sur un pivot et tourne dans la tour. Un moulin exceptionnel que j'avais découvert quelques années auparavant. Au début je n'avais pas pris conscience de l'intérêt que représentait le moulin, puis par la suite j'ai réalisé que c'était un moulin extraordinaire et j'ai pris toutes les dispositions pour le sauver. J'ai alors envoyé à toutes les grosses têtes de France et de Navarre des lettres qui stipulaient que ce moulin devait être préservé. Et tous m'ont répondu. Le ministre a répondu qu'il faisait travailler son service, le Préfet a répondu qu'il allait contacter la commune pour l'encourager et le Conseiller général m'a écrit qu'il allait débloquer une première subvention pour les premiers travaux et le maire disait qu'il ferait le nécessaire pour l'acheter. Deux mois après, en juillet, il était acheté par la commune.

CA : Très rapide.

JB : Très rapide. Ce n'est pas comme au Canada! Le seul qui n'a pas répondu est le conservateur des monuments historiques dont c'était le travail. Mais j'ai su quelques années après qu'il avait envoyé l'architecte des bâtiments de France pour avoir son avis sur le moulin. Cet architecte avait alors dit qu'il était très...

CA : Impressionné?

JB : Impressionné par ce mécanisme. Donc, ils ont fait les démarches pour le classement. Ça a pris cinq ans. Cinq ans pour que le moulin soit classé et en attendant la commune ne fait rien. Elle l'a acheté, mais elle ne fait rien. On est en 1973. En attendant, moi et *Les Compagnons du Devoir*, nous avons mis une bâche pour éviter qu'il ne dépérisse davantage jusqu'à ce que l'État se décide à classer le moulin. En 1978, le moulin est enfin classé et aussitôt on peut avoir les subventions de l'État.

CA : C'est vous qui avez fait tout le montage financier, les demandes, etc.

JB : Tout. Par quatre tranches. Chaque année étant une tranche, parce qu'il est impossible d'avoir un million d'un seul coup. C'est moi qui ai fait tout le travail. Le maire n'a rien fait du tout, il n'a fait que signer les papiers nécessaires.

CA : La commune vous avait mandaté pour faire ce travail?

JB : Elle me faisait une confiance totale, mais je n'ai aucun papier qui certifiait que j'étais mandaté. Rien du tout. C'était beaucoup plus simple à l'époque, maintenant c'est très compliqué.

CA : Vous avez eu quatre tranches de travaux à 250 000 francs chacune?

JB : Oui, de 250 000 francs environ, pour un total de 1 100 000. Il a été inauguré en 1985. Ça a donc été un processus de 12 ans.

CA : C'est long.

JB : Oui. C'est donc le deuxième moulin sauvé. Il a été construit chez nous, dans notre atelier à Villeneuve d'Ascq.

CA : Ici même.

JB : Oui, il a été construit dans notre atelier.

CA : Donc toutes les pièces qui devaient être changées.

JB : Il a fallu tout refaire. Un nouveau pivot, de nouvelles meules puisque les autres étaient tombées en morceaux. Mais je les ai conservées, j'en ai fait un carrelage.

CA : C'est un moulin qui pouvait être de quelle année? C'est un hybride?

JB : On a retrouvé dans les archives un document de 1571 avec un plan, un dessin, un croquis ce qui est très rare. Ces plans étaient ceux d'un charpentier pour la restauration du moulin-tour de Templemars, une commune à 9 km de Templeuve. À l'origine, ce moulin avait une toiture qui roulait sur des roulettes. Ça posait des problèmes, alors le charpentier avait imaginé un mécanisme qui repose sur un pivot. Plus besoin de roulettes, sauf latérales. Et dans son devis de 1571, il écrit qu'un enfant de 14 ans pourra le faire tourner tout seul. Donc, d'après moi notre moulin a été construit à cette époque-là. Celui de Templemars a été construit, puis très vite démoli et remplacé par un moulin sur pivot. À la fin, ça n'a pas dû fonctionner comme il faut. Ce même charpentier, dans son devis, dit qu'il a fait la même chose à un autre moulin près d'Arschoot en Belgique qui est très loin d'ici. Le seigneur qui possédait Templemars était seigneur là-bas aussi. La tour de ce moulin existe encore, mais il n'y a plus rien dedans. Il en a fait au moins deux. On ne sait pas s'il a fait celui de Templeuve, mais c'est probablement lui puisque, par la suite, on n'en a plus fait du tout de ce type-là. Ce n'était pas pratique avec tous ces étages qui tournent dans la tour, c'était très dangereux. C'est donc un moulin qui est très ancien.

CA : Exceptionnel. Il s'agit donc d'une belle sauvegarde.

JB : En 1973 toujours, le premier chantier de jeunes bénévoles se fait au moulin de Cassel, le plus connu de la Flandre. Il ne tournait plus depuis déjà longtemps. Il tombait en décrépitude, les vers étaient en train de le dévorer et ça dégoulinait de poussière. On a tout passé au xylophène. Il y avait donc quelque chose tous les mois. On entamait aussi les démarches de financement pour la restauration

du moulin de Boeschèpe qui avait été restauré par la commune précédemment, mais qui ne tournait pas. Les travaux n'avaient pas été faits correctement.

CA : En quelle année avait-il été restauré?

JB : En 1967-1968. Nous avons relancé le mouvement pour remettre de nouvelles ailes pour faire en sorte que le moulin puisse tourner. En même temps, on commençait aussi les démarches pour restaurer le moulin de Steenvoorde qui tombait en ruine. J'avais connu le meunier de celui-là aussi, c'était Lucien Botein. Il avait 80 ans déjà quand je l'ai connu. J'ai donc fait les démarches et là ça a été très dur parce que, primo, le moulin a été vendu à un moment donné et c'est le fils qui l'a racheté, un gendarme en retraite qui n'aimait pas du tout le maire de la commune. Ce qui fait qu'il ne voulait pas le vendre à la commune. J'ai été le voir plusieurs fois et je lui disais que c'était la seule solution. Notre politique, à ce moment-là, c'était déjà de rendre les moulins propriété communale, collective, pour les sauver.

CA : Vous considérez qu'il est entre bonnes mains.

JB : Oui. Alors, on a essayé de le convaincre et puis un beau jour son notaire nous a réunis tous les deux à son bureau dans le but de convaincre son client de vendre le moulin à la commune. Je n'ai presque rien eu à dire. Le notaire lui disait qu'il ne pourrait pas défrayer les coûts pour la restauration lui-même, que cela coûterait une fortune. Il a donc réussi à le persuader. Après, deuxième obstacle à franchir : convaincre la commune de l'acheter. Ça a été difficile. On a fait des campagnes de sensibilisation, on a imprimé des cartes postales avec mes dessins pour vendre au profit du moulin, on a fait des expositions. La commune et le maire nous ont permis de faire des expositions dans une salle municipale. Il a finalement été acheté.

CA : Cette campagne de sensibilisation a duré combien de temps?

JB : La campagne a commencé en 1975 et le moulin a été acheté en 1977. Ça a été quand même assez long. Vers novembre ou décembre 1977, le moulin est enfin propriété communale, papiers signés. En janvier 1978 survient une tempête. Et hop! La toiture est par terre. Pour être sûr que la commune ne revienne pas en arrière sur leur décision malgré la signature, j'ai tout de suite fait venir une grue pour démonter le moulin pour préserver tout le mécanisme en bon état. J'ai aussi organisé un chantier de jeunes bénévoles la même année, pendant les vacances, pour restaurer les fondations qui étaient en très mauvaises conditions.

CA : On parle d'un moulin à pivot?

JB : Oui, un moulin sur pivot. Nous sommes donc restés actifs en produisant des articles pour la presse et tout ça a fait en sorte que les élus ont suivi.

CA : Ça semble avoir bougé rapidement à ce moment-là. En ce qui concerne le chantier de jeunes, aviez-vous besoin de les payer? Parce qu'il restait ensuite à acheter la brique, le ciment et tout le reste du matériel?

JB : C'est la commune qui payait les matériaux : le ciment, le sable ce n'est pas cher. La nourriture pour les jeunes c'est aussi la commune qui la payait. Notre rôle à nous c'était l'organisation, faire en sorte que ça se passe bien. Tout était fait bénévolement. On recevait des petites subventions du Ministère de la Culture par l'intermédiaire de l'*Association Union Rempart* qui réunit environ 150 associations dans toute la France et qui organise des chantiers de jeunes bénévoles pour réparer des châteaux, des églises, des chapelles, etc. Pour nous, c'était les moulins.

CA : Vous avez pu avoir de l'aide?

JB : Oui. Eux sont au niveau national, celui des ministères, et nous c'est au niveau des départements, des régions. On a donc pu avoir des subventions *Jeunesse et Sports*, parce qu'il s'agit d'une animation culturelle et ça forme les jeunes. Maintenant c'est fini et il n'y a plus que les sports qui les intéressent et le football en particulier!

CA : Il y avait donc la possibilité de faire avancer les choses avec l'aide de différents programmes.

JB : Pour ça, il faut monter des dossiers, des dossiers et des dossiers.

CA : Ça demande beaucoup d'énergie.

JB : Certainement. Je travaillais à temps plein là-dessus.

CA: À partir de ce moment, la commune de Villeneuve d'Ascq ne vous a plus aidé?

JB: À partir du moment où la commune a donné son accord pour le deuxième moulin, on a eu des subventions pour le restaurer. On a reçu un financement de 40 % par tranches.

CA: On en vient donc au fait que vous êtes le directeur non seulement du musée, mais de tout.

JB: De l'association.

CA: Qu'est-ce que la commune vous a offert?

JB : En 1981, nous avons terminé les travaux du bureau. Le moulin n'avait pas encore ses ailes, mais la cage était déjà montée. Je suis allé voir le maire et je

lui ai dit: « Monsieur le maire, on vous a pourvu d'un beau moulin à Villeneuve d'Ascq, un bureau, un local et tout. Il faut à présent que la société ait un permanent. Ce ne serait pas n'importe qui, ce serait moi. ».

CA: La personne idéale.

JB: Je lui disais « À Lille, vous savez, j'ai mon petit bureau chauffé, un téléphone à ma disposition et ça ne me coûte rien. Je peux venir m'installer ici, mais en échange je n'aurai pas de compte à rendre à la commune et je pourrai m'occuper de tous les moulins, pas seulement ceux de Villeneuve d'Ascq. ».

CA: Qu'est-ce que le maire a répondu?

JB: Il a été d'accord tout de suite. On a fait les transferts de Lille à Villeneuve d'Ascq et j'ai été titulaire. À Lille je n'étais pas titulaire, j'étais auxiliaire.

CA: Vous étiez le molinologue, l'expert.

JB: Voilà. C'était donc la seule ville de France qui avait embauché un molinologue, comme on embauche un archéologue. Il y en avait aussi un à Villeneuve d'Ascq.

CA: Cela signifie que, jusqu'à votre retraite, vous avez été...

JB: Jusqu'en 2003, j'ai eu un salaire en tant qu'employé municipal.

CA: C'est vraiment très bien. Avez-vous eu d'autre aide pour survenir aux besoins du musée?

JB: À chaque année nous avons une subvention de fonctionnement provenant de la commune qui nous permet de faire des petits travaux et de payer les salaires des employés. Depuis 1981, nous avons une employée à temps plein. À un certain moment, nous étions sept employés dont la plupart étaient à mi-temps. Actuellement, nous avons trois employés à mi-temps normalement.

CA: Vous avez encore un soutien financier pour le fonctionnement.

JB: Oui, mais je constate que je me suis trompé lorsque je pensais que la commune donnerait un peu plus d'argent au moment de ma retraite, puisqu'ils économiseraient sur mon salaire. Au contraire, les subventions diminuent.

CA: Il n'y a donc rien d'acquis.

JB: Exactement. Mais ce n'est plus le même maire.

CA: Dans votre musée, vous possédez beaucoup de matériel dont certains items majeurs: deux moulins à pivot fonctionnels. Combien possédez-vous d'articles dans votre musée?

JB: On en a fait l'inventaire et je crois que c'est aux environs de 3000 objets. Il y a des arbres à moteur, des meules, des marteaux à piquer les meules, des dessins, des tableaux, etc.

CA: Vous avez des pièces vraiment exceptionnelles. Par exemple, il y a une meule dehors qui n'a pas de trou au milieu. Pourquoi?

JB: C'est une meule brute qui était encore dans la carrière. Elle n'avait pas été sortie parce qu'elle avait un défaut. Il n'y a pas de trou puisqu'elle n'était pas terminée. En général, au Moyen Âge, les meules étaient transportées brutes et sans trou parce que les transports n'étaient pas aussi perfectionnés qu'à notre époque.

CA: C'est donc un objet fragile même si ça pèse des tonnes.

JB: Oui et c'est pourquoi les trous étaient souvent faits par le meunier lui-même.

CA: C'est une meule en silex qui mesure combien?

JB: Elle fait deux mètres trente de diamètre et 70 centimètres d'épaisseur. Elle pèse environ cinq tonnes. C'est un beau morceau.

CA: Dans le musée, vous avez aussi des pivots.

JB: Nous avons cinq pivots dont deux en orme et trois en chêne. Parmi eux, on retrouve celui de Templeuve qui date de 1570 ou 1580.

CA: Vous avez aussi quelque chose de spécial sur le mur de la pièce d'à côté.

JB: Le rouet de notre moulin qui ne pouvait plus être utilisé parce qu'il était trop piqué par les vers. Je l'ai donc installé dans mon bureau comme décoration et c'est maintenant moi qui me fais bouffer par le xylophène.

CA: Le xylophène sert à éliminer les petites bêtes qui grugent le bois. Le rouet date de quelle année?

JB: Il est de 1743.

CA: On retrouve aussi la signature du charpentier dessus. Combien mesure-t-il?

JB: Il mesure 2,60 m de diamètre. Ce n'est pas un très grand rouet.

CA: Tout est relatif.

JB: C'est vrai qu'il est grand par rapport à ceux du sud de la France, même très grand.

CA: Il possède tous ses alluchons.

JB: Il lui manque quand même une dent. Il n'a pas été chez le dentiste.

CA: Vous faites aussi des visites scolaires. Combien peut-il y avoir de visiteurs par année lors de ces rencontres dans le musée?

JB: C'est variable d'une année à l'autre. Habituellement, c'est 3000 au plus bas et 9000 au plus haut. En moyenne, c'est 7000 à 8000 personnes par an.

CA: Quel est le prix d'entrée?

JB: C'est 5 euros, mais ça aussi c'est variable. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui ne sont pas riches. Il y a plusieurs possibilités. Pour la visite complète qui comprend celle des moulins et du musée, c'est 5,50 euros pour un adulte et 4 euros pour un enfant. Certaines écoles trouvent le prix un peu élevé et préfèrent visiter uniquement les moulins et c'est alors 2 au lieu de 4 euros.

CA: Et j'ai pu constater moi-même que c'était très achalandé. Comment voyez-vous votre parcours des années 60 à aujourd'hui? Êtes-vous optimiste quant à la sauvegarde des moulins en France?

JB: Je dirais qu'il y a présentement un engouement mondial à ce sujet. Il y a des associations dans tous les pays, la première étant celle des Pays-Bas qui date de 1923. Il existait aussi en Flandres des associations depuis l'année 1928. C'était à une époque où les moulins disparaissaient à une cadence infernale et où l'objectif était de sauvegarder la profession de meunier artisanale. La Hollande avait tenté de moderniser les moulins pour qu'ils deviennent plus rentables et performants. Ils avaient modernisé les ailes tout en restant traditionnels. Ça a permis de gagner du temps, des dizaines d'années. À présent, la sauvegarde est surtout pour le patrimoine et de plus en plus comme lieu d'animation. On y fait des fêtes et des rencontres. C'est le cas de l'Ers, de Mousquet, de Templeuve, de Wormhout, de Cassel, etc. Je suis donc optimiste en ce qui concerne l'avenir. Il n'y a plus de problème pour les moulins qui appartiennent maintenant aux communes car ils sont entre bonnes mains. Il y aura toujours quelqu'un dans la commune pour veiller dessus.

CA: Il semble y avoir une sensibilisation généralisée.

JB: Certainement. Vous l'avez vu vous-même en vous promenant en France: tous les moulins qui subsistent sont restaurés les uns après les autres. C'est la même chose en Belgique et en Flandres.

CA: Et les subventions suivent?

JB: L'état aide beaucoup en Flandres et en Belgique. Il est très réaliste de se voir financer 80 % ou même 100 % de la restauration d'un moulin. Tout dépend de l'intérêt que celui-ci représente. Chez nous, il est impossible d'envisager un financement de l'état de 80 %. Bien sûr, tout le monde sait que la France c'est la misère.

CA: Est-ce qu'il y a encore des communes qui viennent vous voir pour la restauration de moulins?

JB: Oui, j'ai cinq chantiers en cours. À Saint-Pierre-le-Moûtier c'est le maire qui m'a contacté.

CA: C'est à Saint-Pierre-le-Moûtier, où vous m'avez invité, qu'a eu lieu l'installation de la calotte cet été. L'inauguration du site est pour bientôt?

JB: Ce sera le 16 septembre.

CA: Vous faites aussi la restauration de moulins en Somme?

JB: Et à Bussus-Bussuel, propriété communale, c'est aussi eux qui m'ont contacté.

CA: La restauration est rendue à quel niveau là-bas?

JB: La tour a déjà été restaurée. Il reste à faire le haut de la tour.

CA: Et celui de Candas en Somme?

JB: Il est sur le point d'être complètement terminé.

CA: Et en ce qui concerne les autres?

JB: Le quatrième est à Givet, dans les Ardennes. Il a brûlé et il est à refaire complètement. Les travaux vont commencer cette année.

CA: C'est un incendie provoqué par un acte de vandalisme?

JB: Je ne crois pas. Il n'avait plus son mécanisme, mais le toit d'origine était toujours là ainsi que le plancher et les portes et fenêtres. Le cinquième est à

Marpent dans le Nord. Les appels d'offres vont eux aussi commencer cette année.

CA: Pour ces moulins, vous avez été sur les lieux pour discuter avec les gens de la commune. Ils ont trouvé un architecte, mais c'est vous qui allez faire les plans.

JB: Maintenant, on ne procède plus du tout de la même façon qu'au début. Avant c'est nous qui faisons tout sans architecte ni intermédiaire. Nous trouvions le matériel et les entreprises. À présent avec l'État français qui nous opprime de plus en plus on ne peut plus être libre et il faut faire appel à des architectes, des gens compétents, des hommes de l'art... C'est la loi et il faut y obéir. Dans un sens, ce n'est pas plus mal. En Belgique, j'ai restauré deux moulins avec des architectes et tout s'est bien passé.

CA: Alors maintenant vous n'êtes plus maître d'oeuvre, mais conseiller.

JB: Expert et conseiller technique.

CA: Vous faites les plans pour ensuite les remettre à l'architecte.

JB: Il refait des plans plus précis à partir des miens.

CA: Ces chantiers que vous avez en mains s'étalent sur quelle période de temps?

JB: Il y en a un qui est presque fini et un autre dont la première tranche sera terminée au mois de juin de l'année prochaine.

CA: Vous procédez donc parfois par tranches.

JB: Dans ce cas-ci, il s'agit d'une petite commune de 250 habitants pour laquelle c'est difficile d'obtenir des subventions. C'est pourquoi ils ont réalisé le travail en deux temps.

CA: C'est effectivement énorme pour une si petite commune. Et cette restauration est majeure?

JB: Oui.

CA: Financièrement, combien cela représente-t-il?

JB: La première tranche représente environ 100 000 euros et comprend la finition de la tour, les étages, les escaliers, les portes et fenêtres, la charpente de la toiture et de la couverture. Le mécanisme constituerait la deuxième tranche qui vaudrait 80 000 euros.

CA: Un total de 180 000 euros pour une aussi petite commune.

JB: Je dirais 200 000 euros.

CA: Il faut obtenir beaucoup d'aide pour y arriver. C'est très beau de voir que même une petite commune de 250 habitants souhaite restaurer son moulin et y parvient.

JB: Lorsqu'il y a une volonté locale, le but est atteint. Quelques fois c'est très dur et très long, mais d'autres fois on y parvient rapidement. Si on m'écoute bien, ça va plus vite (*éclat de rire*).

CA: Alors vous êtes optimiste.

JB: Oui je suis optimiste. Maintenant que je suis à la retraite je vais m'occuper de mes livres.

CA: Vous êtes en ce moment en train de rédiger quel livre?

JB: Mon objectif n'est maintenant plus de restaurer les moulins. On en a fait pas mal de ce côté-là.

CA: Vous en êtes donc à votre cinquième livre sur l'historique des moulins.

JB: Ce sont mes grands livres. Le premier a paru en 1971, le deuxième en 1976, le troisième en 1993 pour fêter nos vingt ans et le quatrième a été fait en collaboration avec une association belge. Entre temps j'ai aussi publié plusieurs brochures. Je viens de terminer la rédaction d'un grand livre sur les moulins de Lille, un livre historique de 500 pages. Il faut maintenant que je me renseigne sur le prix que ça va coûter et je dois trouver un imprimeur. Je vais aussi voir si c'est possible d'obtenir des subventions pour le financer.

CA: Et vous pensez déjà à en faire un deuxième tome.

JB: Il portera sur les moulins de Lille. Ça fera un livre intéressant.

CA: Vous vous tenez toujours occupé.

JB: Bien sûr. Rien que pour les moulins de Lille, j'ai 3 mètres d'épaisseur de documentation.

CA: Vous remontez jusqu'à quelle année avec ce livre?

JB: Jusqu'au 13^e siècle.

CA: Vous avez le bonheur d'avoir accès à ces archives-là.

JB: Oui et il y en a peut-être d'autres, mais je préfère ne pas trop fouiller parce que sinon je ne finirai jamais. Au moins, je donne les bases à un futur historien qui aura fait les grandes études et qui connaîtra le latin et le grec. Ce sera quelqu'un de plus compétent, car moi je ne connais pas le grec ni le latin. À partir des bases que j'aurai instaurées, il sera possible de faire des améliorations. Ce sera un travail pour mes descendants. Mais j'ai beaucoup d'autres livres à écrire avant de disparaître. J'ai déjà toutes les informations nécessaires, il faut que je me mette à la rédaction.

CA: Vous avez donc tout ça en tête, en plus du musée.

JB: Le musée qu'il faut toujours entretenir, surveiller, animer, etc.

CA: Vous serez toujours là pour conseiller.

JB: Il faut conseiller les restaurations. Le problème maintenant c'est qu'il n'y a plus de meuniers et qu'il faut donner des cours aux bénévoles qui s'occupent des moulins. Cette tâche participe aussi de mon rôle.

CA: Nous avons quand même rencontré deux jeunes meuniers passionnés.

JB: Oui et si j'en avais les moyens, je les embaucherais.

CA: Ils viennent quand même de temps en temps ici. C'est encourageant. Auriez-vous quelque chose à rajouter pour la fin de l'entretien?

JB: Je suis optimiste pour la majorité des moulins à travers la France. Mais ici, pour le *Musée des Moulins*, ce n'est pas facile. À Villeneuve d'Ascq, ce n'est pas la joie.

CA: Pourtant, il s'agit du seul musée sur les moulins en France.

JB: Oui, mais la commune ne comprend pas ça. Il y a des gens qui ne comprennent pas.

CA: On va souhaiter que leurs esprits s'ouvrent un peu plus. Je pense que vous venez de faire une belle description de votre travail, un travail remarquable. Je ne sais pas si vous le savez, mais les gens du milieu m'ont fortement conseillé de venir ici voir le « pape des moulins ». Je peux constater que le « pape » a travaillé beaucoup et qu'il n'a pas encore terminé d'accomplir de grandes choses. Je vous remercie beaucoup pour votre témoignage et pour tout le travail que vous avez fait.

JB: Je vous remercie et vous souhaite bonne chance au Canada. Pour ma part, je n'ai pas toujours réfléchi à ce que je faisais, il y a aussi une part de naïveté et je le reconnais.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jean-Claude Gaillard
Président de l'Association de Sauvegarde du
Moulin du Sempin
Montfermeil, Seine-Saint-Denis**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006**

Le 1^{er} septembre 2006

Durée : 45 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Nous sommes le 1^{er} septembre 2006 et je suis en compagnie de Monsieur Jean-Claude Gaillard, à Montfermeil, près de Paris. Vous êtes le président de l'Association?

JCG : Je suis président de l'Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil. L'intérêt de la sauvegarde du site était justement de préserver ce moulin. Depuis, on l'a appelé le Moulin du Sempin, puisque le site porte ce nom. L'Association a été créée le 1^{er} octobre 1976 par le président fondateur, Monsieur Aimé Massy. Il était aussi aidé par d'autres personnes qui étaient déjà bien en place, comme M. Verdier. Il lui donnait certains conseils, puisqu'il faisait lui-même déjà partie d'une association. Au départ, il participait aux assemblées générales. Ensuite, nous avons visité le Moulin de l'Assise où nous avons fait une sortie annuelle. Le but initial de notre Association était de sauver le moulin de son site d'origine, c'est-à-dire d'à 140 m d'où il se situe actuellement. Il était placé sur des carrières de gypse qui avaient des cavités de 20 m de hauteur, ce qui veut dire qu'il fallait remblayer ces carrières. Heureusement, le moulin était posé sur un piton et il n'y avait pas de galerie en dessous de lui, elles étaient à proximité. Néanmoins, il y en a une qui s'est formée juste au pied du moulin. Ce fontis a même englouti un *bulldozer*. Lorsque c'est arrivé, tout le monde a paniqué et s'est dit qu'il serait impossible de tirer le moulin de là. Il y avait déjà des comblements de lancés. Il ne se passait rien dans les sous-sols de 20 m de hauteur, ce qui veut dire que la boue que l'on lançait avec de l'eau est allée dans la galerie sans remplir les 20 m.

CA : À l'époque, dans quel état le moulin se trouvait-il?

JCG : Il était déjà assez bien fissuré. Comme il faisait 1,50 m d'épaisseur de mur, il tenait encore. Cependant, il n'y avait plus de plancher, plus de toit et plus d'escalier. Il s'agissait simplement d'une tour de pierre en ruine. Il paraît qu'il y avait même des trous qui commençaient à se former dans les murs, de façon à y mettre de la dynamite pour le faire sauter et le faire disparaître, comme avait disparu la maison du meunier en 1941. Lorsque le *bulldozer* est tombé, nous avons préféré faire écrouler le moulin. Il s'agissait maintenant d'une autre opération, ce n'était plus une sauvegarde du moulin sur le site, mais une reconstitution. Il fallait donc recommencer toute la procédure d'aide : passer par le Conseil Général, la région, la municipalité, etc. Nous avons fait ces démarches entre 1986 et 1988. On a donc pris toutes les mesures nécessaires avant de faire écrouler le moulin. Il a été reconstruit de façon identique avec ses pierres d'origines.

CA : Monsieur Massy est celui qui a mené à bien la sauvegarde du moulin?

JCG : Voilà. M. Massy a su rassembler beaucoup de monde : la Société Historique du Raincy, la Société Historique de Montfermeil et plusieurs autres. Il y avait tant de gens impliqués que, trois ans après, l'Association comptait 800 adhérents. Les préfets et les maires étaient eux aussi d'accord avec le projet.

CA : La reconstruction était terminée en 1987?

JCG : Oui. Lorsque nous avons monté les dossiers pour la reconstruction, les prix n'étaient plus du même ordre. Il fallait de nouvelles subventions. Le projet a donc traîné très longtemps et tout le monde était presque prêt à abandonner. Tout s'est arrangé en 1986 avec les subventions du Conseil Général et de la région. Nous avons donc relancé la reconstruction.

CA : Monsieur Massy était donc assez tenace.

JCG : Oui, il était très tenace. Il fallait de la poigne.

CA : Les coûts de la reconstruction s'élèvent à combien?

JCG : Je ne voudrais pas dire de bêtise. J'ai entendu dire que la toiture avait coûté 700 000 francs. La reconstruction de la tour a duré une année à elle seule. Cela représente beaucoup de pierres. Le coût total doit s'élever à quatre ou six millions, je ne sais pas.

CA : Et en ce qui concerne le terrain?

JCG : La municipalité a eu une idée de génie qui a très certainement été proposée par le promoteur chargé de réhabiliter le site. Tout ce qui était au-dessus des galeries est retombé dans les galeries elles-mêmes.

CA : Le terrain était miné, c'est le cas de le dire.

JCG : Il était miné.

CA : La commune a fait preuve de beaucoup de volonté. Qui a fait les travaux?

JCG : Il s'agit de l'entreprise Visigny de la commune d'à côté. Ils devaient remblayer les carrières.

CA : En ce qui concerne la charpenterie, vous avez fait affaire avec Monsieur Croix¹⁰ pour ce qui est de la finalisation?

JCG : Comme dans toutes les constructions, on éprouve quelques difficultés. De plus, ce n'est pas évident de trouver des charpentiers amouleurs. J'en connais à peu près cinq. Il y a M. Marcel Charron¹¹, MM. André et Thierry Croix et M. Jean Peillet¹². M. Jean Bruggeman m'a dit qu'il y en avait un dans le Nord.

CA : Ils sont très rares.

¹⁰ La Cornuaille, Maine-et-Loire

¹¹ Pons, Charente-Maritime

¹² Étables-sur-Mer, Bretagne

JCG : Au départ, nous avons fait appel à M. Charron pour la construction du moulin. Ce moulin est tout de même assez spécial, c'est un des plus grands de France et sa toiture est très lourde, elle pèse au moins 17 tonnes. Je ne sais pas pourquoi, les gens s'étaient entendus pour qu'il soit monté bois sur bois, sans roulement.

CA : À l'ancienne.

JCG : Exactement, mais je crois qu'il est possible de restaurer à l'ancienne lorsque les toitures sont plus petites. Dans les archives départementales, on a retrouvé un écrit qui disait qu'il y avait une saignée circulaire, ce qui signifie qu'il devait y avoir des galets. Il n'y a pas de raison pour que notre moulin ne soit pas monté sur des galets et un axe en bois. On n'arrivait jamais vraiment à le faire tourner, c'est-à-dire qu'il restait trop souvent à la même place. Nous l'avons fait tourner avec un petit tracteur pendant un an, mais il fallait au moins 10 personnes pour nous aider. Ce n'était pas logique. Il y a de ça peut-être dix ou douze ans, nous avons amélioré ce système. C'est à l'époque où je suis devenu président. Nous avons donc amélioré plusieurs éléments avec l'aide de Monsieur Croix.

CA : Êtes-vous satisfait des services de l'entreprise Croix?

JCG : À chaque fois qu'un problème est survenu dans le moulin, les Croix nous ont dépanné immédiatement. Je suis très satisfait de leur travail. Ils nous avaient promis qu'il ne surviendrait aucun déboire et ça s'est avéré vrai. Ils me donnent même des conseils par téléphone. Il s'agit d'une très bonne entreprise. Le seul inconvénient, c'est qu'ils sont un peu loin de chez nous et que ça coûte cher en frais de déplacement. Ces services ne sont pas donnés, mais c'est normal puisqu'il est un spécialiste.

CA : Il sait ce qu'il fait.

JCG : Voilà. De plus, ses interventions sont relativement rapides. Une fois, nous avons cassé le système Berton en tournant les ailes à l'envers.

CA : Comment se fait-il?

JCG : Je l'ai compris par moi-même, parce que personne ne m'avait donné d'explication. J'ai calculé que si, sous un certain angle, on tape à 30 degrés lorsque les ailes sont face au vent, le vent vient taper sur la tour et rebondit pour venir attaquer les ailes par derrière. Lorsque le vent vient de l'arrière, les ailes tournent à l'envers.

CA : Il est impossible de se servir du frein à ce moment-là?

JCG : On ne peut pas utiliser le frein, parce que les ailes ne tournaient pas dans le bon sens. De plus, nous possédons un frein d'immobilisation et non pas un frein de ralentissement. Je me souviens d'être dans la charpente, la toiture s'orientait d'elle-même avec le vent et je ne pouvais plus descendre, parce que l'échelle était tombée. Je voulais donc essayer de fermer en prenant les tringles pour voir si ce n'était pas la couronne qui bloquait. J'ai donc tiré et j'ai remarqué que ça commençait à se refermer. En réalité, les ailes étaient déployées au maximum et, en appuyant sur une couronne, au lieu de faire de la fermeture, il faisait de l'ouverture. Une fois que nous avons passé le point maximum, ça s'est refermé, mais dans l'autre sens. Le lendemain, j'ai voulu rouvrir les ailes. Il n'y avait plus d'inertie et il fallait le faire manuellement, je me suis retrouvé bloqué avec les ailes complètement ouvertes. J'ai donc appelé la mairie et ils sont arrivés avec la nacelle. Je leur ai demandé qui allait monter là-haut et ils m'ont répondu qu'il fallait que je me débrouille. C'est finalement moi qui suis monté pour dévisser le système aile par aile, refermer les ailes manuellement et les bloquer avec une corde. Il fallait être certain que les ailes ne s'ouvrent pas s'il y avait une bourrasque de vent. Par exemple, lors d'une grande tempête, deux ailes se sont cassées et on les a ramassées au milieu de la route.

CA : Les ailes ou des planches?

JCG : Les ailes, c'est-à-dire les vergues et les planches. Il ne restait plus que les deux vergues du bas.

CA : C'est triste.

JCG : Oui. Heureusement que nous étions bien assurés. L'assureur est un ami qui s'occupe de la commune.

CA : Combien coûte l'assurance du bâtiment?

JCG : La municipalité a des assurances spécifiques pour tous les bâtiments de la commune. Le moulin est un bâtiment municipal. Nous avons l'assurance de la responsabilité civile avant que je ne la supprime. Je l'ai supprimée, parce que nous adhérons à la Fédération Française des Amis des Moulins qui en possède une générale pour toutes les associations. Nous avons une autre assurance qui couvre les dégâts d'eau et les incendies, etc. Nous avons aussi pris une assurance supplémentaire pour couvrir tout le matériel qui se trouve dans le moulin en cas de dégâts ou de vandalisme.

CA : Pourriez-vous nous dresser un portrait historique du moulin?

JCG : Le marquis Hocquart ¹³, seigneur de Montfermeil, a acheté le terrain en 1738. On peut donc penser que c'est à ce moment que le moulin a été construit. Nous avons pris deux ans pour le restaurer, mais à l'époque ça devait prendre

¹³ Jean Hyacinthe Hocquart, 2^e du nom

trois ou quatre ans pour construire un moulin. Nous savons que le premier bail du moulin date de 1742. Le meunier était Jacques Boyartaux et il était originellement meunier d'un moulin à eau. Nous estimons que l'écart temporel entre l'achat du terrain et le premier bail, qui équivaut à quatre ans, constitue la période de construction du moulin. Le moulin a donc fonctionné pendant 100 ans et il n'était plus opérationnel vers 1849. Dans la rue des moulins, où nous nous trouvons, il y avait aussi un moulin à pivot qui l'a évincé. Ce deuxième moulin a fonctionné jusqu'en 1872 ou 1885. En 1898, les promoteurs de deux lotissements construits sur les terres du marquis Hocquart ont acheté notre moulin pour en faire un point de vente. La maison du meunier avait été retapée en restaurant où on y vendait les soi-disant galettes de la meunière, bien que les produits venaient de Paris. Les ailes du moulin étaient métalliques et il y avait une passerelle autour du moulin qui servait à observer le paysage. Ils l'avaient appelé « Le Moulin de la Galette ». L'entreprise a fonctionné de 1898 jusqu'à l'approche de la guerre de 1914. Après la guerre, le moulin a été délaissé et il est tombé un peu en ruine. Le restaurant était redevenu une ferme et le moulin servait d'entrepôt. En 1976, il n'était plus qu'un tube de pierre.

CA : Nous sommes à combien de kilomètres de Paris?

JCG : À 19 km.

CA : C'était donc la banlieue de Paris dans les années 1970. Votre Association semble très bien fonctionner et vous possédez plusieurs artefacts.

JCG : Nous possédons même une petite fourgonnette jaune sur laquelle se trouve une publicité pour le moulin.

CA : Le terrain et le bâtiment appartiennent à la commune. Quel genre d'entente avez-vous avec la commune en ce qui concerne la gestion du moulin?

JCG : Nous sommes les gestionnaires. Nous sommes des locataires à titre gratuit. La municipalité se charge des frais de l'électricité et de l'eau et nous payons les frais de téléphone. On s'entend bien avec la commune. Lorsque la commune possède le matériel dont nous avons besoin pour réaliser des travaux, elle nous les donne. Par exemple, nous avons besoin de peindre les ailes, les vergues et le bout de l'arbre et la commune nous a prêté une nacelle. L'Association réalise cependant beaucoup de petits travaux par elle-même.

CA : Combien votre Association compte-t-elle de membres?

JCG : Nous sommes 230 adhérents et chaque adhérent paye 10 euros. Ces 10 euros par personne nous permettent de publier notre revue. Certains annonceurs nous donnent aussi un petit financement de 800 euros pendant l'année.

CA : Quel prix demandez-vous pour les visites?

JCG : Nous sommes ouverts du 1^{er} avril au 11 novembre les samedis et dimanches, ainsi que les après-midi de 15 h à 18 h. Le coût de l'entrée est de 50 centimes par personne, histoire de payer le blé pour les démonstrations.

CA : C'est vraiment très peu.

JCG : Les gens donnent habituellement un peu plus d'argent. Nous recevons aussi 250 groupes provenant des écoles qui donnent 1 euro par classe. Nous vendons aussi un DVD expliquant le fonctionnement du moulin.

CA : Un outil pédagogique.

JCG : Voilà. Nous vendons aussi des livres, des cartes postales, des porte-clés et des stylos à l'effigie du moulin. Nous vendons aussi des petits gâteaux sablés en forme de moulin. Ces petites choses que nous ne vendons pas cher nous procurent les fonds nécessaires pour veiller au bon fonctionnement du moulin.

CA : Combien de visiteurs recevez-vous par année?

JCG : Nous en avons moins qu'avant depuis que le superbe parc d'à côté est fermé. Par exemple, du 13 novembre 2004 au 15 novembre 2005, nous avons reçu 3530 visiteurs. Habituellement, c'est plutôt de l'ordre de 5000 à 6000 visiteurs. Dans les heures normales de visites, les gens payent 50 centimes. Nous avons reçus 245 groupes scolaires ou d'associations. Je dirais que les visites sont à 90 % scolaires. Les associations que nous recevons sont souvent constituées de marcheurs et de gens du troisième âge. Malheureusement, 60 % à 70 % des visites scolaires que nous recevons sont des maternelles. Le problème est qu'il est plus difficile d'arriver à les intéresser. Moi et mes collègues arrivons à capter leur attention en leur faisant un petit tour de diable, en les faisant monter dans le lit du commis meunier ou en leur racontant toutes sortes de petites anecdotes. Ils rigolent bien.

CA : Les visites durent combien de temps?

JCG : Nous prenons deux groupes en même temps. Pendant qu'il y en a un qui visionne la cassette, l'autre fait la visite. Ensuite, on échange. Ça dure environ une heure et demie pour les deux groupes et de 45 minutes à une heure pour un seul groupe. Alors, 245 groupes représentent 5050 visiteurs. En 2005, le nombre total des entrées s'élève à 8580 personnes.

CA : C'est beaucoup.

JCG : Avant que le parc ne ferme, nous recevions plutôt de 10 000 à 11 000 visiteurs.

CA : Sur les 75 moulins que j'ai visités, un seul dépasse les autres en terme de visites et c'est le moulin d'Alphonse Daudet. Il reçoit environ 60 000 visiteurs. À part celui-là, le maximum est de 8000 à 10 000 visiteurs. Votre rendement est donc très bien.

JCG : J'ai aussi noté le nombre de fois que le moulin tourne. En une année, ce qui représente 75 jours d'ouverture, il a tourné 34 fois. On est peut-être 30 % en dessous de notre moyenne habituelle.

CA : Par rapport à tous les adhérents de l'Association, combien êtes-vous à participer activement au bien-être du moulin?

JCG : Le conseil d'administration est composé d'une quinzaine de personnes. Sur ces 15 personnes, certaines approchent des 80 ans. Il y a un peu de renouvellement, mais pas autant que l'on espère. Les jeunes sont au travail et ils ne sont pas disponibles comme quelqu'un qui est à la retraite.

CA : Cela fait 10 ou 12 ans que vous êtes président de l'Association. Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite?

JCG : Ça ne fait que deux mois. J'avais une façon de vivre complètement différente de celle de tout le monde. J'étais beaucoup plus libre.

CA : Combien avez-vous écrit de livres?

JCG : J'en suis à mon sixième et j'en ai peut-être un septième en préparation à propos des saints patrons des meuniers. Il en existe au moins 52 à ma connaissance.

CA : Votre premier livre traitait de quel sujet?

JCG : Le premier parlait des moulins de notre région. Ce livre retrace la vie de 92 moulins qui existaient dans un périmètre de 8 km autour de Montfermeil. Il y a treize ans que ce livre est sorti et personne ne m'a encore dit que j'avais oublié un moulin. J'en suis content. J'ai aussi fait un dictionnaire historique des rues de Montfermeil. Ensuite, j'ai coécrit le livre *Montfermeil, le beau pays*. Mon tout dernier s'appelle *L'aventure de Simon le mosnier*, qui est le récit de petites aventures truculentes.

CA : Il est très plaisant à lire.

JCG : J'ai extrapolé pour certains détails, mais je connaissais tout de même plusieurs informations à propos du seigneur, de la vie à Montfermeil, de la foire Saint-Michel, de la léproserie, etc. Je m'intéresse tellement à l'histoire locale que, depuis quinze ans je décris un personnage par mois dans le bulletin municipal. Je n'ai pas arrêté depuis quinze ans. L'histoire du coin est très riche.

CA : C'est impressionnant. Vous faites aussi plusieurs expositions.

JCG : Nous en faisons régulièrement. Une des très belles expositions s'appelait Montfermeil insolite. J'avais donc récupéré les informations étranges liées à l'histoire de Montfermeil. Les gens m'ont aussi rapporté des faits très amusants. Par exemple, c'est le poêle à Bonin qui a chauffé la bande à Bonnot.

CA : Des bandits?

JCG : Ils étaient des bandits de grand chemin qui se disaient anarchistes. Ils se réunissaient à Montfermeil. Le poêle qui les a chauffés se trouve dans le garage. Nous avons aussi fait venir le duo de Patrick et Mario qui était originaire de la région. La dernière exposition que j'ai faite s'appelait : « C'est quoi un moulin? ». On y expliquait donc le fonctionnement de tous les types de moulins existants : moulin à parole, moulin à café, moulin à tan¹⁴, etc. J'en ai trouvé 200. À partir du moment où je trouve un mot avec le terme « moulin », je l'inclus dans ma liste.

CA : On en apprend beaucoup avec vous. Le moulin est en santé et vous recevez beaucoup de visiteurs. Tout va pour le mieux?

JCG : Oui, à part le fait que le parc ne soit plus là.

CA : Dans la maison du meunier se trouve une salle où vous organisez des réceptions?

JCG : La mairie demande parfois d'ouvrir la salle pour des occasions spéciales, comme le 14 juillet. La maison du meunier est ouverte en même temps que le moulin. On y retrouve, comme dans le moulin, une projection vidéo. Vous avez probablement compris à quel point je suis passionné des moulins. Je me demande parfois s'il n'y en a pas un qui tourne en permanence dans ma tête. Ma fille, qui est très bonne en informatique, m'a trouvé 140 chansons de meunier. Ces chansons passent en boucle dans la maison du meunier pendant deux heures en même temps que la télévision diffuse des images de moulin. Il y a aussi une exposition à l'étage avec toutes sortes de moulins.

CA : Tous les articles et les items que vous possédez rendent la visite très intéressante.

JCG : Nous essayons de rendre la visite la plus intéressante possible. La visite de la maison du meunier est gratuite.

CA : Tous ces articles vous ont été donnés?

¹⁴ Moulin qui servait à broyer l'écorce de chêne en poudre (le tanin) afin de l'utiliser pour le tannage des peaux, soit la transformation de peaux naturelles brutes en cuir.

JCG : Non, ils ont été achetés dans différentes brocantes. Certains objets proviennent même de chez moi, parce que je veux en faire profiter les autres et aussi parce que je n'ai plus de place dans ma maison. La maison du meunier abrite donc une exposition sur la boulangerie. Nous avons aussi reconstitué la cuisine de la meunière.

CA : Cela représente beaucoup de travail.

JCG : C'est du boulot, mais lorsqu'on est passionné... J'ai aussi une bonne équipe pour m'aider. L'Association est comme une bande de copains. Tout fonctionne pour le mieux. Le maire est très content de nous et vient souvent nous visiter.

CA : Le moulin procure une bonne image à la commune.

JCG : Tout à fait.

CA : Vous possédez une très belle bibliothèque.

JCG : La librairie du Roc de Bourzac possède presque tous les livres concernant la meunerie et me fait toujours parvenir les nouveaux documents. J'achète tout ce qui concerne les moulins.

CA : Où se trouve cette librairie?

JCG : Elle se trouve à Bayac en Dordogne et elle appartient à M. et Mme Brémard. Vous pouvez facilement vous renseigner sur Internet¹⁵.

CA : Nous allons nous renseigner là-dessus. Merci beaucoup pour cette entrevue.

JCG : Il n'y a pas de quoi.

¹⁵ rocdebourzac@wanadoo.fr

**Transcription de l'entrevue de
M. Paul Dréan
Responsable du moulin de la Tour d'Ivry
Ivry-sur-Seine, près de Paris, Val-de-Marne
En compagnie de M. Yves Boisson**



**Par Claude Arsenault
*Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006**

Le 2 septembre 2006

Durée : 8 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Nous sommes le 2 septembre 2006 et je me trouve à Ivry, à Paris. Je me trouve dans le moulin de la Tour d'Ivry en compagnie de Monsieur Paul Dréan et de Monsieur Yves Boisson.

PD : Je suis trésorier de l'Association.

YB : Je suis le secrétaire général de l'Association.

CA : Quel est le nom de l'Association?

YB : L'Association des Amis du moulin de la Tour d'Ivry.

PD : À l'origine, en 1975, c'était le Comité pour la Sauvegarde et la Restauration du Vieux Moulin d'Ivry- sur- Seine.

CA : Pourriez-vous faire une description du moulin en 1975?

PD : À l'époque, on ne voyait pas très bien le moulin à partir de la rue, parce qu'il était situé dans un enclos.

CA : Selon les anciennes photos de ce superbe montage, on voyait à peine une petite partie de la tour. L'historique de la tour remonte à quelle année?

PD : Nous n'avons aucune indication à propos de la tour elle-même. Il semble qu'à partir de 1674, la tour se soit transformée en moulin.

YB : Je n'ai rien trouvé dans les archives de Paris. C'est très curieux.

CA : L'acte de vente date de quelle année?

PD : 1765.

CA : Vous avez un plan datant de 1731 sur lequel est représenté le terrain d'Ivry. Il semble qu'il existait 2 autres moulins à l'époque.

PD : Oui.

CA : Pourriez-vous me décrire un peu l'architecture exceptionnelle du moulin?

PD : Ce moulin a évidemment plusieurs particularités. Premièrement, il est de construction cyclopéenne, ce qui signifie que sa base est formée de pierre pesant 1500 kilos chacune. Il est télescopique, ce qui veut dire que si l'on appuyait sur le dessus, le dernier étage s'enfoncerait dans le premier. Le diamètre du troisième étage est inférieur à celui du second qui est également inférieur à celui du premier. De plus, il est bâti sur 6 chandeliers qui sont

constitués de grosses pierres empalées les unes sur les autres qui constituent l'armature. Le reste est constitué de petites pierres.

CA : On retrouve un cordon à chaque étage.

PD : Ce sont les larmiers.

CA : Il y a aussi de très belles arches au dessus des portes. La physionomie de ce moulin est vraiment exceptionnelle et c'est probablement le seul exemple qui existe en France.

PD : Peut-être même dans le monde.

CA : Vous ne connaissez aucune structure similaire?

PD : Non.

YB : Ce type d'ossature se rapproche plus d'une tour de garde que d'un moulin.

PD : Nous avons été entraîné par un collègue qui est devenu président de l'Association. Ensemble, nous avons mené une bataille pour sauver le moulin.

CA : Le comité était composé de plusieurs membres?

PD : Oui.

CA : Au début, le comité était composé de citoyens d'Ivry?

YB : Oui.

PD : À l'époque, il y avait plus d'engouement à propos du moulin. Les gens croyaient à l'urgence de le préserver. Maintenant, les gens viennent le visiter dans un autre état d'esprit.

YB : À l'époque, les gens étaient nourris par la crainte que le promoteur, qui se foutait du moulin, ne le détruise. Les gens du quartier étaient assez attachés à cette vieille ruine. Une fois que les citoyens ont été sensibilisés, c'est la commune qui devait agir.

CA : Quelles démarches le comité a-t-il entrepris pour ouvrir les yeux à la commune en ce qui concerne l'importance du moulin?

PD : La Fédération Française des Amis des Moulins nous ont conseillé et aidé.

CA : Quelles personnes?

PD : Il y avait Jean-Claude Gaillard. Monsieur Lagarde était président de l'Association. Nous nous sommes aperçu, qu'une fois le travail terminé, beaucoup de gens voulaient s'approprier les mérites du travail que nous avons accompli. Si on s'était laissé faire, on ne serait plus chez nous.

YB : Le moulin d'Ivry appartient aux ivryens.

CA : Avez-vous reçu l'aide d'un autre organisme que la Fédération?

Transcription écourtée en raison de problèmes audio.

**Transcription de l'entrevue vidéo de
M. Alain Floriant
Historien et propriétaire du Moulin du Pâquier
Champagnac, Charente-Maritime**



Alain Floriant et Claude Lutard

**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 7 septembre 2006
Durée : 15 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes en compagnie de M. Alain Floriant. À quel endroit nous trouvons-nous exactement?

AF : Nous sommes sur la commune de Saint-Germain de Vibrac, dans le canton d'Archirac, pas très loin de Jonzac, en Charente-Maritime.

CA : Vous êtes propriétaire d'un moulin.

AF : Oui, je suis propriétaire du Moulin du Pâquier sur la commune de Champagnac. C'est un moulin que j'ai acheté en 1994 qui était en ruine, il ne restait que la tour qui était recouverte de lierre. En partant de là, avec des amis, nous avons tenté de restaurer l'ensemble. Nous avons achevé les travaux en ajoutant un axe et des ailes que M. Claude Lutard, de Champagnac, a fabriqués pour ce moulin.

CA : Vous avez refait la maçonnerie?

AF : Un artisan maçon est intervenu. Nous avons surtout travaillé sur la confection du toit. Moi, mon ami Guy Renoir et quelques amis avons fabriqué une petite charpente et nous avons fixé des bardeaux de châtaignier sur cette structure pour reconstituer un toit qui avait à peu près l'allure d'un toit de moulin d'autrefois.

CA : Quelle est votre profession?

AF : Je suis professeur d'histoire au collège d'Archiac et je m'intéresse aux moulins. Tout a commencé par hasard avec cette rencontre du Moulin du Pâquier. Maintenant, comme beaucoup d'autres, je fais partie de l'Association des Amis des Moulins de la Charente-Maritime. Maintenant, j'ai un intérêt pour tout ce qui concerne les moulins et en particulier les moulins à vent. Quand je présidais la commission du patrimoine de la communauté de communes de Haute-Saintonge, nous avons fait quelques recherches sur les moulins du sud.

CA : Quelles informations avez-vous retirées de vos recherches?

AF : Sans entrer dans le détail, on sait évidemment que les moulins à vent sont présents en Saintonge depuis le Moyen Âge. La plupart du temps, ils étaient associés à un moulin à eau plus ancien. Les moulins à vent servaient d'annexe aux moulins à eau sur lesquels on travaillait plus. Dans notre région, la grande période des moulins à vent se situe au 17^e siècle et surtout au 18^e siècle. Dès le 17^e siècle, on vit l'apparition du maïs dans notre région. Cette céréale provenait d'Espagne et c'est pourquoi on l'appelait le blé d'Espagne. On travaillait donc avec cette céréale en plus du blé froment qui était utilisé beaucoup plus anciennement. Au 18^e siècle, avec la prospérité économique, les moulins à vent se développent en même temps que l'agriculture, les terrains cultivés et la production de blé. En particulier ici, nous avons de bons terroirs à céréales.

Souvent, sur le même terroir, on retrouvait la rivière et son moulin à eau, la plaine céréalière et les collines proches avec les moulins à vent.

CA : Après le 19^e siècle, les moulins à vent ont suivi une pente descendante.

AF : Oui. Des équipes très bien formées ont construit beaucoup de moulins au 18^e siècle. Après la révolution, comme les contraintes féodales n'existent plus, beaucoup de particuliers se font construire un moulin parmi ceux qui en ont les moyens. Cependant, très rapidement à l'approche du 19^e siècle, ça va commencer à décliner. Ce déclin est dû à l'arrivée des minoteries avec leurs moteurs à vapeur et leur production beaucoup plus élevée. Le déclin est déjà accompli au moment de la guerre de 1914-1918.

CA : Présentement, il y a une vague de restauration de moulins. À quel moment ce mouvement a-t-il commencé en Charente-Maritime?

AF : En Charente-Maritime, je crois que le début se situe dans les années 1980 ou 1990. Le Moulin de Saint-Thomas a été restauré dans les années 1970. Il y en avait très peu et ça restait assez exceptionnel. Le plus gros du travail s'est fait dans les années 1990 avec la naissance de l'Association des Amis des Moulins qui était d'ailleurs précédée par l'Association Régionale des Amis des Moulins du grand sud-ouest. La création d'une organisation plus départementale, l'Association des Amis des Moulins de Charente-Maritime, a certainement apporté un encouragement à la restauration des moulins. M. Guy Renoir de Saint-Germain de Vibrac a été un pionnier de la restauration des moulins d'ici. En plus, il avait une entreprise de montage avec des grues, ce qui a beaucoup aidé à la restauration des toitures. Plusieurs artisans du coin, dont M. Claude Lutard, ont été parmi les premiers à apprendre à travailler les charpentes de moulins et la construction très particulière des toitures. Je crois que c'est la rencontre de toutes ces compétences et de ces envies qui a permis de relancer la restauration.

CA : Nous allons maintenant pouvoir visiter votre moulin.

AF : Il s'agit du Moulin du Pâquier, « pâquier » signifiant pâturage. C'est pour cette raison que la girouette représente un berger et ses moutons.

CA : De quelle année date-t-il?

AF : Il a probablement été construit vers 1850, dans la grande période de construction au 19^e siècle.

CA : Y avait-il d'autres moulins sur ce terrain?

AF : À l'époque, il y avait trois moulins sur le site. Maintenant, il ne reste qu'un seul moulin. Sur la colline d'à côté, il y avait sept moulins et il n'en reste plus que deux. Il s'agit des moulins de M. Renoir.

CA : Sur la colline, on peut encore voir l'emplacement des moulins?

AF : On voit encore l'emplacement d'un deuxième moulin dans cette direction.

CA : Votre moulin est construit avec des pierres de taille avec des chaînons à l'avant, tandis que sur le côté et derrière?

AF : Ce moulin a la particularité d'être appareillé d'une moitié en moellon et d'une autre moitié en pierre de taille. Je suppose qu'il s'agit d'une réparation relativement tardive. Le moulin était sans doute abîmé et le côté qui était sujet à la pluie ainsi qu'aux vents de l'ouest était probablement le plus endommagé et il a été consolidé par ce parement en pierre de taille. C'est probablement à la même époque que l'on construit l'escalier en pierre à l'intérieur, ce qui est extrêmement rare pour la région.

CA : Comment vous servez-vous du moulin?

AF : Le moulin ne possède pas de meule et il ne peut pas faire de la farine. Il sert donc de résidence secondaire à la famille et aux amis qui l'occupent temporairement.

CA : Est-ce que la calotte pourrait tourner?

AF : Oui. Ainsi, il sera possible d'ajouter des meules et de le faire fonctionner éventuellement.

CA : Juste à côté, il y a une pancarte où est inscrit le mot « danger ».

AF : Vous voyez là quelques petits panneaux solaires qui ont été installés par l'EDF. Nous avons donc l'électricité nécessaire pour l'éclairage et pour quelques petits appareils. L'installation photovoltaïque fournit un courant de 24 volts.

CA : Qu'est-ce que l'EDF?

AF : L'Électricité de France qui fournit tous les foyers de France en électricité.

CA : D'accord. Vous possédez des parties de meule?

AF : Devant le moulin, il y a les restes des meules et quelques pièces métalliques de la mécanique qui étaient évidemment tombées et qui ont été récupérées aux alentours.

CA : Connaissez-vous les dimensions de ces meules?

AF : Je pense que ce sont des meules relativement grandes. Je ne saurais pas dire le diamètre, mais elles mesurent vraisemblablement plus de 1,50 m.

CA : Vos ailes possèdent une certaine particularité, le câblage...

AF : À ce niveau, nous ne sommes pas persuadés d'être tout à fait dans la tradition, bien que les ailes d'autrefois étaient consolidées comme on le pouvait. Les meuniers ajoutaient toutes sortes de cordes, mais il s'agit ici d'un câblage. La tige qui a été fixée sur l'axe n'est pas vraiment dans la tradition locale, mais elle permet de renforcer très significativement les ailes et de les consolider.

CA : Vous avez donc accompli une étape majeure dans la restauration de ce moulin et vous permettez à d'autres passionnés de moulins de poursuivre le travail.

AF : Il est possible que mes enfants poursuivent mon travail en permettant au moulin de refaire de la farine.

**Transcription de l'entrevue vidéo de
Messieurs Claude et Arnaud Lutard
Charpentiers amouleurs
Champagnac, Charente-Maritime**



Claude, Hugo et Arnaud Lutard

**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 7 et le 8 septembre 2006
Durée : 30 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes en compagnie de M, Claude Lutard, charpentier amouleur. Il a restauré le Moulin de Jonzac avec son fils Arnaud. À quel endroit sommes-nous exactement?

CL : Nous sommes à Saint-Ciers-Champagne, à la limite de la commune de Meux. C'est la rivière qui sépare les deux communes. Ce moulin appartient à M. Guy Renoir. Il s'agit de sa troisième restauration sur les quatre moulins qu'il possède.

CA : Quel est le nom du moulin?

CL : C'est le Moulin de Jeannette.

CA : Ici, il est inscrit « 1768 ». Est-ce l'année de fabrication du moulin?

CL : Oui, le maçon a inscrit son nom et l'année de fabrication. Nous l'avons restauré il y a de ça deux ans.

CA : Dans quel état ce moulin était-il lorsque Monsieur Renoir l'a acheté?

CL : Il n'y avait plus que la tour. Pour protéger la maçonnerie, ils avaient coulé une dalle en béton. L'intérieur était aménagé avec des planchers et on pouvait, à l'occasion, y habiter. Monsieur Renoir a enlevé la dalle, refait un toit et les planchers. Ce moulin n'a pas de meule, mais on peut tout de même le faire tourner avec des toiles et il y a un frein. Il s'oriente comme un moulin à l'ancienne. Il est fait avec un toit en bardeaux de châtaignier.

CA : Nous venons de quitter les moulins cachés dans les ronces pour nous rendre ici, à Champagnac, dans votre atelier ou plutôt celui qui appartient maintenant à votre fils Arnaud. Vous faites partie de la deuxième génération de charpentier dans la famille?

CL : Oui, puisque mon père exerçait le métier. J'ai pris la suite.

CA : Vous avez appris le métier assez jeune?

CL : Dès l'âge de 14 ans, puisqu'on allait à l'école jusqu'à 14 ans. Ensuite, j'ai fait un apprentissage de trois ans avec différents patrons jusqu'à mon service militaire. De retour d'Algérie, je me suis installé à mon compte dans l'ancien atelier de mon père, dans un village un peu plus haut. En 1970, je montais cet atelier.

CA : D'accord. Arnaud est aussi présent. Quel âge as-tu?

AL : J'ai 29 ans.

CA : Depuis combien d'années exerces-tu ton métier?

AL : Ça fait sept ans que je suis à mon compte et que j'ai repris la suite de mon père.

CA : Nous sommes allés au moulin de Jonzac que vous avez construit ensemble.

CL : Oui, nous avons tous deux œuvré sur ce moulin.

CA : Nous vous interrompons en plein travail. Peux-tu nous décrire un peu cette pièce?

AL : Il s'agit d'une pièce de charpente d'un toit de moulin que nous sommes actuellement en train de restaurer. Cette pièce s'appelle l'enrayure haute, elle se trouve au milieu du toit, à l'horizontale. Voici un goussé, un coyer et des pièces de ceinture qui n'ont pas vraiment de nom.

CA : Ce sont de très belles pièces. Elles ne sont pas droites, elles possèdent de belles courbes. On voit qu'elles ont été fabriquées avec beaucoup d'attention.

AL : C'est la touche de l'ébéniste.

CA : À quel moulin cette toiture appartient-elle?

AL : Au Moulin de Rétaud ¹⁶.

CA : Que restait-il en haut de la tour de ce moulin?

AL : Il ne restait plus rien. Le bâtiment avait été coupé en deux. Le toit avait été refait en appentis à une certaine époque. L'instituteur du village était logé dans ce moulin.

CA : Étant donné qu'il n'y avait plus de témoin sur le moulin, comment êtes-vous arrivés à ce résultat?

AL : Nous avons passé beaucoup de temps à chercher des informations aux alentours de la région. Nous avons fait un condensé avec notre touche personnelle. Nous avons retenu les meilleurs éléments que nous avons vus pour représenter au mieux ce moulin.

CA : Quelle est l'essence de bois utilisée?

AL : C'est du chêne.

¹⁶ Charente-Maritime

CA : Chez nous, nous n'avons pas de tels signes. On voit ici une sorte d'« Y ».

CL : Ce sont des signes de charpentiers.

CA : De compagnons?

CL : Oui.

AL : Mon professeur nous avait dit que ces marques dataient du temps de Salomon. Les vrais signes comme ceux-là doivent dater du Moyen Âge.

CA : On voit bien l'assemblage. On remarque que c'est déjà percé ici, mais pas là.

CL : On appelle ça de la tire.

CA : La tire signifie que ce trou sera un peu en retrait.

CL : Voilà.

CA : Y a-t-il de la colle?

CL : Non.

CA : Ce sont de petits trucs qui font en sorte que toute la structure est solide. À part votre reconstruction du Moulin de Jonzac, combien de moulins avez-vous faits?

AL : Celui-ci est notre septième moulin.

CA : En général, vous vous occupez des toitures?

AL : Oui. Après, nous avons fait des paires d'ailerons au nombre de cinq. Nous avons fait des ailerons à système Berton et à voile. Depuis les sept ans que je suis à mon compte, j'ai fait sept moulins. Les gens veulent restaurer les moulins par passion.

CA : Une chance qu'il existe des passionnés et des charpentiers en mesure de réaliser ces travaux de restauration. Il y a un plan sur la planche à dessin.

AL : Il s'agit de deux coupes du moulin que je suis en train de faire. Voici la coupe verticale et la vue en plan. Il y a la pièce que je vous ai fait voir, l'enrayure haute, le poinçon, un lien, une jambe de force, les deux arbalétriers et les lucarnes. Ensuite, sur la vue en plan, on a la sablière et une partie de l'enrayure avec le schéma des petites pièces.

CA : Dans cette tournée, il a été très rare de voir un plan. Tu fais un plan comme celui-ci chaque fois que tu dois refaire une toiture de moulin?

AL : Voilà.

CA : Une seule planche?

AL : Une planche à l'échelle 1 / 10. Les moulins n'ont pas toujours le même diamètre et c'est pourquoi je dois toujours faire un plan spécifique pour chaque tour. Je ne peux pas reprendre le même plan systématiquement.

CA : Comment t'y prends-tu pour le rouet?

AL : Le rouet doit être bien dessiné, mais c'est une question de grandeur des meules.

CA : Fais-tu aussi un plan sur des contre-plaqués?

AL : Oui. Après, on reproduit le plan sur cette surface de béton lisse avec un cordeau et un grand compas.

CA : Tu fais donc tous les plans à l'échelle.

AL : Voilà. Ceci est la sablière qui fait tout le tour du mur, le poinçon, les liens et les jambes de force. Les chevrons seront assemblés sur place.

CA : Ils sont faits en chêne?

AL : Oui.

CL : Les bardeaux sont dehors.

AL : Voici le poinçon avec des clés qui sont dessous l'enrayure pour retenir le poinçon. Les chevilles sont faites pour assembler les sablières entre elles. Là-bas, on voit les liens et les jambes de force prêts à monter. Tout ça, ce sont des chevrons qui seront montés sur place, au pied du moulin. Voici les arbalétriers que l'on a vus sur la coupe verticale du plan. Ça, ce sont toujours les contremarques pour se retrouver au niveau de toutes les pièces.

CA : Monsieur Lutard, pouvez-vous nous expliquer le processus de construction de la toiture?

CL : Une fois que les chevrons sont posés, on démarre avec une rangée de lattes épaisse de 2 cm tout autour. Après, au-dessus, on plie des lattes bien plus fines à 45 degrés sur les chevrons. On fait tourner, on relie en haut et on passe la deuxième couche à 45 degrés en travers de l'autre. Ainsi, ça fait une

épaisseur de 2 cm, comme la base. C'est là-dessus que les bardeaux sont cloués.

CA : Quelle est l'essence de bois utilisée (pour le voligeage)?

CL : C'est du peuplier. Il est posé vert pour qu'il suive plus la courbe du moulin.

CA : Ensuite, quelle est l'étape suivante?

CL : L'étape suivante est de poser les bardeaux. Au départ, on fait une petite frise pour démarrer. Les bardeaux font 33 cm, on divise en trois parties et on pose les bardeaux toujours dans l'axe. La charpente est donc très étanche et peut durer jusqu'à 100 ans. Ces bardeaux sont faits en châtaignier et ils sont fendus à la main. Après, toujours à la main, il rattrape en biseau de façon à ce que l'épaisseur soit toujours la même partout.

CA : Quelle est la particularité du châtaignier en ce qui a trait aux insectes?

CL : Les araignées ne viennent pas dans la charpente et les autres insectes non plus. C'est un bois qui tient très bien l'humidité.

CA : Combien y a-t-il de bardeaux ici?

CL : Il y en a environ 5500 ou 6000 pour aller sur le toit qui est en fabrication.

CA : Où ont-ils été faits?

CL : Quelque part dans la Creuse.

CA : Il y a un endroit spécifique en France.

CL : Oui.

CA : Arnaud, aurais-tu des précisions à apporter par rapport aux bardeaux?

AL : En Charente-Maritime, on met des clous sur les bardeaux de châtaigniers. On les préperce de deux ou trois trous pour éviter que le bardeau vert ne fende avec le clou. On utilise différentes sortes de pointes ¹⁷ : à tête large, galvanisée, à tête large en cuivre ou en pointe torsadée en inox.

CA : Ici, on voit que le bardeau est un peu plus foncé.

AL : Le bardeau est coupé vert. Si on le stocke en plein été au soleil, il risque de fendre en séchant trop vite. On passe donc une huile de paraffine pour éviter ce

¹⁷ Clous

phénomène. L'hiver, ce n'est pas la peine parce que le bardeau sèche lentement.

CA : Lors de la pose, est-ce que tu cloues les bardeaux collés et sans espace?

AL : On les pose ainsi, parce qu'ils vont rétrécir en séchant.

CA : En France, on utilise des clous en cuivre ou galvanisés. Chez nous, on utilise des clous inoxydables, à cause du cèdre. Dans votre entrepôt, vous possédez une pièce de collection. Peux-tu la décrire un peu?

AL : C'est ce qui nous a servi de modèle pour faire le chevalet, la trémie et l'auget du Moulin de Jonzac. Je crois que ça provient d'un moulin à eau. On retrouve les mêmes pièces dans un moulin à eau et dans un moulin à vent. Il y a une pièce très spéciale en bas qui est taillée dans la masse. Voici l'auget qui venait taper sur le gros fer qui servait à amortir. Voici le frottement avec le gros fer. Ça se trouvait sur la trémie. Comme vous avez pu le voir au Moulin du Cluzelet, le blé était versé dans la trémie, coulait dans l'auget, sortait par ce trou et tombait dans l'axe des meules. Cet auget était relié à ces encoches pour régler le battement sur le gros fer.

CA : Cela contrôlait aussi l'alimentation avec une petite corde. Ici, il y a une autre belle pièce : un gros fer. D'où provient-il?

AL : Il vient de très près de la menuiserie, d'un moulin qui a servi à empierrer la route.

CA : Cela signifie qu'il a été défait, pierre par pierre, pour reconstruire la route.

AL : Voilà. À une certaine époque, comme les moulins ne servaient plus, ils n'avaient plus beaucoup de valeur aux yeux de leur propriétaire. Ceux-ci les vendaient pour construire des routes.

CA : C'est une triste fin. Il est inscrit « 1764 » sur le gros fer. À côté, il y a une autre pièce.

AL : C'est une pièce qui était encastrée dans la pelote pour entraîner les meules pour un moulin à eau.

CA : Il y a aussi un autre gros fer. D'où vient-il?

AL : Il vient de Saint-Simon-de-Bordes ¹⁸, d'un moulin-tour abandonné.

CA : Il semble très vieux, il n'y a pas de date dessus.

¹⁸ Charente-Maritime

**Transcription de l'entrevue vidéo de
M. Frédéric Massé
Meunier du Moulin du Cluzelet
Jonzac, Charente-Maritime**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 8 septembre 2006
Durée : 58 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes présentement à Jonzac, en Charente-Maritime, en compagnie de Monsieur Frédéric Massé, jeune meunier. Frédéric, peux-tu raconter un peu l'histoire de ton beau moulin?

FM : Bonjour à tout le monde. Nous sommes au Moulin du Cluzelet à Jonzac. Il s'agit d'un moulin-tour, parce qu'il a la forme d'une tour. Tous nos moulins charentais ont la forme d'une tour et nos moulins ont la spécialité d'avoir uniquement la toiture qui pivote à 360 degrés. Le moulin reste donc en place pendant que la calotte et les ailes tournent à 360 degrés pour mettre les ailes face au vent dominant tous les jours. On tourne cette toiture qui pèse 10 tonnes grâce à la guivre, c'est-à-dire la grande poutre en bois prisonnière de la charpente qui joue le rôle de gouvernail du moulin. On enlève les deux béquilles au pied. Cet appareil qui est sur la gauche, on appelle ça le cabestan, comme sur un voilier. C'est un tire-fort à treuil que l'on déplace comme une luge, de piquet en piquet, tout autour du moulin, dans un sens ou dans l'autre, pour faire pivoter la toiture et mettre les ailes face au vent dominant.

CA : Cette opération demande un grand effort?

FM : Non, puisque le cabestan est apparu très tôt. Il est apparu à l'époque des châteaux forts, sur les catapultes. Une catapulte envoyait un boulet sur les remparts des châteaux forts. Il n'y avait que deux hommes pour faire tourner ce cabestan et tendre la corde pour envoyer le boulet. C'est très démultiplicateur et il n'y a pas d'effort à faire, malgré le fait que la toiture pèse 10 tonnes.

CA : Quel âge le moulin a-t-il?

FM : Ce moulin date de 1761. Il est très vieux. Il y a une petite empreinte à l'intérieur de monsieur Lys qui est venue travailler ici avec son fils de 1787 à 1876. Il y a 90 ans d'existence de ces meuniers dans ce moulin. Sinon, aucun autre nom n'est gravé pour les meuniers.

CA : La famille Lys a donc été témoin de quelques changements.

FM : Oui. Nous sommes un des départements en France à avoir la paire de moulins. M. Lys était propriétaire du moulin à vent du Cluzelet, ainsi que du moulin à eau qui s'appelle le Moulin de Chez Bret. On y faisait de la farine, de l'huile de noix, de l'huile de noisette, etc. La maison du meunier était dans le moulin à eau. Cependant, notre problème est que la rivière tarit l'été. La seule solution pour moudre du blé en Charente-Maritime était de monter dans le moulin à vent. Ce moulin à vent ne fonctionnait officiellement que deux mois l'été. Les meuniers achetaient plusieurs moulins à vent sur la même colline pour un seul moulin à eau. C'est pour cette raison que l'on retrouve souvent plusieurs ruines de moulins à vent dans la même région qui se touchent sur la même colline. En bas, on a un moulin à eau qui ne fonctionnait que dix mois l'été. J'ai aussi appris que les moulins à vent servaient d'hiver, puisque les roues

pataugent. Il y a parfois une inondation dans le moulin à eau et il y a beaucoup trop d'eau sur la roue en bois. Dans ce cas, la seule solution est de monter au moulin à vent. Il y avait parfois des crues qui duraient de deux à trois jours et, pendant ce temps, le meunier montait au moulin à vent. L'hiver, avec le taux d'humidité qu'il devait y avoir à l'intérieur des murs, il ne devait pas être évident de faire de la farine.

CA : Ici, le moulin est tout de même assez surélevé. Quelle est la qualité du vent?

FM : Un moulin à vent n'est pas tout bêtement placé sur une butte. Il est situé dans un couloir de vent. C'est très flagrant l'été. Le peu de vent qui passe est sur 50 m de large. Si le moulin avait été placé 100 m à côté, il ne tournerait pas parce qu'il n'y aurait pas de vent. Nous sommes dans un couloir de vent. Nous fonctionnons avec les marées. En face de nous, il y a Royan, l'Île d'Oléron et Bordeaux. C'est toute la façade maritime. En général, le vent arrive cinq jours sur sept de la semaine, de ce côté. Quand il fait froid l'hiver, on a un vent nord-ouest. Alors, on tourne la toiture et on met les ailes face à la porte d'entrée. C'est pour cette raison qu'il y a toujours deux portes d'entrée dans les moulins-tours. Ainsi, on évite que l'âne qui vient porter le blé ne se fasse emporter et que le meunier perde sa tête et son bonnet.

CA : Les portes sont particulières en Charente-Maritime, elles ne sont pas l'une en face de l'autre.

FM : En fait, il s'agit d'une particularité à notre moulin. La plupart des portes des moulins à vent de Charente-Maritime sont l'une en face de l'autre. Ici, elles sont légèrement décalées. L'essentiel est tout de même que le meunier ne perde pas sa tête.

CA : Ce moulin possède un chaînage de pierre particulier.

FM : Comme le vent arrive souvent de la façade maritime, le vent est assez fort. C'est pour cette raison que le système Berton est là pour réguler le vent qui arrive en grandes rafales. En général, les tours sont faites avec des chaînons, on voit les clés de pierre et le moellon. Les moulins n'étaient pas construits pareils. Certains moulins sont complètement en moellon, cette pierre que l'on voit qui est ici. Il y a des clés en pierre de taille sur les portes et les fenêtres, des renforts au niveau des chaînons. D'autres moulins sont complètement en pierre de taille, ce qui est assez rare. C'était le signe extérieur de la richesse du meunier. Ensuite, il y a des moulins qui sont moitié pierre de taille, moitié moellon. On pouvait voir la richesse du meunier selon l'intérieur du moulin. Certains moulins-tours ont des escaliers en bois, d'autres ont la moitié en bois et la moitié en pierre de taille et d'autres possèdent un escalier entièrement fait de pierre de taille. Ce sont des signes de richesse de la part du meunier.

CA : En ce qui concerne le système Berton, en quelle année est-il arrivé?

FM : Aux environs de 1850, Pierre Théophile Berton a inventé les ailes en bois qui s'ouvrent et qui se ferment de l'intérieur, ce qui a révolutionné le monde des moulins en France. Avant 1850, les ailes des moulins à vent étaient toilées avec de grandes toiles en lin. Le problème du meunier était que, par fort vent, il devait arrêter son moulin et rouler ses toiles. Comme il ne pouvait donc pas faire fonctionner son moulin, il n'avait pas de paye et les villageois n'avaient pas de pain. Il n'y avait pas de production de farine. Lorsque les ailes continuaient de tourner à grand vent, le moulin s'emballait et le toit pouvait s'envoler. Il fallait tourner la toiture pour la sortir du vent. Dans les deux cas, il s'agissait d'un niveau d'inconscience très élevé. Le système Berton propose une petite corde pour ouvrir les ailes et une grosse corde pour fermer les ailes. Les petites rondelles en bois dans la blute et le cheval en haut donnent la cadence et on va connaître la force du vent sans regarder les ailes. Grâce à l'ouïe, on va entendre si le moulin s'emballe ou s'il ralentit. Comme un voilier, on va adapter la surface des ailes par rapport à la force du vent et c'est ce qui révolutionne le monde des meuniers en France depuis 1850.

CA : Cela facilite la tâche des meuniers.

FM : Oui et pour éviter que l'outil de travail du meunier ne s'envole au-dessus de sa tête.

CA : En ce qui concerne la sauvegarde et la mise en valeur du moulin, vers quelle année le moulin a-t-il été restauré et par qui?

FM : Je suis un jeune meunier, puisque j'ai 33 ans. Ça fait quatre ans et demi que je travaille pour la ville de Jonzac. Ici, c'est tout simplement une idée de notre sénateur qui est président de la région, Monsieur Claude Belot. Cela le désespérait de voir un moulin en ruine dans le champ de vision de la ville de Jonzac. Voyant tout ce qu'il fait sur la ville de Jonzac, il a aussi voulu s'occuper du patrimoine. Par exemple, la place du château est magnifiquement restaurée. Le moulin faisait donc partie de ses projets et la ville y a investi beaucoup d'argent. La restauration a coûté très cher, soit environ 300 000 euros. Le Sénateur voulait voir son moulin tourner. Il l'a voulu, il l'a eu. Le plus compliqué a été de trouver le meunier. Il y a beaucoup de moulins à vent en France qui ne sont malheureusement ouverts qu'une seule fois par année, à la journée du patrimoine et des moulins. Je suis vice-président de l'Association des Moulins de Charente-Maritime et la plupart des membres sont des retraités. Lorsque le Sénateur est venu nous voir, désespéré et recherchant nationalement un meunier, il s'est retrouvé devant moi. Je suis un jeune passionné des moulins et j'habite moi-même dans un moulin à eau et je suis en train d'en restaurer un deuxième. Ainsi, ma passion est devenue mon métier. Le Sénateur m'a offert ce travail et j'ai accepté tout de suite. Depuis quatre ans et demi, nous faisons des

visites chaque jour et ça se passe très bien. Nous recevons des enfants, des groupes scolaires, des clubs de retraités, etc.

CA : Combien recevez-vous de visiteurs par année?

FM : Depuis quatre ans et demi, nous recevons entre 15 000 et 17 000 visiteurs par année. On ne compte pas la journée des moulins où c'est totalement gratuit. On ne compte pas non plus les extras, les sénateurs qui se déplacent avec les préfets, etc.

CA : Le Sénateur dont tu parles est aussi le maire de Jonzac?

FM : Oui, c'est le patron de Jonzac et je crois qu'il le restera longtemps. C'est grâce à lui que le moulin a été restauré. Cette année, ils ont eu l'initiative de restaurer le moulin à eau qui fonctionnait de pair avec ce moulin à vent. La ville investit un million d'euros hors taxe pour la restauration. L'année prochaine, étant donné que nous n'avons pas trouvé de meunier nationally, je serai meunier là-bas aussi. Ainsi, je travaillerai une journée sur deux au moulin à vent et au moulin à eau. Je vais faire de la farine, de l'huile de noix, de l'huile de noisette. Il y aura un musée sur les moulins et un musée sur la villa gallo-romaine qui se trouve dans le champ derrière. Un site moustérien¹⁹ qui est caché derrière le bois sera lui aussi transformé en musée. De plus, le moulin à eau pourra faire 650 m² habitables.

CA : Un maire ou un sénateur qui s'engage en ce sens a une certaine vision.

FM : Oui, Jonzac est très bien développée au point de vue touristique. Les gens le disent. On a une cure thermale qui existe depuis 1979 et le forage a été trouvé par le Sénateur. Ce forage produit de l'eau chaude à 62 degrés Celsius à 1800 m de profondeur. Par rapport à ça, le quart de la ville est chauffée par géothermie. Nous avons été parmi les premières villes à avoir la géothermie en France. Il y a justement un parc aquatique derrière moi qui s'appelle *Les Antilles de Jonzac* qui est le seul parc aquatique en Europe réchauffé par la géothermie. Nous ne participons donc pas à l'effet de serre. Nous sommes presque autonomes en France, puisque l'on peut nous couper les vivres et on aura toujours l'eau chaude. Il y a donc plein de choses qui se développent autour de ça : la cure thermale, les *Antilles*, les vacances, le casino, le château, etc. M. Belot, est toujours très motivé pour sa ville. Je crois que Jonzac n'aurait pas cette allure sans lui.

CA : C'est tout à son honneur. Ici, en quelle année les travaux ont-ils commencé?

FM : Les travaux ont commencé en 2000 et ils ont fini en 2001. La restauration a duré dix mois. Ici, il ne restait que des murs et du lierre. Il n'y avait pas de

¹⁹ Site datant de l'époque paléolithique, soit de 100 000 à 35 000 ans avant J.-C.

mécanisme, pas de pièce, rien du tout. Partant de ce point, nous avons contacté l'entreprise *Lutard et fils*, de bons menuisiers très connus dans la région. Claude Lutard fait partie de notre Association des Amis des Moulins, c'est donc un amoureux des moulins. On lui a confié de très vieux plans de l'Association et on avait entièrement confiance en lui pour lui confier la restauration. Il y a eu deux ou trois petites bêtises comme tous les gens qui font ça pour la première fois. Tout à son honneur, il a fait un moulin qui fonctionne très bien et qui produit de la farine tous les jours. Les gens sont contents, parce que la farine part comme du petit pain.

CA : Nous allons aller à l'intérieur voir le travail de M. Lutard, ainsi que ton lieu de travail. Que retrouve-t-on de taillé sur les pierres?

FM : À l'extérieur, il y a un magnifique bateau. Il s'agit d'un graffiti datant de 1761. On y voit une encre marine, six canons et trois mats. Ce galion a été gravé par les équipes de la construction du moulin. Autrefois, les équipes étaient les gens qui construisaient les châteaux, les cathédrales, les églises et les moulins. Maintenant, les Compagnons du Tour de France restaurent ce que les équipes ont construit autrefois. Comme le seigneur n'avait plus de manœuvre dans les terres, il a été cherché les gens qui construisaient les bateaux sur la côte. Il a été à Bordeaux, à Royan et à La Rochelle. Ainsi, 99 % d'une équipe était constituée de charpentiers de marine. Ils ne savaient faire que des coques de navire. C'est d'ailleurs pourquoi il y a tant de ressemblance avec les termes employés pour décrire les moulins. Par exemple, on ne dit pas les « ailes », mais la « voilure ». On a aussi le cabestan, comme sur un bateau. Ce graffiti est donc tout simplement leur signature. Dans la région, on retrouve plusieurs moulins avec le même graffiti. On sait que c'est la même équipe qui construisait ces moulins. Notre bateau est classé aux archives départementales de La Rochelle, ce qui prouve que ce graffiti est authentique. Ensuite, il y a des petits trous de chaque côté des portes du moulin. Autrefois, on mettait des chevilles en bois dans les trous, on venait fixer le clou et l'anneau pour accrocher les ânes. C'est pour cette raison qu'il y a des clés ou des trous de chaque côté de la porte d'entrée.

CA : Nous sommes maintenant à l'intérieur du moulin, au rez-de-chaussée. Peux-tu nous décrire un peu le lieu où nous nous trouvons?

FM : On y retrouve deux portes d'entrée pour ne pas se faire couper la tête par les ailes. Sur cette porte d'entrée, sur le mur, on a gravé « Lys, 1787-1876 ». Il s'agit de la seule empreinte laissée par le père et le fils qui sont venus travailler ici pendant quatre-vingt-dix ans. Il y a aussi la blute qui provient du verbe bluter qui signifie tamiser. On dit blute, blutoir ou bluterie. Il s'agit donc d'un appareil qui tamise la farine. Il y a un cylindre, incliné à environ 10 degrés, équipé d'un premier tamis très fin et d'un deuxième tamis un petit peu plus gros. À chaque fois que ça tape, on voit la farine qui tombe dans chaque casier. À chaque fois que ça tape, ça fait une secousse. Ce sont des marteaux. C'est un système automatique qui date de 1180, dès l'apparition des premiers moulins à vent en

France. À cette époque, on retrouvait déjà des blutes dans les moulins. Il fallait tout simplement y penser.

CA : On remarque que la bluterie est encastrée dans le mur.

FM : Voilà. On retrouve encore la trace d'autrefois qui arrivait ici. La blute était encastrée, comme dans tous les moulins. Dans un moulin à vent, il y a aussi une sorte de petit garde-manger. Ici, M. Lutard s'est régalé à y faire une petite décoration au motif d'autrefois. On retrouve aussi une cheminée dans les moulins à vent. Comme le meunier était tributaire du vent. Ainsi, il devait profiter au maximum du vent et c'est pourquoi il commençait à travailler très tôt le matin et il finissait très tard le soir. À ce moment, il y a de l'humidité dans l'air. Les sacs de blé sont stockés au rez-de-chaussée des moulins à vent. Si un sac de blé a trop d'humidité, le blé ne se transforme pas en farine, mais en pâte. La pâte colmate les stries des meules en silex et colmate les deux tamis en soie dans la blute. C'était la catastrophe du meunier, puisque la soie était rare et chère autrefois. La cheminée ne servait donc pas personnellement au meunier, elle servait à préserver le blé de l'humidité.

CA : En parlant de blé, il y a des sacs de farine ici.

FM : Oui et vous pouvez voir que tout est indiqué sur la bouteille. Le grain de blé qui est broyé au deuxième étage nous donne un taux d'extraction de 75 kilos de farine blanche et de 20 kilos de recoupe. La recoupe est de la farine complète qui comprend 50 % de farine blanche mélangée à 50 % de petit son, c'est-à-dire la poussière de l'écorce du blé. Ensuite, on n'a que 5 % de son à la fin. Il n'y avait pas de perte possible. Je vous invite maintenant à monter au deuxième étage.

CA : Les petits sacs remplis de farine sont à vendre?

FM : Oui. Nous vendons de la farine à titre touristique, nous ne sommes pas une minoterie. Nous n'avons pas de contingent de droit de mouture. Notre but est tout d'abord de faire visiter aux gens un vrai moulin qui fonctionne avec du vent et avec un vrai meunier qui règle le tout à l'oreille. Ensuite, la farine est secondaire. Notre but est de faire fonctionner le moulin et non pas de vendre de la farine.

CA : Nous allons maintenant monter.

FM : Nous voici arrivés au premier étage du moulin. Ici, la mécanique se constitue d'une clé, d'une crapaudine et d'un axe qui tourne. Au-dessus de ma tête, il y a une meule dormante. Cette première meule ne bouge pas, elle est posée sur le plancher. Cet axe qui tourne est relié à la meule tournante. On va monter et descendre cette meule tournante grâce à cette grosse clé. À l'oreille et avec la vibration du plancher, on va régler la moitié d'un grain de blé entre les

deux meules. Ici, il n'y a pas d'appareil numérique et c'est moins facile. Tout se fait à l'oreille. Partant de ce réglage de meule, il y a un ensemble de courroies qui va commander le monte-sac et la bluterie. Tout est commandé par l'axe des ailes et par la force du vent.

CA : C'est clair.

FM : Nous allons maintenant monter au deuxième étage pour voir le chef-d'œuvre.

CA : C'est superbe.

FM : La toiture pèse environ 10 tonnes avec les ailes. Tout est en chêne. Il y a très peu de toiles d'araignée sur le cône, il y en a sur les côtés. Sur le cône, à l'extérieur, les tuiles en bois sont en châtaignier. Ainsi, comme dans les églises et les châteaux, ça repousse les araignées. Tout est en chêne sauf le grand rouet. Cette grande pièce ronde munie de dents est en orme, parce qu'il s'agit du seul bois qui ne fend pas. Les dents s'appellent des alluchons et ils sont en cormier. Le cormier est un bois très dur qui perdure le temps de l'espérance de vie du meunier, c'est-à-dire une centaine d'années. Par contre, la pièce qui s'use très vite est la lanterne où les barreaux sont en acacia. Il y a donc trois essences de bois différentes. Aujourd'hui, c'est la canicule et il n'y a pas du tout de vent. Le moulin tourne donc avec l'aide du moteur électrique qui fournit 20 chevaux de puissance, ce qui est énorme pour du bois. Si on met des dents en chêne, leur espérance de vie est relativement courte par rapport aux dents en cormier. Il y a de la graisse de mouton dessus, du suif. Le suif est comestible et ce n'est donc pas grave s'il tombe dans la farine. La lanterne commande le gros fer. Le gros fer est en fer et il est gravé « 1761 ». Le gros fer fait tourner la meule en silex qui pèse une tonne et demie.

CA : Quelles sont ses dimensions ?

FM : Je crois qu'elle fait entre 1,60 m et 1,70 m de diamètre. Il y a donc une meule dormante en dessous qui ne bouge pas et une meule tournante devant nos pieds qui tourne au deuxième plancher. On monte et on descend la meule tournante grâce à la clé qui se trouve au deuxième étage. On règle à l'oreille la moitié d'un grain de blé. Ainsi, si le meunier s'endormait comme dans la chanson, le blé diminuait dans la trémie et il y avait le feu au moulin, puisqu'il n'y avait plus de blé entre les meules en silex. Pour éviter ça, les meuniers ont inventé une sorte de petite alarme, une sorte de radio-réveil, pour les avertir qu'il n'y avait plus de blé dans la trémie. C'est tout simple. Pour avoir un quart de blé de sécurité, il y a une clochette au bout d'une corde et un petit chiffon bloqué dans la trémie à l'autre bout. Avant d'aller travailler dans son moulin et de faire la sieste, le meunier remplissait sa trémie. Le blé s'écoulait tout doucement et on pouvait faire 100 kilos de blé en une heure. Ainsi, au bout de trois quarts d'heure, le chiffon, qui était prisonnier par le poids du blé, se libérait et l'alarme se mettait

en route. Le meunier était alors averti et il évitait la mise à feu des meules. C'est tout simple, nous avons un chiffon, un fer à quatre faces, une corde et une cloche. Il fallait y penser.

CA : Ici, il y a quelque chose d'exceptionnel, soit un cheval.

FM : Oui. Le meunier écoute son moulin à vent. En bas, on écoute les rondelles en bois qui claquent dans la blute. Sans regarder les ailes, on sait si le moulin s'emballe ou s'il ralentit. En haut, on écoute le cheval pour connaître la cadence du moulin. Si le cheval se met au trot, le moulin ne va pas assez vite. Il s'agit bien sûr d'une image. À ce moment, on tire sur la petite corde du système Berton pour ouvrir les ailes et pour faire accélérer le moulin. Si le cheval se met au galop, le moulin s'emballe et ça devient très dangereux. On tire alors sur la grosse corde pour refermer les ailes et diminuer l'envolée du moulin.

CA : On trouve ces deux cordes à tous les étages.

FM : À tous les étages et à n'importe quel niveau. Il faut que le meunier puisse agir tout de suite où qu'il soit. Il doit au moins avoir accès à la grosse corde pour refermer les ailes.

CA : Y a-t-il un petit balai sur le côté des meules?

FM : On a un petit balai qui racle la farine tout autour. Autrefois, la farine restait cachée autour des meules. En Charente-Maritime, le coffre des meules n'était pas rond, mais octogonal. Vous pouvez vous imaginer la farine qui restait cachée dans les huit coins tous les soirs. Tous les soirs, la trémie de blé était vide et le meunier allait la soulever pour récupérer la farine cachée. C'était la part du meunier. Quand le seigneur s'en est aperçu, il a fait interdire les coffres de meule octogonaux. Avant, il y avait une tête de pigeon à la place de la tête du cheval. C'est pour cette raison que l'on dit « se faire pigeonner » pour « se faire voler ». Tous les soirs, le meunier récupérait sa farine dans les coins des coffres octogonaux. Maintenant, les coffres sont ronds. Dans certains moulins, on retrouve les coffres d'origine et les têtes de pigeon. Sur les murs, il y a un revêtement comme autrefois. Les murs sont chaulés, recouverts de chaux. La chaux sert à repousser l'humidité.

CA : On voit aussi la signature du charpentier amoulageur « Lutard et fils, 2002 ». M. Claude Lutard a travaillé ici avec son fils Arnaud.

FM : On entend bien les meules chanter.

CA : Qui fait le repiquage des meules dans votre moulin?

FM : C'est moi qui fais tout dans le moulin : l'entretien du moulin, les visites, l'ensachage de la farine et donc le repiquage des meules. Je le fais une fois par

an, lors de l'hiver. On démonte donc tout ce qui est en bois et, avec l'axe des ailes et la force du vent, sans moteur électrique, je monte la meule tournante le long du mur avec une corde en entourant celle-ci autour de l'axe, comme autrefois. Il s'agit d'une technique que m'a enseignée Paul Jossand, un ami meunier qui habite à côté de chez moi. Nous faisons ça comme autrefois, avec de vieux marteaux à piquer. Heureusement que mon père est forgeron, parce que l'on retrempe 44 marteaux à piquer tous les soirs, pendant un mois et demi.

CA : C'est du travail.

FM : Certainement.

CA : Frédéric, peux-tu nous expliquer un peu le système tournant?

FM : La toiture, qui pèse 10 tonnes avec les ailes, va sur un rail en bois ou une sablière. Ce rail fait tout le tour de la tour, il est scellé dans les murs. Autrefois, la toiture tournait bois sur bois avec du suif, de la graisse de mouton. Maintenant, nous avons évolué. Je tourne la toiture avec le cabestan et sans trop forcer grâce à des roulements. Un roulement est caché sous chaque poutre, c'est ce qui permet de remplacer le suif et l'âne. Cette année, c'est moi l'âne et il me faut des roulements.

CA : Des rouleaux sont encastrés sous chaque poutre. Il y a aussi un autre système, à l'extrémité, qui permet au moulin de ne pas aller de gauche à droite.

FM : Oui, les poutres sont enclavées, c'est-à-dire qu'il y a une enclavure à 45 degrés à l'intérieur du moulin. À part les deux poutres qui sont sous l'axe, toutes les poutres sont enclavées. Cela évite qu'avec 1 cm de jeu, le moulin ne s'en aille à droite ou à gauche et que la toiture parte du moulin.

CA : Des roues horizontales sont-elles placées à ces endroits?

FM : Nous n'avons rajouté que quatre roues horizontales pour recentrer la toiture. Comme le bois était vert, la charpente travaillait et elle a rétréci de 2 à 3 cm. C'est énorme pour le moulin. J'ai fait remplacer, par l'entreprise Lutard, ces fameux galets de recentrage qui permettent d'éviter le trop de jeu.

CA : Un galet est une roue.

FM : Oui.

CA : On remarque un peu de blanc sur les poutres.

FM : C'est une façon de vieillir le bois. Tout notre moulin est complètement neuf. Pour vieillir le bois, on met de la chaux vive. Ensuite, on passe un coup de brosse métallique pour que le blanc reste dans les veines du bois et on appelle

ça « siruser ». Ainsi, on a l'impression d'un vieux bâtiment, alors que le moulin est tout neuf.

CA : On voit bien le moteur. Quelle est sa force?

FM : Le moteur en lui-même fait entre 7 et 10 chevaux. Un démultiplicateur démultiplie cette force avec un moto réducteur au bout.

CA : C'est tout à fait silencieux.

FM : Oui. Il y a quinze jours de canicule en France et c'est pendant ce temps que j'utilise le moteur électrique, parce qu'il n'y a pas d'autres solutions pour montrer le fonctionnement du moulin aux touristes. Sinon, environ cinq jours sur sept de la semaine, on marche au vent. Il y a du vent à peu près tous les jours. En ce qui concerne le système de monte-sacs, au premier étage, on a vu toutes ces poulies qui tournaient avec des courroies. Il y a une poulie qui tourne constamment sous le plancher, grâce à la meule et au vent. La courroie est ballante et non tendue. Quand je tire sur la petite corde en bas et que le sac est attaché au rez-de-chaussée, ça va tendre la courroie avec ce système. Ainsi, tout doucement, ça embraye le mécanisme et ça fait monter le sac. Le sac fait ouvrir les trappes en bois et les trappes se referment automatiquement après le passage du sac, grâce à des lanières en cuir. Il fallait y penser.

CA : Peux-tu nous expliquer le système Berton, soit l'ouverture et la fermeture des ailes, à partir de l'intérieur?

FM : Nous avons deux cordes : une petite et une grosse. Lorsque l'on tire sur la petite corde, ça bloque un mécanisme sur l'axe. La couronne du milieu qui ne tournait pas, on la voit arriver et tourner à gauche. La grande tige en fer qui traverse l'axe et qui rejoint les ailes tourne à gauche et, dehors, on ouvre les ailes. Pour les refermer, on va tirer sur la grosse corde. Tout va dans le sens inverse. On bloque un deuxième mécanisme. La couronne de tout à l'heure ne tourne plus à gauche, mais à droite. La grande tige en fer qui rejoint les ailes dehors tourne à droite. Dehors, les ailes se referment. De l'intérieur du moulin, grâce à ces deux cordes et à la cadence du cheval, on peut ouvrir ou fermer les ailes et éviter la mauvaise aventure du soulèvement de la toiture.

CA : Merci beaucoup pour cette visite Frédéric. Tu représentes un magnifique exemple de relève pour les meuniers.

**Transcription de l'entrevue vidéo de
M. Paul Jossand
Propriétaire et meunier du Moulin à eau de Guélin
Saint-Martial-sur-le-Né, Charente-Maritime**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 8 septembre 2006
Durée : 1 heure 2 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes à Saint-Martial-sur-le-Né en compagnie de maître Paul Jossand, meunier depuis...

PJ : Je suis meunier depuis 1992, puisque c'est mon père qui assurait avant ça. J'ai cependant toujours vécu ici.

CA : Combien de générations de meuniers vous précèdent?

PJ : Je fais partie de la cinquième génération de meuniers.

CA : Vous avez un superbe moulin à eau. Que produit-il?

PJ : À l'origine, il produisait de la farine et de l'huile de noix.

CA : Présentement, vous faites de l'huile de noix à froid. Est-ce qu'il y a beaucoup de moulins qui font ça en France?

PJ : Non, ça se fait uniquement dans la région. Maintenant, je suis pratiquement tout seul.

CA : Combien produisez-vous de tonnes par année?

PJ : Cette année, je crois que j'en ai fait neuf tonnes.

CA : Quel âge avez-vous?

PJ : 79 ans.

CA : Hier, nous avons visité le Moulin de Jonzac et son jeune meunier, Frédéric Massé, votre protégé. Il nous a parlé en très grand bien de vous. Il nous a dit que c'est vous qui lui avez montré le métier.

PJ : Bien sûr. Il en avait besoin et les meuniers se font rares de nos jours.

CA : Vous lui avez montré, entre autres, à repiquer les meules.

PJ : Oui, il s'agit d'une profession qui n'existe plus.

CA : On l'explique dans les livres, mais...

PJ : Les livres ne nous apprennent pas tout.

CA : Vous allez maintenant nous faire une démonstration. Voici une meule de 1,40 m. D'où proviendrait-elle?

PJ : On ne sait pas exactement, elle provient peut-être de Dôme.

CA : Elle est assez costaude, son épaisseur est de 32 cm. Elle est faite en plusieurs pièces, dont quatre pièces principales.

PJ : Il y a aussi un complément.

CA : Un complément avec deux cercles de fer. En quel état est cette pierre?

PJ : Elle est usée à mort. Elle a tourné trop longtemps sans être entretenue. Elle sera très difficile à remettre en état.

CA : Vous avez dit qu'elle était comme une « savonnette »?

PJ : Oui, ça ne peut plus moudre. Le rayonnage est bon, mais les parties sont lisses. Normalement, elle devrait être rugueuse.

CA : C'est normal de voir des parties de la pierre qui sont poreuses?

PJ : Je pense qu'il existait de très belles meules et de moins belles. À l'époque, c'était probablement comme aujourd'hui : ceux qui en avaient les moyens possédaient de jolies meules.

CA : Le prix des meules était assez élevé.

PJ : Celles que j'ai dans mon moulin sont nettement plus jolies que celles-là. Voyez, cette partie est à moitié recouverte de plantes.

CA : Oui.

PJ : Il y a des meules entières, faites d'une seule pièce.

CA : Des monolithes.

PJ : Elles sont très rares et je crois qu'elles étaient très chères. Ceux qui avaient de l'argent pouvaient se payer quelque chose de bien.

CA : Vous avez sorti les outils nécessaires au repiquage des meules. Que tenez-vous dans la main gauche?

PJ : Avant d'opérer, il faut passer la règle de façon à se rendre compte des parties à supprimer.

CA : A-t-on besoin de la remouiller?

PJ : Oui, mais je ne sais pas si ça va fonctionner.

CA : Ainsi, on marque les parties qui sont plus hautes.

PJ : Ça marque les parties qu'il faut diminuer.

CA : Vous les soulignez avec de l'ocre rouge.

PJ : Il faut que ce soit une couleur qui marque.

CA : Cette meule représente combien de temps de travail?

PJ : Il y en a pour des journées. Il y a beaucoup de travail. Quand mon père le faisait, il prenait deux ou trois jours. Cependant, elles étaient loin de ressembler à ça.

CA : Comment s'appelle ce fer pointu?

PJ : C'est une sorte de marteau.

CA : Il sert à retirer ce qui est plus haut, mais aussi à...

PJ : Il crée les parties rugueuses.

CA : On se sert de cet instrument pour faire les petites rainures?

PJ : Ces rainures ne devraient pas être là. On fait une ligne et on repart. Quand on revient, on repique sur le petit sillon qui est resté.

CA : Le but est de retirer tout l'ocre rouge.

PJ : Déjà, cette partie est moins lisse. Il faut faire éclater le silex.

CA : Il faut passer plusieurs fois au même endroit. Il y a beaucoup d'éclats de pierre.

PJ : Ceux qui faisaient ce travail avaient les mains toutes bleues.

CA : Vous aimiez repiquer les meules?

PJ : Je le faisais parce que c'était nécessaire. Ce n'est pas une partie de plaisir, mais ça modifie le rendement et la qualité de la farine. Une meule comme celle-ci ne vaut rien.

CA : On voit déjà qu'elle est plus texturée. C'était le marteau de votre père?

PJ : Oui.

CA : Le plus large servait pour les grands rayons. En haut du moulin, nous allons voir les pièces qui servent à appuyer la meule sur le mur.

PJ : Oui, parce que c'est de la gymnastique pour faire le bas.

CA : Tout à l'heure, nous avons rencontré certains de vos clients qui venaient acheter de l'huile de noix. Ce sont de jeunes clients?

PJ : Ils ne sont pas nouveaux du tout.

CA : Ils apprécient sans doute votre produit.

PJ : Sans doute. Ce qui les inquiète, c'est que j'arrête. Ils voudraient que ça dure.

CA : Vous en faites beaucoup?

PJ : Trop. Il y a de la demande qui vient de Giron et de l'extérieur de la Vendée. Ça devient impossible. Cette fabrication est pratiquement unique.

CA : Pouvez-vous nous expliquer votre façon de faire?

PJ : C'est de l'extraction à froid. Les noix sont écrasées pendant deux heures, après on fait un apport de sel et d'eau. La trituration fait venir à l'huile. En moyenne, ça tourne pendant six heures ou sept heures, selon la température.

CA : Combien de kilos pouvez-vous mettre?

PJ : 40 kilos, parce que le pressoir n'est pas plus grand. C'est le volume du pressoir qui fixe la quantité.

CA : L'arbre fait tourner la meule et le racloir et ça tourne grâce à la roue. Ce système date de quelle époque?

PJ : Je n'ai pas cherché, mais ça doit dater de 1855. C'est le moment où mon grand-père est devenu propriétaire.

CA : C'est lui qui a installé le mécanisme?

PJ : Oui. Avant, c'était un foulon pour les nappes de tissu.

CA : Le foulon broyait le tissu.

PJ : Pour assouplir les nappes ou quelque chose comme ça.

CA : D'accord.

PJ : Continuons. Au pressoir, c'est mis dans une toile et ça s'égoutte. Une partie de l'huile va couler toute seule. Il y a aussi ce filtre à travers la toile.

CA : De quel matériel est faite la toile?

PJ : Elle est en lin.

CA : Vous mettez votre produit, la pâte, dans ce récipient.

PJ : On les laisse s'égoutter, ensuite il faut emmailloter. Après, on met les billots là-dessus.

CA : Les pièces de bois.

PJ : Après, on met le truc dessus avec le levier. Une fois qu'on a extrait l'huile, il y a des résidus. C'est très bon pour les bêtes.

CA : Vous recueillez l'huile en bas. Où la mettez-vous après?

PJ : On la met dans des récipients en terre cuite.

CA : C'est typique de la région?

PJ : Oui. Autrefois, on mettait la viande de cochon là-dedans avec du sel. C'est l'ancêtre du congélateur.

CA : On pourrait maintenant aller voir de l'autre côté où il y a la roue. Présentement, il n'y a presque plus d'eau. Vous avez arrêté depuis un certain temps?

PJ : Depuis le 16 juillet.

CA : Vous avez produit neuf tonnes d'huile de noix du mois de février au 16 juillet. On voit tout le calcaire sur les pièces de bois. On voit le Né qui arrive ici. Comment appelle-t-on cette roue?

PJ : Cette roue à aubes.

CA : Votre moulin date de quelle époque?

PJ : Il existait en 1500 et peut-être avant. Les spécialistes m'ont dit que c'était le même principe qu'au 11^e siècle, mais je n'ai aucune preuve.

CA : Il y a des arches. C'est impressionnant. En levant la porte, on voit que l'eau afflue un peu. Le son de l'eau est très agréable.

PJ : Oui.

CA : Toutes les pièces qui se trouvent sur le mur forment un vrai musée.

PJ : Ça fait de la décoration et ça remplace la tapisserie.

CA : Vous avez plusieurs exemples de lampe.

PJ : Voici une lanterne-tempête.

CA : Et la petite?

PJ : C'est le chaleuil, ça fonctionne à l'huile. Il y a une mèche en coton sur le bec qui brûle comme une bougie.

CA : Quel genre d'huile est-ce qu'on utilisait?

PJ : De l'huile de noix, celle qu'ils récoltaient. En premier lieu, ils se servaient de l'huile pour la consommation alimentaire et ensuite pour l'éclairage.

CA : Il s'agit sans doute de votre plus vieille lampe à l'huile.

PJ : Oui.

CA : La façon de l'accrocher est géniale.

PJ : On peut l'accrocher partout.

CA : Elle date de quelle époque?

PJ : Elle peut avoir au moins 500 ans. C'est probablement aussi vieux que l'huile.

CA : D'accord.

PJ : Cet outil sert à tamiser la farine. On donne un petit coup et ça fait vibrer la table.

CA : C'est pratique. Le mécanisme en fonte a été changé en quelle année?

PJ : Vers 1860. En général, ils ont été changés à cette époque. C'est la même chose pour le Moulin de la Roche.

CA : On voit les deux petits fers de chaque côté qui supportent les meules qui sont au deuxième étage. Il y a une grosse meule en haut, elle doit faire 1,80 m?

PJ : Oui.

CA : Cette meule viendrait peut-être du moulin à vent de votre grand-père?

PJ : Oui.

CA : Comme à Jonzac, la famille possédait un moulin à eau et un moulin à vent.

PJ : À l'origine, il était à Genté. Après, ça s'est partagé et le moulin a été vendu. Le moulin à vent était resté avec l'autre propriétaire. Après, ils en avaient acheté un aux Quatre-Pilliers, au-dessus de Jonzac. Il y avait quatre moulins à vent là-bas. Par contre, il n'a pas fonctionné longtemps, parce que ça a été aboli après. Ils avaient de quoi le recouvrir : des bardeaux. Ça n'a jamais été fait et j'ai une bonne partie de ces bardeaux fendus dans le grenier.

CA : Des bardeaux de châtaignier?

PJ : En chêne.

CA : On pourrait aller en haut.

PJ : Oui.

CA : Vous avez deux paires de meules pour faire de la farine. Celle-ci est la plus petite, elle doit faire 1,40 m.

PJ : Elle avait été remise en route lorsque nous avons mis un moteur de secours pour l'été.

CA : Un moteur à gaz pauvre ou au diesel?

PJ : Le premier était à semi-diesel et le deuxième était électrique.

CA : En arrière, il y a une autre pierre de meule. L'archure est de forme octogonale, à l'ancienne.

PJ : Oui, tout est vieux.

CA : Quelle est la dernière fois que vous avez fait de la farine?

PJ : Pour les portes ouvertes de la journée des moulins. Je laisse la farine aux autres. Je ne fais que de l'huile.

CA : Combien aviez-vous reçu de visiteurs lors de la journée des moulins?

PJ : J'ai reçu environ 25 personnes le matin et 200 personnes l'après-midi. Il m'est déjà arrivé d'accueillir de 500 à 600 personnes.

CA : C'est maintenant l'heure du départ. Nous avons beaucoup apprécié cette rencontre, ainsi que votre témoignage et le partage de vos connaissances.

**Transcription de l'entrevue vidéo de
M. Roger Simonnet
Responsable de la restauration du
Moulin de Beauregard
Marans, Charente-Maritime**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
Le 10 septembre 2006
Durée : 40 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes à Marans, en Charente-Maritime, en compagnie de M. Roger Simonnet qui est responsable du moulin. Quel est le nom du moulin?

RS : Il s'agit du Moulin de Beauregard.

CA : Quel est l'historique de la restauration du moulin?

RS : J'ai pris ma retraite en 1995 et j'étais dans le Conseil Municipal. La ville de Marans a acheté l'ensemble de terrains autour du moulin.

CA : Cela représente combien d'hectares?

RS : Je ne sais pas, deux ou trois hectares. Ils ont fait une dizaine de maisons. Dans le contrat de vente, il y avait l'obligation de réparer le moulin.

CA : Qui avait inscrit cette obligation dans le contrat?

RS : Le propriétaire. Je suis donc allé voir le maire qui était un copain et un cousin. Je lui ai dit : « Si un jour la municipalité décide de faire la rénovation du moulin, je veux bien m'en occuper. ». Il m'a donc chargé de la rénovation et j'ai tout fait de A à Z. Comme j'étais à la retraite, j'avais le temps. Je crois qu'ils ont tout acheté en 1996. De 1996 à 1998, j'ai fait des recherches dans les archives départementales deux jours par semaine. Je travaillais avec un autre copain. Nous avons trouvé des choses sensationnelles. De 1998 à 1999, j'ai fait faire établir des devis par l'entreprise Croix, un maçon de Marans et les employés de la commune qui se sont chargés de l'électricité. Une fois les devis établis, j'ai présenté les dossiers à la municipalité. Il fallait que ça passe et il y en avait pour 1 500 000 francs. Il y a évidemment eu un peu d'opposition. C'était de bonne guerre et ils ont décidé de le faire. Les travaux ont commencé en 1999 et ont terminé en 2000.

CA : Dans quel état le moulin était-il avant le début des travaux?

RS : Il ne restait plus que le fut et une belle lézarde et la charpente que j'ai fait débayer. Il y avait des ronces tout autour du moulin. Il était prêt à s'écrouler. Il y avait encore une paire de meules de 1,90 m que nous avons retirée. Elle est maintenant chez moi.

CA : Vous aviez engagé la firme Croix...

RS : À l'époque, c'était la seule entreprise reconnue de charpentier amouleur. Ils s'occupaient de tout : la charpente et le mécanisme. Je me suis donc entendu avec Croix pour faire les travaux comme je le souhaitais. Dans le moulin, la paire de meules était au centre, dans l'axe. Elles faisaient 1,90 m et prenaient toute la surface au sol, sur le premier étage. J'ai dit à Croix qu'il fallait dégager cette paire de meules pour la remplacer par des meules de 1,60 m placées sur le côté.

Ainsi, nous avions de la place pour les visiteurs. Le point a été acquis. Ensuite, j'ai dit qu'il fallait une bluterie. Nous avons fait la bluterie au rez-de-chaussée et ensuite il a fallu l'élévateur à godet, le nettoyeur à blé et tout le reste. C'est moi qui ai décidé ça tout seul.

CA : Vous avez pris ces décisions suite à vos recherches dans les archives et à des visites dans d'autres moulins ?

RS : Oui. À la base, je ne connaissais rien aux moulins.

CA : Combien de moulins avez-vous visités ?

RS : J'en ai visité surtout en Vendée. Ensuite, j'ai reçu des conseils d'anciens meuniers.

CA : Vous souvenez-vous de certains noms de moulins que vous avez visités en Vendée ?

RS : Le Moulin de Rairé ²⁰, le Petit Moulin à Châteauneuf, le Moulin des Justices ²¹, etc. J'ai aussi reçu les conseils de M. Mercier qui a été meunier aux Moulins des Alouettes ²² toute sa vie. Ensuite, j'ai embauché un jeune qui venait à la saison. Avant que le moulin tourne, nous avons formé l'Association des Amis du Moulin de Beauregard selon la loi 1901.

CA : Une organisation sans but lucratif ?

RS : Oui. Par contre, c'était moi qui faisais le meunier.

CA : Vous étiez le président de l'Association. Étiez-vous toujours un élu à ce moment ?

RS : Oui.

CA : Plusieurs personnes se sont regroupées autour de vous.

RS : Oui, il y avait un vice-président et quatre ou cinq personnes. Dans l'Association, nous étions une quinzaine, mais c'est connu qu'il y a toujours un noyau de gens qui travaillent. Je faisais le meunier, la réception et la billetterie. Au début, ma femme m'aidait, mais elle en a eu ras le bol. Du 15 juin au 15 septembre, il a fallu embaucher quelqu'un. C'est un jeune vendéen qui est venu pendant trois mois. C'était vraiment un type très bien qui m'a beaucoup aidé et donné des conseils.

²⁰ Sallertaine, Vendée

²¹ Saint-Michel, Mont-Mercure, Vendée

²² Les Herbiers, Vendée

CA : Il était déjà meunier?

RS : Oui. Il était jeune et il me donnait des conseils au sujet du blé et de la farine.

CA : Combien d'années avez-vous été obligé d'être meunier?

RS : Pendant quatre ans. Nous avons fait l'inauguration du moulin en juin de l'année 2000. Je l'ai fait tourner jusqu'en 2004. Ensuite, nous avons créé un emploi jeune qui a été financé en partie par le Conseil Général. L'Association payait 20 % des frais, c'est dégressif. C'est plus dur vers la fin, parce qu'il faut trouver des recettes pour payer l'employé.

CA : D'où proviennent vos aides financières?

RS : La commune nous aide un petit peu.

CA : L'Association se porte bien financièrement.

RS : Oui.

CA : Les visites sont payantes et vous vendez des produits.

RS : Oui, surtout de la farine. L'année dernière, nous avons vendu environ 2000 poches d'un kilo de farine.

CA : Le trésorier nous a dit que la quantité était de 1,6 tonne, ce qui n'est pas négligeable. Vous vendez aussi des cartes postales.

RS : Toutes les autres choses ne rapportent pas beaucoup. Nous vendons des cartes postales, du miel, des petites galettes, un peu de boisson, etc.

CA : Combien de visiteurs recevez-vous en moyenne?

RS : Lors des deux premières années, nous avons eu 6000 entrées. Ensuite, ça a diminué. Nous en sommes à environ 3000 personnes.

CA : Il y a beaucoup d'écoles?

RS : Oui, mais il faut s'en occuper. Il faut faire de la publicité et du courrier. Nous recevons des écoles, des groupes, des comités d'entreprise, etc. Ce qui est intéressant pour la vente de notre boutique, c'est le troisième âge. Lorsqu'il y en a un qui ouvre son portefeuille, tout le monde achète quelque chose. C'est marrant. Il faut dire que l'on vante la farine lors de la visite : farine biologique à l'ancienne.

CA : En ce qui concerne le volet historique, avez-vous trouvé l'année de construction du moulin?

RS : Le dernier acte notarié que nous avons trouvé date de 1692, mais je pense qu'il est plus vieux. Je le placerais aux environs de 1500 ou 1550.

CA : Êtes-vous toujours président de l'Association?

RS : Non, j'ai eu des problèmes de dos avec les sacs. J'ai quand même 71 ans.

CA : Vous êtes encore dans le conseil d'administration de l'Association et dans celui de...

RS : Dans celui de l'association départementale, l'Association des Amis des Moulins de la Charente-Maritime. Je suis le bras droit de Daniel Mazouin. Je suis celui à qui l'on s'adresse pour des questions techniques.

CA : Vous faites le recerclage des meules et le repiquage aussi?

RS : Oui. C'est l'entreprise Croix qui a fait tous les travaux, à part la maçonnerie et l'électricité. Au départ, il y a eu un petit tassement et il fallait faire une petite remise en état. Ils sont venus aussitôt. Depuis, il tourne parfaitement.

CA : D'accord.

RS : Quand on a voulu remettre le moulin en état, tout le voisinage se plaignait. Je les avais tous sur le dos, ils ne voulaient pas être embêtés par la poussière et les voitures. Je leur ai dit que nous allions organiser un voyage en Vendée pour leur montrer plusieurs moulins et voir le fonctionnement. Nous avons emprunté un car pour visiter quelques moulins et nous avons déjeuné ensemble. Nous étions environ 25 personnes. Lorsque nous sommes revenus, tout le monde était content et enchanté. Depuis, je n'en ai pas entendu parler. Il fallait les rassurer, c'est normal. Ils pensaient que ça allait faire du bruit.

CA : Le stationnement est placé plus loin et on accède au moulin par un petit sentier.

RS : En ce qui concerne le volet environnement, le vent dominant vient de l'ouest et il est à 5 km à vol d'oiseau de la mer. Alors, ça souffle pas mal quand ça souffle. Cependant, les maisons qui sont placées près du moulin créent des tourbillons et on n'a pas un vent régulier. Les arbres et les maisons gênent le vent.

CA : C'est un handicap.

RS : Oui, mais on ne peut rien changer. On tourne au vent lorsqu'il n'y a pas trop de vent. Souvent, on tourne au moteur électrique.

CA : La meunerie est un art complexe.

RS : Le plus important est de savoir régler les meules. Il y a l'oreille et l'odeur. Il faut faire attention pour ne pas que le silex se réchauffe et fasse des étincelles.

CA : Votre moulin est vraiment superbe.

RS : Il a été le premier à faire de la farine en Charente-Maritime. Le meunier de Jonzac, Frédéric Massé, a fait son stage ici. Il est employé par la commune et c'est géré par l'Office du Tourisme, alors que nous sommes complètement indépendants. Dans les années à venir, je pressens que ce ne sera plus géré par l'Association. Quand on n'aura plus de subventions sur le salaire, on risque d'avoir un manque d'argent. Le moulin appartient à la commune.

CA : Il est donc en sécurité.

RS : Oui. Ça m'a pris beaucoup de temps et ça m'a coûté de l'argent. J'ai dû arrêter à cause de ma santé.

CA : C'est une chose qui vous tient à cœur.

RS : Oui et on s'est fait des copains dans l'Association Départementale.

CA : C'est une belle équipe.

RS : Oui. C'est très sympathique et on parle de moulins. Quand j'ai commencé ce projet, je voulais une réussite complète.

CA : Quand on souhaite une réussite complète, je crois qu'il faut s'investir à fond.

RS : Bien sûr et ça prend du positivisme.

CA : Le moulin doit maintenant être une fierté pour la commune et ses habitants.

RS : Oui, tous les maraudais sont fiers de ce moulin. On organise des fêtes chaque année. Au mois de juin, c'est la fête nationale des moulins et au mois de juillet c'est la fête du moulin. Là, on a du monde.

CA : Qui participe à ces événements?

RS : Lors de la première année, nous avons fait la fête du battage (du blé) et cette année, on a fait une exposition de voitures anciennes. Chaque année, on a

les ânes de l'Île de Ré qui tournent autour du moulin et qui promènent les gamins.

CA : Combien y a-t-il d'ânes?

RS : Il y en a cinq ou six.

CA : Ça permet de réunir tout le monde autour du moulin.

RS : Oui et ça rapporte les fonds dont nous avons besoin. Parallèlement à ça, je suis collectionneur. J'ai collectionné pratiquement tous les trucs qui s'apparentent aux moulins : des mesures, des balances, la boulangerie et j'ai même une machine à battre. J'ai réuni tous ces objets dans l'espoir qu'un jour il y ait un bâtiment pour un écomusée, des vidéos et un four à pain. Il faudrait quelque chose de plus au moulin, parce que les visites ne sont pas suffisantes. Lorsqu'on reçoit des classes, il y a toujours une équipe qui attend pendant que l'autre visite. Il faudrait quelque chose pour eux en attendant. S'il pleut, ce n'est pas facile et il faut les faire patienter.

CA : Pourriez-vous nous expliquer le fonctionnement du régulateur à boules?

RS : Quand il y a beaucoup de vent, ça remonte les boules et ça tourne très vite. En remontant les boules, ça resserre les meules et ça joue sur le débit. Dès que le coup de vent est passé, ça revient à la normale. Il faut que le système soit bien réglé. Cette tige est fixée sur la partie du réglage des meules par-dessous. S'il y a un coup de vent assez fort, les boules remontent, ça tend la ficelle, ça réduit le débit du blé et ça resserre légèrement les meules. C'est un frein.

CA : Parfait. Je vous remercie beaucoup pour cette entrevue.

**Transcription de l'entrevue de
M. Gabriel-Henri Penet
Propriétaire et responsable de la restauration
des Moulins des Pelouses
Chouzé-sur-Loire, Indre-et-Loire
En compagnie de M. Renaud Dion**



Renaud Dion et Gabriel-Henri Penet

**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
15 septembre 2006
Durée : 46 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

RD: Nous sommes à Chouzé-sur-Loire, en Indre-et-Loire. Nous nous trouvons dans un moulin à vent qui ne fonctionne plus : il n'y a plus d'ails ni de cabine. Nous le restaurons en tant qu'habitation, puisque deux familles habitent ici. On a remonté qu'une meule, parce que c'est tout ce qui nous restait dans le moulin. On a aussi remis les archures et tout ce qu'il faut pour les visites. Nous faisons des visites de temps en temps pour la journée du patrimoine et la journée des moulins. Nous participons quand même beaucoup à la vie du moulin et à la vie du village. Voilà les deux moulins des Pelouses. Au fond, il y a le plus ancien qui date d'avant la Révolution, c'est-à-dire 1720 ou 1730. Il y a un petit cône, une petite tour, un petit maserau. En haut, le pivot en bois existe toujours. Il est présentement couvert d'une protection pour pouvoir le remettre en état plus tard. Toute la partie en bois du pivot est en bon état. Tout de suite à gauche, il y a le moulin qui a été construit 100 ans plus tard, vers 1830, avec sa grande tour et ses ailes à planches. Au début, ils avaient tous les deux des ailes à toile. Le moulin de gauche est de forme rectangulaire et on l'appelle le grand moulin par rapport à l'autre, bien qu'il soit de la même grandeur. Il s'agit d'un type de moulin saumurois, car le meunier habitait à l'intérieur. Le moulin qui est au fond n'a jamais été habité. Il y a la salle des machines au milieu, la salle où l'on entreposait les sacs à droite et, complètement à gauche, c'était l'écurie de l'âne. Le moulin est maintenant transformé en maison d'habitation. Voilà.

CA : Nous sommes le 15 septembre 2006 en compagnie de Monsieur Gabriel Penet. Vous êtes président de l'Association des Amis des Moulins de Touraine. Où nous trouvons-nous exactement?

GP : Nous sommes dans deux moulins-caviers qui se trouvent à être les domiciles personnels de M. Dion et de moi-même. M. Dion fait partie de ma famille et il habite dans l'autre moulin, moi j'habite celui-ci. Les deux moulins sont aussi le siège social de l'Association des Amis des Moulins de Touraine qui recouvre tout le département de l'Indre-et-Loire avec 300 adhérents dont 60 % sont propriétaires de moulins. Ce sont majoritairement des moulins à eau, parce qu'il y a très peu de moulins à vent en Indre-et-Loire par rapport à l'Anjou. Au 19^e siècle, à la grande époque des moulins, il y avait 800 moulins à eau par rapport à 100 moulins à vent. Sur le territoire de cette commune, il y avait sept moulins. Aujourd'hui, il n'y en a plus que deux. Celui d'à côté a été construit avant la Révolution, entre 1720 et 1730. Après la Révolution, entre 1820 et 1830, un deuxième moulin a été construit, celui-ci.

CA : La rue d'en face s'appelle la rue des Moulins.

GP : Avant, il y avait six moulins sur cette rue. Aujourd'hui, il en reste deux et il y en a un troisième un peu plus loin qui est en ruine. Ces moulins étaient en très mauvais état. Depuis une quinzaine d'années, nous sommes là et nous nous attelons à la tâche de la rénovation. Cependant, nous sommes venus habiter dedans pour pouvoir travailler sur place. Ça a créé quelques problèmes et

quelques contraintes. On vit dans la poussière et dans le désordre, mais on a la passion donc ça va.

CA : Dans quel état ce moulin-cavier était-il quinze ans auparavant?

GP : Il était pratiquement entièrement en ruine, beaucoup plus qu'aujourd'hui. Il était recouvert de végétation et les voûtes étaient noires, à cause des infiltrations d'eau successives. Les moulins n'ont pas du tout été entretenus. Ils n'ont pas été démolis comme les autres, parce qu'ils servaient d'entrepôt agricole. Les viticulteurs continuaient à se servir des hangars pour faire leur vin.

CA : La restauration est très belle à l'intérieur, mais qu'en est-il de l'extérieur?

GP : Il s'agit d'un moulin-cavier comme on en retrouve en Anjou. C'est une structure de cave, parce que le meunier était vigneron. Il pouvait écraser la graine en même temps qu'il faisait son vin. Ce moulin s'est arrêté en 1895 et ils ont démonté les ailes en 1900. Les moulins se sont progressivement abîmés, puisqu'ils n'étaient pas entretenus. Ils ont cependant continué à faire du vin à l'intérieur et c'est ce qui les a sauvés. Autrement, les moulins auraient été démolis. Certains moulins sont démontés pour construire des murs, des hangars ou des maisons. Ils ont été sauvés, parce qu'ils étaient utiles aux agriculteurs.

CA : Il y avait des pressoirs, mais les meules ne servaient plus à faire de la farine.

GP : Exactement.

CA : Ici, vous avez encore des cavers de chaque côté qui servent d'habitation.

GP : Avant, tout était dans le même bâtiment. Il n'y avait que deux pièces : la cuisine et la salle à manger, ainsi que la chambre à coucher.

CA : En Anjou, il y a la maison du meunier. C'est donc typique à cette région que d'habiter directement dans le moulin?

GP : Oui. Cela s'appelle des moulins maisons. Il n'y a que dans la région de Saumur que l'on retrouve ce type de bâtiment.

CA : Vous et votre gendre, M. Dion, souhaitez restaurer ces deux moulins?

GP : Nous voulons y habiter. Nous allons remettre la mécanique en place et ensuite on verra.

CA : Est-ce que d'autres moulins comme le vôtre ont déjà été restaurés?

GP : En Indre-et-Loire, il n'y en a plus.

CA : En France?

GP : Je ne crois pas.

CA : Vous allez donc réaliser la première restauration de moulin-cavier maison ?

GP : Probablement. Dans le Maine-et-Loire et en Anjou, les habitations sont à côté du moulin.

CA : Souhaitez-vous que vos moulins produisent de la farine?

GP : Nous souhaitons tout d'abord habiter dedans. Nous voulons tout remettre en place, mais il ne fera pas de la farine.

CA : Quand la restauration sera-t-elle terminée?

GP : Nous travaillons depuis quinze ans tous les samedis et dimanches. C'est surtout M. Dion qui fait le travail; il fait tous les métiers : la taille de pierre, l'électricité, le carrelage, la plomberie, etc. En travaillant sans recevoir l'aide des entreprises, nous en avons probablement pour une autre dizaine d'années de travail.

CA : C'est un travail à long terme. Le meunier qui habitait le moulin d'à côté avait un certain don?

GP : Nous savons que les meuniers de la région du Pays de Loire étaient un peu artistes, comme la plupart des meuniers. Parfois ils chantaient, ils faisaient de la musique, ils sculptaient en attendant que le temps passe, ils faisaient des dessins ou écrivaient des poèmes. Le meunier qui était ici était peut-être artiste sans le savoir.

CA : Ces gens étaient près de la nature et du vent. Nous allons plus au nord, en Beauce, voir le moulin de Marcel Barbier qui était aussi un grand poète.

GP : Il s'agit d'un très beau moulin sur un pivot. Ici, c'est aussi un moulin « pivot », comme tous les moulins-caviers. Par contre, le pivot qui est en haut tient la hucherolle, mais on ne travaille pas à l'intérieur. Tout se passe ici.

CA : Ici, la meule est à l'étage et non au niveau du sol.

GP : On est quand même au niveau du sol par rapport à la cabine.

CA : Il y a tout de même 2,50 m de hauteur.

GP : On considère que c'est un moulin-cavier, parce que les meules sont dans la partie basse et non dans la hucherolle. La structure du moulin-cavier est unique

aux Pays de Loire. On suppose qu'il a été créé en transformant un peu le moulin en bois « à pivot » en le rétrécissant et en agrandissant la partie basse. Le meunier d'ici voulait créer un moulin qui pouvait répondre aux besoins du blé et du raisin. L'atmosphère des caves est agréable. Elle est utile à l'écrasement des graines, parce qu'il n'y a pas trop d'humidité ni de chaleur. Elle est aussi utile pour l'élaboration du vin qui demande une température régulière. Dans ces moulins-caviers, la température est toujours constante entre 13 et 14 degrés. C'est la théorie. Il s'agit de la température idéale pour élaborer le vin, mais c'est aussi valable pour les graines. Le grain doit éviter la sécheresse et l'humidité à la fois. Il faut un équilibre.

CA : Le moulin date des années 1820 ou 1830. Lorsque vous êtes arrivés, il y avait trois paires de meules?

GP : Il ne restait qu'une seule paire de meules qui était par terre. Il n'y avait plus rien, tout était cassé. Voilà la seule poutre qui est d'origine, elle a probablement été mise en place entre 1820 et 1850. On ne sait pas trop, parce qu'il faut savoir que ce moulin a été construit vers 1820 et qu'il avait des ailes à toile. À partir de 1850 et 1860, un inventeur crée les ailes à planches.

CA : Le système Berton.

GP : Le meunier de l'époque a été obligé de rehausser la tour, installer la cabine et y mettre les ailes à planches. Le moulin a subi une modernisation. À l'époque, ils appelaient ça une amélioration ou une transformation. Il a passé d'une paire de meules à trois paires de meules. Les ailes à planches attrapent plus la force du vent. De l'extérieur, on voit que ce moulin possède une tour assez haute qui supporte la cabine. L'autre moulin d'à côté a conservé sa cabine et ses ailes à toile.

CA : Il n'a pas eu le système Berton.

GP : Au niveau ethnologique, c'est une des raisons qui a favorisé son classement.

CA : Est-ce que l'État vous fournit une aide financière pour la restauration étant donné que le moulin est classé?

GP : En théorie, oui. En réalité, non. Il faudrait monter un dossier tous les ans. Il y a un manque de crédit pour le patrimoine. Ils investissent dans les bâtiments plus importants comme les églises et les châteaux. Il est vrai que, depuis un certain moment, les moulins intéressent la Direction des Affaires Culturelles en France et dans notre région. Je pense que ça pourrait se faire. Pour le moment, on ne demande pas d'aide. Nous espérons en recevoir lorsque nous serons rendus à faire la hucherolle et les ailes, parce que nous ne pourrions pas faire ça. C'est trop complexe et trop compliqué. Il faut que ce soit fait par une entreprise

qualifiée. À ce moment, nous demanderons peut-être une subvention d'état. Il faut tout de même savoir que cette subvention ne représente qu'une petite partie des travaux qu'il y aura à faire.

CA : Combien ?

GP : Ils financeront 30 % des travaux. Je parle uniquement de l'État. Un bâtiment privé, même s'il est classé « monument historique », a moins de chance de recevoir des subventions qu'un moulin appartenant à une commune.

CA : Vous connaissez des charpentiers qui seraient qualifiés pour faire la restauration de la hucherolle et des ailes ?

GP : Il y en a plusieurs. L'entreprise Croix est particulièrement qualifiée, elle fait d'ailleurs partie de l'Association des Moulins de l'Anjou. Personnellement, sans faire de la publicité, André Croix maîtrise parfaitement sa technique pour travailler le bois. Je le connais bien. Actuellement, l'entreprise Croix travaille à Bléré qui est une ville dans l'ouest du département. Il y a un moulin-cavier dont la ville est propriétaire. Ils veulent le faire fonctionner pour la pédagogie, pour les écoles, pour le tourisme, etc. Ce moulin était complètement en ruine et ce qui lui arrive est formidable. Il est important de souligner qu'il appartient à la ville et donc que sa restauration est subventionnée par l'État, par la ville, par le Conseil Général et par la Fondation du Patrimoine. Cela signifie qu'ils reçoivent une subvention relativement importante.

CA : Votre association possède beaucoup de membres. Comment procédez-vous exactement ?

GP : Nous n'intervenons pas physiquement. Nous intervenons sur le plan des conseils en montant des dossiers de subvention, en mettant l'entreprise Croix en relation avec des propriétaires afin que les travaux soient faits correctement, etc. Nous avons aussi un rôle juridique. Il faut savoir que, dans l'Indre-et-Loire, il y a beaucoup de moulins à eau. En général, 95 % de nos adhérents sont tous propriétaires de moulins à eau. Nous ne sommes que deux propriétaires de moulins à vent sur environ 300 personnes. Il y a maintenant 15 moulins à eau qui fonctionnent en Indre-et-Loire. Ce sont des propriétés privées. Il y a des problèmes juridiques. En ce qui concerne le vent, il n'y a pas de problème. Par rapport à l'eau, c'est plus compliqué. Lorsqu'un ancien moulin à eau est remis en état et que l'on demande l'autorisation de le faire tourner, celle-ci est souvent refusée. Il faut qu'une association comme la nôtre se batte pour rappeler qu'il s'agit d'une forme d'énergie renouvelable et que ça produit de l'électricité. Le rôle juridique de notre association est de discuter avec les propriétaires pour les aider à obtenir les autorisations pour faire une roue. Il y a plusieurs branches à notre travail : sauvegarde, aide technique, aide juridique et aide financière ou administrative. Je travaille aussi beaucoup sur l'historique des moulins. Cela aide surtout à connaître l'histoire des moulins de notre région. Je travaille sur le

terrain et à partir des archives. C'est aussi mon rôle d'assurer le lien avec les associations extérieures. En France, il y a 40 associations de moulins. Ainsi, nous avons des contacts avec tout le monde. En tant que président, je suis aussi responsable d'aller voir les pouvoirs publics pour réclamer de l'aide.

CA : En général, la réponse de l'administration est-elle positive?

GP : Ils veulent nous aider. La DDA, Direction Départementale de l'Agriculture, est celle qui fait la police de toutes les rivières. Il y a environ 300 rivières dans l'Indre-et-Loire. Il y a un organisme de gestion d'état dans chaque région. Il faut aller les voir pour qu'ils autorisent ce que l'on fait. Ils nous posent des questions et c'est à nous de défendre notre projet. Ça se passe bien depuis deux ou trois ans, parce que l'État est de plus en plus favorable à la remise en état de ces bâtiments, sachant qu'ils représentent un capital touristique et utile.

CA : Même si le bâtiment est privé.

GP : Oui, mais c'est plus facile si le bâtiment est public. À part deux ou trois cas, la plupart des moulins à eau d'Indre-et-Loire sont privés. Je crois que tout se passe assez bien, mais c'est en fonction des régions. Il y a plusieurs régions sur une rivière. À certains endroits, la commune est favorable à la restauration du moulin et d'autres fois la commune n'est pas d'accord. Elle dit que ce n'est plus à la mode, qu'il faut enlever les barrages pour que les rivières soient comme dans le temps, etc. Il y a deux points de vue qui se choquent encore actuellement. Le rôle de notre Association, comme celui de la Fédération qui nous appuie, est de faire passer le message pour essayer de faire comprendre que ce patrimoine est important. On ne va pas reconstruire un moulin qui n'existe plus, mais il faut conserver ceux qui sont là. C'est utile pour la mémoire, pour la sauvegarde de notre patrimoine français et il faut défendre ça. En plus, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'énergie renouvelable. Il est vrai que les moulins à vent ne peuvent pas faire la compétition aux grandes éoliennes, mais les moulins à eau le peuvent. Nous sommes une dizaine à diriger cette association et nous nous battons pour la renaissance des moulins à eau. Sur les 800 qui existaient au 19^e siècle, il y en a quand même une bonne cinquantaine qui mérite de retrouver la vie. Actuellement, nous sommes à 15 ou 16 moulins à eau reconstitués.

CA : Combien de moulins à eau ont participé à la Journée des Moulins?

GP : En Indre-et-Loire, il y avait 11 moulins à eau qui y participaient. C'est très faible par rapport au Maine-et-Loire ou la Bretagne ou le Nord-Pas-de-Calais. En Suisse, ils ont ouvert 250 moulins à eau pour la Journée des Moulins. J'étais stupéfait, parce que j'ignorais qu'il y avait tant de moulins en Suisse.

CA : Quel est le nom de votre moulin?

GP : C'est le Moulin des Pelouses, mais l'origine du nom ne provient pas de l'herbe. Je crois que les moulins ont été construits dans l'ancien fleuve. La Loire passait ici jadis, au Moyen Âge. Les terrains n'avaient pas une grande valeur marchande pendant très longtemps. Avant la Révolution, sur des actes, on disait qu'il s'agissait de terrains qui se vendent à peu de louis. Le français se transforme au niveau de la phonétique. Le mot « louis » est devenu « pelouse ». J'ai appris cela en cherchant dans les archives.

CA : Vous vous êtes bien renseigné. Quel est le nom du moulin d'à côté?

GP : Les six moulins qui se trouvaient sur la rue s'appelaient « Les Pelouses ». Ils appartenaient, jusqu'à la fin du 18^e siècle, à la même famille.

CA : Quel est le nom de la famille qui possédait ces moulins?

GP : En ce qui nous concerne, c'était la famille Vallée. Je ne connais pas les noms des propriétaires des autres moulins, puisqu'ils ont été vendus de nombreuses fois. Ici, ça s'est assez bien maintenu. Les propriétaires étaient deux frères, dont l'un qui s'est marié avec une fille de meunier.

CA : C'était le même propriétaire au 18^e siècle?

GP : Je ne connais que le nom de la famille Vallée. Ils sont les derniers propriétaires meuniers qui ont reconstruit ce moulin, qui ont remonté la tour, et qui l'ont modernisé. On sait qu'en 1795 ou 1796, c'étaient des nobles qui se cachaient de la Révolution. Ils étaient poursuivis pour être exécutés. Ils sont venus ici avec les meuniers. Ce sont ensuite les meuniers qui sont devenus les réels propriétaires et qui ont agrandi le patrimoine. Après ces gens-là, il y a eu des viticulteurs, des agriculteurs. Des vigneron sont venus ici et ils ont tout cassé pour avoir de la place. Je n'aime pas du tout ce qu'ils ont fait. C'est eux qui nous ont vendu l'endroit. Nous sommes arrivés ici et nous avons décidé de faire le contraire. Nous allons tout nettoyer et arranger pour habiter le lieu comme la famille Vallée. Nous tentons de recréer une sorte de cellule familiale, non pas de vrais meuniers, mais de meuniers sentimentaux. Voilà. Nous pouvons maintenant monter. Faites attention à votre tête.

CA : On voit une délimitation.

RD : Elle est due aux changements du cône qui a été remonté pour mettre les ailes Berton. On voit ici que j'ai recassé le mortier qui a été bouché pour le passage des cordes de l'ancien cône, les cordes qui servaient à manœuvrer le frein des ailes à toile.

GP : Ici, sur le côté, comme dans la plupart des moulins à vent, c'était la chambre de veille du meunier. La nuit, le meunier allait s'y allonger. Ce couloir

servait à amener des sacs de blé. Il n'aura plus cette fonction, puisque nous allons habiter ici. Ce sera ma salle d'archive pour l'Association.

CA : À l'époque, c'était l'endroit qui servait à faire passer les sacs de blé provenant de la charrette. Nous sommes au niveau du sol. Il devait y avoir une rampe d'accès?

GP : C'est exact, la fenêtre, au bout, c'était une porte. Le meunier ouvrait la porte et passait ses sacs à l'aide d'un diable.

CA : Nous voyons l'anille du haut pour la paire de meules. À travers l'archure, on ne voit que la base de la première meule gisante. Ici, il devrait y avoir une seconde meule. Nous voyons tous les outils. Faites-vous des présentations?

GP : Nous recevons des groupes, des enfants, des écoles et des touristes. Nous célébrons la Journée des Moulins et la Journée du Patrimoine. Lorsque les gens me posent des questions, il est facile pour moi de leur expliquer la structure du moulin dans lequel on se trouve ou son fonctionnement. Au dessus, on ne le voit pas, mais il y a le pivot creux qui émerge et qui permettait à la cabine de tourner. Nous allons refaire ce plancher, parce qu'il n'est pas en bon état. Il y a un dernier détail sur lequel tout le monde me questionne : ça, c'est de la farine. En Val de Loire, les meuniers étaient superstitieux. Même lorsque le moulin est arrêté, pour avoir du bonheur, il faut qu'il y ait un petit peu de farine quelque part. Comme je vous le disais, il y a la chambre de veille du meunier. La meunière dormait dans la chambre d'à côté avec les enfants.

CA : D'accord.

GP : Lorsque nous avons nettoyé les pierres de cette voûte à la brosse métallique et que nous avons refait les jointages, nous avons découvert le nom de celui qui a élevé ce moulin. En se mariant avec une fille de meunier, il avait construit ce moulin à côté de l'autre pour agrandir le patrimoine. Il a gravé son nom : « Stanislas Vallée ». Nous étions très heureux de découvrir son nom et j'ai pu le confirmer en cherchant dans les archives.

CA : Nous sommes dans le corridor pour amener les sacs de blé. Un peu plus loin, il y a une autre inscription.

GP : Oui, c'est le nombre de sacs qui est gravé.

CA : C'est les comptes.

RD : Ils sont classés par mois : janvier, février, mars, avril...

CA : Pouvons-nous aller voir la sculpture?

RD : Oui.

CA : Qu'est-ce que les Monuments Historiques ont dit au moment de classer votre moulin?

GP : La Direction des Affaires Culturelles est venue et elle a vu cette sculpture qui est probablement un autoportrait du meunier datant sans doute d'avant la dernière Révolution. Elle nous a dit : « Surtout, ne le détruisez pas! ». C'était une précaution inutile à prendre lorsque l'on s'adresse à des gens qui s'intéressent à la sauvegarde du patrimoine.



CA : Qui en était l'auteur?

GP : On ne sait quel meunier l'a fait. C'étaient des artistes anonymes.

CA : C'est vraiment beau. D'où provient cet arbre vertical?

RD : Nous l'avons trouvé dans cet état-là, sauf que le plancher était tout écroulé. La seule meule qui restait dans le moulin était adossée sur un vieux plancher, contre le mur. L'arbre était carrément suspendu très dangereusement sur l'ancien plancher.

CA : À quel niveau était-il?

RD : Il était beaucoup plus bas et il reposait sur un ancien plancher complètement cassé et non pas pourri. Il y a une des meules qui a certainement été descendue de force et l'autre meule, celle du dessus, a été adossée contre le mur, debout.

CA : Vous avez à peine changé la partie pourrie sur cette pièce?

RD : Oui, histoire de la raccorder symboliquement à la meule.

CA : Cette partie-ci, le bas, était 3 m plus bas.

RD : Oui, mais c'est parce qu'elle était descendue. Je n'ai coupé que 10 cm de pourriture sur l'arbre.

CA : L'ouverture était déjà là?

RD : Oui. À mon avis, on voit encore le cerclage pour recevoir un gros fer métallique ou en fonte.

CA : Comment est la prise entre l'arbre vertical et le pivot?

RD : C'est direct. Cet arbre ne ressort pas du pivot de l'arbre, parce que, normalement, cette partie allait jusqu'en haut. Cet arbre allait jusque dans la cabine où il y avait les ailes. Il était donc en prise directe avec la cabine.

CA : On voit le pivot qui ressort en haut.

RD : Oui, à l'endroit où la cabine était maintenue. Ce morceau de bois est actuellement jusqu'en haut du pivot. J'ai fermé le haut par une plaque de zinc. Ce morceau vient pratiquement toucher la plaque.

CA : Il doit y avoir une plaque de métal pour l'engrenage.

RD : Voilà. J'ai aussi retrouvé, sur la masse de terre, de vieux engrenages de fonte qui faisaient une sorte de grand rouet.

CA : C'est rare.

RD : Peut-être que cette partie était encore plus à l'intérieur. Il y avait peut-être un gros arbre métallique de fonte qui descendait de beaucoup plus haut.

CA : Il y aurait encore de la recherche à faire sur ce type d'arbre.

RD : Voilà. Les poutres sont d'origine. Nous n'avons fait que les sabler avec un jet à pression. L'arbre aussi est d'origine. Tout le reste provient d'un moulin à eau et nous a été offert par un monsieur qui souhaitait s'en débarrasser. Il nous a aussi donné un coffre de meules octogonal différent de celui d'à côté qui est rond. Tout le plancher a été refait à neuf dans l'esprit des moulins. Je crois que ce plancher est le troisième ou le quatrième. En faisant la maçonnerie, j'ai retrouvé les traces de plusieurs planchers successifs. Quand on fait des modifications dans une habitation telle que celle-ci, ce n'est pas grave pourvu que cela respecte l'esprit du moulin.

CA : Cet arbre vertical est précieux. Merci beaucoup pour cette entrevue.

**Transcription de l'entrevue de
M. Daniel Barbier
Responsable du Moulin Fernand Barbier
Levesville-la-Chenard, Eure-et-Loir**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
15 septembre 2006
Durée : 27 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Nous sommes en compagnie de Daniel Barbier au Moulin Fernand Barbier à Levesville.

DB : Je suis le fils de Germain Barbier qui était le frère de Fernand. Je suis donc le neveu de Fernand et de Marcel Barbier. Marcel Barbier était le meunier du moulin du Moutiers vers la fin de sa vie. Nous nous trouvons au moulin Fernand Barbier, le moulin familial Barbier. Ce moulin a été acheté en 1857 ou 1858 par Léon-Louis-Augustin Barbier, le grand-père de Marcel et de Fernand. Ensuite, il y a eu leur fils, Albert. Après, les trois frères ont pris la relève : Marcel en premier, Germain, puis Fernand. C'est pourquoi il porte maintenant le nom de Moulin Fernand Barbier.

CA : Une famille de meuniers.

DB : Léon-Louis-Augustin Barbier, le premier des Barbier à avoir acheté ce moulin, provenait d'une famille de tailleurs d'habits qui habitait à Moutiers. Cependant, cette famille de tailleurs d'habits provenait d'une famille de meuniers sur Artenay dans le Loiret, qui se trouve à environ 3 km. Là-bas, il y avait beaucoup de moulins Barbier.

CA : On ne connaît pas toutes les générations?

DB : Malheureusement, non. Une association s'est créée en 1978. Fernand Barbier, vieillissant, ne pouvait plus subvenir aux frais du moulin et en a fait don à la commune. Le Moulin de Levesville est donc devenu une propriété communale. C'est maintenant l'association qui fait vivre le moulin. Au début, il y avait des fêtes d'organisées pour ramasser un peu d'argent pour faire les travaux. Il était en mauvais état. L'ARAM s'était créée dans les années précédentes et elle a contribué à trouver des subventions. Elle a même peut-être subventionné un peu les travaux elle-même. L'ARAM est l'Association Régionale des Amis des Moulins de Beauce. C'est l'ARAM Beauce, puisqu'il existe des ARAM dans différentes régions.

CA : Le moulin a été rehaussé?

DB : Léon-Louis-Augustin a acheté le moulin en 1858 et celui-ci est devenu opérationnel en 1863. Entre temps, le moulin qui se trouve ici était comme tous les moulins de Beauce. Il avait des ailes à toile, le pied était directement posé au sol sur quatre grosses pierres. Comme il avait appris le métier sur les moulins d'Artenay qui ont des ailes à planches, il a décidé d'en faire autant à Levesville. Il a donc surélevé le moulin avec le maçon du village qui s'appelait Stanislas. Ils ont ensuite construit la petite tourelle, ils ont mis les ailes à planches du système Berton et ils en ont profité pour refaire l'escalier intérieur. À cette époque, le moulin avait un petit balcon comme la plupart des moulins de Beauce.

CA : C'est donc la famille Barbier qui a fait évoluer le moulin.

DB : Oui et c'est peut-être un peu ce qui l'a sauvé, parce qu'il ne reste pas beaucoup de moulins avec des ailes à toile dans la région. Un moulin à ailes à toile est plus compliqué à faire fonctionner et c'est peut-être pour cette raison qu'ils ont moins bien survécu.

CA : Marcel Barbier a commencé très tôt?

DB : Il y a eu Léon-Louis-Augustin, puis Albert-Paul Barbier. Lorsque celui-ci est décédé, c'est son plus jeune fils qui a pris la relève, c'est-à-dire Marcel Barbier. Il a été le meunier qui a fait fonctionner le moulin de Levesville de 1910 à 1930. Ensuite, il a voulu avoir son propre moulin et il est parti de Levesville. Il a travaillé dans les moulins à eau pendant environ un an pour pouvoir faire des économies. Il a ensuite acheté le Moulin de Moutiers en 1931. À ce moment-là, c'est mon père qui a pris la relève jusqu'à la fameuse deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945. Germain et Fernand sont mobilisés à la guerre. Fernand a pu rentrer en 1940, mais mon père a été fait prisonnier. C'est donc Fernand qui a pris la relève du moulin jusqu'au commencement de sa maladie, c'est-à-dire en 1981. Comme je vous l'ai dit, c'est en 1978 qu'il fait don du moulin à la commune. Il ne pouvait plus vraiment s'en occuper.

CA : C'est maintenant l'association qui fait l'animation.

DB : C'est en 1978 que s'est créé l'Association pour la Sauvegarde du Moulin de Levesville. C'est maintenant elle qui fait les tours de garde pour faire visiter les touristes. Nous faisons des animations de temps en temps pour subvenir aux travaux du moulin.

CA : Le moulin fait-il de la farine?

DB : Oui.

CA : Combien êtes-vous à le faire tourner?

DB : Nous sommes entre 10 et 15 personnes qui savent le faire tourner. Nous venons à tour de rôle selon le calendrier. Ce week-end, demain et après-demain, c'est mon tour. Il y aura une exposition de peinture à l'intérieur de la tourelle. Nous sommes ouverts samedi et dimanche, puisque ce sont les journées du patrimoine.

CA : L'Association est donc assez dynamique.

DB : Oui. Il y a toujours des hauts et des bas dans les associations. En ce moment, ça fonctionne bien. C'est peut-être parce qu'il y a un peu plus de jeunes. Nous avons dynamisé un peu l'affaire et nous sommes contents.

CA : Il y a encore des Barbier qui font tourner les moulins.

DB : Oui et il y en a d'autres aussi qu'il ne faut pas oublier.

CA : Et ce système?

DB : Ça règle l'écartement des meules. Je ne sais pas si vous avez ça au Québec, mais nous avons un régulateur inventé par James Watt.

CA : Nous n'avons pas de régulateur à boules chez nous.

DB : Ce régulateur sert à régler l'écartement entre les meules selon la vitesse du vent. Si le moulin accélère, les 2 boules vont s'écarter pour resserrer un peu les meules. Ça évite l'engorgement de grain dans les meules et ça régularise la mouture. Quand on part, on baisse les 2 meules les unes sur les autres.

CA : Un frein.

DB : Oui. On va descendre de la mouture qui descend de la meule dans le sac qui se trouve ici. C'est du maïs écrasé. Nous allons maintenant monter pour voir le fonctionnement du moulin. Il a tendance à être coincé. Les ailes étaient ouvertes depuis tout à l'heure et le moulin avait tendance à tourner. La cale de sécurité le bloquait. Voici le système d'ailes Berton.

CA : On nous l'a déjà expliqué.

DB : Vous avez sûrement remarqué que tous les systèmes Berton sont un peu différents. Ici, c'est un système simple. Beaucoup de moulins possèdent des doubles systèmes. On le tourne dans un sens pour l'ouvrir et dans l'autre pour le fermer.

CA : Le moulin chante bien. Bravo et merci beaucoup.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jean Billard
Maire de Moutiers-en-Beauce
Eure-et-Loir**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
15 septembre 2006
Durée : 7 minutes**

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Bonjour Monsieur Billard.

JB : Je suis maire de la commune depuis une vingtaine d'années. Je vois ce moulin tourner depuis ma tendre enfance.

CA : Vous avez donc connu M. Marcel Barbier.

JB : Oui et j'ai encore mieux connu son fils, Edgar. Il était plus jeune que moi de quelques années, mais nous étions amis. Je suis aussi ami avec Madame Barbier et son présent fils. Edgar est malheureusement décédé beaucoup trop jeune et trop vite. Madame Barbier a dû prendre la relève avec Nicolas. On a essayé de faire le maximum pour qu'elle continue la manipulation du moulin qui n'était pas facile. Il y avait quelqu'un qui aidait Edgar à l'époque et qui a mis Nicolas dans le coup. On sentait qu'il y avait tout de même des rénovations à faire sur le moulin. Nous avons travaillé énormément et nous continuons à le faire. J'essaie de l'épauler au maximum au point de vue administratif. Comme elle le disait tout à l'heure, le moulin lui appartient, mais elle doit obtenir de l'aide d'une commune ou d'une communauté de communes pour les rénovations. Une association pourrait avoir accès à des subventions, mais elle n'aurait pas les reins suffisamment solides. C'est instable, l'État ne peut donc pas prendre en compte une association et il ne peut pas financer un particulier. C'est pourquoi il faudrait que la commune agisse. Il faut absolument que ce moulin soit rénové. Les visites du moulin rapportent un peu d'argent et l'entreprise du calcaire de Beauce nous apporte du financement. Nous avons placé cet argent dans un compte à part dans le but de s'en servir lorsqu'on en aura besoin.

CA : Quelle est la population de la commune?

JB : Il y a 250 habitants. Pour tout dire, nous recevons tout de même beaucoup de visiteurs lors de l'été. La commune est classée « village fleuri » à quatre fleurs, ce qui signifie que nous sommes au maximum du fleurissement. Les gens viennent donc visiter le moulin et la commune en même temps. Il y en a qui viennent pour le moulin et qui en profitent pour voir la commune et vice-versa. Tout cela nous amène des visiteurs.

CA : Vous réalisez que, même pour une commune, ce n'est pas évident d'entreprendre ce type de démarches.

JB : Ce n'est pas évident du tout. La commune et moi-même ne pouvons pas dire que nous sommes parties prenantes d'un seul coup sans savoir où l'on va. Il s'agit tout de même d'un investissement très important. Avant de se lancer, il faut savoir de qui vont venir les subventions. C'était très facile avant, puisque la DRAC finançait la moitié du devis.

CA : La DRAC est le Département Régional des Affaires Culturelles en France.

JB : Voilà. La moitié du 50 % restant était financée par le Conseil Général. Aujourd'hui, je crois que ça se fait encore, mais avec beaucoup de discussions. Nous comptons également sur le Pays de Beauce, parce que nous sommes situés en pleine Beauce. Le Pays de Beauce comprend quatre cantons qui travaillent ensemble. Ainsi, on arrivera peut-être à tout colmater pour arriver à un maximum de financement. On travaille en ce sens là.

CA : En arrivant ici par l'autoroute, j'ai remarqué que ce moulin figure sur le panneau annonçant la Beauce.

JB : Oui. Notre moulin est aussi sur la route du blé. La route du blé a aussi été inaugurée il y a trois ans de cela. Il s'agit d'un circuit qui parcourt la Beauce dans le but de la faire connaître et visiter. La Beauce est méconnue et mal vue. Quand on approfondit la région, on s'aperçoit qu'il y a plein de belles choses ici.

CA : La Beauce est aussi le grenier de Paris.

JB : Oui.

CA : Vous demeurez optimiste?

JB : Je suis très optimiste. Je suis beaucoup plus optimiste que je ne l'étais il y a deux ans. Si on n'y arrive pas, ce n'est pas parce qu'on n'aura pas essayé. Nous allons y arriver.

CA : On ne peut qu'y arriver avec un tel optimisme et une telle volonté.

JB : Il faut absolument conserver ce patrimoine qui est là depuis 1788. On ne peut pas casser ce que nos ancêtres ont mis du mal à construire.

CA : Lors de ma tournée des moulins de France, j'ai constaté que Marcel Barbier et le moulin de Moutiers-en-Beauce sont importants. Ils sont reconnus partout.

JB : Marcel Barbier était connu de tous les moulins des alentours et il les connaissait tous. Il connaissait tous les détails et les moindres pièces qui avaient été changées. C'était un vrai meunier comme on n'en trouve plus aujourd'hui.

CA : Il serait bon de restaurer son moulin pour respecter sa mémoire.

JB : Absolument. Je suis très confiant à ce sujet là.

CA : Nous vous souhaitons bon courage.

JB : Merci bien.

**Transcription de l'entrevue de
Mme Danièle Spiteri
Responsable du patrimoine
La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
17 septembre 2006**

Durée : 9 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

DS : Nous sommes en face d'une ancienne société meulière : La *Société Dupetit-Orsel*. Les meules partaient de cet endroit, c'est-à-dire de la Marne. Le quai est composé de meules qui ne sont pas parties. C'est spécifique à La Ferté-sous-Jouarre. Nous sommes sur le lieu où les meuliers travaillaient la pierre. Il y avait 23 entreprises à La Ferté. Toute la ville y travaillait. Le son que nous entendons rappelle le travail des meuliers.

CA : On peut présumer que la population entendait ce son en permanence?

DS : Il s'agit d'un son particulier à la Ferté. On entendait ce bruit sans arrêt lorsque les meuliers travaillaient.

CA : Monsieur Jacques Beauvois m'a dit que ce mur (le long de la Marne d'où on chargeait les meules sur les embarcations) était composé d'environ 1000 meules.

DS : C'est fort possible. Il y a au moins 100 m (de long) de pierres meulières. Quand on pense que toute l'ancienne structure est demeurée sous le bâtiment. Ils ont enterré les meules dans du béton.

CA : Il y a au moins trois rangées.

DS : La petite cloche qui se trouve là-bas servait à signaler l'embauche et la débauche du travail. Si vous avez le temps, vous irez voir la maison là-bas qui a une girouette avec un petit meulier.

CA : D'accord.

DS : Une des sociétés importantes de la Ferté était la *Société Dupetit-Orsel*. Elle comprenait tout un pâté de maisons. En premier lieu, vous avez la cour où on traitait déjà les pierres qui venaient des carrières. Ensuite, elles allaient dans les ateliers pour être façonnées. Au premier plan, voici le quai du port aux meules d'où partaient les meules. Il ne reste que très peu d'ateliers. La meulerie représentait le travail de beaucoup d'hommes à La Ferté-sous-Jouarre.

CA : Que signifie le terme « éplucher »?

DS : C'était l'action de retirer la terre sur la pierre pour distinguer la qualité de la pierre. Différentes parties de la meule, selon leur qualité, pouvaient servir à faire cette partie que l'on appelle des carreaux ou la partie interne. Les personnes à qui on fournissait les pierres demandaient des meules de différentes qualités. Suivant la colline, il y avait différentes qualités. Par exemple, il y avait une pierre rouge ou une pierre bleue à Tarterel qui représentait différentes qualités. Au Canada, vous n'employez pas le mot « éplucher » pour les pommes de terre?

CA : Oui, mais pas pour les meules.

DS : Vous demanderez à Jacques Beauvois s'il s'agit du bon terme. Normalement, il devrait vous le confirmer. Il existait plusieurs termes. Dans les carrières, il y avait plusieurs spécialistes selon l'étape d'exploitation de la pierre. C'était la même chose dans les ateliers. Il y avait les ouvriers et les rayonneurs qui traçaient les fameux sillons des pierres. Dans les moulins, on les appelle les rhabilleurs. Le travail est toujours de refaire les sillons.

CA : Y a-t-il une raison qui justifie la présence de ces ouvertures qui travaillent à l'extérieur.

DS : Oui, cela a rapport à la poussière de pierre. C'est la fameuse poussière de pierre qui rendait les ouvriers malades en leur donnant la silicose. Ils mouraient très très jeunes. Ils avaient aussi les fameuses mains bleues, à cause des pierres. Sur une photo, on voit un ouvrier qui porte des lunettes pour éviter les éclats de pierre. Ils ne portaient pas toujours des lunettes. C'était un travail très difficile. Les outils sont très lourds.

CA : Ils avaient des haches pour la pierre.

DS : Voilà.

**Transcription de l'entrevue de
Mme Marie Richard
Maire de La Ferté-sous-Jouarre
Seine-et-Marne**



Crédit photo : <http://marie-richard.parti-socialiste.fr/>

**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
17 septembre 2006**

Durée : 9 minutes

Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve

CA : Nous sommes à La Ferté-sous-Jouarre en compagnie de Madame Marie Richard.

MR : Je suis maire de La Ferté-sous-Jouarre qui se trouve en bordure de la Marne, en région Île-de-France, en Seine-et-Marne. Il s'agit d'une ville de 9000 habitants, ce qui est petit pour la région Île-de-France. Nous sommes tout de même assez loin de Paris, c'est-à-dire à 65 km. C'est une ville qui, avec la meulière, a été très riche. Il y a de ça longtemps. Cette histoire de la meulière s'est interrompue avec la mécanisation des meules vers le début du 20^e siècle, en même temps que la Seconde Guerre mondiale. D'un seul coup, ça a été une chape de plomb sur la ville et cette histoire a disparu. Les vestiges sont partis et plus personne n'en a parlé jusqu'à une date récente. Par rapport à l'évolution sociale, La Ferté-sous-Jouarre était une ville qui n'allait pas bien et qui avait du mal à se trouver une identité. Elle avait peur de quitter sa peau de petite ville encore un peu rurale pour trouver une place dans un monde plus moderne. Il y avait énormément de difficultés sociales. En réfléchissant, ils nous est apparu évident qu'un des facteurs de ce malaise provenait du fait que l'on ne racontait pas notre histoire et qu'il n'y avait pas de fierté d'appartenance. Cette identité qui est aussi une histoire d'ouvriers et de patrons n'était plus portée par personne. Nous nous sommes dit que, si nous voulions regarder l'avenir, il fallait retrouver nos racines. Ici, il est important de souligner le travail de Mme Danièle Spiteri. Nous avons réussi à réunir les éléments de cette histoire pour rappeler que La Ferté-sous-Jouarre a été la capitale mondiale de la meulière. Notre ville était ouverte sur le monde entier, dont le Québec, la Nouvelle-Zélande, le Mexique, l'Angleterre, etc. Il fallait rappeler cette histoire, en retrouver les vestiges pour les valoriser. Nos pierres sont comme des pierres archéologiques. Si on ne donne pas de sens à ces pierres, on ne sait pas ce qu'elles sont. Il nous a donc fallu regrouper tous ces témoignages. Nous avons été très heureux de rencontrer la communauté scientifique qui s'intéressait à cette histoire. À travers des colloques, nous sommes en train de construire un lieu de compétence et un lieu de ressources universitaires sur l'histoire de la meulière. Aussi, nous renouons des contacts avec toutes les villes et les pays où il y a des pierres meulières. C'est votre cas et je suis très contente que vous soyez venu nous voir. Nous avons aussi repris contact avec les autres carrières de pierres de l'Europe.

CA : Je suis très heureux d'être ici, parce que cette mission visait, entre autres, à connaître davantage les meules qui font partie des pièces les plus importantes d'un moulin.

MR : Oui, elles sont l'âme du moulin.

CA : Je suis content de constater qu'à La Ferté-sous-Jouarre, les élus ne font pas que parler. Ils agissent. M. Jacques Beauvois a, depuis les 46 dernières années...

MR : Il a porté seul cette histoire. C'est, en quelque sorte, un héros de la meulière. De plus, il était un des derniers ouvriers de l'industrie. Sur ses fonds propres et dans le scepticisme général, il a constitué une merveilleuse collection. Il n'avait pas de soutien des pouvoirs publics. Il a également dû porter le fait qu'il est un autodidacte et donc que sa parole n'était pas forcément écoutée. Aujourd'hui, sa parole est celle d'un expert, parce qu'il est une des personnes les mieux renseignées sur le sujet. Il a donc assemblé cette merveilleuse collection pour préserver des pièces qui auraient pu être perdues ou vendues à une ville autre que celle de La Ferté-sous-Jouarre. Nous avons donc fait un projet avec le Conseil Général, le Conseil Régional et la ville pour pouvoir racheter sa collection et l'exposer. Nous avons signé un accord chez le notaire l'année dernière. Pour l'instant, la collection est toujours dans la maison de M. Beauvois. Elle y est bien présentée, mais on ne peut pas y accueillir beaucoup de monde. De plus, il réside dans le village voisin de la Ferté. Nous souhaitons donc acquérir une maison de meulier pour pouvoir présenter la collection et ceci, avec l'aide de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales qui se trouve à Paris. Là-bas, il y a des chercheurs qui sont très passionnés par cette histoire et qui sont prêts à nous aider. Il s'agit d'un réseau et d'un collectif de compétences qui s'est formé autour de notre projet. Je crois que les gens étaient contents que la ville participe et qu'elle soit capable de faire des folies par rapport à nos moyens.

CA : Ce sont des folies justifiées. Votre prochain projet est donc de trouver un contenant pour le contenu?

MR : Oui. Nous avons aussi le projet de faire des fouilles dans les anciennes carrières d'extraction. Monsieur Alain Belmont est universitaire à Grenoble et c'est lui qui, avec le CNRS, va mettre en place des chantiers de fouille. Nous savons que cela a été fait en Suède. Ce type d'opération représente un attrait scientifique, mais peut aussi s'avérer spectaculaire si on retrouve la trace des grandes meules. Voilà. La meule est un élément vivant, puisqu'elle servait à faire le pain. Nous sommes très touchés par la dimension sociale, parce que ces meules ont apporté une amélioration à la qualité du pain et du blé qui a permis de réduire les maladies. Avant, le pain était truffé de petites pierres avec lesquelles les gens se cassaient les dents. Il s'agit tout de même d'une des premières avancées contre les grandes famines qui étaient aussi de grandes catastrophes mondiales à l'époque. Cette dimension est très importante pour nous. Tout cela est donc en gestation. Avec nos petits moyens et avec la création d'une association des villes des pierres meulières qui s'appelle MOLERIAE, nous pouvons porter ce projet. Il est important de n'avoir pas seulement des collectivités, mais aussi des bénévoles et des passionnés.

CA : Lors de ma tournée des moulins à vent en France, j'ai visité au moins 70 moulins qui faisaient farine. Tous ceux qui possédaient des meules de La Ferté-sous-Jouarre étaient très fiers de le dire. C'était une sorte d'honneur pour eux.

MR : Je ne voudrais pas vexer les autres fabricants, mais je crois qu'il s'agissait des meilleures meules.

CA : C'est l'avis des meuniers et des propriétaires de moulins. Je tiens à vous féliciter pour le travail que vous avez entrepris. Je suis très content d'avoir pu recueillir le témoignage d'un élu qui s'implique concrètement pour sa communauté et pour préserver l'histoire.

MR : C'est la politique par la preuve.

CA : Merci beaucoup.

MR : Merci à vous pour votre intérêt. Je suis très touchée que vous soyez venu.

José Brito, La Ferté-sous-Jouarre, 30 août 2006

CA : Je me trouve présentement à l'hôtel de ville de La Ferté-sous-Jouarre en compagnie de Monsieur José Brito.

JB : Je suis directeur de cabinet de Madame le maire Marie Richard.

CA : La Ferté-sous-Jouarre est probablement le lieu le plus important au monde en ce qui concerne les meules. Je viens juste de visiter Monsieur Jacques Beauvois et sa collection extraordinaire de meules. Il m'a appris que la commune de La Ferté-sous-Jouarre a fait l'acquisition de ce trésor. Qu'est-ce que la commune compte faire pour mettre en valeur ce patrimoine rarissime?

JB : La municipalité de La Ferté-sous-Jouarre a déjà été une ville extrêmement riche. Sa fortune est en déclin depuis que l'industrie meulière n'existe plus. Aujourd'hui, la Ferté est une ville pauvre qui touche le fonds de solidarité de la région Île-de-France. Les budgets de la ville sont de loin inférieurs aux budgets des autres villes de même taille et de même population. Parallèlement, depuis la fin de la 2^e guerre mondiale, la ville de La Ferté-sous-Jouarre a oublié son histoire. La population a oublié l'histoire de l'industrie meulière. Il s'agissait, d'après ce que j'ai pu voir, d'un des plus durs métiers au monde au point de vue physique. Il ne semble pas y avoir eu d'orgueil local à propos de cette période. La mémoire nous revient petit à petit depuis les années 1990 grâce à l'initiative de la bibliothèque et aussi grâce à Jacques Beauvois. À l'époque, il passait pour un original qui s'intéressait aux vieilles choses, à de vieilles pierres sans valeur.

**Transcription de l'entrevue de
M. Jacques Beauvois
Conservateur de meules en silex de La Ferté-sous-Jouarre
et Fondateur de l'écomusée de l'industrie meulière
Reuil-en-Brie, Seine-et-Marne**



**Entrevue réalisée par Claude Arsenault
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
&
filmée par Roger Picard
*Ministère de la Culture et des Communications du Québec***

**Dans le cadre de la
Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006
17 septembre 2006
Durée : 55 minutes
Transcription par Fanny Arsenault Villeneuve**

CA : Je me trouve en compagnie de Monsieur Jacques Beauvois. Où nous trouvons-nous exactement?

JB : Nous sommes sur la commune de Reuil-en-Brie, sur le hameau des Poupelins, à la limite de la Champagne. Nous sommes au nord-est du département de Seine-et-Marne, dans un petit hameau en surplomb de la vallée de la Marne. Le vignoble de Champagne commence à quelques kilomètres.

CA : Nous sommes juste à côté de La Ferté-sous-Jouarre.

JB : Oui, il s'agit d'un grand centre d'exploitation de l'industrie meulière depuis plus de 1000 ans avec, bien sûr, des avancées et des reculs suite à certaines difficultés d'exportation, des épidémies, des guerres, etc. À partir du 15^e siècle, il est possible de dire qu'il s'agissait d'un commerce important. Nous sommes dans un secteur qui comprend des grandes carrières des Monts Grisard qui se trouvent sur la commune de Saâcy, juste derrière la maison. En face, il y a le bois de La Motte qui comprend lui aussi de profondes carrières de 20 m de profondeur. Bien en avant vers l'ouest, il y a les bois du Tillet et de Tarterel. Le bois de Tarterel est connu des meuniers du monde entier. Il y a eu une énorme exploitation avec des trous gigantesques.

CA : Il y a ici un exemple de la pierre meulière.

JB : Oui, voici une paire de meules provenant d'un moulin à vent beauceron, le Grand Moulin de Ouarville classé monument historique. Il s'agit du plus gros moulin à cage de Beauce. Ces deux meules étaient sorties du moulin depuis fort longtemps, je les connaissais depuis plus de 35 ans. Elles étaient appuyées sur un appentis appartenant au meunier. Maître Ferron, le meunier, était parti dans un autre monde et j'ai pu négocier cette paire de meules avec le nouveau propriétaire. Ce fut un grand plaisir, parce qu'elle est assez exceptionnelle et qu'elle refait bien le montage que l'on pouvait trouver à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle.

CA : Celle-ci est une meule gisante?

JB : Celle-ci est la gisante, puisqu'il y a un boîtard en fonte qui a dû être adapté au 19^e siècle. Cela permettait au fer d'équilibrage de la meule tournante de pouvoir se détacher de la dormante. On a ici une meule intéressante, puisqu'elle présente un montage très particulier avec un semi-boîtard d'assemblage : cette partie centrale. Elle reflète tout de même un intérêt au point de vue géologique, parce qu'on y retrouve des morceaux de différentes carrières : des oxydes de cuivre, des oxydes de manganèse, des oxydes de fer, etc. Il s'agit d'un *puzzle* particulier.

CA : Au coup d'œil, vous pouvez affirmer que telle partie oxydée provient de telle carrière?

JB : Oui, on peut le supposer. Il faudrait aussi faire une recherche plus approfondie sur les minéraux, mais il est possible de dire que telle pierre provient de telle région.

CA : Pourriez-vous analyser les composantes de cette meule pour nous donner une bonne idée?

JB : On peut le dire en fonction de l'oxydation. L'oxydation est beaucoup plus importante en Brie qu'en Beauce. On peut donc dire que la composition est plus oxydée que dans le pays de Beauce, d'où elle provient. On sait que les morceaux voyageaient. Les morceaux pouvaient arriver sur place et être taillés par un maçon, un tailleur de pierre. On pouvait donc très bien disposer de ces morceaux qui arrivaient d'un transport quelconque et les assembler sur place. On peut dire qu'il y a une oxydation particulière qui s'apparente aux carrières de notre région.

CA : D'accord. Qu'en est-il de la meule travaillante?

JB : C'est la même chose. On voit des pierres plus blanches que celles-ci. On voit des oxydes de cuivre, des oxydes de manganèse. Il y a des oxydations très particulières. On voit aussi une trace de rayonnage importante. Ces gros rayons ont été tracés à partir du 16^e siècle pour permettre d'aérer les surfaces travaillantes. On y voit aussi une chose particulière et qui porte à croire qu'il s'agit d'une meule très ancienne : un accrochage, une anille qui permet de faire tourner cette meule qui pivote horizontalement. Cette pièce de fer est prise par un système de mâchoires, une fourche, qui lui permet de se mettre en branle et de tourner. Cette anille a quatre points. La pièce qui s'apparentait à ça au Moyen Âge s'appelait la « patte d'araignée ». Il s'agit d'un montage très beau et très ancien.

CA : Elle date de la fin du 18^e siècle?

JB : Je crois que oui. Elle a probablement été modifiée au cours de sa vie. Elle pouvait occuper toute la cage du moulin. Elle a sûrement été très bien soignée, parce qu'elle est très bien travaillée. Il n'y a pas de dégradation particulière.

CA : L'oxyde de manganèse se retrouve dans quelle carrière dans la région?

JB : Il y a des veinages de pierres qui se trouvent très près les uns des autres. Par exemple, dans la commune de Jouarre, il y a de la pierre plus oxydée par le cuivre. Cela donne une pierre bleue qui était aussi très recherchée par les meuniers. Même à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye de Jouarre, qui était une très grosse abbaye royale et qui trouvait le moyen de se produire des revenus très importants avec les meulières, une carrière a été ouverte pour extraire cette pierre bleue très recherchée qui était prisée des meuniers du monde entier.

CA : Ici, on voit une foule de petites ouvertures et de brisures. En tant que particularité des meules d'ici, il s'agit probablement d'une qualité?

JB : Dans les temps anciens, on ne rayonnait pas les meules, mais on les utilisait simplement avec l'abrasion engendrée par les cavités, je parle bien entendu de la pierre meulière, c'est-à-dire les éveillures. Celles-ci aidaient à abraser le grain de blé, à l'ouvrir et à le dérouler pour l'aider à se transformer en farine à la périphérie de la meule. Ces cavités étaient extrêmement importantes et, plus elles étaient fines, plus elles étaient intéressantes. Il faut reconnaître que cette qualité de pierre était exceptionnelle dans les temps anciens. Ensuite, on a posé des meules avec un diamètre plus petit, semi anglaise ou anglaise, qui tournaient plus vite avec des meules de plus petit diamètre. On a utilisé de la pierre qui était plus pleine et dont le rayonnage permettait de pallier à l'absence de ces cavités. C'est le rayonnage plus fin qui remplaçait cette aide précieuse des temps anciens. La pierre que vous voyez a fait disparaître toutes les autres carrières qui exploitaient des grès, des pierres calcaires, des pierres blanches ou des granits. On a préféré cette meulière qui s'est rapidement imposée aux meuniers lorsqu'elle arrivait dans leur région il y a de ça quatre ou cinq siècles. Ces meules-là pouvaient durer jusqu'à cinquante ans, alors que les autres devaient être remplacées tous les deux ou trois ans. Elles amenaient donc une meilleure qualité de farine et un meilleur rendement. Encore aujourd'hui, les meuniers sont éblouis lorsqu'ils parlent des meules de La Ferté-sous-Jouarre, bien que ce soit une industrie disparue depuis fort longtemps.

CA : En effet, j'ai recueilli des témoignages de meuniers qui étaient très fiers de posséder des meules de La Ferté-sous-Jouarre. Vous disiez que le rayonnage est apparu au 16^e siècle, mais les Romains n'utilisaient pas déjà cette technique?

JB : Effectivement, dans le musée, nous possédons des meules qui ont été rayonnées il y a de ça 2000 ans. Dans le cas de la conquête de la Gaule, les romains ont ouvert des carrières pour y exploiter des zones d'où ils pouvaient tirer des meules. Il ne faut pas oublier que les Romains ont ouvert 3000 carrières et mines en France. Ils ont même produit des meules en meulières, mais ils ont aussi produit des meules très dures en grès, en basalte, mais ils les rayonnaient. Ils avaient déjà le souci d'une qualité de farine et d'un bon rendement de leurs moulins. Au départ, ils avaient surtout des moulins à bras. Suite aux invasions barbares de l'est sur nos provinces, les habitations ont été brûlées. C'est avec l'arrivée de ces nouveaux habitants que disparaissent les techniques de rayonnage. Cette technique a donc été perdue pendant très longtemps. On travaille d'une façon empirique en piquant les meules pour leur donner du mordant. Une fois que la meule est un peu glacée, on la sépare de la meule dormante et puis on la pique d'un marteau pointu « grain d'orge » pour enlever cette glaçure qui avait tendance à chauffer la farine, à la détériorer. À partir du 16^e siècle, qui est une période où la population augmente, on tente de poser un regard attentif sur les meules de moulin et on commence à faire de gros rayons

pour aérer les meules et les aider dans leur fonctionnement. Il faut attendre la période de Louis XV, le Siècle des Lumières, pour que les scientifiques se rendent compte qu'il est possible de faire mieux. Ils réfléchissent, peut-être au regard de ce qu'ils ont trouvé dans les fouilles romaines, à l'amélioration du rendement des meules et à la qualité des farines.

CA : C'est ce que l'on a appelé la « farine économique ».

JB : Voilà. La farine « à la grosse » avec les grosses meules à la française de 2 m à 2,50 m de diamètre. À partir de ce moment-là, les gens et les meuniers commencent à faire des rayons. Dans l'*Encyclopédie*²³ qui date de l'époque de Louis XV, on trouve des meules rayonnées qui nous donnent une idée des efforts qui sont faits pour rendre les meules plus performantes. Par la suite, on a assisté à tout un développement du rayonnage. Les produits déterminaient aussi les formes de rayonnages. Ce développement s'est fait jusqu'à ce que les cylindres triomphent, vers 1910. Jusqu'à cette année-là, il y avait constamment des brevets pour l'amélioration de rayonnage. Dans les archives qui m'ont été données par un ancien ingénieur de la Société Générale Meulière, j'ai constaté que lui-même avait fait des études de rayonnages dans les années 1945 ou 1950. Cela signifie que, jusqu'au bout, on a tenté d'améliorer ce qui existait. C'est tout de même formidable.

CA : En effet. J'ai oublié de spécifier que nous nous trouvons présentement dans votre résidence. Vous avez posé des meules tout autour de votre mur.

JB : Je ne pouvais pas les mettre dans ma salle à manger.

CA : Ça aurait probablement été difficile. Certains collectionnent les timbres et vous, ce sont les meules qui vous intéressent. Depuis combien de temps avez-vous cette collection inusitée?

JB : Je m'occupe de l'industrie meulière depuis plus de quarante-cinq ans. Il y a eu des hauts et des bas, des réussites et des échecs. Il ne s'agit pas réellement d'une collection. On me traite de collectionneur, mais je n'en suis pas vraiment un. Je me qualifierais plutôt de préservateur ou de conservateur. Je suis un sauveteur de ce qui aurait pu être détruit ou perdu. Je suis aussi un chercheur autodidacte. J'ai été amené à acheter cette maison; cette ferme briarde est un bâtiment datant du 17^e siècle. Il s'agit d'une maison qui a déjà appartenu à deux familles de meuliers. Je m'y suis donc installé, parce qu'il n'y avait personne qui voulait faire quoi que ce soit. On me trouvait complètement dément de vouloir m'occuper de cette histoire meulière. Personne n'y voyait d'intérêt et je ne pouvais m'adresser à personne. En ce sens, j'étais vraiment un pionnier et même au niveau national, puisque j'ai travaillé sur d'autres gisements exploités autrefois : la Champagne, la Beauce, la Touraine, la Dordogne, etc. Il n'y avait

²³ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* dont Diderot et d'Alembert furent les principaux animateurs et rédacteurs (1751 à 1772)

personne avec qui je pouvais dialoguer. J'ai acheté cette maison et je l'ai remontée, parce qu'elle était en très mauvais état. J'y ai ensuite fait des salles dans lesquelles on peut installer des collections, ainsi que mettre à l'abri et conserver tout ce que je pouvais trouver. J'ai mené une enquête auprès des anciens de la meulière, des contremaîtres et des entrepreneurs. À cette époque, il y avait encore des anciens qui avaient bien connus cette industrie et qui pouvaient en témoigner. Aujourd'hui, ils ont disparu. Ainsi, nous avons pu remonter le cours du temps. Ces gens-là m'ont même encouragé. Lorsque je leur parlais de leur métier, ils étaient à nouveau vivants et actifs dans leurs explications. À chaque fois que je franchissais leur porte, c'était pour eux un grand plaisir et peut-être même un rappel de leur jeunesse et d'un métier qu'ils aimaient.

CA : Vous avez fait de la recherche pendant quarante-cinq ans. Il s'agit d'un travail d'ethnologue. Cela vous a permis d'amasser beaucoup d'informations sur le métier et sur les meuniers. Combien votre inventaire compte-t-il de pièces?

JB : L'inventaire détaillé n'a pas été fait, mais il sera nécessaire de le faire. Je peux dire que des milliers de pièces ont été répertoriées à propos des moulins, des outils des meuliers, des archives de sociétés, des témoignages enregistrés, des bandes magnétiques, des photos, etc. En ce qui concerne les témoignages, certains parlaient facilement, comme je le fais. Cependant, d'autres se sont entêtés à ne rien raconter et ils sont restés emmurés. Ils auraient pu nous raconter des choses extraordinaires. C'est pour cette raison que l'on ne peut qu'être modeste. Nous avons amassé une certaine quantité d'information, mais beaucoup de choses ont été inmanquablement perdues au niveau des témoignages : la technique de travail, certains mots reliés à la profession, des habitudes de travail, etc. On a sûrement perdu beaucoup de choses. Il aurait fallu avoir une société savante dans notre région qui se penche sur cette activité. Moi, je ne suis qu'un autodidacte et je ne pensais pas me rendre aussi loin. Je ne pensais pas que quelqu'un comme vous allait traverser l'Atlantique pour m'entendre parler.

CA : Le travail que vous avez accompli est impressionnant. En plus d'être un précurseur en la matière, vous possédez une immense collection. Celle-ci intéressait peu de gens dans les années 1960 et 1970?

JB : Dans les années 1960, lorsque les usines ont fermé, personne ne se souciait de cette perte. C'est incroyable. On a sacrifié tout l'outillage et les meules qui restaient dans les ateliers. Personne n'a eu l'idée de sauvegarder ce potentiel. À cette époque-là, il y avait la guerre en Algérie et je faisais mon service militaire. C'était un contexte très difficile et on ne pensait pas encore trop à la sauvegarde du patrimoine. C'est venu bien après.

CA : Il serait bon de souligner que vous avez fait partie des derniers ouvriers à travailler dans les usines de meulières dans La Ferté-sous-Jouarre. Les usines ont fermé en 1952?

JB : Vers 1952 ou 1953. Nous avons tous été remerciés à Noël. J'avais entre 15 et 16 ans. J'avais commencé à y travailler à 14 ans. L'usine a été fermée, sans que nous puissions avoir la moindre restructuration et nous sommes tombés dans une concentration menée par une entreprise qui s'appelait la SOCAM et qui englobait un certain nombre d'entrepreneurs et de matériel de meunerie. Maintenant, il n'y a pratiquement plus de groupes qui fabriquent du matériel de meunerie en France.

CA : En 1954, la vie des habitants de La Ferté-sous-Jouarre a probablement basculé.

JB : La vie fertoise a basculé, parce que la Société Générale Meulière employait tout de même plusieurs centaines d'ouvriers. Effectivement, il y a eu un grand malaise à ce niveau. Il est vrai qu'à cette époque-là, il y avait encore du travail en France. On pouvait se déplacer pour aller à Paris. Il y avait aussi la guerre d'Indochine qui faisait tourner les usines d'armement. Un certain nombre d'ouvriers s'est donc retrouvé à l'usine Luchère de Crézancy. Ils travaillaient jour et nuit pour produire des obus. Un petit groupe a été gardé par la SOCAM et s'est retrouvé sur Chartres, en Beauce. Le reste des travailleurs ont un peu galéré et certains comme moi ont éprouvé des difficultés.

CA : Il est ironique que certaines personnes, qui travaillaient pour nourrir le peuple, se retrouvent à tuer d'autres peuples.

JB : Disons que l'on servait une cause plus noble en travaillant pour l'industrie meulière.

CA : Il y a probablement eu un changement d'atmosphère lorsque l'usine a cessé de fonctionner, lorsque le bruit a cessé.

JB : J'ai moi-même vécu derrière l'atelier Dupety-Orsel qui était implanté sur les bords de la Marne. Il s'agissait d'une très vieille société qui avait été implantée en 1753 et qui profitait de la présence de la rivière à ses côtés pour envoyer ses produits à Paris, à Rouen, grand port marchand pour l'étranger. Toutes ces meules ont été éparpillées à travers le monde et assurément au Canada. La voie d'eau était le moyen de transport idéal pour charger des masses de meulières avec une certaine sécurité. Il est vrai que le souvenir de cette époque qui demeure dans ma mémoire est celui du bruit cristallin des outils qui frappaient et piquaient la pierre. Il y avait une résonance très particulière qui s'amplifiait et qui se dispersait à travers la vallée de La Ferté-sous-Jouarre. Une fois que l'endroit a fermé, un silence impressionnant s'est installé. On voyait vraiment que la vie avait changé.

CA : Un silence de mort.

JB : Un silence de mort. En plus, il n'y avait pas beaucoup de voiture à l'époque. On sentait qu'il y avait un vide sonore assez important. À l'époque de sa grande puissance, la Ferté a dû résonner d'un bruit considérable qui impressionnait, d'ailleurs, tous les visiteurs.

CA : Pourriez-vous me décrire un peu cette meule?

JB : Cette meule a été sauvée de façon exceptionnelle. Elle a été trouvée dans les bois qui se situent sur les hauts de Tarterel. Elle avait été abandonnée sur une pente de carrière. On l'a ramenée avec beaucoup de difficulté et on l'a nettoyée. Nous sommes très contents de l'avoir, parce qu'elle possède une particularité. Lorsque l'on regarde sa face, on se dit qu'elle n'est pas terminée, à cause de ce bossage. J'ai placé la face la plus vilaine à la vue des visiteurs. De l'autre côté, elle est lisse et parfaitement utilisable. Elle sert d'exemple pour montrer de quelle façon les meuniers découpaient les meules dans les carrières meulières. Quand on a commencé à faire de la pierre un peu plus pleine et qu'on est descendu en profondeur dans les bancs de meulière, on a commencé à faire des colonnes en meulière de différents diamètres. Cela permettait de tirer 10 à 12 meules d'un seul banc en les foudroyant horizontalement dans le fil de la pierre. Ici, on voit qu'il y a une saignée qui a été réalisée à l'horizontale. C'est la même chose de l'autre côté. On plaçait des coins avec des calles que l'on affectait de boîtes en fer ou en bois bien sec que l'on mouillait. On revenait ensuite quelques heures après et on avait ce bloc-là qui était détaché du banc mère. On voit que cette technique était très intéressante, parce qu'elle permettait d'avoir un débit assuré sur l'épaisseur du banc. On travaillait d'une façon un petit peu rationnelle. On avait déjà une idée de la qualité que l'on allait retrouver dans l'épaisseur du banc, puisqu'on débitait et on dégageait tout autour de cette meule pour laisser le passage. Ainsi, on voyait si la pierre était de bonne ou de mauvaise qualité, ce qui permettait d'avoir une certaine assurance. Cette meule est donc restée ici et elle n'est pas terminée. Elle n'a pas été commercialisée, parce qu'il y a un défaut à l'intérieur. Elle est probablement fendue ou victime d'un problème quelconque. Elle est restée abandonnée dans la carrière. Les gens qui l'ont créée n'ont jamais été payés, puisque les tâcherons étaient payés à la pièce fournie.

CA : Combien de temps est-ce que ça prend pour transformer la pierre en meule?

JB : Premièrement, il fallait faire un sondage à l'aide d'une aiguille de fer pour trouver le banc de pierre. Il fallait éventuellement faire un prélèvement en faisant une ouverture, un puits, pour faire un sondage de la couleur et de la qualité de la pierre. Il fallait faire ça avant de s'engager dans des travaux de plus grande ampleur qui consistaient à dégager toute la terre qui se trouve en surface, ce qui représente parfois de cinq à six mètres de terre et plus. Il fallait faire cette

découverte pour arriver au banc de pierre avant de préparer le chantier. Il s'agissait d'un travail particulier qui engageait beaucoup de monde. Les maîtres meuliers pouvaient louer l'activité de personnel qui travaillait une journée ou le temps de l'exploitation. On peut considérer qu'il fallait une quinzaine de jours à deux personnes pour sortir une pièce comme ça.

CA : C'est un travail colossal. Les carrières se trouvaient dans les forêts?

JB : Il faut se dire qu'à l'époque, la configuration du terrain était complètement différente. De nombreuses carrières ont déjà été remblayées et remises en culture ou en surfaces boisées. Toutes les zones boisées que l'on voit aujourd'hui sont des zones occupées par des carrières. Le bois a repoussé, puisque certaines carrières sont abandonnées depuis des siècles. On y retrouve même des arbres âgés de 150 ans. La nature a repris ses droits. Avant, c'était complètement dégagé et on y retrouvait une activité considérable. On y trouvait des bûcherons, des terrassiers, des charbonniers, etc. Toute une population travaillait et vivait dans ces bois. Les femmes et les enfants travaillaient eux aussi à défricher la terre, à déplacer les masses de terre afin d'ouvrir les carrières et pour évacuer les déchets de pierre. Tout un monde vivait de cette activité, puisque les meuliers s'y déplaçaient avec leur famille. Les enfants n'allaient pas du tout à l'école. Il a fallu attendre jusqu'aux années 1890 pour promouvoir des lois sociales pour obliger les enfants d'aller à l'école. Ces lois ont aussi réduit les droits des employeurs et des parents à utiliser les enfants pour accomplir de gros travaux de force dans les mines ou dans les carrières.

CA : La vie était donc très dure pour ces travailleurs.

JB : Oui, mais cette difficulté faisait partie de leur vie. La mort était déjà présente au quotidien. Aujourd'hui, on la camoufle. À l'époque, les accidents de carrière, les maladies et les orphelins étaient nombreux. Les gens vivaient dans la souffrance en permanence et c'était un lot qui se passait de génération en génération. Ils ne voyaient pas d'autres façons de vivre. La meulière est une pierre de silex extrêmement dure et particulièrement difficile à travailler. Il s'agissait d'un travail physique qui comportait d'énormes risques dans les carrières profondes où il fallait faire très attention. Il y avait des tirs de mine, des éboulements et d'autres phénomènes qui faisaient en sorte que les gens risquaient leur vie en permanence. En plus, ils attrapaient des maladies à force de travailler si dur. Leurs pieds trempaient souvent dans l'eau, puisqu'ils crevaient des sources en descendant dans les profondeurs de la terre. Ils étaient constamment envahis par l'eau glacée qui sortait des sources. Certaines personnes, à l'aide de balancelle, étaient employées pour faire évacuer l'eau de la carrière. C'est en ayant les pieds dans l'eau et la tête en sueur sous le soleil qu'ils attrapaient des pleurésies. À l'époque, ces maladies étaient très mal soignées et les gens faisaient venir un médecin à la dernière minute. Bien souvent, les travailleurs disparaissaient de cette façon. Ce n'est pas un mode de vie qui permettait de connaître la vieillesse, l'existence étant déjà courte au 19^e

siècle. C'était vraiment un bagne, une vie très dure. C'est pourtant grâce à ces gens-là que la population pouvait manger du pain. En extrayant la pierre pour en fabriquer des meules, on pouvait écraser les céréales si précieuses à la vie des gens. La farine était un bien considérable et, depuis l'époque néolithique, la recherche permanente de la farine et du pain obnubile les gens. Il faut manger, il faut survivre. Alain Belmont ²⁴ a dit : « la meule est la pierre à pain. ». Sans cette pierre, il n'y a pas de farine, il n'y a pas de pain et il n'y a pas de vie. C'est un élément considérable pour l'existence humaine.

CA : Nous marchons le long du chemin. Voici une autre meule. Elle doit être là depuis plus longtemps, puisque la nature semble avoir repris sa place.

JB : On voit bien que la végétation est en train de la recouvrir. La nature reprend ses droits. Peut-être qu'on ne la verra plus dans 10 ans ou dans 50 ans. Elle est là depuis un certain temps. Elle aussi a été sauvée des carrières. Elle était abandonnée, elle n'a jamais été transportée dans un moulin. Il y a un certain nombre de meules qui sont abandonnées en cours de fabrication. C'est ce que l'on voit sur le quai de La Ferté-sous-Jouarre. Cette meule a donc été abandonnée et les tâcherons n'ont pas été payés pour le travail effectué.

CA : Dans le cimetière des meules, on voit certains spécimens dont une partie est brisée. Qu'en est-il de cette meule-ci?

JB : En apparence, elle n'a pas de défaut. Elle est pratiquement complète. Pendant tout le temps qu'a eu lieu l'exploitation des meulières, on sonnait les meules et les carreaux. Il y avait des gens habilités à sonner la pierre avec un marteau et qui, grâce au son produit, pouvaient déterminer si la pierre était fendue ou non. Il y avait d'ailleurs un problème avec ces bancs de pierre et c'est ce qui nous a amené à produire des meules avec des carreaux. Il y avait trop d'incertitude à produire des meules en un seul bloc, en monolithe, puisqu'elles étaient refusées une fois terminées et descendues sur les bateaux. C'était extrêmement décourageant, autant pour les producteurs de meules que pour les marchands. Les marchands attendaient les pièces pour les revendre à un client ou à un négociant. Il s'agissait d'un retard supplémentaire, parce qu'il fallait engager une nouvelle ouverture de carrière et remettre un chantier en place pour en extraire d'autres meules.

CA : Ces meules avaient donc le potentiel d'être fêlées ou de contenir un vide?

JB : Elles avaient une faiblesse. On ne pouvait pas risquer de les envoyer dans un moulin pour mettre le meunier et son installation en difficulté. Si une meule comme celle-là se met à se rompre en fonctionnement, il est certain que ça provoquerait un dégât très important qui pourrait atteindre le meunier physiquement tout en détruisant une partie du moulin.

²⁴ Enseignant et chercheur à l'Université de Grenoble, auteur de *La Pierre à pain tome I et II*, PUG

CA : Celle-ci mesure 1,85 m et combien pèse-t-elle?

JB : Elle doit peser près de quatre tonnes.

CA : Celle-ci est vraiment particulière. Elle est pleine et elle n'est pas brisée aux extrémités. Cependant, vous m'avez fait remarquer qu'elle est vrillée, voilée. Pourriez-vous nous expliquer ce phénomène?

JB : En effet, cette pierre est bien constituée et complète. Cependant, elle est restée sur place pour une raison étonnante. Elle fait partie des grosses meules de surface qui se trouvent sur le haut des bancs de pierre. En observant ces cavités, on voit que la pierre a été ravinée par l'eau. Cette pierre est tout humide lorsqu'on la sort, elle est imbibée d'eau. Celle-ci n'est pas droite, elle est voilée. Cela paraît tout à fait extraordinaire. Cette torsion signifie que la meule n'a pas été tirée dans le fil de la pierre, mais à travers du fil ou alors un fil s'est déplacé et n'était pas linéaire. Toujours est-il que, en séchant et en durcissant, cette pierre s'est transformée suffisamment pour qu'elle ne puisse trouver sa place dans un moulin. Elle est voilée et une torsion a été effectuée en séchant.

CA : C'est comme lorsque l'on dégauchit une pièce de bois courbée. Celle-ci reprendra éventuellement sa courbe initiale. Le même phénomène pourrait se produire sur une pierre à cause de l'humidité?

JB : Oui, mais le phénomène sera moins accentué. Il y a une incidence sur la masse et sur la grosseur de la pierre.

CA : On ne peut tolérer le moindre vrillage.

JB : Il s'agit d'un cas exceptionnel, puisque cette pierre a été orientée par une force extérieure au travail des hommes. C'est une réaction de la pierre aux phénomènes naturels.

CA : C'est vraiment particulier.

JB : On voit que la pierre est prise dans un biais et qu'elle se courbe ainsi. Cette courbure est encore plus visible à l'arrière. Il y a eu une tendance à rejeter ce que les hommes avaient tracé au niveau de la surface.

CA : C'est un 35 cm et, si on allait chercher les deux lignes de chaque face, cela ferait peut-être une vingtaine de centimètres.

JB : Oui, on perdrait plus de 10 cm. Elle est trop mince pour être commercialisée.

CA : À la limite, on aurait pu en faire une gisante, mais les meuniers n'auraient jamais voulu investir dans une meule d'aussi faible épaisseur.

CA : Cette autre pièce me semble différente des autres. Pourriez-vous nous la décrire?

JB : Cette paire de meules se trouvait dans un moulin à vent dans le Massif des Maures, dans le hameau des Cousins au-dessus de Saint-Tropez. C'est loin de sa région d'origine. Il s'agit d'une zone où il y avait une quinzaine de moulins à vent qui alimentaient probablement les habitants des collines, des villages, des hameaux. Nous avons pu la récupérer grâce à l'ancien président de la FFAM (Fédération Française des Amis des Moulins), André Gaucheron, qui était un des membres fondateurs de la fondation pour la sauvegarde des moulins. Comme moi-même, c'était un passionné de moulins. Sa femme Claire et sa fille ont bien voulu nous céder cette paire de meules après la mort de son mari. Ces meules auraient pu être enfermées dans une propriété privée. Madame Gaucheron était d'accord avec l'idée de les emmener dans un musée où elles pourraient être vues et préservées. Nous avons donc entrepris cette opération qui était difficile, puisque les meules se trouvaient sur un chemin de terre sur cette Montagne des Maures. Aujourd'hui, nous sommes très contents d'avoir cette paire de meules, parce qu'elle nous rappelle le souvenir d'André Gaucheron qui était un passionné de moulins. À La Ferté-sous-Jouarre, nous l'avons accueilli lors du colloque international sur les meules de l'année 2002. J'avais d'ailleurs logé André Gaucheron et Jean Bruggeman dans notre maison de Beauval. Voilà. Cette pierre est très intéressante. Il s'agit de la meule tournante, puisque l'on voit l'emplacement de l'anille, c'est-à-dire la pièce métallique pour faire tourner la meule.

CA : Cette anille possède-t-elle un nom particulier?

JB : C'est une anille en queue d'aronde. Cette forme d'anille est très répandue et très ancienne. On l'utilisait déjà il y a de ça des centaines d'années.

CA : Au 18^e siècle?

JB : Au moins. Il n'y a aucune trace de rayonnage. C'est vraiment le type de meule que l'on retrouvait au 15^e siècle et au 16^e siècle.

CA : Vous avez dit que le rayonnage est probablement arrivé vers le 16^e siècle ou le 17^e siècle. Il est impressionnant que cette meule ait survécu jusqu'à maintenant.

JB : Oui, il faut reconnaître que certaines familles avaient des moulins qui ne débitaient pas forcément beaucoup de farine. Certains moulins n'étaient pas contraints à travailler régulièrement pour produire de la farine. Il y avait des propriétaires qui utilisaient leur moulin pour leur propre consommation. Ces meules ne sont pas usées en apparence. De plus, si un meunier était suffisamment riche, il pouvait posséder des meules de réserve pour assurer l'avenir de son moulin.

CA : Les meules ont toujours été les pièces les plus précieuses d'un moulin. Combien pouvait coûter une paire de meules?

JB : Nous avons des cotes de vente de meules. Aujourd'hui, cela représenterait plusieurs millions d'anciens francs et donc plusieurs milliers d'euros. Ce sont des pièces extrêmement précieuses pour le meunier qui était soucieux de son activité. Au niveau de la production de la farine, les meules représentaient toute la valeur de son moulin. Il y avait le mécanisme et la structure, mais les meules sont le cœur du moulin. Les moulins ont été construits pour abriter les meules et pour les faire tourner. Il ne faut pas oublier que les moulins sont les premières machines qui ont existé. L'intelligence humaine a réussi à mettre en mouvement des masses comme celles-ci. Il faut amener la force du vent ou la force de l'eau nécessaire. C'est un système de réflexions, d'erreurs et de tâtonnements qui a réussi à mettre en route des masses de pierre comme celle-là sans détériorer la machine et le mécanisme.

CA : Il s'agit de transférer une force horizontale sur la verticale.

JB : Voilà. L'intérêt que représente cette pierre est aussi justifié par le fait que la meule dormante ne provient pas de la même carrière. Elle est beaucoup plus oxydée avec des oxydes de fer. L'autre est plus noire, plus manganèse.

CA : D'accord. Pourriez-vous nous expliquer chronologiquement le processus de moudre le grain avec la pierre?

JB : Moudre le grain avec une pierre a été un travail de longue haleine. On a commencé timidement. À l'époque préhistorique, écraser des pigments pour se grimer a été un des débuts de la meule tournante. Avant toute chose, c'est la production des farines qui a intéressé les populations. À l'époque néolithique, au moment de la sédentarisation, les tribus ont commencé à ramasser les graminées et à étudier la nature. Ils ont abandonné le mode chasseur et cueilleur. C'est à ce moment qu'ils ont commencé à consommer des graminées. Un des premiers moyens a été d'utiliser une meule à va-et-vient, que l'on voit d'ailleurs sur les gravures égyptiennes. Le premier processus vient de là. Il a persévéré, parce que l'on trouve encore des meules à va-et-vient au Mexique. Ils s'en servent pour écraser le maïs dans les campagnes. Cette meule a existé dans pratiquement tous les pays où il y avait la civilisation. Les quantités produites étaient vraiment ridicules, mais c'était le début de la recherche de la consommation des farines. Après, on va vers le moulin rotatif qui a été utilisé, entre autres, par les Gaulois. Les Romains, bien sûr, connaissaient aussi ces systèmes de meules. Ici, on retrouve des meules romaines qui sont rayonnées. Il y a déjà 2000 ans, les Romains connaissaient le rayonnage. Ce rayonnage a malheureusement été perdu jusqu'au 16^e siècle et même 18^e siècle. On voit un effort de recherche : rayonnage droit, rayonnage courbe. Tout ça permettait d'améliorer la facilité d'écrasement des céréales. Il s'agissait de meules à bras. On a tout de même une idée d'évolution. Dans la période barbare qui arrive, on

retrouve malheureusement des meules qui n'ont plus de qualité ni de forme. En plus, ils utilisaient n'importe quel matériau. Voici une meule romaine en calcaire coquillée provenant de la vallée de la Marne. On était à la recherche de n'importe quel matériau, pourvu que l'on puisse faire de la farine. Il fallait de la farine, c'était indispensable. Voilà.

CA : Vous possédez une belle collection qui témoigne de l'évolution des meules.

JB : Ici, on voit un petit peu plus en détail la façon de travailler des meuliers. Voici une meule qui a servi pour écraser des produits pharmaceutiques. On a l'impression que ça a été fait par une machine, alors que ça a été fait par un homme. C'est très émouvant. On voit bien apparaître les oxydes de fer. Cette meule est faite en panière. Elle est pratiquement entièrement faite en calcaire, c'est une éponge. Il s'agit d'un travail de recherche et de précision. En plus des grands rayons qui permettaient d'aérer les meules et de faire voyager la mouture, on voit ces petites stries qui sont particulièrement serrées et qui permettaient de curer les sons et de récupérer le maximum de produit dans le grain de blé. C'est un travail méticuleux qui nécessitait, au meulier et au meunier, de se pencher sur l'ouvrage et de respirer toutes ces poussières de pierre provoquant cette maladie terrible qu'est la silicose. C'était aussi un travail dangereux, on n'était pas à l'abri de ramasser un morceau de pierre dans le visage ou sur les mains. Ces gens-là étaient d'ailleurs couverts d'éclats de silex et d'acier. Ils avaient les mains complètement bleues, ce qui étonnait beaucoup le corps médical. Les débris de pierre étaient enfermés dans les chairs de la main ou du visage. Quand ils se rasaient, il leur arrivait d'attraper un silex ou un morceau de pierre. Dans ce métier, la douleur devait être quelque chose que l'on ne ressentait pas. Elle faisait partie du quotidien. On retrouve aussi des mètres à danser qui servaient à mettre des cotations des pièces. On avait des pièces de référence dans les ateliers. À partir d'une pièce de référence, on pouvait en faire une deuxième en se servant de ces mètres à danser qui avaient la particularité d'être très précis. Voilà donc quelques outils utilisés par nos meuliers fertois.

CA : Pouvez-vous nous parler de ce beau marteau qui se trouve dans le coin?

JB : Celui-ci est vraiment raffiné. C'est un marteau de luxe, léger. Il y a un fer, qui peut servir à faire les stries, enfermé dans une fourrure en deux morceaux. Il est très joli et assez rare.

CA : Cela démontre la fierté de son utilisateur.

JB : Oui, il y avait une fierté à posséder un tel outil, même si c'est un outil manufacturé. Voilà une meule intéressante. Au milieu, il y a la pièce diagonale, le boîtard et les assemblages des morceaux satellisés qui viennent se bloquer sur le boîtard. Ici, on a le même assemblage avec l'anille qui permettait de faire tourner cette meule. Sur la meule tournante, on voit que l'assemblage est

différent. La couleur de la pierre est différente entre le boîtard et la partie travaillante qui produisait la farine. C'est une petite meule.

CA : Ce moulin manuel est spécial.

JB : Les moulins servaient à écraser différents produits et celui-ci écrasait du sel. Un renard est entouré sur la meule tournante. C'est une marque de fabrique du constructeur. Ici, nous avons reconstitué un lieu de travail. Voici l'outil traditionnel du meulier qui servait à surfacer les meules. C'est un outil pointu pour faire une surface plane. Celui-ci est particulièrement usé, on utilisait les outils jusqu'à la corde. Voici les fers qui servaient à faire les rayons qui sont pratiquement les mêmes que les meuniers utilisaient. Voici la règle qui servait à assurer le surfacage de la pierre avec la poudre rouge que l'on badigeonnait sur cette surface. Il fallait enlever toutes les aspérités et toutes les bosses qui pouvaient se présenter. Il s'agit d'un travail très méticuleux, un travail d'artiste. Quand on voit un meulier rayonner et strier, on se dit que c'est vraiment un travail de grande qualité.

CA : Pourriez-vous nous expliquer un peu le fonctionnement de l'atelier?

JB : Nous sommes dans une structure existante au 19^e siècle qui est aussi d'une importance présentée avantageusement pour ses clients et actionnaires. On a quand même une idée extrêmement intéressante de son activité. On a ici les carreaux qui sont réceptionnés, stockés, et on a toutes les stalles de travail des meuliers. Chaque meulier a un endroit de travail dans une stalle où il s'affaire à faire les montages des meules, les piquages, les préparations et les assemblages. On aperçoit à l'arrière le bâtiment administratif où la direction s'occupe des commandes : plaques tournantes pour le rendement des carrières et ateliers. Il y avait beaucoup de personnel et beaucoup de correspondances. Certains correspondants pouvaient se trouver en province. Beaucoup de gens étaient intéressés et sollicités par la vente des meules. Tout le monde avait sa commission, c'était un énorme travail de relations. On voit cette belle façade avec ses arches. Malheureusement, ce bâtiment est aujourd'hui occupé par un supermarché qui a, cette année encore, bardé sa façade avec du matériel moderne. On ne voit plus rien du tout, c'est un énorme bâtiment recouvert de tôle qui jure dans la ville et qui est d'un aspect des plus désagréables. Voici la salle chaude où l'on entreposait, entre autres, les meules. On les protégeait pour les préserver des effets du gel. La température de cette salle était contrôlée pour éviter que les pierres ne gèlent et craquent. On aperçoit ici les bords de la Marne, ceux qui existent encore aujourd'hui, que l'on appelle le quai des Anglais. On aperçoit ici des appontements avec des bateaux. On aperçoit même un bateau à roue. Ces bateaux viennent prendre un chargement de carreaux ou de meules pour se diriger vers Paris où il y a un port à meules sur l'avancée de Paris face à Notre-Dame. Ensuite, certains bateaux poursuivent leurs activités en descendant sur Rouen où il y a le grand port de chargement pour l'expédition vers l'étranger. On charge ces meules dans les grands voiliers pour qu'elles

aillent courir le monde et apporter les meules dans les moulins d'Amérique, de Russie, de Nouvelle-Zélande, etc. Les meuniers attendent ces meules qui sont extrêmement performantes. Voilà un peu la situation de ces ateliers qui sont les derniers en France. Il n'en reste malheureusement que des fragments, puisqu'il y a eu un certain nombre de détériorations. Dernièrement, une partie des ateliers ont été détruits par le propriétaire sans que l'on puisse faire quoi que ce soit. Aujourd'hui, il s'impose de sauver ce dernier atelier qui porte le témoignage de l'activité des hommes qui ont permis à d'innombrables populations d'exister et d'avoir de la farine pour fabriquer du pain. Il faut faire le maximum pour que les choses changent et qu'un grand musée soit créé à l'intérieur de ces ateliers. Ce sera un grand musée où l'on pourra exposer toutes ces collections. Nous pourrions acquérir de nouvelles meules, du matériel de meunerie pour reconstituer un moulin à vent produisant de la farine. Nous pourrions être fiers de notre ville et de notre passé en rendant hommage à ces gens qui ont usé leur vie dans ce métier pénible et difficile. Un métier d'artiste. Les meuniers qui tournent encore sont fiers de leurs meules qui proviennent de La Ferté-sous-Jouarre. Aujourd'hui, il faut faire l'indispensable pour que l'on sauve ces ateliers. Ici, on a une vue de la surface de travail des meuliers de la *Société Dupety-Orsel*. Cet atelier existe encore partiellement aujourd'hui, malgré des destructions récentes. Dans l'avenir, c'est là qu'il faudra vraiment installer un musée sur l'industrie meulière qui serait dans son cadre normal et naturel. Ce serait un lieu de mémoire extraordinaire, un endroit où l'on fait des meules depuis 1753. On peut dire que de ces ateliers sont sortis des meules qui ont couvert les besoins des meuniers du monde entier. Il s'agit d'un lieu émouvant qui nous donne une vision du travail des meuliers d'autrefois. C'est le dernier atelier qui existe en France. C'est d'autant plus important de le sauver, sinon on n'aura plus aucune idée de la façon dont les gens travaillaient. On aperçoit au fond les stalles de travail et à droite le four à cercler avec sa cheminée. C'est une urgence que de sauver cet ensemble. Ici, on se trouve dans une autre structure, c'est la *Société Générale Meulière*. On a cette très belle vision des gens au travail. Cet atelier a été détruit il y a trois ans, alors qu'il était pratiquement dans cet état-là. Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de sauver le tout dernier, celui qui est au bord de la Marne. Évidemment, de nombreuses meules sont sorties de cet atelier. On fabriquait des meules au rez-de-chaussée; au premier étage il y avait du matériel de meunerie et même des cylindres et tout le matériel qui pouvait équiper les minoteries.

CA : L'atelier que vous voulez sauver se trouve près de la Marne, au même endroit que le cimetière de meules?

JB : Oui, il s'agit d'un endroit doublement intéressant. Cet atelier est très ancien et possède donc une structure exceptionnelle. Sa salle chaude, qui est couverte aujourd'hui par un supermarché, était la salle de stockage des meules. La pierre meulière peut subir les actions des gelées qui peuvent la détruire. Elle est humide au départ et même lorsque la meule est fabriquée. C'est pourquoi elle nécessite des soins particuliers en cas de froids importants. On se trouve donc

dans un lieu particulièrement intéressant qui est tout de même le lieu où l'on fabriquait de la pierre à pain, une pierre extrêmement vitale pour la vie et l'économie des hommes. En dessous de cet atelier se trouve encore un quai de chargement qui devrait être classé au même titre que des églises et des châteaux. C'est un lieu où il y a des centaines de meules qui sont empilées. C'est un travail considérable qui mériterait plus d'attention aujourd'hui. Si on peut se féliciter de l'action actuelle de la municipalité qui a acheté toute cette collection, on peut aussi se prétendre plus gourmand à voir s'activer les services du patrimoine du département qui sont restés, jusqu'à maintenant, inertes pour la sauvegarde de ces ateliers. On voudrait bien aussi avoir l'engagement du Ministère de la Culture, car moi et beaucoup de Fertois trouvons que l'on devrait sauver ce dernier atelier d'une valeur exceptionnelle.

CA : On vous le souhaite. Monsieur Beauvois, je vous remercie et vous félicite pour tout le travail que vous avez entrepris.

JB : Je vous remercie. Je suis content que ce travail puisse servir et trouver sa juste place dans l'Histoire de notre civilisation. Je suis heureux que vous soyez venu et c'est la première fois qu'une équipe accomplit un travail de spéléologie de la vie de ce musée de l'activité meulière. Ça me donne aussi de l'espoir pour l'avenir et j'espère que nous arriverons à convaincre les décideurs politiques de toute l'importance de ce patrimoine. J'espère que nous nous rencontrerons un jour prochain et que nous pourrons travailler ensemble utilement.